

ARGIMENTO
ILLE PERTARELLI

0

CAMPAGNES
EN
ALLEMAGNE
ET
EN ITALIE



EL RISORG
OTT. ACHILLE
1925

24

MUSEO DEL RISORGIMENTO



CASTELLO SFORZESCO

DONAZIONE DOTT. ACHILLE BERTARELLI

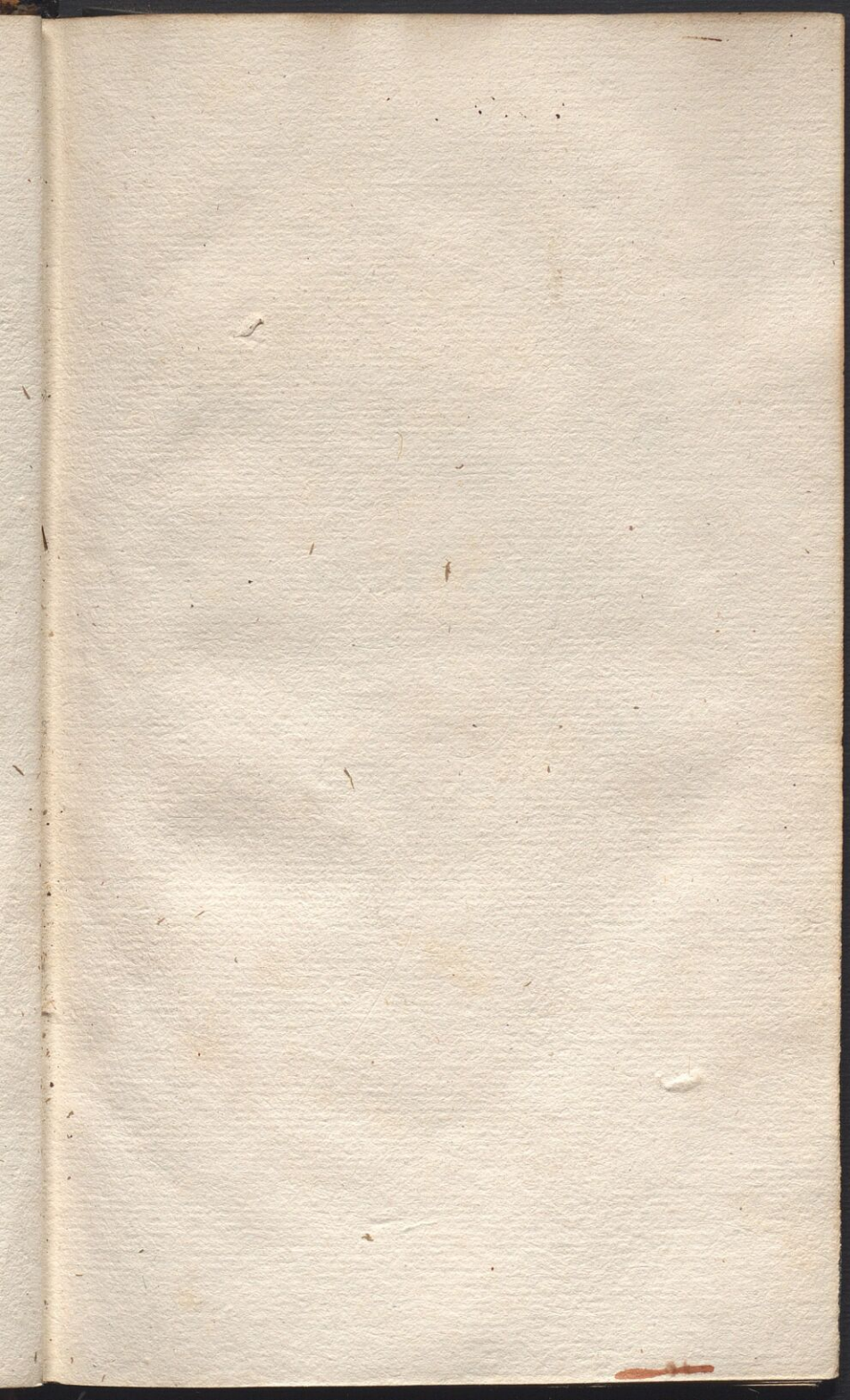
1925

Vol. I

211







CAMPAGNES
DE
LA GRANDE-ARMÉE
ET
DE L'ARMÉE D'ITALIE,
EN L'AN XIV. (1805).

CAMPAGNES

DE

LA GRANDE-ARMÉE

ET

DE L'ARMÉE D'ITALIE

EN L'AN XIV (1806)

C A M P A G N E S
D E
LA GRANDE-ARMÉE
E T
D E L' A R M É E D' I T A L I E,
E N L' A N X I V (1 8 0 5),

O U R E C U E I L des Bulletins et de toutes les Pièces
Officielles relatives à cette Guerre avec l'Allemagne
et la Russie, et des Discours prononcés au Senat
et au Tribunat à cette occasion ;

S U I V I du Traité de Paix de Presbourg, et d'un Dictionnaire
Géographique des Villes, Villages, Rivières et autres Points où
les deux Armées ont livré des Batailles et Combats dans cette
glorieuse Campagne.



A P A R I S,

A la Librairie Économique, rue de la Harpe, n°. 94,
ancien Collège d'Harcourt.

1806.

7892002987

N. 1W. 307378

REV. C. 241



EX GRAMME ARMINI

L. ARMINI D. TALLE

EX LIBRIS (1850)

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

A V I S.

IL a déjà paru des Collections de Bulletins des mémorables Campagnes de la Grande-Armée et de l'Armée d'Italie pendant l'an XIV.

Mais pour faire un corps d'Ouvrage historique complet, il était nécessaire d'y joindre *les Rapports des différens Ministres et du Conseil d'Etat, qui ont exposé les motifs de cette guerre; il y fallait l'Exposé de la conduite réciproque de la France et de l'Autriche; les différens Sénatus-Consultes rendus à cette occasion, et les motifs de ces Sénatus-Consultes; le Discours de S. M. l'Empereur et Roi NAPOLÉON au Sénat. Le Rapport fait au Sénat par son Président. Les Notes officielles échangées entre les Cours de France, d'Autriche et de Russie, et leurs Ministres respectifs; les différens Discours prononcés au Tribunat en cette occasion; les Lettres des Ministres de France aux différens chefs d'administration, relativement à la guerre; les différentes Proclamations de l'Empereur NAPOLÉON et des Souverains ses alliés, à leurs soldats. L'Exposé des motifs qui ont déterminé la conduite de l'Electeur de Bavière et de celui de Wurtemberg, etc. Les différens Messages de l'Empereur au Sénat, et les Adresses du Sénat et du Tribunat à Sa Majesté Impériale. Les Promotions faites tant dans la Légion d'honneur que dans les différens grades de l'Armée, à la suite de cette Campagne. Les Séances du Sénat et du Tribunat, relatives à la réception des Drapeaux qui leur ont été envoyés par NAPOLÉON-LE-GRAND. Les Cérémonies de présentation des Drapeaux donnés par lui à la Ville de Paris, et à son Église Métropolitaine, et les*

*Discours prononcés aux Cérémonies de réception
de ces Drapeaux, etc., etc.*

Il était nécessaire aussi, pour mettre le Lecteur à portée de lire avec fruit les Bulletins des Armées, de lui présenter par ordre alphabétique les noms des Villes, Villages et Rivières où se sont passées les actions qui ont immortalisé dans cette Campagne les troupes Françaises, celles de leurs Alliés, et les Chefs expérimentés qui les commandaient; de lui donner en quelque sorte une connaissance parfaite des pays qu'ont parcourus ces troupes, de leur situation, de leur population, de leur industrie, et des mœurs de leurs habitans, des combats qui y avaient eu lieu antérieurement; c'est ce que nous avons tâché de faire, en joignant à cet Ouvrage un petit *Dictionnaire Géographique* où nous avons inséré, avec les détails particuliers à la géographie, ceux des belles actions où se sont distingués les différens Généraux et les Corps qui étaient sous leurs ordres.

Voilà en peu de mots l'analyse de l'Ouvrage que nous offrons au Public; nous nous regarderons comme très-heureux si nous avons rempli le but d'utilité que nous nous sommes proposés en le lui offrant.

CAMPAGNES DE LA GRANDE-ARMÉE

ET
DE L'ARMÉE D'ITALIE,
EN L'AN XIV (1805),

OU

*RECUEIL des Bulletins et de toutes les Pièces
Officielles relatives à cette Guerre avec l'Al-
lemagne, la Russie, etc.*

DÉJÀ toutes les troupes étaient embarquées à Boulogne, et la France, après trois ans de préparatifs, était à la veille de voir s'effectuer cette descente qui devait porter à l'Angleterre un coup décisif; lorsque l'Autriche, qui jusques-là avait armé, sous le prétexte de maintenir sa neutralité, fit tout-à-coup avancer en Italie, sous les ordres du prince Charles, une armée formidable, tandis que de son côté l'archiduc Jean occupait le Tyrol avec un corps considérable, et que l'archiduc Ferdinand, ayant sous lui le général Mack, se mit en marche, à la tête de quatre-vingt mille hommes, et pénétra dans les états de l'Electeur de Bavière. L'Empereur NAPOLÉON, instruit de ces mouvemens, et se disposant à se transporter au Sénat le premier vendémiaire, ordonna à ses Ministres de l'Intérieur, des Relations Extérieures, de la Guerre, et à son Conseil d'Etat, de lui faire des rapports sur la situation des affaires militaires, rendit les

décrets que nous allons donner par ordre de date, auxquels nous ajoutons les pièces lues dans la Séance Impériale et solennelle du Sénat, le premier vendémiaire an 14 ; les discours et Sénatus-consultes, les communications faites au Tribunal par les Orateurs du Gouvernement, et les discours des Tribuns.

RAPPORT du Ministre de l'Intérieur, sur les Gardes Nationales, le premier jour complémentaire an 13.

SIRE,

Les menaces des ennemis de la France ont excité dans tous les cœurs français un mouvement d'indignation universelle ; elles ont réveillé avec une nouvelle énergie leur attachement à votre auguste personne, leur dévouement à la patrie ; le Français que le double sentiment d'amour pour son prince et pour son pays, rendit toujours capable de si grands efforts, en éprouvera aujourd'hui plus que jamais toute la puissance.

Parmi les mesures propres à prévenir les succès de tous les desseins hostiles, et même à les déconcerter dès leur naissance, il en est une qui, plus que toute autre s'emparerait de ces sentimens ; qui, dans des circonstances presque semblables, concourut au salut de la France ; qui semble invoquée par nos souvenirs ; qui, d'ailleurs, est autorisée par les lois existantes, ou plutôt qui existe même, du moins dans son principe, et qui n'a besoin que de recevoir un développement momentané, une activité nouvelle.

SIRE, je veux parler de l'emploi des Gardes Nationales.

Pendant que cette armée active qui, dans son organisation et dans son esprit, n'est elle-même qu'un détachement de la grande armée nationale ; pendant que l'armée active poursuivra au-delà de nos frontières un ennemi qu'elle est accoutumée à voir se retirer devant elle, qu'elle pénétrera sur la terre des conquêtes par les routes qui

lui sont connues, la Garde Nationale reprendra au-dedans cet exercice de vigilance dont elle fut quelque temps exemptée par le repos de nos braves. Elle veillera au maintien de l'ordre et des lois; elle assurera le respect dû aux autorités publiques; elle veillera autour des temples, des tribunaux, des établissemens publics; elle veillera autour des champs, des propriétés, des ateliers de l'industrie, et entretiendra cette sécurité nécessaire à tous les travaux; elle concourra doublement à l'exécution des lois sur la conscription, en donnant des moyens de surveillance plus multipliés, et en affaiblissant les préjugés qui s'y opposent, par le réveil des goûts militaires dans le cœur de la jeunesse. Debout, sur la limite de l'Empire, elle encouragera la marche de vos soldats, assurera leur retour; en cas de revers, présentera à l'ennemi une barrière imposante, garantira du moins à la France, au milieu de toutes les chances des combats, l'avantage le plus grand à la guerre, celui de ne point faire la guerre sur son propre sol; elle rappellera ces temps antiques où l'arrière-ban, tranquille dans ses foyers, mais prêt à se mouvoir à la voix du prince, formait une immense et invincible arrière-garde; elle rappellera ces temps récents où une institution semblable détruisit une coalition plus puissante encore, lorsque la France ne possédait au dedans, ni les mêmes forces, ni le même génie pour les mettre en œuvre. Elle communiquera à l'opinion publique une impulsion salutaire; elle ramènera toutes les pensées au salut de l'Etat. Elle en imposera elle seule à nos ennemis, peut-être autant que nos autres préparatifs militaires, et la force qu'elle aura créée, quoiqu'encore en repos, équivaudra ainsi à des forces agissantes.

Pourquoi le prince et la patrie en demanderaient-ils moins aujourd'hui qu'à d'autres époques, à l'affection des Français? Pourquoi la reconnaissance pour des biens réels n'opérerait-elle pas autant que put opérer un enthousiasme qui n'en était que l'espoir? Non, il n'est pas un des fonctionnaires publics, quels que soient son emploi et son grade, qui ne sente que l'empressement de ses fils et de ses neveux, pour ce

service intérieur, est comme une suite et une portion de ses propres devoirs. Il n'est pas un propriétaire, un homme jouissant de quelque fortune, ou dirigeant quelque établissement d'industrie, qui ne sente qu'il est de son premier intérêt de concourir, par lui-même ou par les siens, à un service qui seul pourra assurer son repos. Ceux donc qui ont ainsi un intérêt direct à la conservation de l'ordre public, dont les sentimens sont garantis par leur éducation, seront les premiers à former cette garde véritablement d'élite, sur laquelle le gouvernement et les citoyens honnêtes se reposeront avec une égale sécurité.

Les lois des 7 janvier et 16 mars 1790, des 14 octobre, 3 août 1791, et 28 prairial an 3, n'ont point encore été révoquées, et subsistent dans toute leur force : elle ont réglé l'organisation des Gardes Nationales, leur mode de service, leur rapport avec les autorités civiles ; elles ont même prévu le cas où leur concours deviendrait nécessaire au service de l'Etat. Votre Majesté a montré elle-même quels sentimens elle conservait à l'égard de cette institution, lorsqu'elle a convoqué à son couronnement les députés de toutes les gardes nationales de l'Empire, lorsqu'elle leur a délivré des drapeaux. Ces drapeaux, reçus avec transport, conservés dans chaque département, se dérouleront aujourd'hui, et seront les bannières du patriotisme et de l'honneur.

Il est cependant, dans les détails d'organisation que ces lois ont établis, deux objets qui me paraissent mériter aujourd'hui une attention particulière et quelques modifications essentielles.

Le premier est la nomination des officiers. Déjà, en germinal dernier, j'avais présenté à Votre Majesté quelques observations sur ce sujet ; je lui avais rappelé que les Gardes Nationales se trouvaient presque par-tout sans officiers ; je l'avais priée de remarquer que la forme actuelle de nos institutions, que l'état de l'opinion publique, autant que l'intérêt de la subordination, ne permettaient plus d'admettre le mode de nomination introduit à une époque où toutes les idées démocratiques avaient été exagérées ; je lui avais proposé d'établir que les officiers de la Garde Nationale seraient

brevetés par le chef de l'Etat, comme ceux de l'armée active, et recevraient d'un héros, qui se connaît en braves, leur mission et leur titre.

Le second objet est relatif à la composition des compagnies de grenadiers et de chasseurs, dont la formation est ordonnée par les lois des 18 octobre et 25 messidor an 3; il importe, d'une part, qu'il y ait dans la Garde Nationale, formée de citoyens plus ou moins libres ou occupés, plus ou moins disposés au service, quelques détachemens facilement disponibles, dont les mouvemens soient toujours prompts, dont l'emploi soit toujours sûr, dont l'esprit soit éprouvé; quelques détachemens de choix, en un mot, qui soient prêts pour les premiers besoins; il importe, d'un autre côté, de soulager, autant que possible, d'un service pénible et dispendieux même, par l'interruption du travail, la classe la moins fortunée de la société, et de ne compter pour un service un peu actif, que sur des sujets qui ont le temps, les moyens, la volonté de s'y livrer, et par conséquent qui y sont portés par un intérêt plus sensible. Les compagnies de grenadiers et de chasseurs formées de sujets qui s'équiperont à leurs frais, qui s'offriront par un dévouement spontané, ou qui seront l'objet d'un choix honorable, me paraissent propres à remplir ce double but.

Enfin, SIRE: votre intention sera sans doute que les Gardes Nationales soient uniquement employées au maintien de l'ordre intérieur, à la garde des places, à la défense des frontières et des côtes. Au-dehors, les armées conduites par vous-même n'ont pas besoin de ce secours; la certitude de ne point être éloignées de leurs foyers inspirera un plus grand empressement, une plus grande assiduité pour le service de cette garde, et la présence des foyers rappelant aux citoyens qui la composeront, tous les intérêts pour lesquels ils sont armés, donnera à leur service plus d'efficacité, à leur dévouement plus d'énergie.

Des fonctionnaires publics occupant aujourd'hui dans l'Etat un rang élevé, l'ayant obtenu par d'anciens et glorieux services militaires, des fonctionnaires portant un nom cher aux soldats français, et revêtus d'un caractère que nos

lois rendent vénérable, placés par V. M. à la tête des Gardes Nationales, honoreront ces corps, leur donneront une sage direction, et annonceront, plus que tout le reste, en paraissant à leur tête, dans quel esprit ils auraient été fondés, de quel esprit ils devraient être animés.

Signé, CHAMPAGNY.

RAPPORT de M. Regnaud (de Saint-Jean - d'Angely), au
Conseil d'Etat, sur la Garde Nationale.

SIRE,

L'institution des Gardes Nationales, consacrée par les actes des constitutions de l'Empire, déterminée par des lois, a pu avoir une action moins sensible, mais a signalé souvent sa conservation par d'éminens services, et par le développement rapide de forces imposantes et d'un courage à l'épreuve.

Au moment où Votre Majesté, à la tête de la *Garde Nationale en activité*, de l'armée, va venger la foi violée et porter la guerre au sein des états qui l'ont provoquée, la Garde Nationale sédentaire doit reprendre toute son activité, garantir la paix au-dedans quand son prince va chercher la victoire au-dehors; former autour du territoire français une barrière imposante, et montrer à l'ennemi la Grande-Nation dans toute l'énergie de ses forces, dans tout l'appareil de sa puissance.

Pour cela, SIRE, on ne peut se le dissimuler, une nouvelle organisation de la Garde Nationale sédentaire est indispensable, et des changemens aux lois qui l'ont réglée sont devenus nécessaires.

Aux termes de l'article XLVIII de l'acte des constitutions de l'Empire, du 3 nivôse an 8, une loi seule pourrait faire ces changemens.

Il est utile qu'ils puissent, cette fois seulement, s'opérer par des réglemens d'administration publique; que des me-

sures rapides , sûres , présentent à l'Europe le spectacle de la France armée de la force de son chef et de la force de ses citoyens, de la puissance de l'Empereur et de la puissance de la Nation.

Pour cela , SIRE , un sénatus-consulte est nécessaire.

Mais ce sénatus-consulte ne doit contenir qu'une seule disposition principale, celle qui, dérogeant à l'article XLVIII de celui que nous avons cité , donne à V. M. le droit de faire , par un règlement , ce qu'on aurait attendu de la loi dans une circonstance moins pressante.

Il faut seulement ajouter à cette autorisation les dispositions limitatives , ou les dispositions de bienfaisance et de justice , qui formeront les conditions principales sous lesquelles les citoyens seront tenus de faire le service auquel Votre Majesté les appellera.

De ce nombre seront , 1^o. la garantie que jamais les gardes nationales ne pourront être employées hors du territoire de l'Empire ; 2^o. que quand elles auront été requises pour servir hors de leur canton , leur service comptera comme service militaire , et leur donnera droit à toutes les récompenses , à toutes les indemnités , à tous les avantages accordés à l'armée.

Telles pourraient être , SIRE , les bases d'un sénatus-consulte , si Votre Majesté adoptait ces vues.

RAPPORT du Ministre de la Guerre à l'Empereur.

Paris , ce troisième jour complémentaire.

SIRE ,

Votre Majesté voulait la paix : ses armées des côtes allaient forcer l'Angleterre à y souscrire , quand l'influence de cette nation semble être parvenue à susciter de nouveaux ennemis à la France.

Quelques puissances du Nord osent menacer l'Empire. Cet appareil de guerre a réveillé dans le cœur de tous les

Français le désir de voler sous les drapeaux que la victoire a tant de fois couronnés.

Les vieux soldats surtout qui, à la paix, étaient rentrés dans leurs foyers, aspirent à l'honneur de reprendre les armes et de guider dans les combats les jeunes conscrits. Votre Majesté accueillera avec bonté cet élan : mais je dois lui représenter qu'il existe une loi, d'après laquelle tout militaire, qui a une interruption dans son service, est privé des avantages que lui donnait son service antérieur.

J'ai, en conséquence, l'honneur de proposer à Votre Majesté de décréter que les militaires retirés, qui sont en état de servir, seront admis à reprendre les armes dans leur ancien grade, et que leur service antérieur leur sera compté.

Le Ministre de la Guerre,

Signé le Maréchal BERTHIER.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE,
sur le rapport de notre ministre de la guerre, notre conseil d'état entendu ;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. I^{er}. Tous les anciens sous-officiers et soldats porteurs d'un congé absolu, d'un congé de retraite ou de réforme, en état de servir et de faire la guerre avec activité, sont admis à rejoindre un des corps de l'armée à leur choix.

II. Tout ancien soldat qui réunira les qualités nécessaires pour être admis dans le corps qu'il aura choisi, y prendra son rang d'ancienneté, et ses anciens services lui seront comptés avec les nouveaux pour les récompenses militaires.

III. Les sergens et maréchaux-de-logis, les caporaux et brigadiers jouiront des mêmes avantages ; ils reprendront de plus leur grade dans les corps qu'ils rejoindront : dans le cas où les emplois de leur grade seront tous remplis, ils serviront à la suite, et jouiront de la solde d'activité dudit grade, jusqu'à la première vacance, où ils seront mis en pied, de préférence à tous autres : la seconde vacance

appartiendra aux soldats actuels, la troisième aux sous-officiers appelés par le présent décret, ainsi alternativement.

IV. Les anciens sous-officiers ou soldats se présenteront à leur municipalité ; ils déclareront l'intention où ils sont de rejoindre le corps qu'ils désigneront : il leur sera délivré par le maire une feuille de route pour se rendre au chef-lieu de leur département, près de l'officier-général ou supérieur qui y commandera. Celui-ci leur fera délivrer, s'ils sont en état de service, une feuille de route pour se rendre au corps qu'ils auront choisi.

V. Lesdits anciens sous-officiers et soldats auront la liberté de limiter le temps de leur service.

Ils seront habillés et équipés à neuf à leur arrivée au corps, et leur masse de linge et chaussure sera comptée par le trésor public.

VI. Nos ministres de la guerre et du trésor public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret.

RAPPORT fait par M. Daru, Conseiller d'Etat, sur la proposition faite par le Ministre de la Guerre, de mettre à la disposition du Gouvernement la Conscription de 1806.

SIRE,

Votre Majesté était sur le point d'accomplir une de ces grandes entreprises qu'il n'appartient qu'au génie de concevoir, et qu'aux courages extraordinaires de méditer ; elle allait assurer les mers ; toutes les nations de l'Europe allaient être admises à ce partage, lorsqu'un peuple qui ne conserve de l'influence sur le continent que parce qu'il en est séparé, a corrompu des ministres, trompé l'imprudence ambitieuse des rois, et suscité de nouveaux ennemis à la France.

Un ordre a été donné, et cette brave armée qui s'indignait contre les éléments, impatiente de combattre des hommes, s'est trouvée transportée à l'autre extrémité de

nos frontières. Dans cette marche , dont la rapidité est déjà un présage de succès , vos soldats ont recueilli chez leurs concitoyens des sentimens d'affection , de reconnaissance qu'ils retrouveront chez vos alliés , et que par-tout ils justifieront par leur exacte discipline.

Mais le Peuple français ne se contentera pas d'applaudir au dévouement de l'armée ; il sera jaloux de l'imiter. Il sait qu'elle doit trouver des troupes alliées au-delà des frontières , qu'elle s'est frayé deux fois un chemin jusqu'aux murs de cette capitale , où l'on ne nous braverait pas maintenant si nous eussions voulu. Cependant il n'oubliera pas que pour que la guerre soit décisive , il faut qu'elle soit vigoureuse , et que là où la prudence n'a pas préparé des ressources , le danger peut commander des efforts quelquefois trop tardifs et infructueux.

Pendant que l'armée assurera les destinées de l'Europe , Votre Majesté , sûre des sentimens de tous les citoyens , met sous la garantie des gardes nationales la tranquillité intérieure de la France. Cette belle institution va prouver une seconde fois que la puissance d'un grand peuple ne peut impunément être offensée. On verra régner le calme et les lois , malgré l'éloignement des forces militaires , comme à une époque récente on a vu l'ordre subsister dans ce vaste Empire , malgré l'absence de tous les fonctionnaires institués pour le maintenir. Les Français savent que le génie de Votre Majesté réside toujours parmi eux , comme les ennemis doivent savoir qu'il est toujours prêt à les atteindre.

La patrie n'est point en danger. Les talens de Votre Majesté inspirent plus que de la sécurité ; ils inspirent de l'orgueil à toute la France : mais la gloire est au-delà des frontières ; et ces vieux soldats qui ont déjà connu la gloire , qui sont familiarisés avec les dangers , ambitionneront l'honneur d'être encore admis à ce noble partage.

Cette élite de citoyens qui se sont rangés autour de Votre Majesté lorsqu'elle parcourait son Empire , qui lui ont formé une garde lorsqu'elle n'était entourée que de l'amour et de la reconnaissance des Français , seront jaloux de l'environner lorsqu'elle va braver encore pour son peu-

ple les périls que son bonheur et son génie ont conservé tant de fois.

Au milieu de ce mouvement général, la jeunesse française ne restera point spectatrice insensible de tant d'enthousiasme et de dévouement. Ceux que les lois ont déjà appelés dans les rangs de nos braves, imiteront l'exemple de ces généreux soldats, dont aucun ne s'est éloigné de ses drapeaux dans une marche longue et précipitée.

Ceux que leur âge devait faire bientôt inscrire sur le tableau de nos défenseurs, sentiront que, pour être prêts à remplir ce devoir, si la patrie réclamait leur secours, il importe de devancer l'époque ordinaire de leur inscription. Appelés un an plus tard, ils n'auraient été que des recrues : par cette sage mesure, ils seront déjà des soldats exercés. Et si, comme tout doit le faire espérer, cette guerre est aussi brillante, aussi rapide que les autres campagnes de V. M., il n'est pas un conscrit qui ne se dise à lui-même combien l'honneur d'y avoir concouru sera préférable à la destinée vulgaire de remplir un service obscur pendant la paix, sans occasion de gloire, sans espérance d'avancement. La patrie leur présente des armes, et l'opinion est là pour leur dire ce que disait naguères l'esprit de parti : Point de milieu ; des armes ou des fuseaux.

Si tous les Français pouvaient vous entendre, SIRE, ils seraient vivement émus par cette voix qui éveille l'enthousiasme et qui promet la victoire. Mais vos actions sont encore plus éloqu岸tes que vos paroles, et vos bienfaits ont imposé une dette que la reconnaissance et le patriotisme sauront acquitter.

Ce grand peuple, en vous voyant chercher de nouveaux dangers, quand vous pouviez trouver le repos sur le trône, se félicitera de ce concours unanime qui vous y a placé ; il se montrera digne de son Empereur. Il ne calculera point si les efforts qu'on lui demande sont nécessités par les circonstances présentes ; il sent qu'il ne faut pas qu'une nation, en différant l'emploi de ses forces, accoutume ses ennemis à essayer les leurs et à prolonger par de petits moyens, les guerres dont la durée est un fléau, des discussions poli-

tiques dont l'issue n'est souvent qu'une calamité. Il sait que fournir de grands moyens pour décider l'événement de la guerre, c'est épargner le sang, assurer les succès, éviter les impôts.

Dans cette grande lutte qui se prépare, on verra les peuples de l'extrémité orientale de l'Europe, armés pour des intérêts qui ne sont pas les leurs; des peuples qui se vantent de leur civilisation, s'allier à des troupes demi-barbares, plus à craindre encore comme maîtres que comme ennemis; mais tous les Français savent que la gloire de l'Empereur est la gloire nationale. Les haines contre l'Empereur sont des haines contre la nation. Tous les Français seront jaloux de prendre part à ces grands événemens, et Votre Majesté suivie, s'il le faut, d'un million de braves, élèvera au plus haut point la prospérité de son empire, fixera les destinées de l'Europe, punira l'imprudence de ses ennemis, et environnera ses alliés de tout l'appareil de sa puissance.

EXPOSÉ de la conduite réciproque de la France et de l'Autriche, depuis la paix de Lunéville, lu par le Ministre des Relations Extérieures, dans la séance du Sénat, le premier vendémiaire an 14.

Toute l'Europe sait que, dans la guerre, au milieu même des succès les plus signalés et les plus décisifs, l'Empereur des Français n'a pas cessé de désirer la paix; qu'il l'a souvent offerte à ses ennemis; qu'après les avoir réduits à la recevoir comme un bienfait, il la leur a donnée à des conditions qu'ils n'auraient pas osé se promettre, et qui ont rendu sa modération non moins éclatante que ses victoires. Il sent tout le prix de la gloire acquise par les armes dans une guerre juste et nécessaire: mais il est une gloire plus douce et plus chère à son cœur; son premier vœu, le but constant de ses efforts ont toujours été la tranquillité de l'Europe, le repos et la félicité des peuples.

Ce but était atteint. Ce vœu se trouvait rempli par la paix d'Amiens. L'Empereur fit tout pour la rendre durable. Elle subsisterait encore si la prospérité croissante de la France n'en eût pas fixé le terme. D'abord, elle fut altérée par les démarches artificieuses et bientôt rompue par la perfidie ouverte du cabinet de Saint-James. Mais du moins la paix régnait sur le Continent : à travers les prétextes mensongers et vains dont l'Angleterre cherchait à se couvrir, l'Europe démêlait aisément ses véritables motifs.

L'Angleterre craignait de voir se relever de leurs ruines et comme renaître de leurs cendres, les colonies françaises qui avaient été et qui pouvaient redevenir si florissantes : la jalousie voulait étouffer ou du moins arrêter, dans son essor, l'industrie française ranimée par la paix : elle nourrissait le désir insensé d'éloigner le pavillon français des mers où il parut jadis avec tant d'éclat, ou du moins de le réduire à ne plus s'y montrer que dans un état d'abaissement indigne du rang que la France tient entre les nations. Mais ce n'étaient pas là les seuls motifs de l'Angleterre : elle était encore poussée par cette insatiable avidité qui lui fait convoiter le monopole de tous les commerces et de toutes les industries, par cet orgueil démesuré qui lui persuade qu'elle est la souveraine des mers, et qui est l'unique fondement du despotisme monstrueux qu'elle y exerce.

La cause que la France avait à défendre était donc la cause de l'Europe, et il était naturel de penser que ni les intrigues de l'Angleterre, ni l'or qu'elle annonçait à tous ceux qui voudraient servir son ambition (1), ni ses promesses fallacieuses ne pourraient engager dans son parti aucune des puissances continentales. Aucune, en

(1) M. Pitt, dans la séance du 18 février 1805, après avoir présenté le budget de l'année, demanda et obtint, pour ce qu'il appela *continental uses*, cinq millions sterlings.

Et dans la séance du 12 juillet, jour de la clôture du parlement, il demanda et obtint, pour le même usage, un supplément de trois millions et demi sterlings.

effet, ne parut vouloir accueillir ses propositions et ses instances.

Tranquille sur les dispositions du Continent, l'Empereur tourna toutes ses pensées vers la guerre maritime, pour laquelle il lui fallut tout créer. Des flottes furent construites; des ports furent creusés; des camps s'élevèrent sur les bords de l'Océan; l'Empereur y réunit toutes les forces de son Empire, et ses troupes se formant sous ses yeux, à des opérations toutes nouvelles, se préparèrent à de nouveaux triomphes.

L'Angleterre vit quels dangers la menaçaient. Elle crut les détourner par des crimes. Des assassins furent jetés sur les côtes de France. Les ministres anglais près les puissances neutres devinrent les agens d'une guerre infâme autant qu'atroce, d'une guerre de conspirations et d'assassinats.

L'Empereur vit ces misérables complots. Il les méprisa et n'en offrit pas moins la paix aux mêmes conditions auxquelles elle avait été précédemment faite.

Tant de générosité ne put calmer, et sembla plutôt accroître les fureurs du cabinet de Saint-James. Sa réponse fit voir clairement qu'il ne penserait à la paix qu'après avoir perdu l'espoir de couvrir le Continent de carnage et de sang. Mais il sentait que, pour venir à bout d'un tel dessein, il ne lui suffisait pas d'associer à ses vues une puissance étrangère, presque autant que l'Angleterre, par sa position, au système continental; que n'ayant rien à attendre de la Prusse, dont les sentimens étaient trop connus, son espérance serait vaine tant que l'Autriche resterait fidèle à sa neutralité.

L'Autriche, après avoir éprouvé deux fois, à l'issue de deux guerres malheureuses, aux époques des traités de Campo-Formio et de Lunéville, jusqu'à quel point la France aimait à se montrer généreuse envers un ennemi vaincu, n'avait pas comme la France religieusement observé ses traités. Nonobstant leurs stipulations formelles, la dette de Venise n'était point acquittée; elle était même déclarée anéantie. L'Empereur savait que ses sujets de

Mi
qu
eng
d'I
qu
tric
de
ava
dés
ma
Elle
se
con
Co
ce
Elle
ce
de
foul
C
d'en
voit
C
(dr
et
rec
pos
pro
men
trai
just
pav
—
(1
appa

Milan et de Mantoue éprouvaient un déni de justice, et que la cour de Vienne n'en payait aucun, au mépris des engagemens solennels qu'elle avait contractés.

Il savait que les relations de commerce de son royaume d'Italie avec les Etats héréditaires étaient entravées, et que ses sujets Français et Italiens ne trouvaient en Autriche, qu'un accueil bien différent de celui auquel l'Etat de paix leur donnait le droit de s'attendre.

Dans le partage des indemnités en Allemagne, l'Autriche avait été traitée avec une faveur qui devait combler ses desirs et passer même ses espérances. Cependant ses démarches annonçaient que son ambition n'était pas satisfaite. Elle employait tour-à-tour la séduction et les menaces pour se faire céder, par de petits princes, des possessions à sa convenance; c'est ainsi qu'elle avait acquis, sur le lac de Constance, Lindau, et, dans le lac même, l'île de Menau, ce qui mettait entre ses mains l'une des clefs de la Suisse. Elle s'était fait céder par l'ordre Teutonique, Altkousen, ce qui la rendait maîtresse d'un poste important, le poste de la Rhinau. Elle avait agrandi son territoire par une foule d'autres acquisitions. Elle en méditait de nouvelles.

Comme moyen d'aggrandissement, elle ne craignait pas d'employer des usurpations évidentes qu'elle cherchait à voiler par des formes légales.

C'est ainsi que, sous le prétexte d'un droit d'épave (droit auquel elle avait expressément renoncé par un traité, et dont l'exercice était incompatible avec l'exécution du recès de l'Empire germanique) (1), elle s'appropriait des possessions qu'elle feignait de croire en déshérence et sans propriétaires légitimes, quoique le recès en eût formellement disposé pour la répartition des indemnités. Elle frustrait par là plusieurs princes de celles qu'il avait été trouvé juste de leur assigner; sous prétexte de ce même droit d'épave que, relativement aux Suisses, elle appelait droit d'in-

(1) Voyez plus loin l'Aperçu relatif à la saisie des biens et fonds appartenans aux fondations ecclésiastiques et séculières.

camération, elle enlevait à l'Helvétie des capitaux considérables ; elle séquestrait en Bohême les fiefs appartenans à un prince voisin, sous le prétexte de compensations dues à l'électeur de Salzbourg, et dont elle prétendait, contre tout droit, se constituer seule l'arbitre. Elle insistait ; avec menaces, pour conserver des recruteurs dans les provinces bavaroises, en Franconie et en Souabe, et elle y entravait, de tout son pouvoir, la conscription pour l'armée électorale. Abusant de prérogatives autrefois données au chef de l'Empire germanique, pour l'utilité commune des Etats qui le composent, et tombées en désuétude, elle les faisait revivre pour troubler l'exercice de la souveraineté des princes voisins sur les possessions qui leur étaient échues en partage, et pour les priver, dans les diètes, de l'accroissement d'influence qui devait résulter de ces possessions.

Le recès de l'Empire, conséquence et complément du traité de Lunéville, avait pour objet, indépendamment de la répartition des indemnités, d'établir par cette répartition même, dans le midi de l'Allemagne, un équilibre qui en assurât l'indépendance, et de prévenir les causes éventuelles de mésintelligence et de guerre qu'un contact immédiat des territoires de la France et de l'Autriche aurait pu fréquemment faire naître. Tel était le vœu des médiateurs et de l'Empire germanique : c'était le vœu de la justice, de la raison, d'une politique humaine et conforme aux vrais intérêts de l'Autriche elle-même.

L'Autriche renversait donc ce que le recès avait établi si sagement, lorsque par ses acquisitions en Souabe elle affaiblissait la barrière qui devait la séparer de la France, lorsqu'elle tendait à s'interposer entre la France et les principaux Etats du midi de l'Allemagne, et lorsque par un système combiné de séquestres, de prétentions, de caresses et de menaces, elle tendait sans relâche à s'assurer une influence exclusive, universelle et arbitraire sur cette partie de l'Empire germanique ; elle violait donc évidemment les traités, et chacun de ses actes devait être considéré comme une infraction de la paix.

Depuis la rupture du traité d'Amiens, l'Autriche s'était plus

plus d'une fois montrée partiiale en faveur de l'Angleterre ; elle avait reconnu par le fait, ce prétendu droit de blocus que le cabinet de Saint-James a osé s'arroger, et suivant lequel une simple déclaration de l'amirauté anglaise suffit pour mettre en interdit toutes les côtes d'un vaste empire ; elle avait souffert sans réclamer et sans se plaindre, que la neutralité de son pavillon fût continuellement violée au détriment de la France, contre laquelle toutes les violences faites aux pavillons neutres étaient évidemment dirigées.

Tous ces faits étaient connus de l'Empereur : plusieurs excitèrent sa sollicitude ; c'étaient de véritables griefs ; ils auraient été de justes motifs de guerre ; mais par amour de la paix l'Empereur même s'abstint de toute plainte, et la cour de Vienne ne reçut de lui que de nouveaux témoignages de déférence.

Il s'était fait une loi d'éviter tout ce qui aurait pu causer à l'Autriche le plus léger ombrage.

Lorsqu'appelé par les vœux de ses peuples d'Italie il se rendit à Milan, des troupes furent rassemblées, des camps furent formés, dans l'unique vue de mêler les pompes militaires aux solennités religieuses et politiques, et de présenter la majesté souveraine au milieu de cet appareil qui plaît aux yeux des peuples ; l'Empereur conviendra qu'il avait aussi quelque plaisir à voir réunis ses compagnons d'armes dans des lieux et sur les terrains mêmes consacrés par la victoire : mais voulant prévenir les inquiétudes de la cour de Vienne, s'il était possible qu'elle en conçût aucune, il la fit assurer de ses intentions pacifiques, en déclarant que les camps qui avaient été formés seraient levés au bout de quelques jours, et cette promesse fut exactement remplie.

L'Autriche répondit par des protestations également amicales et pacifiques, et l'Empereur quitta l'Italie avec la douce persuasion que la paix du continent serait maintenue.

Quel fut son étonnement lorsqu'à peine de retour en France, étant à Boulogne, hâtant les préparatifs d'une expédition qu'il était enfin au moment d'effectuer, il reçut

de toutes parts la nouvelle qu'un mouvement général était imprimé à toutes les forces de la monarchie autrichienne, qu'elles se portaient, à marches forcées, sur l'Adige, dans le Tyrol et sur les rives de l'Inn, qu'on rappelait les semestriers, qu'on formait des magasins, qu'on fabriquait des armes, qu'on faisait des levées de chevaux, qu'on fortifiait les gorges du Tyrol, qu'on fortifiait Venise, qu'on faisait enfin tout ce qui annonce et caractérise une guerre imminente ?

L'Empereur ne put d'abord croire que l'Autriche voulût sérieusement la guerre, qu'elle voulût se commettre à de nouveaux hasards et condamner à de nouvelles calamités ses peuples fatigués par tant de revers, épuisés par tant de sacrifices.

Maître par deux fois de priver pour toujours la maison d'Autriche de la moitié de ses Etats héréditaires, loin de diminuer sa puissance, il l'avait accrue. S'il ne pouvait pas compter sur sa reconnaissance, il croyait pouvoir compter sur sa loyauté. Il lui avait donné la plus haute marque de confiance qu'il lui fût possible de donner, en laissant dégarnies et désarmées ses frontières continentales. Il la croyait incapable d'en abuser, parce qu'il l'aurait été lui-même. Il est des soupçons qui ne peuvent entrer dans les cœurs généreux, ni trouver place dans un esprit réfléchi.

L'Empereur se plaisait à s'affermir dans ces favorables présomptions ; et il ne craignait pas de manifester à quel point il désirait de les voir fondées. La cour de Vienne ne négligea rien pour en prolonger l'illusion. Elle multiplia les déclarations pacifiques ; elle protesta de son religieux attachement aux traités ; elle autorisa son ambassadeur à faire les déclarations les plus rassurantes ; elle chercha enfin, soit par des explications plausibles, soit par des dénégations formelles, à dissiper les soupçons que ses mesures pouvaient faire naître.

Pendant les préparatifs hostiles redoublant tous les jours d'activité et d'étendue, devenaient plus difficiles à justifier. L'Empereur ordonna que M. le comte Philippe de Cobentzl, ambassadeur de la cour de Vienne, fût invité à de nouvelles conférences, et que la correspondance des

agens diplomatiques et commerciaux de S. M. lui fût communiquée. Quatre jours consécutifs M. de Cobentzl se rendit chez le ministre des relations extérieures, qui mit sous ses yeux les dépêches précédemment reçues et celles qui arrivaient successivement de tous les points de l'Allemagne et de l'Italie. Les cabinets de l'Europe trouveront dans leurs archives peu d'exemples de communications semblables faites dans des circonstances où le soupçon était si naturel. L'Empereur ne pouvait donner une preuve plus convaincante de sa bonne foi. Il ne pouvait porter plus loin la loyauté et la délicatesse. L'ambassadeur de Vienne prenait connaissance des renseignemens les plus positifs, les plus incontestables, qui, de toutes parts, annonçaient l'éclat prochain d'une guerre toujours préparée et si soigneusement dissimulée.

Que pouvait-il répondre? Jusqu'à ce moment la paix avait été hautement professée par sa cour à Paris et à Vienne. Mais sur toutes ses frontières la guerre était enfin ouvertement organisée.

Toutefois l'Empereur ne voulut pas rejeter tout espoir de rapprochement: il se persuada que l'Autriche pouvait être entraînée par des suggestions étrangères; il résolut de tout faire pour la ramener au sentiment de ses véritables intérêts: il lui représenta (1) que, si elle ne voulait pas la guerre, tous ses préparatifs étaient sans objet, puisque tous ses voisins étaient en paix; qu'elle servait alors, contre son intention et à son insu, le parti de l'Angleterre, en faisant en sa faveur une diversion non moins puissante et plus nuisible à la France que ne le serait une guerre déclarée.

Si elle voulait la guerre, il lui en fit envisager les suites probables. Supérieur à toutes les considérations qui n'arrêtent que la faiblesse, il ne dissimula pas qu'il craignait la guerre; non qu'après tant de combats livrés dans les trois

(1) Voyez plus loin les notes de M. le ministre des relations extérieures à M. le comte Philippe de Cobentzl, et sa lettre à M. le comte de Cobentzl.

parties de l'ancien monde, il puisse craindre des dangers bravés tant de fois et tant de fois surmontés; mais il craignait la guerre à cause du sang qu'elle fait verser, à cause des sacrifices sans nombre qu'elle devait coûter à l'Europe, et par suite d'un amour peut-être excessif pour la paix, il conjura l'Autriche de cesser des préparatifs qui, dans l'état présent de l'Europe, et dans la situation particulière de la France, ne pouvaient être considérés que comme une déclaration de guerre, comme le résultat d'un accord qu'elle aurait fait avec l'Angleterre.

Bien plus, il désira que des représentations semblables fussent adressées à la cour de Vienne par tous ses voisins (1) qui, quoique étrangers à la cause de la guerre, quelle que puisse être cette cause, devaient craindre d'en être les victimes.

La conduite de la cour de Vienne affaiblissait chaque jour l'espérance. Loin de cesser ses préparatifs, elle les augmentait, elle effrayait, par ses armemens, les peuples de la Bavière et de la Souabe. Elle faisait craindre à ceux de l'Helvétie de se voir ravir le repos que l'acte de médiation leur a rendu. Tous invoquaient la France comme leur appui, comme le garant de leurs droits.

Cependant elle dissimulait encore, et, comme un gage de ses intentions pacifiques, elle offrait une sorte d'intervention qu'il est difficile de caractériser, mais qui, à ne considérer que son objet apparent, pouvait être regardée comme oiseuse et puérile (2). L'Empereur de Russie avait fait demander des passeports pour l'un de ses chambellans qu'il était dans l'intention d'envoyer à Paris. L'Empereur ignorait quelles étaient les vues du cabinet de Pétersbourg; elles ne lui furent jamais officiellement communiquées; mais toujours prêt à saisir tout ce qui pouvait conduire à un rapprochement, il avait accordé les passeports sans délai

(1) La Bavière, l'Helvétie, le Corps germanique. Voyez la note remise à la diète par M. Bacher.

(2) Voyez la déclaration de la cour de Vienne, portant offre de médiation.

comme sans explication. Toute l'Europe sait quel a été le prix de sa déférence. L'Empereur apprit ensuite, par des voies indirectes et aussi par les bruits qui s'en sont répandus en Europe, que le dessein de la cour de Russie avait été d'essayer, par des pourparlers, de faire goûter à Paris un système de médiation fort étrange, d'après lequel elle aurait à la fois stipulé pour l'Angleterre, dont elle avait, disait-elle, les pleins-pouvoirs (ce qui prouve jusqu'à quel point l'Angleterre était sûre d'elle), et négocié pour son propre compte; de sorte que, médiatrice de nom, elle aurait été partie de fait, et à deux titres différens. Tel était le but de l'intervention que la Russie avait projeté, et à laquelle elle avait elle-même renoncé, sans doute parce que la réflexion lui en avait fait sentir l'inconvenance. Or c'est précisément cette même intervention que les bons offices de l'Autriche auraient eu pour objet de reproduire. Il n'était pas vraisemblable que la France se laissât placer dans une situation où ses ennemis réels, sous le doux nom de médiateurs, osaient se flatter de lui imposer une loi dure et outrageante; mais le cabinet de Vienne, sans espérer peut-être que ses bons offices pussent être acceptés, trouvait un grand avantage à les offrir, celui d'abuser plus long-temps la France, de lui faire perdre du temps et d'en gagner lui-même.

Enfin, levant le masque, l'Autriche a, dans une réponse tardive, manifesté par son langage, ce qu'elle avait annoncé par ses préparatifs; aux représentations de la France, elle a répondu par des accusations (1). Elle s'est faite l'apologiste de l'Angleterre; et, annonçant qu'elle ouvrait ses États à deux armées russes, elle a avoué hautement le concert dans lequel elle est entrée avec la Russie en faveur de l'Angleterre.

Cette réponse de la cour de Vienne, pleine à la fois d'allégations injurieuses, de menaces et d'astuces, avait dû naturellement exciter l'indignation de l'Empereur; mais,

(1) Voyez la note du cabinet de Vienne et la déclaration remise à ce cabinet par l'ambassadeur russe comte Razumovsky.

à travers ces injures et ces menaces, croyant entrevoir quelques idées qui semblaient permettre d'espérer qu'un arrangement serait encore possible, l'Empereur fit céder sa fierté naturelle à des considérations toutes puissantes sur son cœur.

L'intérêt de ses peuples, celui de ses alliés et de l'Allemagne qui allait devenir le théâtre de la guerre, le désir aussi de faire quelque chose d'agréable pour un prince qui, repoussant avec une honorable constance les insinuations, les instances, les offres tant de fois réitérées de l'Angleterre et de ceux qu'elle avait séduits, s'était montré toujours prêt à concourir par ses bons offices, soit au rétablissement, soit au maintien de la paix; tous ces motifs portèrent l'Empereur à faire taire ses justes ressentimens. Il se détermina à demander à la cour de Vienne des explications qui fissent connaître les bases sur lesquelles on pourrait négocier. Il ordonna au ministre des relations extérieures de préparer une note à cet effet (2) : le courrier qui devait la porter était au moment de partir lorsque l'Empereur apprit l'invasion de la Bavière.

L'Electeur avait été sommé de joindre son armée à celle de l'Autriche, et comme si son refus prévu de faire cause commune avec l'Autriche, dont il n'a jamais reçu que du mal, contre la France, dont il n'a jamais reçu que du bien, eût été, pour la cour de Vienne, un juste motif de guerre, l'armée autrichienne, sans déclaration préalable, au mépris des devoirs qu'impose à l'Empereur d'Autriche sa qualité d'Empereur d'Allemagne, au mépris de la constitution germanique et de l'Empire germanique lui-même, au mépris enfin de tous les droits les plus saints, avait passé l'Inn, et envahi la Bavière en pleine paix.

Après un tel acte de la cour de Vienne, l'Empereur ne pouvait plus rien avoir à lui demander. Il devenait évident que même ce congrès, proposé d'un ton si impérieux, et dans des vues si visiblement hostiles contre la France, n'était

(1) Cette note, remise à M. le comte Philippe de Cobentzl à Paris, se trouve à la suite des pièces.

qu'un nouveau piège tendu à sa bonne foi; que l'Autriche irrévocablement décidée à la guerre, ne reviendrait point à des idées pacifiques, et qu'elle n'était même plus libre d'y revenir. Les changes de toutes les places prouvaient jusqu'à l'évidence, qu'une partie des sommes accordées au ministère anglais, pour servir à ses fins sur le Continent, était arrivée à sa destination, et la puissance qui avait ainsi trafiqué de son alliance ne pouvait plus épargner le sang de ses peuples dont elle venait de recevoir le prix.

Toute explication ultérieure avec la cour de Vienne étant ainsi devenue impossible, la voix des armes est désormais la seule compatible avec l'honneur.

Que l'Angleterre s'applaudisse d'avoir enfin trouvé des alliés; qu'elle se réjouisse de ce que le sang va couler sur le Continent; qu'elle se flatte que le sien sera épargné; qu'elle espère trouver sa sûreté dans les discordes des autres Etats, sa joie sera de courte durée, son espérance sera vaine, et le jour n'est pas éloigné où les droits des nations seront enfin vengés.

L'Empereur, obligé de repousser une agression injuste qu'il s'est vainement efforcé de prévenir, a dû suspendre l'exécution de ses premiers desseins. Il a retiré des bords de l'Océan ses vieilles bandes tant de fois victorieuses, et il marche à leur tête. Il ne posera les armes qu'après avoir obtenu satisfaction pleine et entière; et sécurité complète, tant pour ses propres Etats que pour ceux de ses alliés.

Motifs du Sénatus-Consulte sur la levée de 80,000 Cons-crits, présenté au Sénat par M. Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely.)

SIRE,

Les aigles de vos armées allaient traverser les mers; les violateurs du traité d'Amiens tourmentés par le remords, agités par la crainte, allaient être punis par votre justice;

encore quelques jours et la liberté des mers pouvait être conquise pour le Monde dans le siège même de la tyrannie des mers.

Mais voilà qu'un autre parjure appelle Votre Majesté à d'autres combats. Au mépris de la foi jurée à Lunéville, l'Empereur d'Allemagne menace l'Empire français. Il fait marcher contre vos frontières ses propres troupes et des troupes russes, débris de celles que Votre Majesté a vaincues ou renvoyées sans rançon, recrutées par des hommes sans patrie et payées par les subsides de l'Angleterre.

Votre armée, Sire, formée des mêmes légions qui ont vaincu les Autrichiens et les Russes, complétée par des citoyens français pris dans toutes les classes comme dans toutes les parties de l'Empire; votre armée dont la composition accroît la force, dont le dévouement à votre personne double l'énergie; votre armée qui sait sentir et penser comme elle sait se battre, dont l'indignation augmenterait la valeur, s'il était possible; votre armée suffit pour combattre et vaincre, et la diversion si chèrement payée par l'Angleterre n'aura fait que retarder son humiliation, et changer le champ de vos premiers triomphes.

Mais si, se préparant d'un côté à combattre la Grande-Bretagne, et se confiant de l'autre dans la fidélité de ses alliés, se reposant peut-être sur le sentiment éclairé de leurs intérêts qui leur conseillait du moins la neutralité, Votre Majesté n'a pas grossi son armée, et n'en a pas préparé par des levées extraordinaires le recrutement complet et successif, d'autres circonstances commandent d'autres mesures.

Dans les années qui ont suivi la paix comme dans les années qui ont suivi la guerre, Votre Majesté n'a appelé aux drapeaux que la même quantité de conscrits. Elle a voulu laisser le plus grand nombre d'hommes possible à l'agriculture et aux arts; aujourd'hui, Sire, votre sagesse veut que la jeunesse française se prépare à payer à la patrie sa dette toute entière, et même avant l'époque où elle en réclamait l'acquittement.

Les orateurs de votre conseil demandent par votre

ordre aux sages de l'Empire d'armer le génie d'une partie plus considérable de la force de la nation, et d'ordonner pour l'an 1806 une levée de 80,000 conscrits.

Plusieurs raisons ont porté Votre Majesté à penser que le Sénat devait décréter cette mesure.

La levée de la Conscription a été, à la vérité, ordonnée jusqu'à ce jour par des actes du Corps législatif.

La proposition qui est déférée au Sénat, n'intervertira pas l'ordre, ne détruira pas l'usage suivi jusqu'à présent; elle y formera seulement une exception que les circonstances justifient.

Et d'abord, quand Sa Majesté s'éloigne pour mener elle-même ses légions à la victoire, sa prudence lui prescrit de préparer, d'assurer, avant de quitter le centre de l'Empire, tous les moyens de succès que sa sagesse a conçus; les délais nécessaires à la convocation du Corps législatif retarderaient des mesures auxquelles l'intervention du Sénat garantit une célérité devenue nécessaire.

Secondement, le changement de calendrier prolonge l'exercice de l'an, qui sera le même que celui de 1806 jusqu'au 1^{er} janvier 1807; et il sera composé de quinze mois, Il en résulte le besoin d'un changement dans l'époque de la conscription de l'an 15.

En suivant la règle de division de l'année à laquelle la France vient de renoncer, cette Conscription ne devrait comprendre que les jeunes gens qui auront atteint, le 22 septembre 1805, dernier jour de l'an 14, l'âge de vingt ans.

Pour régulariser cette partie comme les autres branches d'administration publique, la Conscription de l'an 14 ou 1806 doit enfin comprendre les jeunes gens qui auront vingt ans, du 23 septembre 1806 au 31 décembre de la même année; afin que cette levée s'opère sur les conscrits de 15 mois, et que la levée suivante puisse compter du 31 décembre 1806 au 31 décembre 1807, et ainsi de suite d'année en année.

V. M. a jugé que l'intervention du Sénat rendrait cette régularisation plus solennelle.

Troisièmement, les conscrits se trouveront cette fois appelés avant 20 ans d'après ce que je viens d'exposer, et cette détermination nécessaire, mais qui par cela même qu'elle est extraordinaire, ne doit pas être dans la législation de la Conscription, doit être décrétée par le corps qui a reçu la mission de pouvoir, aux cas imprévus, aux besoins urgens de l'Empire.

Quatrièmement enfin, tout ce qui touche à l'appel des conscrits de l'an 15, qui sera l'an 1806, même ce qui était du domaine de la loi, comme la confection des tableaux, sera fait par décrets impériaux, et cette utile dérogation au droit commun doit encore être l'ouvrage du Sénat.

Parlerai-je à présent, Sire, de la prudence qui ordonne, et du zèle qui exécutera, et du dévouement qui facilitera, et du succès qui suivra cette nouvelle levée de la jeunesse française.

Sire, V. M. l'a déclaré dans son conseil, vos armées ont dès cet instant en hommes, en armes, en munitions tous les moyens de triompher de l'attaque inopinée, de la déloyauté malavisée de vos ennemis.

Une ligue plus nombreuse et plus redoutable se forma naguères contre la France, et ces armées alliées, grossies, enflées comme des vagues dans la tempête, se sont brisées comme elles contre les digues que nos bataillons dirigés et guidés par vous leur ont opposés.

Le sentiment aveugle et froid d'une obéissance passive mènera au combat les troupes que rassemblent nos ennemis : le sentiment éclairé et brûlant de l'amour de leur patrie et de leur Monarque, précipitera les soldats français au milieu des périls.

Les chefs des puissances et des armées étrangères, séparés d'intérêts entr'eux, s'unissent un moment dans des traités pour se diviser ensuite sur leur exécution. D'accord dans leurs cabinets, ils le sont rarement durant la campagne, et plus rarement encore leurs généraux s'entendent sur le champ de bataille.

En France au contraire, aux conseils et aux armées

un seul esprit unit toutes les ames, confond tous les intérêts, associe toutes les forces, conçoit toutes les ressources, crée tous les moyens, prévoit toutes les difficultés, dispose de toutes les affections, dirige tous les mouvemens, prépare tous les succès, et cet esprit se compose de l'amour, de la confiance de la nation, et du génie de son chef.

Toutefois, Sire, V. M. sait que, même à ses favoris, la fortune ne donne jamais, et que souvent elle vend chèrement la victoire; père du peuple comme de l'armée, vous serez cependant forcé de payer du sang de vos enfans les triomphes auxquels vous les conduirez.

Mais, Sire, un noble sentiment de dévouement et de patriotisme donnera au peuple, comme à l'armée, le courage de vouloir, d'exécuter, de réparer les sacrifices nécessaires. Un brave remplacera un brave: dans les bataillons de réserve toujours complets, V. M. sera sûre de trouver constamment de quoi remplir les vides que les combats auraient laissés dans les bataillons de guerre. Les conscrits que vous appellerez le disputeront de zèle et de fidélité, d'empressement et de bravoure, aux vieux guerriers de vos légions.

J'en atteste, Sire, et cette marche de votre armée des côtes de l'Océan aux rives du Rhin, cette marche, presque sans séjour, durant laquelle nul soldat ne s'est éloigné de son drapeau: j'en atteste le vœu de ces conscrits désolés d'être condamnés à l'inaction d'un dépôt, et qui ont réclamé leurs places dans les rangs des combattans.

Le peuple français, Sire, vous a remis le droit de vouloir pour lui, et sa volonté libre, fière, courageuse, est comme la vôtre *de maintenir l'intégrité de son territoire*, et de défendre ses intérêts, sa gloire, et tous les biens qu'elle tient de V. M.

V. M. soutiendra de sa force toute-puissante, de l'énergie de ses regards inspirateurs, la force et l'énergie de la Nation, et vous ne prononcerez, vous ne lui ferez entendre le nom de paix que quand elle sera par vous victorieuse et vengée.

Tel est, Sire, le vœu de la France, à l'accomplissement duquel le Sénat va concourir en ordonnant la levée de 80,000 guerriers, qui assureront que nos bataillons et nos escadrons seront toujours complets, toujours renouvelés jusqu'à la dernière victoire.

Quand V. M., dont la personne est infatigable comme la pensée, se fait du travail un devoir qui remplit ses jours et abrège ses nuits; quand elle va présenter aux hasards de la guerre sa tête auguste, les Français, Sire, nous en jugeons, nous en jurons d'après nos cœurs, ne disputeront que d'émulation, d'empressement, de dévouement; les regrets ne seront que pour ceux qui, soumis à d'autres devoirs ou condamnés à suivre une autre carrière, ne peuvent aspirer à l'honneur de partager les périls et la gloire de vos braves, d'affronter les dangers avec eux, et de vaincre ou de mourir sous les yeux de V. M., pour elle et pour la Patrie.

NAPOLÉON, par la grace de Dieu et les constitutions de la République, EMPEREUR DES FRANÇAIS, décrète ce qui suit :

PROJET DE SENATUS-CONSULTE.

Extrait des registres du Sénat Conservateur.

Le Sénat Conservateur réuni au nombre de membres prescrit par l'article XC de l'acte des constitutions, du 22 frimaire an 8; vu le projet de sénatus-consulte rédigé en la forme prescrite par l'art. LVII du sénatus-consulte organique, du 10 thermidor an 10.

Après avoir entendu les orateurs du conseil d'État et le rapport de sa commission spéciale, nommée dans la séance du...

L'adoption ayant été délibérée au nombre de voix prescrit par l'article LVI du Sénatus-consulte organique, du 26 thermidor an 10, décrète ce qui suit :

Quatre-vingt mille conscrits seront levés en l'an 1806.

L'appel en sera fait aux époques qui seront fixées par des décrets impériaux. Ils seront pris parmi les Français nés depuis et y compris le 23 septembre 1785, jusques et y compris le 31 décembre 1786.

Le présent Sénatus-consulte sera transmis par un message de Sa Majesté.

« Le projet de Sénatus-consulte ci-dessus, discuté en » conseil privé, conformément à l'article LVII de l'acte des » constitutions de l'Empire, du 16 thermidor an 10, sera » présenté au sénat le lundi 1^{er}. vendémiaire an 14, par » MM. Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) et Ségur, con- » seillers d'état. »

Au Palais de Saint-Cloud, le 4^e. jour complémentaire an 13.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur et Roi,

Le Secrétaire d'état, signé, H. B. MARET.

DISCOURS de M. de Ségur, Conseiller d'État, prononcé dans la séance du Sénat.

SIRE,

Votre Majesté se voit contrainte d'aller chercher de nouveaux combats. Elle y est forcée par l'injuste agression d'une puissance dont le trône, ébranlé par vos armes, avait été relevé par votre générosité. La passion de la jalousie fait taire la voix de l'humanité ; la séduction ferme les yeux sur les leçons de l'expérience, les Autrichiens oublient Marengo. Le vainqueur voulait conserver la paix, les vaincus demandent la guerre. Eh bien ! la guerre ne tardera pas à leur apprendre qu'une politique artificieuse ne peut tromper votre vigilance, qu'on ne brave pas en vain vos armées, qu'on expose ses propres États en attaquant ceux de nos alliés, que toute proposition contre

l'honneur est une offense pour nous, et qu'un grand peuple ne reçoit jamais la loi de ses ennemis.

Mais en partant pour exiger une juste et éclatante satisfaction, Votre Majesté a voulu prendre toutes les mesures propres à maintenir dans l'intérieur de l'Empire l'ordre et la paix : la guerre ne doit troubler que le sein des pays qui osent la recommencer contre nous. Vous avez voulu que l'armée sédentaire reprît les armes au moment où l'armée active portait les siennes loin de nos frontières ; et vous nous avez chargés de présenter au Sénat un projet de *Senatus-consulte* dont l'objet est de réorganiser la Garde Nationale.

Je vais, d'après les ordres de Votre Majesté, expliquer au Sénat les dispositions de ce projet, et lui en développer les motifs.

SÉNATEURS,

Vous venez de l'entendre. On menace la France, on envahit les Etats de ses alliés ; l'indignation que vous éprouvez sera le sentiment de tous les citoyens de l'Empire. Cette attaque injuste autant que téméraire va réveiller avec une nouvelle force, dans les cœurs des Français, ce dévouement au Prince qui dans tous les temps enfanta tant de prodiges. L'ennemi a déjà senti ce que produisent sur nous les mots sacrés *d'honneur et de patrie* ; bientôt nos efforts lui prouveront plus que jamais quelle est leur puissance.

Mais si le génie qui nous gouverne vole à la victoire à la tête de nos armées, et poursuit loin de nos frontières un ennemi qu'il a déjà tant de fois forcé à la retraite : sa sagesse qui veille à notre tranquillité intérieure, a cru devoir vous proposer la mesure la plus propre à garantir cette tranquillité, et à prévenir tous les projets hostiles que l'éloignement d'une partie de nos troupes pourrait faire naître. Sa Majesté a pensé qu'il était convenable et nécessaire de réorganiser la Garde Nationale.

Cette institution, dont le nom seul réveille tant de glorieux souvenirs, est encore autorisée par nos lois ; elle n'est pas en activité, mais elle existe ; les décrets des 7 jan-

vier et 16 mars 1790, des 14 octobre et 3 août 1791, et du 28 prairial an 3, n'ont pas été révoqués. L'Empereur lui-même a de nouveau sanctionné cette institution ; il a convoqué à son couronnement les députés de toutes les Gardes Nationales de l'Empire. Il a reçu leur serment dans le champ de Mars, il leur a solennellement donné ces mêmes drapeaux, qu'à sa voix ils doivent déployer aujourd'hui. Qu'ils s'arment donc, que leur barrière imposante garnisse au besoin nos frontières, défende nos côtes, garde nos places fortes ; que cette armée intérieure déconcerte tout espoir hostile ; que cette force en repos apprenne à l'ennemi que la guerre n'existera que sur son sol, et qu'il tenterait vainement de la porter sur notre territoire.

Il est d'autres devoirs aussi sacrés qu'ils ont à remplir : tandis que leurs amis, leurs frères, leurs enfans sous les drapeaux de l'armée active portent au loin notre gloire ; il faut que notre armée sédentaire, occupée de notre repos, veille au maintien de l'ordre et des lois, assure le respect dû à la religion et aux autorités publiques, garantisse les propriétés, protège la paix des champs, l'industrie des ateliers, la sûreté des routes, et maintienne cette prospérité qui excite à-la-fois et l'étonnement et l'envie de nos rivaux ; mais, Sénateurs, pour recueillir tous les avantages qu'on doit attendre de cette institution salutaire, il est indispensable qu'elle reçoive une organisation nouvelle et plus parfaite : les lois qui l'ont précédemment réglée, doivent subir aujourd'hui des changemens dont l'expérience a démontré la nécessité.

Cependant il est des circonstances qui peuvent exiger des mesures sûres et rapides : partout on doit être prêt à montrer la France armée de la force de son chef et de la force de ses concitoyens ; mais si cette force doit être toujours prête, c'est à la sagesse à en faire un prudent emploi : son développement doit être proportionnel avec les besoins, réglé sur les facultés, les occupations des citoyens, sur les moyens différens que présentent les différentes localités : cette force armée doit enfin offrir toute la garantie que les propriétés exigent des hommes appelés à les dé-

fendre, et vous jugerez sans doute que dans le moment actuel il est convenable et nécessaire de donner à l'Empereur le droit de faire à l'organisation de la Garde Nationale, par un règlement, les changemens que dans une circonstance moins pressante on aurait pu attendre de la loi.

Il est également important que les officiers de la Garde Nationale soient nommés par l'Empereur ; toute force doit émaner du pouvoir suprême, tout doit être en harmonie dans nos institutions, et une même et unique direction doit être donnée à tout ce qui commande des citoyens armés ; d'ailleurs n'est-ce pas au modèle et au juge des braves à les choisir, et à leur chef à les nommer. Il est juste aussi, en imposant des devoirs aux citoyens, ou plutôt en leur rappelant, de leur annoncer d'avance leur destination et les conditions sous lesquelles ils seront tenus de faire le service auquel l'Empereur les appellera ; il faut qu'ils sachent qu'ils seront employés au maintien de l'ordre dans l'intérieur, à la défense des frontières et des côtes, et que les places fortes sont spécialement confiées à leur honneur et à leur bravoure. Quel Français, attaché à l'ordre, par son éducation, ses propriétés, son industrie, pourrait ne pas sentir la justice d'une loi que dictent ses intérêts les plus chers ! Ils doivent en même temps être assurés que lorsqu'ils auront été requis pour un service militaire, il leur sera compté comme tel, leur en donnera les avantages et les droits ; et qu'en défendant leurs propres foyers contre l'ennemi, ils partageront la gloire et les récompenses des guerriers qui, de conquêtes en conquêtes, ont porté notre nom aux extrémités de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

Sénateurs, telles sont les dispositions du projet de Sénatus-consulte que S. M. nous a ordonné de vous présenter et dont je viens de vous développer les motifs ; en l'adoptant vous donnerez un nouveau lustre, une utilité plus solide à cette Garde Nationale qui, dans sa naissance, malgré les défauts de son organisation fit évanouir l'espérance d'une coalition redoutable, et cette garde d'élite imposante au dehors, rassurante au dedans, sagement distribuée, jamais prodiguée, inactive dans les momens, dans les lieux

où les circonstances ne la rendraient pas nécessaire, mais toujours organisée, toujours prête au premier besoin et au premier péril, réunira tous les avantages de la force dirigée par la sagesse : dans d'autres temps la France lui dut son salut : aujourd'hui elle lui devra son repos.

NAPOLÉON, par la grace de Dieu et les constitutions de la République, EMPEREUR DES FRANÇAIS.

Décrète ce qui suit :

PROJET DE SENATUS-CONSULTE.

Extrait des registres du Sénat Conservateur.

Le Sénat Conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article XC de l'acte des constitutions du 22 frimaire an 8 ;

Vu le projet de sénatus-consulte, rédigé en la forme prescrite par l'article LVII du sénatus-consulte organique de l'an 10 ;

Après avoir entendu les orateurs du Conseil-d'Etat et le rapport de sa commission spéciale, nommée dans la séance du . . . ;

L'adoption ayant été délibérée au nombre de voix prescrit par l'article LVI du sénatus-consulte organique du 16 thermidor an 10,

Décrète ce qui suit :

Art. I^{er}. Les Gardes Nationales seront réorganisées par décrets impériaux, rendus en la forme prescrite pour les réglemens d'administration publique.

S. M. l'EMPEREUR nommera les officiers.

II. S. M. l'EMPEREUR déterminera l'époque où la nouvelle organisation sera effectuée dans chacun des départemens, arrondissemens et cantons de l'Empire qui seront alors désignés.

III. Les Gardes Nationales seront employées au main-

tien de l'ordre dans l'intérieur, et à la défense des frontières et des côtes.

Les places fortes seront spécialement confiées à leur honneur et à leur bravoure.

IV. Quand les Gardes Nationales auront été requises pour un service militaire, il leur sera compté comme tel et leur en assurera les avantages et les droits.

V. Le présent sénatus-consulte sera transmis par un message à S. M. I.

« Le projet de sénatus-consulte ci-dessus, discuté en
» conseil privé, conformément à l'article LVII de l'acte
» des constitutions de l'Empire, du 16 thermidor an 10,
» sera présenté le lundi premier vendémiaire an 14, par
» MM. Ségur et Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély),
» conseillers-d'état. »

Au palais de Saint-Cloud, le 4^e. jour complémentaire
an 13.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Secrétaire d'État, signé H. B. MARET.

Discours de S. M. l'EMPEREUR et ROI.

SENATEURS,

« DANS les circonstances présentes de l'Europe, j'é-
» prouve le besoin de me trouver au milieu de vous, et
» de vous faire connaître mes sentimens.

» Je vais quitter ma capitale pour me mettre à la tête
» de l'armée, porter un prompt secours à mes alliés, et
» défendre les intérêts les plus chers de mes peuples.

» Les vœux des éternels ennemis du Continent sont
» accomplis : la guerre a commencé au milieu de l'Alle-
» magne. L'Autriche et la Russie se sont réunies à l'An-
» gleterre ; et notre génération est entraînée de nouveau
» dans toutes les calamités de la guerre. Il y a peu de

» jours , j'espérais encore que la paix ne serait point
 » troublée ; les menaces et les outrages m'avaient trouvé
 » impassible : mais l'armée autrichienne a passé l'Inn ,
 » Munich est envahie , l'Electeur de Bavière est chassé
 » de sa capitale ; toutes mes espérances se sont évanouies.

» C'est dans cet instant que s'est dévoilée la méchanceté
 » des ennemis du Continent. Ils craignaient encore la
 » manifestation de mon profond amour pour la paix ; ils
 » craignaient que l'Autriche , à l'aspect du gouffre qu'ils
 » avaient creusé sous ses pas , ne revînt à des sentimens
 » de justice et de modération ; ils l'ont précipitée dans
 » la guerre. Je gémiss du sang qu'il va en coûter à
 » l'Europe ; mais le nom français en obtiendra un nou-
 » veau lustre.

» Sénateurs , quand à votre vœu , à la voix du peuple
 » français tout entier , j'ai placé sur ma tête la couronne
 » imperiale , j'ai reçu de vous , de tous les citoyens , l'en-
 » gagement de la maintenir pure et sans tache. Mon
 » peuple m'a donné dans toutes les circonstances des
 » preuves de sa confiance et de son amour. Il volera
 » sous les drapeaux de son EMPEREUR et de son armée ,
 » qui dans peu de jours auront dépassé les frontières.

» Magistrats , soldats , citoyens , tous veulent mainte-
 » nir la patrie hors de l'influence de l'Angleterre qui ,
 » si elle prévalait , ne nous accorderoit qu'une paix en-
 » vironnée d'ignominie et de honte , et dont les princi-
 » pales conditions seraient l'incendie de nos flottes , le
 » comblement de nos ports , et l'anéantissement de notre
 » industrie.

» Toutes les promesses que j'ai faites au peuple fran-
 » çais , je les ai tenues. Le peuple français , à son tour ,
 » n'a pris aucun engagement avec moi qu'il n'ait surpassé.
 » Dans cette circonstance si importante pour sa gloire
 » et la mienne , il continuera de mériter ce nom de
 » Grand-Peuple dont je le saluerai au milieu des champs
 » de bataille.

» Français , votre EMPEREUR fera son devoir , mes
 » soldats feront le leur ; vous ferez le vôtre. »

*Extrait des registres du Sénat Conservateur , du premier
vendémiaire an 14.*

Le Sénat Conservateur ,

Délibérant, en séance ordinaire, sur les communications importantes qu'il vient de recevoir dans la séance impériale ;

Pénétré, comme tous les Français, de la plus vive indignation, à la nouvelle inopinée de l'envahissement de l'Electorat de Bavière par les troupes autrichiennes ;

Considérant, que plus la Nation française a dû être sensible aux nombreux sacrifices que fait depuis longtemps la patience magnanime de S. M. l'EMPEREUR et Roi, pour maintenir la paix que lui devait le Continent, et plus elle doit déployer sa valeur et son énergie, lorsqu'elle est forcée à la guerre ;

Décète ce qui suit

Art. 1^{er}. Attendu que, d'après le départ de S. M. l'EMPEREUR et Roi pour se mettre à la tête de ses armées, le Sénat ne peut se rendre en corps auprès de S. M., afin de lui porter son vœu pour le succès de ses armes, le Sénat charge son président et ses secrétaires de se transporter à Saint-Cloud à l'issue de sa séance, et d'exprimer à S. M. I. et R. le dévouement profond et unanime du Sénat et du Peuple ; leur attachement à sa gloire, à sa personne et à sa famille ; leur confiance dans son génie ; enfin la résolution où sont tous les Français de venger sous ses ordres, l'outrage que leur fait une agression aussi inattendue.

II. Le Sénat se rassemblera extraordinairement, sur la convocation de son président, pour entendre, sur les mesures proposées par le Gouvernement, le rapport de la commission spéciale qui vient d'être nommée au scrutin.

III. Le présent décret sera imprimé à la suite des discours prononcés dans la séance impériale, et une expédi-

tion en sera remise par M. le président à S. M. l'EMPEREUR et Roi.

Les président et secrétaires,

Signés, FRANÇOIS (de Neuchâteau), président,

PORCHER et COLAUD, secrétaires.

Vu et scellé,

Le Chancelier du Sénat, signé, LAPLACE.

RAPPORT fait au Sénat dans sa séance extraordinaire du 2 vendémiaire an 14, par S. Ex. M. François (de Neuchâteau), Président, au nom d'une commission spéciale composée de MM. les Sénateurs, le Maréchal Serrurier, Lemercier, Barthélemy, Jacqueminot, d'Aguesseau, et François (de Neuchâteau).

Messieurs,

La France se trouve placée dans une circonstance tout-à-fait extraordinaire, et vos délibérations doivent prendre aujourd'hui un caractère tout nouveau, mais qui n'est toutefois qu'un simple développement de l'idée renfermée dans les deux mots qui font le titre de votre autorité : *Sénat conservateur.*

Avant de partir pour l'armée, l'Empereur s'est rendu dans le sein du Sénat ; le discours qu'il a prononcé a laissé dans vos cœurs une profonde impression.

Sa Majesté étant sortie, le Sénat s'est formé en séance ordinaire, et il a renvoyé à une commission spéciale deux projets de sénatus-consultes qui avaient été présentés par des orateurs du conseil d'état. Tout est pressant dans ces mesures, parce que tout est rapide dans les événemens qui les ont motivées. Votre commission n'a point perdu de temps pour les examiner. Je vais avoir l'honneur de vous en rendre compte.

Vous avez confié l'examen de ces deux projets à la même

commission, parce qu'en effet il y a connexité dans leur objet.

Le premier projet est relatif à la conscription pour l'an 1806.

Et le second prépare la réorganisation de la garde nationale, dans les points où S. M. jugera qu'elle peut être plus utile.

La première question à examiner est la compétence du Sénat.

Si le Sénat est compétent, le fond ne présente pas de difficultés.

La compétence du Sénat ne nous a pas paru pouvoir être révoquée en doute, dans la situation où nous nous trouvons jetés tout-à-coup.

Quant au premier projet, l'on sait que la conscription est le mode adopté pour recruter l'armée française, suivant la loi du 19 fructidor an 6, modifiée par d'autres lois.

Sans doute, ce qui concerne la conscription est, dans l'ordre naturel, simple et habituel des choses, de la compétence du Corps-législatif, sur la proposition du Gouvernement. Et le Sénat, qui nomme le Corps-législatif, et qui veille à ses attributions, est bien éloigné de l'idée de songer à l'en dépouiller.

Mais le Sénat est conservateur de la constitution, c'est-à-dire de l'organisation de l'Empire; il doit être considéré comme pouvoir constituant et permanent; le Corps-législatif n'a qu'un pouvoir déterminé et temporaire. L'autorité chargée de conserver la constitution, de parer à toutes les atteintes qui pourraient lui être portées, de suppléer à son silence, lorsque des besoins imprévus et pressans l'exigent, a, par une conséquence nécessaire, le pouvoir d'adopter les mesures que le Gouvernement juge indispensables à la conservation du territoire menacé d'une agression qu'on n'a pas pu prévoir.

Il importe sur-tout que ce soit le Sénat qui délibère sur tout ce qui excède le tribut ordinaire et annuel de la conscription militaire.

Dans toute constitution libérale, il faut distinguer deux états, l'un ordinaire, l'autre extraordinaire.

Dans l'état ordinaire, le Gouvernement ne doit s'adresser qu'au pouvoir commun; ce pouvoir commun est, dans notre organisation, le Corps-législatif, formé de députés choisis, de degrés en degrés, par divers corps électoraux, dont le dernier est le Sénat.

Dans l'état extraordinaire, le Gouvernement doit porter ses demandes au corps dont le pouvoir n'a de limites que celles de la conservation.

Dans la République française, ce corps est le Sénat qui, dans les cas urgens, est appelé à exercer la souveraineté nationale.

La distinction de ces deux états, de l'état ordinaire et de l'état extraordinaire, importe aux citoyens, importe à l'existence du corps politique.

En la reconnaissant, cette distinction, le Gouvernement, qui est particulièrement la puissance exécutive, s'oblige de lui-même à une sage réserve.

Il se place dans l'heureuse nécessité de ne pas abuser des moyens des citoyens, et de ne pas exagérer l'emploi de la force nationale.

On a pu remarquer qu'à chaque grande époque, la destinée et la sagesse ont fixé, de concert, dans le sein du Sénat, le lien de la Nation et du Gouvernement, et le dépôt central des droits et des devoirs.

Il sera digne de la méditation de l'histoire, que ce soient les projets de ruine conçus contre la Nation française, qui aient successivement amélioré notre organisation politique. Ainsi, l'atroce projet de l'assassinat du chef de la République, de la part de l'Angleterre, a démontré la nécessité de l'hérédité du pouvoir gouvernant dans une famille consacrée. Ainsi, l'agression subite de la puissance autrichienne aura développé, dans l'institution du Sénat, la plénitude de son pouvoir et son grand caractère.

Appliquons plus particulièrement ces idées aux objets des deux Sénatus-consultes.

La conscription militaire est le plus délicat.

Tous les peuples supportent impatiemment les sacrifices ; ils n'y voient d'abord que ce qu'ils ont d'onéreux , ceux qui privent momentanément les pères de leurs enfans , sont sur-tout les plus pénibles. Mais le Peuple français est magnanime , fier et généreux ; il est jaloux de sa gloire. Il supporterait impatiemment toute espèce d'humiliation ; il n'est rien qu'il ne fit, qu'il ne supportât pour s'y soustraire. Il ne voudra pas être humilié par un ennemi qui prépare la guerre en protestant qu'il veut la paix ; qui espère suppléer à sa faiblesse par l'artifice et la perfidie ; auquel le souverain magnanime que ce peuple s'est donné , a deux fois fait grace. C'est au corps qu'il sait être son appui , plein de sollicitude , l'interprète fidèle et zélé de ses vœux et de ses besoins , le conservateur de ses constitutions , à lui montrer la vérité , à lui dire qu'il s'agit non-seulement de sa gloire , mais de son repos , de son commerce , de sa prospérité toute entière. Dites-lui donc que les préparatifs faits avec tant d'artifice contre lui ; que la coalition de la Russie et de l'Autriche vendues à l'or de l'Angleterre , commandent aussi des mesures subites et extraordinaires. Sénateurs , votre voix sera entendue : eh ! quel français pourrait rester impassible , lorsque son souverain brave tous les dangers , supporte toutes les fatigues , pour terminer glorieusement et promptement une guerre qu'il n'a pu éviter , malgré sa longanimité ! Oui c'est au Sénat qu'il appartient de parler au peuple , de lui montrer que les sacrifices qu'on lui demande sont pour lui-même et dans son intérêt.

Nous le répétons avec confiance. Sénateurs , votre voix sera entendue. La jeunesse française , naturellement belliqueuse , ne verra dans le Sénatus-consulte qu'une mesure indispensable pour repousser un ennemi qui semble ne vouloir nous laisser de repos , qu'autant que nous l'y aurons contraint.

Quant au Sénatus-consulte relatif à la Garde Nationale , il faut observer que le dernier état de la législation sur cette matière résulte des dispositions de la constitution de l'an 3 , et non pas d'une simple loi.

L'article 78 portait : « Son organisation et sa discipline » sont les mêmes pour toute la république ; elles sont déterminées par la loi. »

L'article 28 : « Les officiers de la Garde Nationale sédentaire sont élus à temps, par les citoyens qui la composent, et ne peuvent être réélus qu'après un intervalle. »

Le caractère de l'acte où ces dispositions sont consignés, acte sur lequel le peuple français a délibéré, ne permet pas de soumettre au pouvoir ordinaire et commun, la révocation expresse de ces dispositions, qui ne sont plus en accord avec la nature de notre Gouvernement.

Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un de ces mouvemens désordonnés qu'on appelait des levées en masse. Il s'agit de régulariser, dans les points où cela peut être jugé nécessaire, le dévouement de l'armée nationale intérieure. La Garde Nationale laissera disponibles toutes les troupes de ligne, sans laisser dégarnir aucune partie menacée ou importante. Les amis de l'honneur français adopteront cette mesure avec enthousiasme, et cet enthousiasme dirigé par notre héros, sera toujours sublime et ne pourra jamais devenir dangereux. La France a ainsi dans son sein une force prodigieuse qu'il serait imprudent d'abandonner à elle-même ; mais qui, sagement dirigée par des décrets impériaux, sera extrêmement utile, et ne peut être inquiétante.

Maintenant que la compétence du Sénat est justifiée, nous demandera-t-on, Messieurs, de nous expliquer sur le fond de la question ? En vous répétant ce qu'a dit l'orateur du Gouvernement, nous craindrions de l'affaiblir. Mais cependant, Messieurs, tandis que nous délibérons, les Autrichiens sont en marche ; nos alliés sont dépouillés, et la position de l'Europe est changée.

Il y a peu de jours, le Continent était tranquille.

Un cabinet perfide avait rompu la paix d'Amiens presque aussitôt que cette paix avait été signée. Les motifs de cette rupture étaient alors inexplicables : enfin, nos efforts avaient dû se tourner vers la mer. Toutes les forces

de la France, fixées sur un seul point, menaçaient l'Angleterre. Des manœuvres savantes nous donnaient les moyens d'embarquer en quinze minutes une armée de deux cents mille hommes, et de la débarquer en dix. Cette armée n'avait devant elle qu'un trajet de mer de sept lieues; et tandis que nos flottes reparaissaient sur l'Océan, unies aux flottes espagnoles, il ne fallait plus désormais à la flotille de Boulogne qu'un jour de brume, une nuit calme, quelques heures peut-être, pour porter tout-à-coup de l'autre côté de la Manche nos invincibles légions, impatientes de punir la violation d'un traité solennel. D'un jour à l'autre pouvait luire le moment favorable; et telle était l'anxiété où cette perspective réduisait l'Angleterre, qu'il était impossible qu'elle pût résister long-temps, je ne dis pas à la descente effective de notre armée, mais à la terreur qu'inspirait la seule démonstration de cette descente prochaine et son attente inévitable.

Si le gouvernement de la Grande-Bretagne eût voulu sauver aux Anglais cette crise effrayante, il en avait été le maître. Vous avez su, Messieurs, par quel mouvement généreux notre Empereur avait cru devoir ouvrir une porte à la réconciliation. Toute l'Europe a su comment cette ouverture magnanime a été repoussée. On ne pouvait alors concevoir les motifs cachés du refus de la paix; mais enfin nous avons le mot de cette énigme politique; on voit que la cour de Saint-James n'a pas voulu la paix que lui offrait notre Empereur, parce que dès ce moment-là même, elle avait l'espérance d'une diversion qui écarterait de son île le fléau de la guerre, et qui renverserait les calamités qu'elle entraîne sur les peuples du Continent.

Comment cette affreuse espérance s'est-elle donc réalisée?

Il est une puissance qui a toujours, depuis deux siècles, troublé le repos de l'Europe. Un de ses premiers traits dans l'histoire moderne fut de déchirer l'Allemagne par une guerre de trente ans. Tous les moyens de s'agrandir

lui ont été indifférens. Entres autres exemples sinistres, elle a donné celui d'appeler au Midi des torrens de barbares, qu'une politique plus sage n'avait jamais laissé sortir des limites du Nord. Ayant rêvé long temps la monarchie universelle, elle a englouti des royaumes, et son ambition n'en a pas été assouvie. Toujours jalouse de nos rois, elle leur fut bien moins funeste par sa rivalité que par son alliance. Armée contre la République, elle a voulu l'anéantir et démembrement son territoire. La République généreuse a pourtant arrondi le sien, dont les possessions éparses avaient été consolidées pour la première fois par le traité de Lunéville. Tant d'Etats réunis lui faisaient enfin une masse homogène et immense; mais la Bavière lui manquait, la Bavière qu'elle a déjà plusieurs fois envahie et n'a jamais pu conserver.

C'est à cette puissance que s'est adressée l'Angleterre; c'est l'usurpation de l'électorat de Bavière qu'on a fait briller à ses yeux. C'est au moyen d'un tel appât qu'une cour imprudente a consenti à vendre aux querelles d'autrui le sang de ses sujets. C'est pour un peu d'argent, qu'elle a bien voulu se charger de tous les torts de l'Angleterre, et c'est pour sauver l'Angleterre, que l'Allemagne est écrasée par son propre Empereur.

Vous avez entendu, Messieurs, dans la séance impériale tenue hier matin, la révélation de cet incroyable mystère, enseveli depuis neuf mois dans les profondeurs ténébreuses d'une diplomatie qui s'est crue bien adroite, parce qu'elle a pu réussir à en imposer un moment à la candeur d'une grande ame. Elle épiait l'instant où les flots de la mer devaient porter bientôt César et sa fortune; et pendant qu'elle prodiguait des protestations de paix, elle faisait entrer les Russes sur ses terres, et ses propres troupes entraient sans déclaration sur les terres d'un Electeur qui est un de nos alliés.

Vous vous ressouvenez, Messieurs, que très-long-temps notre Empereur a refusé de croire à tant de perfidie; il disait hautement qu'elle lui semblait impossible, et qu'il mettrait sa gloire à être pris au dépourvu. Paroles mémo-

rables , que l'histoire doit recueillir ! elles n'ont été que trop vraies ; mais ceux qui s'applaudissent d'avoir cru tromper l'Empereur , se sont bien plus trompés eux-mêmes. De fausses notions sur l'état de la France ont pu les aveugler ; mais qu'ils seront désabusés ! J'en atteste , Messieurs , l'émotion profonde avec laquelle vous avez tous entendu dans cette enceinte , et le discours de l'Empereur , et le rapport de son ministre , et les communications qui ont rendu cette séance si remarquable et si auguste. Dès hier , vous vous êtes empressés de placer au bas du manifeste impérial , le témoignage motivé de l'assentiment unanime de tous les membres du sénat. En s'adressant à vous , Messieurs , S. M. I. a parlé au Peuple Français. Vous avez répondu au nom de ce grand Peuple. Votre décret sera scellé par son suffrage et par ses acclamations. Il le sera sur-tout par l'exécution facile et spontanée de ces mesures de prudence que l'Empereur a cru devoir vous proposer de revêtir de votre sanction. Les Sénatus-consultes dont les projets vous sont soumis , ne sont qu'un appel régulier au patriotisme , à l'honneur , à la bravoure des Français.

Patriotisme ! honneur ! bravoure ! idoles de la nation ! sources constantes de sa gloire ! ressorts puissans de son génie ! mobiles de tous ses succès ! celui qui vous réclame est ce même héros , dont le premier mérite , parmi tant d'autres qualités , a été d'avoir su connaître l'esprit national. Ah ! c'est à lui surtout qu'il appartient de l'invoquer. A cette voix toute-puissante , se répétera le prodige dont se vantait jadis ce célèbre Romain à qui il suffisait de frapper la terre du pied pour en faire sortir des légions.

N'en doutons pas , Messieurs , elle retentira dans tous les cœurs français , cette phrase sublime du discours prononcé hier par l'Empereur. Oui ! le Peuple français voudra toujours être ce qu'il était , lorsque sur un champ de bataille , le premier , il le salua du nom de Grand-Peuple.

Messieurs , votre commission spéciale m'a chargé de vous proposer d'adopter les deux projets de Sénatus-consulte.

PIÈCES annoncées dans l'Exposé de la conduite réciproque de la France et de l'Autriche, depuis la paix de Lunéville.

N^o. I^{er}.

État approximatif des saisies faites sur la Bavière par l'Autriche, en vertu du droit d'épave.

Aperçu de la valeur des biens et fonds dont la Cour de Vienne a ordonné la saisie, en vertu du droit d'épave.

Lorsqu'en exécution du recès des indemnités, les princes d'Allemagne eurent pris possession des Etats et domaines ecclésiastiques qui avaient été sécularisés en leur faveur, l'empereur d'Allemagne fit frapper de séquestre toutes les dépendances des évêchés, chapitres, abbayes médiates et immédiates qui se trouvaient enclavés dans les Etats autrichiens.

Cette disposition absolument contraire à la volonté du recès, fut d'abord présentée par la Cour de Vienne comme une mesure provisoire dont l'effet était de garantir les intérêts de S. A. R. le grand-duc de Toscane, dans le cas où les possessions de l'électeur de Bavière en Bohême, et les terres de Freysing en Autriche, ne suffiraient point à former l'équivalent dû à ce prince pour les parties d'Aichstedt et de Salzbourg qu'il avait cédées. Ce n'est que plus tard que la Cour impériale mit en avant le prétendu droit d'épave, droit tellement inconnu en Allemagne, que pour l'exprimer, on a été obligé de recourir à un ancien mot de jurisprudence française. Les tribunaux suprêmes de l'Empire, et particulièrement le Conseil aulique, ont autrefois rejeté des prétentions fondées sur un droit semblable, lors de la suppression des jésuites en Allemagne.

L'application de ce prétendu droit d'épave entraînerait

pour la Bavière des pertes que l'on peut évaluer à un capital de 8,860,000 florins de Vienne.

En effet, l'évêché de Wurtzbourg possède dans la banque de Vienne au-delà de 4,000,000 flor.

L'évêché de Bamberg et les autres corporations de ce pays 2,200,000

La Cour féodale de l'évêché de Bamberg à Vienne comprend la seigneurie de Salzburg et plusieurs fiefs, qui sont d'une valeur foncière de 1,000,000

L'évêché d'Augsbourg possède dans le Tyrol la douane de Luex et plusieurs droits à Balzan, évalués à un capital de 160,000

L'abbaye de Waldsassen, celles de Vahrnach, Tegernsée, Railenharlach, Beuernbourg, Beuedeilbeuern, Ettat, Furstenzell, etc., et presque toutes ces abbayes, tant immédiates que médiates des provinces électorales en Souabe, ont des possessions très-considérables en Autriche, dont la valeur s'élève au-delà de 1,500,000

TOTAL 8,860,000 flor.

La Cour de Vienne s'est servie du même droit d'épave pour obliger l'électeur de Wurtemberg, le prince de Nassau-Fulde, l'Ordre Teutonique, les comtes de Sternberg, d'Aspremont et autres, à faire avec elle des conventions par lesquelles les revenus domaniaux séquestrés leur ont été rendus, moyennant qu'ils ont abandonné à l'Autriche tous les droits de souveraineté, ce qui a étendu le territoire autrichien dans la Haute-Souabe.

No
I
peré
neur
Cob
S
à un
leme
d'un
M
pren
Pro
des
Pari
M
eu à
l'Aut
tion
verai
Les
enner
Réce
fait l
intac
il n'a
sans
De
proci
sage
comm
Ainsi
agens

N^o. I I.

Note du Ministre des Relations Extérieures à M. le comte Philippe de Cobentzl, en date du 5 thermidor an 13.

Le soussigné a mis sous les yeux de Sa Majesté l'Empereur et Roi la lettre de M. Rostagny, dont il a l'honneur d'envoyer la copie à son excellence M. le comte de Cobentzl.

Sa Majesté a été sensiblement affectée de l'outrage fait à un membre de l'Institut de France, homme personnellement digne de toutes sortes d'égards, et qu'elle honore d'une bienveillance particulière.

M. le comte de Cobentzl ne sera donc pas surpris d'apprendre qu'elle ait cru devoir, pour la sûreté de M. de Prony et pour sa propre dignité, donner l'ordre que deux des Autrichiens les plus honorables qui se trouvent à Paris, soient mis aux arrêts.

M. de Prony n'est ni le premier, ni le seul qui ait eu à souffrir des mauvais procédés que les autorités de l'Autriche, sans égard pour l'état de paix, et en opposition aux liens d'amitié qui existent entre les deux Souverains, font journellement essayer aux sujets de S. M. Les Etats de l'Autriche leur sont interdits comme à des ennemis, comme si les deux Nations étaient en guerre. Récemment encore et à Vienne même, M. Coiffier en a fait la triste épreuve. Homme de lettres d'une réputation intacte, exempt de reproche et au-dessus du soupçon, il n'a pu se rendre en Hongrie, parce que, sans raison, sans prétexte même, on n'a pas voulu le lui permettre.

Dans les rapports entre les Etats, une exacte réciprocité étant la règle de conduite la plus juste et la plus sage, S. M., soit comme Empereur des Français, soit comme Roi d'Italie, la suivra toujours invariablement. Ainsi les passeports des ministres, généraux et autres agens de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche

auront créance en France et aussi long-temps seulement que les passeports des ministres et autres agens de Sa Majesté l'Empereur et Roi trouveront créance en Autriche, et ce que les sujets autrichiens rencontreront en France de facilités ou d'obstacles, sera fidèlement calculé au système de procédés dont la cour de Vienne aura fixé la mesure.

Le soussigné à l'ordre exprès d'en informer son excellence M. le comte de Cobentzl.

Il est en même temps chargé de demander des explications sur le cordon de l'Adige, qui, dans la saison et dans les circonstances où nous sommes, n'est évidemment propre qu'à gêner le commerce et les relations des deux peuples. De tous les points des possessions de la maison d'Autriche des troupes sont dirigées sur l'état de Venise; des magasins sont formés, des chevaux sont achetés: tout ce qui caractérise des préparatifs de guerre est fait en Autriche; et dans le temps même où S. M. Impériale n'a cessé de donner des preuves de la plus extrême condescendance pour la cour de Vienne; tout ce que cette puissance a fait de contraire à l'esprit et à la lettre des traités, l'Empereur l'a toléré. Il ne s'est point récrié contre l'extension immédiate donnée au droit d'épave, contre l'acquisition de Lindau, contre tant d'autres acquisitions faites en Souabe et qui, postérieurement au traité de Lunéville, ont matériellement altéré la situation relative des Etats voisins dans le midi de l'Allemagne. Il a feint d'ignorer que la dette de Venise n'était point acquittée nonobstant l'esprit et la lettre des traités de Campo-Formio et de Lunéville, qui portent expressément que les dettes hypothéquées sur le sol des pays cédés, seront à la charge des nouveaux possesseurs: il s'est tû sur le déni de justice que ses sujets d'Italie éprouvaient à Vienne, où aucun d'eux n'était payé, malgré les stipulations du traité de Lunéville. Il a également, et par amour pour la paix, gardé le silence sur la partialité avec laquelle l'Autriche, contre ses intérêts et contre ses propres principes, a, par une aveugle déférence, favorisé les prétentions les plus monstrueuses de l'Angleterre, de sorte

que les contrées qu'il a plu au gouvernement britannique de déclarer en état de blocus, ont été tenues pour réellement bloquées par la cour de Vienne, qui a contremandé à Trieste et à Venise les expéditions destinées pour ces contrées; et lorsque l'Angleterre violant, comme elle l'a fait constamment, le pavillon autrichien, la cour de Vienne l'a souffert sans résistance; S. M., quoiqu'elle fût en droit d'accuser une partialité contraire, sans doute, à la dignité de l'Autriche, mais non moins contraire aux intérêts de la France, a fait encore à l'amour de la paix un nouveau sacrifice en gardant le silence.

Ce sera toujours un sujet du plus juste étonnement que la cour de Vienne, à des procédés si remplis de modération et d'égards, n'ait répondu que par des démarches qui mettent aujourd'hui S. M. l'Empereur et Roi dans la nécessité de demander des explications.

S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche est libre, sans doute, d'établir dans ses États la police qui lui convient; cependant le droit général de l'Europe a restreint la liberté que les souverains ont à cet égard, en lui donnant pour limites l'utilité réelle et les convenances. Si ces convenances ou n'étaient point senties, ou étaient dédaignées par la cour de Vienne, si elle adoptait des principes différens, et si elle persistait à maintenir un cordon qui, dans l'état de paix et avec des vues pacifiques, ne peut être d'aucune utilité, le soussigné est chargé de prévenir M. le comte de Cobentzl que S. M. l'Empereur se verrait pour lors forcé d'ordonner un contre-cordon sur l'Adige, et que ses États d'Italie seront fermés aux marchandises de Trieste et de Venise.

Sa Majesté veut éloigner jusqu'à l'idée que le cabinet de Vienne ait pu compter sur une condescendance illimitée de sa part, dans un moment où elle est engagée dans une guerre maritime qui absorbe une partie de ses moyens; mais la violation de ses droits les plus sacrés et les plus chers l'obligeant à manifester ses sentimens, elle a chargé le soussigné de faire connaître à M. de Cobentzl que, dans aucun cas et quelles qu'en puissent être

les suites, elle ne souffrira les outrages qu'une police oppressive se plaît à faire endurer aux citoyens français.

Si ce que Sa Majesté ne peut encore se persuader, si tous ces outrages n'étaient qu'une sorte de prélude pour commencer la guerre et pour s'unir à une coalition à laquelle les Anglais se vantent d'avoir amené la maison d'Autriche, S. M. l'Empereur et Roi ne le verrait pas sans regret; mais quelque douleur qu'elle en pût ressentir et quelques larmes qu'il en pût coûter à l'humanité, elle préférerait une guerre ouverte et décidée à une guerre de préparatifs hostiles, d'outrages et de menaces.

Cependant Sa Majesté enjoint au soussigné de terminer la présente note par une déclaration positive, qui est qu'elle veut la paix avec S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, mais une paix loyale, évidente, entière, une paix que des mouvemens de troupes, la formation de camps hostiles, des insultes faites à ses sujets et des entraves mises à leur commerce ne rendent pas plus fâcheuse et pire mille fois que la guerre elle-même ne le pourrait être; une paix telle enfin que l'Empereur, pendant que ses forces sont occupées sur l'Océan, ne soit pas obligé par des préparatifs de la maison d'Autriche, à croire ce que disent les Anglais, qu'elle est entrée dans une coalition, puisque dans tous les temps une semblable conduite dans des circonstances pareilles ne serait point susceptible d'une autre interprétation.

Le soussigné a reçu l'ordre de porter immédiatement à la connaissance de S. M. l'Empereur et Roi, la réponse que M. le comte de Cobentzl sera chargé par sa cour de faire à la présente note.

Il saisit cette occasion pour renouveler à M. le comte de Cobentzl l'assurance de sa très-haute considération.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND.

N^o. I I I.

Lettre du Ministre des Relations Extérieures à M. le comte de Cobentzl, vice-chancelier de Cour et d'État à Vienne.

17 thermidor an 13.

MONSIEUR LE COMTE,

L'EMPEREUR reçoit de toutes parts l'avis que S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche est entré dans des projets de coalisation qui menacent de rallumer la guerre sur le Continent. Cet avis semble confirmé par une multitude d'indices, et même par des actes qu'il est impossible de concilier avec des idées de paix. M. de Winzingerode est à Vienne, et n'a pu y être envoyé que dans des vues sur la nature desquelles la mission toute hostile qu'il vient de remplir à Berlin, et les écarts récents de la Russie, ne permettent pas de se méprendre. Les Anglais, après avoir publiquement déclaré dans leurs discussions parlementaires, que la Russie, sans le concours de l'Autriche, serait pour eux une alliée onéreuse et inutile, se vantent maintenant d'avoir achevé de conclure une alliance continentale; enfin l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche accumule à tout prix dans ses possessions en Italie, ou dirige vers cette contrée un nombre sans mesure de troupes, et cela sous le prétexte de défendre l'État vénitien qui n'est pas menacé. S. M. ne peut se persuader encore que la maison d'Autriche consente à sacrifier aujourd'hui son repos à des craintes chimériques, ou à des espérances tout au moins incertaines: mais ne voulant point que, si les plaies du Continent, à peine fermées, doivent être rouvertes et saigner encore, l'Europe puisse reprocher à la France de n'avoir pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour la garantir des calamités qui viendraient à l'accabler, Sa Majesté m'ordonne de m'adresser directement à vous, M. le comte,

dont elle connaît les lumières , et qui , sans doute , ne pourriez voir qu'avec regret le renversement d'une paix à laquelle vous avez si puissamment contribué.

Je prie donc Votre Excellence de permettre que j'entre avec elle dans l'examen des motifs qui pourraient porter S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche à rompre la paix ; des raisons qui doivent l'engager à la maintenir , et des conséquences probables que sa détermination dans l'une et l'autre hypothèse aura , soit pour l'Autriche , soit pour l'Europe en général.

Dans la partie de ses possessions où la maison d'Autriche réunit ses forces , elle ne peut être attaquée que par la France ; et la France , engagée dans une guerre maritime où presque tous ses moyens sont employés , ayant ses forces à 300 lieues de l'Autriche , campées sur les bords de l'Océan , a un intérêt bien sensible à rester en paix avec les puissances du Continent , et ne peut pas même être soupçonnée de vouloir leur faire la guerre. Pour l'exécution d'un tel dessein , il faudrait qu'elle levât ses camps et qu'elle portât l'immense matériel de ses armées des côtes sur le Rhin et au-delà des Alpes. Elle a , il est vrai , une autre armée en Italie ; mais infiniment moins considérable qu'on ne s'est plu à le prétendre , et encore cette armée est-elle disséminée et répandue jusqu'aux extrémités de la péninsule.

L'Autriche ne peut donc avoir de craintes présentes. Quelles allarmes peut-elle concevoir pour l'avenir ? Craint-elle que la France ne convoite l'Etat de Venise ? Mais n'est-ce pas la France qui l'a donné à l'Autriche ? Et si elle l'eût convoité , s'en serait-elle dessaisie ? Elle voudrait , dira-t-on , augmenter le royaume d'Italie ; S. M. impériale n'a point d'intérêt à augmenter un royaume qu'elle ne possède que pour un temps , et pour un temps qu'il dépend de ses ennemis eux-mêmes de rendre fort court. Il est , d'ailleurs , bien évident que la France , à moins de renfermer tous ses calculs et toutes ses vues dans le cercle étroit du présent , et de ne point embrasser l'avenir par la prévoyance , ne saurait être portée à désirer

que le royaume d'Italie acquière une trop grande extension de territoire et de puissance.

A entendre les ennemis de la France , elle aspire à la monarchie universelle. Ce sont là de ces accusations banales que l'on a dirigées successivement contre diverses puissances , et dont la plus simple réflexion démontre l'absurdité. S. M. ne se berce pas de chimères ; et bien loin que la France ait de telles prétentions , à peine a-t-elle le degré de puissance nécessaire pour défendre l'étendue actuelle de ses possessions. Toutefois elle ne désire aucun agrandissement ; elle n'en cherchera aucun , si ses ennemis ne lui en donnent pas l'exemple.

Quels griefs fondés la maison d'Autriche a-t-elle contre la France ? La réunion de Gènes n'en peut être un pour aucune puissance continentale ; et la maison d'Autriche ne saurait tout au plus y trouver qu'un prétexte pour récriminer contre les observations que nous avons faites au sujet des réunions qu'elle a elle-même effectuées. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche n'a-t-elle pas réuni à ses possessions de grands établissemens en Souabe , et nommément la ville de Lindau , si importante pour l'Autriche comme position militaire ? N'y a-t-elle pas fait des acquisitions , telles que l'équilibre que l'on avait eu pour objet d'établir par le partage des indemnités , en a été considérablement dérangé ? Il n'est aucune de ses opérations qui n'ait attiré vivement l'attention de S. M. ; et je dois vous avouer , Monsieur le comte , qu'elles ont excité à un haut degré sa sollicitude : cependant elle s'est bornée , sur ce point , à de simples représentations : elle n'a pas jugé qu'il fallût recourir à des démonstrations de guerre , à des préparatifs hostiles ; et si la possession de Gènes lui a paru une légitime compensation , elle a donné , en se contentant d'un tel équivalent , une preuve de sa constante modération , puisque Gènes n'ajoute et ne peut rien ajouter à sa force continentale et à ses ressources contre la maison d'Autriche , tandis que cette puissance , par ses acquisitions en Souabe , est devenue plus menaçante pour la Bavière , plus capable d'attenter à l'indé-

pendance du midi de l'Allemagne ; et enfin qu'en rapprochant ses forces de nos frontières, elle a rendu plus imminente et plus facile la première agression qu'elle tentera contre l'Empire français.

Peut-on parler de griefs sans songer combien la France serait en droit de se plaindre de la partialité si manifeste de l'Autriche en faveur de l'Angleterre, de la facilité inexplicable avec laquelle elle a souffert et même favorisé les usurpations les plus monstrueuses du cabinet de Saint-James, en reconnaissant implicitement ce prétendu droit de blocus, si inoui, si violent, si tyrannique, si contraire à tous les principes comme à tous les intérêts de l'Europe, que le gouvernement britannique a osé s'arroger dans les derniers temps? L'amirauté de Londres avait à peine déclaré le port de Gènes bloqué, quoique réellement il ne le fût pas, que les expéditions destinées pour la Ligurie furent arrêtées à Venise et à Trieste. Les Anglais n'ont cessé d'insulter le pavillon autrichien : quelles plaintes l'Autriche a-t-elle portées? Quels efforts a-t-elle faits pour assurer à son pavillon la jouissance des avantages de la neutralité, sur lesquels la France avait droit de compter? L'Autriche a gardé le silence sans égard pour sa dignité, sans égard pour les intérêts de ses peuples, mais en sacrifiant ainsi les intérêts de la France, puisque les violences exercées contre le pavillon autrichien n'étaient réellement dirigées que contre elle.

Mais laissons, monsieur le comte, la discussion des griefs ; je n'en prolongerai point l'énumération ; je ne m'étendrai point sur le droit d'épave, sur le non paiement de la dette de Venise, sur une foule d'autres détails. Dans une circonstance aussi grande, leur objet quoique grave autant que juste, est d'une importance inférieure à celle des résultats qu'un avenir, peut-être prochain, place devant nous.

Allons au fonds de la question : l'Autriche veut-elle prendre les armes dans la vue d'abaisser le pouvoir de la France ? Si c'est-là son dessein, je vous demande, monsieur le comte, d'examiner si une telle entreprise, dût-elle

réussir, serait conforme aux vrais intérêts de l'Autriche? Si elle doit toujours considérer la France comme une rivale parce qu'elle le fut autrefois, parce qu'elle l'est même aujourd'hui, et si ce n'est pas d'un côté bien différent que viendront les dangers qui peuvent menacer et l'Autriche et l'Europe.....

Le jour n'est pas éloigné peut-être où l'Autriche et la France réunies auront à combattre, non-seulement pour leur propre indépendance, mais encore pour la préservation de l'Europe et des principes même de la civilisation.

Dans toute guerre entre la Russie et l'Autriche d'une part, et la France de l'autre, l'Autriche, quelque nom qu'elle veuille prendre, sera toujours partie principale. Le fardeau sera tout entier pour elle. Abandonnée peut-être par un allié dont elle a déjà éprouvé l'inconstance et les caprices, elle restera seule exposée aux coups de la fortune; son armée est brave, sans doute, mais les armes sont journalières, et l'exemple du passé autorise la France à ne pas craindre les chances de la guerre, et, dût l'Autriche avoir des succès, ces succès mêmes l'auraient affaiblie. Cependant la Russie profitant de nos divisions, acheverait sans obstacle la conquête déjà si avancée de l'empire Ottoman. Qui peut prévoir où s'arrêterait alors ce torrent s'il s'était répandu de l'Euxin à l'Adriatique, et du Danube à l'Hellespont? A quels dangers l'Europe ne serait-elle pas exposée si la croix grecque relevée dans Constantinople y remplaçait une fois le croissant? Quel est le politique autrichien ou français qui peut rester sans inquiétude en considérant les acquisitions que la Russie a faites depuis un demi-siècle? Les deux tiers de la Pologne lui sont échus en partage; elle possède la Crimée; elle s'établit aux bouches du Phaxe; elle s'étend dans la Géorgie; elle s'avance sur la Perse; elle occupe les îles Ionniennes, arme secrètement la Morée, et hâte, par son ascendant et ses intrigues, la décadence et la dissolution de l'empire Ottoman. Tous ces événemens sont funestes à la France, et si quelques-uns ont été favorables à l'Autriche, dans leur ensemble ils lui seront certainement funestes.

C'est de-là que le danger viendra pour l'Autriche, non de la part de la France, qui, étant dans la dure nécessité de dépenser chaque année 200 millions pour la défense de ses côtes, pour l'entretien de ses colonies et pour faire front à la puissance si redoutable de l'Angleterre, n'est pas plus puissante que l'Autriche; et je prie Votre Excellence de considérer si la conduite que la Russie ose tenir aujourd'hui envers la France dont elle est si éloignée, et qu'elle ne peut atteindre, si cet oubli de toute décence qui marque son langage et ses procédés, n'annoncent pas clairement ce qu'elle sera un jour pour l'Autriche, quand le moment lui paraîtra venu de ne plus la ménager.

L'Autriche a éprouvé les Français et dans la guerre et dans la paix. Dans la guerre, elle les a trouvés ennemis loyaux, et s'il m'est permis de le dire, ennemis généreux; dans la paix, amis sincères, pleins de déférence et d'égards.

Elle a trouvé dans les ennemis de la France des alliés infidèles, disposés à lui laisser supporter les revers, et à profiter eux-mêmes de ses victoires.

Par quelle étrange fatalité les leçons de l'expérience seraient-elles perdues pour elle?

Que demande la France à l'Autriche? Ce ne sont ni des efforts ni des sacrifices. L'Empereur desire le repos du Continent; il est même prêt à faire la paix avec l'Angleterre, quand celle-ci voudra revenir au traité d'Amiens. Mais dans les dispositions présentes de l'Angleterre, ne pouvant arriver à la paix que par la guerre maritime, Sa Majesté veut pouvoir s'y livrer toute entière. Elle demande à l'Autriche de ne point l'en détourner; de n'entrer dans aucun engagement contraire à l'état de paix qui les unit, et enfin de la tranquilliser en remettant ses forces sur le pied de paix.

Sa Majesté n'a plus de corps qui soient disponibles pour renforcer son armée d'Italie. Si elle était obligée d'en tirer de son armée des côtes, son système de guerre maritime serait entièrement dérangé. Dans cette extrémité, elle le dit avec douleur, mais avec franchise, après avoir calculé toutes les chances et tout apprécié, elle préférerait la guerre

et ses maux à une paix indécise et ruineuse ; car pour ne pas se trouver prise au dépourvu, elle vient de donner l'ordre d'approvisionner ses places d'Italie ; ce qui lui causera d'énormes dépenses. Elle préférerait la guerre à une paix pleine de menaces qui contrarierait et rendrait impossible tout système régulier d'administration. Enfin, elle préférerait la guerre à une paix qui ôterait tout espoir de pacification raisonnable avec l'Angleterre. La paix maritime est entre les mains de l'Allemagne. Qu'au lieu de mouvemens de troupes qui annoncent l'intention de faire la guerre, l'empereur d'Allemagne et d'Autriche dise à l'Europe qu'il veut vivre en paix avec la France, l'Angleterre sentira aussitôt l'impossibilité d'une coalition ; elle sentira la nécessité de la paix.

Aussi l'Angleterre met-elle tout en œuvre pour exciter la défiance, pour semer les soupçons, pour amonceler les nuages sur le Continent, parce que si elle ne peut obtenir une coopération plus directe et plus efficace, elle a du moins pour auxiliaires ceux-là mêmes que des allarmes mal conçues poussent à des préparatifs sans objet, et que les apparences seules de la guerre, si elles ne suffisent point à sa haine, lui paraissent suffire à sa sûreté, sachant bien que l'Empereur ne pourra pas se livrer pleinement à l'exécution de ses desseins, tant que la paix du Continent sera menacée.

Dans l'état actuel des choses, l'Empereur ne remplirait pas son devoir envers ses peuples ; il s'exposerait aux reproches des contemporains et de la postérité, si des protestations pacifiques que les faits contredisent, lui faisaient négliger de considérer les mesures et les dispositions de l'Autriche sous leur véritable aspect, c'est-à-dire, comme des véritables préparatifs de guerre dirigés contre lui, sur-tout lorsqu'en les rapprochant du langage de l'Angleterre et de la conduite de la Russie, il n'est presque plus permis de douter que ces trois puissances ne soient unies dans un concert contre la France.

Si cependant le langage de l'Angleterre n'est de sa part qu'un artifice, si la conduite de la Russie n'est qu'une suite

des caprices et de l'inconséquence dont elle a donné tant de preuves, soit à ses ennemis, soit à ses amis; si les protestations de l'Autriche sont sincères, les faits devant alors s'accorder avec elles, l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche sentira qu'il est juste et conforme à l'esprit de la véritable neutralité de ne point inquiéter la France, de ne point l'obliger à lever ses camps et à porter ses forces sur le Rhin et sur les autres frontières; il sentira qu'il ne peut rassurer la France qu'en faisant rentrer dans leurs garnisons respectives les troupes qui ont été dirigées vers l'Italie et les provinces limitrophes, et en réduisant au pied de paix tout le matériel de son armée.

S'il en était autrement, ceux-là seuls qui ont fait les premiers des préparatifs hostiles et tiré l'épée du fourreau, devant être considérés comme les véritables auteurs de la guerre, et responsables des maux qui en seront la suite, quelle que soit d'ailleurs celle des deux puissances qui aura frappé les premiers coups, Sa Majesté n'hésitera point à prendre les mesures qui lui seront conseillées par l'honneur autant que par le soin de sa sûreté, soit qu'elle lève ses camps, et qu'elle envoie sur le Rhin et en Italie les forces qu'elle a maintenant sur l'Océan, soit qu'elle appelle tous les conscrits de la réserve pour porter au grand complet de guerre son armée qui, jusqu'à présent, est restée toute entière sur le pied de paix, les corps employés contre l'Angleterre n'ayant été mis sur le pied de guerre qu'au moyen des renforts tirés des troisièmes bataillons laissés dans les garnisons.

La réponse que j'aurai reçue de V. Exc. réglera ses déterminations.

La franchise de ces communications ne me fait pas craindre, M. le comte, que les vues dans lesquelles j'ai été chargé de les faire, puissent être mal interprétées. Vos lumières me sont garant que vous y reconnaîtrez le langage de la loyauté. J'ose croire que vous serez frappé de l'exactitude des raisonnemens que j'ai eu l'honneur de vous soumettre; j'ose même espérer que vous leur prêterez une nouvelle force en les développant dans le conseil de

voire auguste souverain, et que non-seulement S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche dissipera toutes les inquiétudes et tous les doutes qui ont pu s'élever sur la conservation de la paix du Continent : que non-seulement il la maintiendra en remplaçant le matériel de ses armées sur le pied de paix, en faisant rentrer dans leurs garnisons ordinaires toutes les troupes dirigées sur l'Italie et les provinces limitrophes, mais encore qu'il aura la gloire de contribuer à la paix maritime qui sera certaine du moment qu'il sera connu de tout le monde, que son intention est de persévérer dans la paix ; et de rester inébranlable au milieu de toutes les sollicitations et de toutes les instances de l'Angleterre.

Ainsi, l'Europe, qui compte Votre Excellence parmi ceux auxquels elle a dû le bienfait de la paix, vous devra, Monsieur le comte, le bienfait non moins grand de sa continuation.

Recevez, Monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND.

N^o. I V.

Déclaration de la cour de Vienne, portant offre de sa médiation.

Quoique l'Empereur n'ait pris jusqu'ici aucune part directe aux diverses tentatives faites dans le cours de la présente guerre maritime, pour rapprocher les parties belligérantes, et opérer le rétablissement de la paix, S. M. n'en a pas moins toujours vivement désiré qu'un but aussi salutaire puisse être obtenu par les soins des puissances dont l'intervention avait été spécialement requise à cet effet.

Ce désir de la cour de Vienne a dû redoubler depuis que des événemens, impliquant directement les intérêts et l'équilibre du Continent, ont été motivés par des conséquences dérivées de la guerre entre la France et l'An-

gleterre , et depuis que S. M. l'Empereur des Français a publiquement déclaré que l'arrangement définitif des affaires de la Lombardie serait ajourné jusqu'à la fin de cette guerre , et lié aux négociations qui auraient lieu pour la terminer : dès-lors la cour de Vienne , possessionnée en Italie , et vis-à-vis de laquelle il a été pris des engagements concernant cette partie intéressante de l'Europe , s'est trouvée immédiatement intéressée au succès des négociations pacifiques , et elle a témoigné en conséquence en diverses occasions , combien elle désirait de pouvoir contribuer à en accélérer l'ouverture.

Par une suite de ces dispositions , rien ne lui a été plus agréable que d'apprendre la démarche pacifique faite au commencement de cette année par S. M. l'Empereur des Français , vis-à-vis de la cour de Londres , ainsi que celle de cette dernière puissance , par laquelle elle s'en est remise à cet égard à l'intervention de S. M. I. de toutes les Russies : démarches annonçant de part et d'autre des intentions modérées et conciliantes , et dont on se flattait de voir réaliser le but par la mission de M. de Novosilzoff à Paris , offerte et acceptée avec un égal empressement.

C'est donc avec bien du regret que l'Empereur vient d'être informé que cette mission était arrêtée par les nouveaux changemens concernant le sort des républiques de Gènes et de Lucques : trouvant de son côté , dans ces derniers changemens , des motifs d'autant plus urgens de désirer la plus prompte ouverture des voies de la conciliation , et ne pouvant abandonner l'espérance qu'elle avait fondé jusqu'ici sur les dispositions modérées , annoncées et confirmées solennellement par le souverain de la France , la cour de Vienne s'empresse d'offrir ses bons offices , afin que l'attente générale , placée dans les intentions conciliantes de toutes les puissances intéressées , ne soit pas de nouveau frustrée. En conséquence elle invite les cours des Tuileries et de Pétersbourg à ce que la négociation , qui était sur le point de s'ouvrir , soit immédiatement renouée , étant prête à concourir , par ses soins les plus

zélés, à cette fin désirable, et se flattant que la cour de Berlin voudra bien y contribuer aussi de sa part par une suite du vif intérêt qu'elle a toujours témoigné prendre au rétablissement de la tranquillité publique.

N^o. V.

Note du Ministre des Relations Extérieures à M. le comte Philippe de Cobentzl, remise le 25 thermidor an 13.

Le soussigné s'étant empressé, à l'issue de la conférence qu'il a eu l'honneur d'avoir avec M. le comte de Cobentzl, d'envoyer à Boulogne la déclaration qui lui a été remise par son excellence, a reçu de l'Empereur et roi l'ordre d'y faire la réponse suivante;

L'Empereur n'a pu qu'être touché des sentimens de modération manifestés par la déclaration susdite, et des dispositions amicales qui portent S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche à vouloir hâter par son intervention la fin des maux que la guerre cause à la France; mais plus S. M. attache d'importance et de prix aux bons offices de S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, plus elle est reconnaissante de l'intention qui les a fait offrir, et plus elle sent que sa reconnaissance même lui défend de s'en prévaloir, lorsque, soit par la nature des choses, soit par celle des circonstances, il n'est pas même permis d'espérer qu'ils puissent être employés avec fruit, ni conséquemment sans compromettre la dignité du médiateur. Ce motif seul serait déterminant pour S. M., quand bien même il lui serait possible d'oublier de quel retour les cabinets de Londres et de Pétersbourg ont payé tout récemment encore ses procédés les plus nobles et les plus généreux.

M. de Novozilzoff venait en France, sans que l'Empereur sût avec quelles intentions. Le Roi de Prusse avait demandé des passeports pour ce chambellan de l'Empereur de Russie. Les passeports avaient été délivrés sur-le-champ et sans explication. Quel fruit Sa Majesté a-t-elle

retiré de cette extrême déférence ? Une note injurieuse et remplie d'assertions mensongères a été l'unique résultat d'une mission que l'Empereur n'avait ni provoquée ni désirée.

Ainsi insulté dans son honneur, il ne lui est plus possible de rien vouloir, ni de rien attendre de la Russie qui, d'ailleurs, loin de désirer la paix, trouve son intérêt à la guerre, et fonde son renouvellement des espérances qu'elle voudrait en vain dissimuler, quand, de toutes parts, sa conduite les dévoile aux regards les moins pénétrants.

Depuis un an, l'Empereur n'a reçu du cabinet russe que des outrages. Son caractère et ses sentimens sont trop connus, pour que l'on puisse croire qu'il s'exposera à des outrages nouveaux. C'est à l'Empereur Alexandre à juger lequel de ces deux partis lui convient, ou de persister dans le système que des suggestions étrangères lui ont fait embrasser, ou de revenir à des sentimens plus modérés, plus justes et plus sages. Il a plus d'intérêt à y revenir que la France à l'y ramener; ce changement doit être le fruit de ses propres réflexions, et ne peut faire l'objet d'aucune négociation.

Quant à l'Angleterre, S. M. fit il y a huit mois, pour la porter à la paix, des instances que l'Europe sut apprécier, et qui n'auraient point été vaines si l'Angleterre n'eût compté que sur ses propres ressources; mais par la réponse du cabinet de Saint-James, il devint évident qu'elle ne penserait à la paix qu'après avoir perdu l'espoir d'embrâser le continent, et de couvrir de carnage et de sang l'Allemagne et l'Italie. C'est dans cette vue, et dans cette vue seulement, qu'elle avait appelé l'intervention de la Russie. Le cabinet de Vienne est trop éclairé pour s'y être mépris, quand bien même les projets et les motifs de l'Angleterre ne lui auraient pas été connus par les sollicitations et les offres de subsides dont elle n'a cessé d'obséder la cour de Vienne, pour l'engager à reprendre les armes.

Ce n'est point à une telle puissance que l'on peut espérer de faire goûter les conseils de la modération et de la justice; ce serait même inutilement qu'on lui parlerait de

ses
méc
cun
pou
dan
d'el
fort
imp
la R
div
n'y
I
cas
Que
aus
lesq
l'op
cess
sera
leme
la r
cor
gag
imm
S. M
à re
d'Ita
S
lais
là el
entr
dou
pècl
guer
favo
ratic
S

ses intérêts les plus chers ; des passions aveugles les lui font méconnaître : la voix de la persuasion n'aurait sur elle aucun empire. Mais ce que les bons offices de l'Autriche ne pourraient obtenir de l'Angleterre, l'Autriche peut la mettre dans la nécessité de le faire ; elle n'a besoin pour cela ni d'efforts, ni de menaces, mais uniquement d'une démarche fort simple qui donne à l'Angleterre la conscience de son impuissance.

L'Angleterre sait, et plus d'une fois elle a déclaré, que la Russie seule ne peut lui être d'aucun secours, et qu'une diversion lui serait inutile, tant que la Prusse et l'Autriche n'y coopèraient pas.

La Prusse a déclaré dans tous les temps, que dans aucun cas elle n'entrerait dans aucun projet hostile contre la France. Que l'Empereur d'Autriche fasse la même déclaration, et aussitôt le cabinet Britannique, sentant ses intérêts sur lesquels aucune illusion ne l'abusera plus, entraîné par l'opinion des hommes éclairés de son pays, verra la nécessité de revenir aux stipulations du traité d'Amiens, et sera heureux de cette nécessité même. Alors, non-seulement l'Empereur d'Allemagne aura obtenu des droits à la reconnaissance de l'Empereur des Français, mais encore il aura plus fait pour sa propre utilité, que s'il eût gagné dix batailles contre la France ; car une conséquence immédiate de la paix sera l'exécution de l'engagement que S. M. l'Empereur des Français a pris, et qu'il se plaît à renouveler, de séparer les couronnes de France et d'Italie.

Si au contraire l'Autriche, par des mesures indécises laisse flotter l'opinion dans le doute et l'incertitude, si par là elle autorise les assertions du ministère anglais qui la dit entraînée dans une coalition, si elle persiste à avoir soixante-douze mille hommes en Italie, l'Empereur ne pourra s'empêcher de croire qu'elle voit avec une joie secrète une guerre qui qui affaiblit la France, et qu'elle juge le moment favorable pour recommencer des hostilités dont la génération actuelle doit être fatiguée.

Sa Majesté qui n'a en Italie que 50 mille hommes, dont

15 mille à l'extrémité du royaume de Naples, voyant sa frontière la plus importante exposée, et ne pouvant la regarnir qu'en retirant des troupes de son armée de l'Océan, ne pourra considérer l'Autriche que comme faisant, en faveur de l'Angleterre, une diversion non moins efficace et plus onéreuse pour lui que ne le serait une guerre ouverte.

Son Excellence, M. le comte de Cobentzl n'aura pas manqué d'observer ce que les circonstances présentes ont de grand et d'extraordinaire ; de telles circonstances nécessitent des mesures qui leur correspondent. C'est une vérité sentie de tous les hommes éclairés et dont Sa Majesté est pénétrée. Frédéric II, quand il vit qu'on méditait la guerre contre lui, prévint ses ennemis. Plus d'une fois la maison d'Autriche en a fait autant. Aujourd'hui l'Empereur des Français voit des préparatifs se faire en Pologne, et d'autres préparatifs en Italie. Les lieux même où ils se font indiquent, et qu'ils sont le résultat d'un concert, et contre qui ils sont dirigés. Le soussigné doit le demander à M. le comte de Cobentzl ; que ferait l'Empereur d'Allemagne s'il était à la place de l'Empereur des Français ?

Cependant l'Empereur se plaît à bien augurer d'un avenir qu'il dépend de l'Autriche de rendre heureux pour l'Europe, et dont il regarde comme un présage, les sentimens exprimés dans la note que le soussigné a reçue de M. de Cobentzl. Que l'Autriche fasse la même déclaration que la Prusse, et que, confirmant cette déclaration par les faits, elle remette sur le pied de paix, toutes ses forces et tout le matériel de son armée ; qu'elle renonce à tenir 72,000 hommes en Italie ; qu'elle fasse rentrer dans leurs garnisons habituelles, les régimens qui sont réunis en corps d'armée dans le Tyrol ; qu'elle fasse cesser la formation des magasins et les travaux des fortifications de campagne qui désignent que la guerre est imminent : rien alors ne pourra plus troubler la paix du Continent, cette paix si désirable pour tous, puisque, si la France n'a rien à gagner dans une nouvelle lutte, l'Autriche n'y gagnera pas davantage ; et la paix maritime suivra de près ; lorsque l'Autriche aura déclaré qu'elle reste et qu'elle veut rester neutre, la paix sera le désir et l'espoir
de

de l'Angleterre ; avant le mois de janvier elle sera conclue et le traité d'Amiens rétabli ; les couronnes de France et d'Italie seront séparées et pour toujours ; l'Europe jouissant de la sécurité et du repos les devra à la sagesse de l'Autriche, qui, par une conduite opposée, l'aurait précipitée dans un état de choses, que ni le cabinet des Tuileries, ni celui de Vienne, ni tout autre ne pourrait calculer ni prévoir.

Son Excellence M. le comte de Cobentzl sentira que dans ces communications que le soussigné a été chargé de faire, il était impossible à Sa Majesté de mettre plus de franchise, de grandeur et de loyauté. C'est pour les intérêts de l'Autriche elle-même et pour la gloire de son souverain qu'elle désire que Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche mette à profit l'occasion qui lui est offerte. Il a maintenant entre ses mains et le destin de ses propres Etats et celui de l'Europe. Dans l'une, il tient les troubles et les bouleversemens ; dans l'autre, la paix générale. Une impartiale neutralité lui suffit pour obtenir ce qu'il desire et pour assurer la paix du Monde. La médiation la plus efficace que puisse faire l'Autriche pour la paix, c'est d'observer la plus parfaite neutralité, de ne pas armer, de n'obliger la France à aucune diversion, de ne laisser à l'Angleterre aucun espoir de l'entraîner.

Le soussigné ne peut douter que son Excellence M. le comte de Cobentzl n'apprécie les considérations développées dans la présente note, et ne contribue par son influence, à les faire envisager sous leur véritable point de vue.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND.

N^o. V I.

Note remise à son Excellence M. le comte Philippe de Cobentzl, le 27 thermidor an 13.

Sa Majesté l'Empereur s'était livré avec d'autant plus de confiance aux protestations de paix et d'amitié de l'Autriche

triche, qu'elle croyait être en droit de compter sur de bons sentimens de la part de cette puissance, s'étant conduit envers elle comme il l'a fait après deux guerres dont tout l'avantage avait été du côté de la France, et dans lesquelles la plus grande partie des possessions autrichiennes avait été conquise par ses armes. Occupé tout entier à la guerre que l'Angleterre lui a suscitée, il espérait que, ne donnant aucun sujet de plainte à l'Autriche, l'Autriche garderait la plus fidelle et la plus impartiale neutralité. Mais les mouvemens de troupes et les autres dispositions hostiles qui se font dans les Etats héréditaires et dont l'Europe s'inquiète ou s'étonne, obligent S. M. l'Empereur à demander non-seulement une explication cathégorique, mais aussi l'explication la plus prompte.

Les nouvelles réitérées que l'Empereur reçoit de toutes parts le forcent à suspendre ses projets contre l'Angleterre. Ainsi l'Autriche a fait autant que si elle eût commencé les hostilitées, car elle a fait en faveur de l'Angleterre la diversion la plus puissante.

L'Autriche réunit une armée dans le Tyrol quand la France a évacué toute la Suisse. Son Excellence M. le comte de Cobentzl sait très-bien que l'Autriche a 72,000 mille hommes en Italie, quand la France n'y en a pas 50,000 mille, dont 15,000 mille sur le golfe de Tarente, et c'est-là ce qui a surtout décidé l'Empereur à suspendre ses projets. L'Autriche fait élever de toutes parts des fortifications de campagne comme si la guerre était déclarée ou imminente. Toutes les troupes de l'Autriche sont en mouvement; toutes ont quitté leurs garnisons de paix; toutes marchent dans une direction qui annonce la guerre. Et comment en effet S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, avec des vues pacifiques, rassemblerait-il tant de régimens dans un pays tel que le Tyrol, pays si ingrat et si pauvre, où il ne peut les maintenir qu'au détriment de ses finances? Pourquoi formerait-il des magasins? Pourquoi ferait-il fabriquer du biscuit? Pourquoi leverait-il tant de chevaux de charroi? Il est dans le droit commun de l'Europe que des rassemblemens de troupes, la formation

de magasins, la fabrication de biscuit, des levées de chevaux pour les charrois, soient considérés par toutes les puissances comme une déclaration de guerre, surtout lorsque de tels préparatifs se font sur la frontière dégarnie d'une puissance occupée ailleurs sur une frontière opposée et lointaine.

Sa Majesté qui voudrait concilier de telles dispositions avec les paroles de paix de S. M. l'Empereur d'Allemagne, dans lesquelles il a toujours eu une entière foi, ne peut le faire qu'en supposant que ce monarque ignore le tort qu'il fait à la France, et que la diversion opérée par ses armemens équivaut à de véritables hostilités. Sa Majesté aime à se persuader qu'il l'ignore effectivement; mais les conséquences naturelles d'une pareille erreur n'étant pas moins préjudiciables à la France que ne le seraient des vues décidément hostiles, Sa Majesté n'est pas moins intéressée à les prévenir.

Ce ne sont plus des protestations qui peuvent la rassurer. Sa Majesté ne peut admettre un état intermédiaire entre l'état de guerre et l'état de paix. Si l'Autriche veut la paix, tout en Autriche doit être remis sur le pied de paix. Si l'Autriche voulait la guerre, il ne resterait plus à Sa Majesté qu'à rejeter sur l'agresseur tous les maux qu'il attirerait, non-seulement sur la génération actuelle, mais encore (Sa Majesté ose le dire avec fierté) sur ses propres Etats et sa propre famille; car Sa Majesté se flatterait d'obtenir dans une guerre nouvelle les mêmes succès que dans les guerres précédentes, et de se mettre désormais à l'abri de ces diversions qui sont comme le premier pas d'une coalition en faveur de l'Angleterre.

Le soussigné est donc chargé de demander, dans la supposition la plus agréable, à S. M. l'Empereur, c'est-à-dire dans la supposition que l'Autriche désire véritablement la paix :

1^o. Que les vingt-un régimens qui ont été envoyés, soit dans le Tyrol allemand, soit dans le Tyrol italien, en soient retirés, et qu'il ne reste dans l'une et dans l'autre

de ces provinces que les troupes qui y étaient il y a six mois.

2°. Que les travaux de fortification de campagne soient suspendus; non que l'Empereur prétende que l'Autriche n'élève point de véritables fortifications. Le droit d'en élever appartient à tous les Etats, et la prévoyance en fait souvent un devoir aux princes; mais Venise n'étant assurément point une place forte, les travaux qui s'y font actuellement ne sont que des travaux de campagne.

3°. Que les troupes qui sont dans la Styrie, la Carinthie, la Carniole, dans le Frioul et le pays vénitien, soient réduites au nombre où elles étaient il y a six mois.

Enfin, que l'Autriche déclare à l'Angleterre la ferme et inébranlable résolution de rester dans une stricte et scrupuleuse neutralité, sans prendre part aux différends actuels, puisqu'il est du devoir de l'Autriche, si elle veut conserver la neutralité, de ne rien faire directement ni indirectement en faveur de l'Angleterre.

Le soussigné est en même temps chargé de déclarer à S. Exc. M. le comte de Cobentzl, ou plutôt de lui réitérer la déclaration déjà faite tant de fois, que le vœu le plus cher de S. M. l'Empereur des Français est la continuation de la paix avec l'Empereur d'Allemagne; qu'en prenant les mesures auxquelles elle serait forcée, soit par un refus positif, soit même par une réponse évasive et dilatoire aux demandes que le soussigné a été chargé de faire, S. M. ne s'y porterait qu'à regret; mais que, dans une position pareille à la sienné, le prince Charles n'hésiterait pas, ce prince étant trop bon militaire pour ne pas se comporter de la même manière, et qu'étant obligé de repousser la force par la force, et de pourvoir à la sûreté de ses frontières, elle ne commettra pas la faute d'attendre que les Russes se réunissent aux Autrichiens contr'elle.

S. Exc. M. le comte de Cobentzl, sait trop combien les circonstances présentes sont graves, et combien elles sont urgentes, pour que le soussigné croie nécessaire de l'inviter à accélérer autant qu'il dépendra de lui la ré-

ponse que S. M. attend avec une impatience que tant de raisons justifient.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND.

N^o. V I I.

Note présentée à la Diète de Ratisbonne, par M. Bacher, le 24 fructidor.

Dans les circonstances présentes où les préparatifs et les mouvemens de la maison d'Autriche menacent le Continent d'une guerre nouvelle, S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, sent le besoin d'exposer, dans une déclaration franche et solennelle, les sentimens qui l'ont animé et qui l'animent, afin de mettre les contemporains et la postérité à portée de juger avec connaissance de cause, dans le cas où la guerre viendrait à éclater, quel aura été l'agresseur.

C'est dans cette vue que le soussigné, chargé d'affaires de S. M. l'Empereur des Français près la diète germanique, a reçu l'ordre de présenter un exposé fidèle des principes qui ont constamment dirigé la conduite de S. M. l'Empereur envers l'Autriche.

Tout ce que cette puissance a fait de contraire à l'esprit et à la lettre des traités, l'empereur l'a souffert. Il ne s'est point récrié contre l'extension immodérée donnée au droit d'épave, contre l'acquisition de Lindau, contre tant d'autres acquisitions faites en Souabe, et qui, postérieurement au traité de Lunéville, ont matériellement altéré la situation relative des Etats voisins dans le midi de l'Allemagne, contre celles enfin qui sont encore en ce moment en négociation avec différens princes, à la connaissance de l'Allemagne toute entière: il a feint d'ignorer que la dette de Venise, non-seulement n'était point acquittée, mais était déclarée anéantie, nonobstant l'esprit et la lettre des traités de Campo-Formio et de Lunéville; il s'est tû sur le déni de justice que ses sujets de Milan et de Mantoue éprouvaient à Vienne, où, malgré les sti-

pulations formelles , aucun d'eux n'a été payé ; et sur la partialité avec laquelle l'Autriche a reconnu par le fait ce droit si monstrueux de blocus qu'a voulu s'arroger l'Angleterre ; et lorsque la neutralité du pavillon autrichien , tant de fois violée au détriment de la France , n'a provoqué de la part de la Cour de Vienne aucune plainte , il a fait encore à l'amour de la paix un sacrifice , en gardant le silence.

L'Empereur a évacué la Suisse rendue tranquille et heureuse par l'acte de médiation : il n'a laissé en Italie que le nombre de troupes indispensable pour soutenir les positions qu'il devait occuper à l'extrémité de la péninsule , dans la vue de protéger son commerce du Levant , et de s'assurer un objet de compensation qui pût déterminer l'Angleterre à évacuer Malte , et la Russie à évacuer Corfou ; il n'a laissé sur le Rhin et dans l'intérieur de son Empire , que le nombre de troupes indispensable pour la garde des places.

Livré tout entier aux opérations d'une guerre qu'il n'a point provoquée , qu'il soutient autant pour les intérêts de l'Europe que pour les siens , et dans laquelle son principal but est le rétablissement de l'équilibre dans le commerce et l'égalité souveraineté de tous les pavillons sur les mers , il a réuni toutes ses forces dans des camps sur les bords de l'Océan , loin des frontières autrichiennes ; il a employé toutes les ressources de son Empire à construire des flottes , à lever des marins , à creuser des ports ; et c'est dans le moment même où il se repose avec une entière confiance sur l'exécution des traités qui ont établi la paix sur le Continent , que l'Autriche sort tout-à-coup de l'état de repos , organise ses forces sur le pied de guerre , envoie une armée dans ses Etats d'Italie , en établit une autre aussi considérable dans le Tyrol ; c'est dans ce moment qu'elle fait des levées de chevaux , qu'elle forme des magasins , qu'elle fait travailler à des fortifications de campagne ; qu'elle effraie par tous ces préparatifs les peuples de la Bavière , de la Souabe et de la Suisse , et découvre ainsi l'intention évidente de faire une diversion

aussi réellement favorable à l'Angleterre , et plus nuisiblement hostile envers la France , que ne pourrait l'être une campagne ouverte , et une guerre déclarée.

Dans d'aussi graves circonstances , l'Empereur des Français a pensé qu'il était de son devoir de tout tenter pour ramener la Cour de Vienne au sentiment de ses véritables intérêts. Toutes les démarches qu'un ardent amour de la paix pouvait suggérer ont été faites avec instance , et plusieurs fois renouvelées. La Cour de Vienne a protesté hautement de son respect pour les traités qui l'unissent à la France ; mais ses préparatifs militaires n'ont fait que se développer avec une plus active célérité , dans le temps même où ses déclarations devenaient de plus en plus pacifiques. L'Autriche a déclaré qu'elle n'avait aucune intention hostile contre les Etats de S. M. l'Empereur des Français. Contre qui dirige-t-elle donc ses préparatifs ? Est-ce contre la Suisse ? Est-ce contre la Bavière ? Serait-ce enfin contre l'Empire germanique lui-même ?

S. M. l'Empereur des Français a chargé le soussigné de faire connaître qu'elle considérera comme déclaration de guerre formellement dirigée contre elle-même , toute agression qui serait portée contre le corps germanique , et spécialement contre la Bavière.

S. M. l'Empereur des Français ne séparera jamais les intérêts de son Empire de ceux des princes d'Allemagne qui lui sont attachés. Aucun des maux qui les atteignent , aucun des dangers qui les menacent ne seront jamais étrangers à sa sollicitude.

Persuadé que les princes et les Etats de l'Empire germanique sont pénétrés du même sentiment , le soussigné , au nom de l'Empereur des Français , engage la diète à s'unir à lui pour presser , par toutes les considérations de la justice et de la raison , l'Empereur d'Autriche à ne pas exposer plus long-temps la génération actuelle à d'incalculables malheurs , et d'épargner le sang d'une multitude d'hommes destinés à périr victimes d'une guerre dont le but est tellement étranger à l'Allemagne , qu'au moment même où elle éclate , il est par-tout un objet de recherche

et de doute, et que ses véritables motifs ne peuvent être avoués.

Les alarmes du Continent ne seront calmées que lorsque l'Empereur d'Autriche, déférant aux justes et instantes représentations de l'Allemagne, cessera ses préparatifs hostiles, ne laissera en Souabe et en Tyrol que les troupes nécessaires pour les garnisons des places, et remettra son armée sur le pied de paix. Ne fut-il pas entendu, lors des conventions faites dans les circonstances du traité de Lunéville, que les armées autrichiennes ne pourraient dépasser le territoire de l'Autriche antérieure, sans commettre une véritable hostilité ? L'Autriche ne comprit-elle pas dans ce temps que la France étant alors engagée dans une guerre étrangère ; ayant retiré ses troupes de la Souabe, et ayant arrêté des mouvemens qu'elle pouvait faire à la faveur du corps de troupes qu'elle avait en Suisse, il était juste de ne pas opposer à de telles marques de confiance des précautions véritablement agressives ? Les circonstances étant les mêmes aujourd'hui de la part de la France, pourquoi les mesures de l'Autriche sont-elles si différentes ? Pourquoi entretient-elle soixante bataillons dans le Tyrol et dans la Souabe, lorsque toutes les forces de la France sont rassemblées au loin pour une expédition contre l'Angleterre ?

Il n'existe aujourd'hui aucun différend entre la Suisse et l'Empire d'Allemagne ; il n'en existe aucun entre la Bavière et l'Autriche, et s'il faut ajouter foi aux déclarations de la Cour de Vienne, il n'en existe aucun entre elle et la France. Pour quels motifs inconnus la Cour de Vienne a-t-elle donc rassemblé tant de forces ?

Elle ne peut avoir qu'un objet plausible : c'est de tenir la France dans l'indécision, de la fixer dans un état d'inertie, de l'arrêter enfin à la veille d'un essor décisif. Mais cet objet ne peut être atteint que pour un temps. La France a été trompée ; elle ne l'est plus. Elle a été forcée de différer ses entreprises ; elle les diffère encore ; elle attend l'effet de ses réclamations ; elle attend l'effet des réclamations de la diète germanique. Mais quand tout aura été vainement tenté pour

amener l'Autriche aux procédés, ou d'une paix sincère, ou d'une loyale inimitié, S. M. l'Empereur des Français remplira tous les devoirs que lui imposent sa dignité et sa puissance ; il portera ses efforts par-tout où la France aura été menacée. La providence lui a donné assez de force pour combattre d'une main l'Angleterre, et pour défendre de l'autre l'honneur de ses aigles et les droits de ses alliés.

Si la Diète adhère à la démarche que le soussigné a eu l'ordre de faire auprès d'elle ; si elle met avec succès sous les yeux de S. M. l'Empereur d'Autriche, la véritable situation où des mouvemens peut-être irréfléchis, peut-être ordonnés sans intention hostile, et seulement par l'effet d'une suggestion étrangère, ont placé le Continent ; si elle réussit à persuader à ce souverain personnellement humain et juste, qu'il n'a point d'ennemis, que ses frontières ne sont pas menacées ; que la France a pu par deux fois le priver pour toujours de la moitié de ses Etats héréditaires, si elle eût voulu autre chose que ce qui a été établi à Campo-Formio et à Lunéville ; que par ses dispositions qui, même avant d'être entièrement développées, atteignent la France au centre même de son action, il intervient sans profit pour ses Etats et sans honneur pour sa politique, dans une querelle qui lui est étrangère, la Diète aura bien mérité de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de la France, de l'Europe entière, hormis un peuple ennemi de la tranquillité générale, et qui a fondé sa prospérité sur l'espérance et le projet ardemment, persévéramment soutenu, d'éterniser la discorde, les troubles et les divisions du Continent.

Le soussigné, etc.

Signé, BACHER.

N^o, VIII.*Note du Cabinet de Vienne.*

(Cette pièce et la suivante ont été remises au Ministre des relations extérieures par M. le comte Philippe de Cobentzl , le 25 fructidor an 13.)

La cour de Vienne défère sans hésiter à la demande qui lui a été faite de la part de l'Empereur des Français, de s'expliquer cathégoriquement sur ses intentions et sur les motifs de ses armemens.

Elle n'a d'autres intentions que de maintenir la paix et ses relations d'amitié avec la France , ainsi que le repos général du Continent : d'autre désir que de voir les intentions de l'Empereur Napoléon correspondre aux siennes.

Mais le maintien de la paix entre deux puissances ne consiste pas seulement à ne point s'attaquer. Il consiste non moins essentiellement dans l'accomplissement des traités sur lesquels la paix se trouve établie. La puissance qui les enfreint dans des points essentiels , et qui refuse de faire droit aux réclamations , est tout aussi bien l'agresseur que si elle attaquait l'autre injustement.

La paix entre l'Autriche et la France repose sur le traité de Lunéville , dont une des conditions stipule et garantit l'indépendance des Républiques de l'Italie , ainsi que des Républiques Helvétique et Batave , et leur assure la liberté de se choisir leur gouvernement. Toute entreprise pour les obliger d'adopter un gouvernement , une constitution , un maître , autrement que de leur choix libre , autrement qu'en conservant une indépendance politique réelle , est une infraction de la paix de Lunéville , et l'Autriche a le droit d'en réclamer et d'en poursuivre le redressement.

Le désir de maintenir l'amitié mutuelle , de calmer les défiances , de préserver le repos public de plus grands dangers , peut , au milieu des circonstances critiques et délicates , engager la partie réclamante à user de ménagé-

mens , à mettre une grande modération dans la poursuite de ses griefs , à renvoyer la discussion à des négociations subséquentes ; mais les égards de l'amitié ne sauraient lui faire un devoir de renoncer aux stipulations des traités , et la puissance qui , après les avoir enfreints , décline de s'en expliquer , refuse de négocier , et substitue les voies de la menace à celles de la conciliation , blesse autant les lois de l'amitié que les droits sacrés de la paix.

Quant au maintien du repos public , il exige que chaque Etat se renferme dans ses limites , et respecte les droits et l'indépendance des autres Etats , forts ou faibles. Ce repos est troublé , quand une puissance s'attribue des droits d'occupation , de protection , d'influence qui ne sont avoués ni par le droit des gens , ni par les traitemens : quand elle parle des droits de la victoire après la paix qui les a éteints ; quand elle emploie la force et la crainte pour dicter des lois à ses voisins , pour les obliger d'assimiler leurs constitutions à la sienne , ou pour leur arracher des alliances , des concessions , des actes de soumission et d'incorporation ; quand elle prétend que sa dignité est offensée par des représentations fondées , tandis que ses propres feuilles attaquent successivement tous les monarques ; enfin quand elle s'érige seule en arbitre du sort et des intérêts communs des nations , et qu'elle veut exclure d'autres puissances de toute participation au maintien de la tranquillité et de l'équilibre général , les unes parce qu'elles sont trop éloignées , d'autres parce qu'un bras de mer les sépare du Continent : opposant aux réclamations des puissances les plus voisines du danger , des réponses évasives , des rassemblemens de troupes sur leur frontière , des menaces de rupture , si elles se mettent en défense.

C'est elle alors qui provoque les autres puissances à s'armer , à se secourir , à s'unir enfin , s'il le faut , pour le maintien de leur sûreté et de la sûreté publique.

C'est ainsi que les armemens de la cour de Vienne ont été provoqués graduellement , tant par les armemens de la France , que par l'insuffisance des voies conciliantes , pour

s'assurer du maintien d'une paix véritable et d'un avenir tranquille.

Toute l'Europe a reconnu la sincérité des dispositions pacifiques de S. M. l'Empereur, dans son exactitude à remplir les conditions du traité de Lunéville; dans sa grande condescendance au sujet des extensions nuisibles à ses intérêts données à l'exécution de ce traité en Allemagne; dans sa modération non moins grande lors des premières déviations de la République française du même traité, relativement aux autres Républiques.

Attribuant ces déviations au besoin de garantir de tout danger externe, le développement du plan formé pour le rétablissement du gouvernement monarchique en France, Sa Majesté n'a pas fait difficulté de reconnaître l'état des choses établi en Italie vers la fin de l'an 1802. Sa confiance dans les vues du Premier Consul, les engagements pris par ce dernier vis-à-vis de la nouvelle République italienne sur la durée temporaire de sa Présidence, les assurances publiques et solennelles qui ont accompagné et suivi son élévation à la dignité impériale, de son éloignement de toute vue d'agrandissement et de toute lésion de l'indépendance des Etats italiens; enfin les engagements subsistans de sa part vis-à-vis du Souverain de la Russie, nommément sur le dédommagement du Roi de Sardaigne, et sur un arrangement commun des affaires de l'Italie: tous ces motifs ont concouru à faire naître et à nourrir dans le cœur de Sa Majesté l'espoir que la consolidation du nouvel Empire des Français ramènerait dans peu la politique et les mesures de son gouvernement à des rapports compatibles avec l'équilibre et la sûreté de l'Europe. Et lorsque, quelque temps après, les premiers bruits de nouveaux changemens prochains dans les Etats de la Lombardie portèrent l'ambassadeur de la cour de Vienne à Paris, à demander des explications sur ce point, Sa Majesté fut encore confirmée dans ses espérances par l'assurance officielle donnée au nom de l'Empereur Napoléon, que les Républiques de l'Italie ne seraient point réunies à la France, et qu'il n'y serait fait aucune innovation contraire à leur indépendance politique.

L'Europe jugera si ses assurances ont été remplies.

L'Empereur n'a pas cessé de les réclamer, comme le prouvent la correspondance qui s'ensuivit entre les deux Souverains, et les représentations officielles et ostensibles dont fut chargé l'ambassadeur comte Philippe Cobentzl. Et quoique les lettres par lesquelles l'Empereur Napoléon fit part à Sa Majesté de ses dispositions pour l'établissement d'un royaume d'Italie, fussent accompagnées de menaces et d'armemens ; quoique tout décelât dès-lors ce que l'événement a prouvé depuis, que l'Empereur des Français était décidé à soutenir ces innovations par la force, néanmoins Sa Majesté n'a jamais reconnu des dispositions qu'on ne lui annonçait que comme un arrangement provisoire. Elle s'est bornée à repousser les inculpations qui servaient de prétexte aux menaces, et à manifester l'espoir que le principe de séparation et d'indépendance consacré par le traité serait maintenu par des arrangemens définitifs que l'Empereur Napoléon faisait dépendre de négociations ultérieures avec les Cours de Pétersbourg et de Londres, à l'époque du rétablissement de la paix.

Ces négociations étaient effectivement le seul espoir qui restait à Sa Majesté, de parvenir par les voies de la conciliation à consolider la paix, et à rendre enfin le calme à l'Europe allarmée, du nord au midi, par des entreprises dont le nombre et l'étendue s'accroît à chaque instant.

S. M. l'Empereur des Français avait fait envers le roi d'Angleterre une première démarche pacifique, en continuant toutefois de vouloir l'exclure du droit de participer aux intérêts majeurs du Continent. Cette restriction, jointe aux rapports qui existaient entre lui et la cour de Pétersbourg, engagèrent S. M. Britannique à recourir à la médiation de S. M. l'Empereur de Russie, qui, malgré l'interruption de ses relations officielles avec la France, n'hésita pas d'interposer ses bons offices, d'envoyer à cet effet un négociateur et d'en faire demander l'admission au souverain de la France.

Mais, l'espoir fondé sur toutes ces démarches paci-

fiques ne tarda pas à s'évanouir. De nouveaux coups furent portés à l'existence politique d'autres Etats indépendans de l'Italie, au moment que l'on envoyait au négociateur russe le passeport demandé pour son voyage en France; l'Empereur Alexandre crut dès-lors devoir regarder sa médiation comme compromise. D'un autre côté, des armées françaises furent subitement rassemblées en Italie, malgré la promesse faite de n'y point armer; un camp de trente mille hommes réunis dans les plaines de Marengo, fut suivi d'un autre camp de quarante mille hommes placé sur les frontières du Tyrol et des provinces vénitiennes de l'Autriche; Sa Majesté se vit donc forcée de pourvoir efficacement à sa sûreté; elle acquit alors la conviction que les sentimens de paix, d'amitié et de modération qu'elle professe, ne rencontrent point un tel retour de sentimens de la part de S. M. l'Empereur des Français, qu'elle puisse négliger plus long-temps de préparer les mesures nécessaires pour la défense de ses droits, et pour le maintien de la dignité de son Empire.

Telle est la cause de ses armemens actuels. Mais les mêmes sentimens qui ont tant fait désirer à Sa Majesté d'éviter l'emploi de semblables mesures, en ont aussi déterminé le but. L'Empereur arme, non dans des vues hostiles, non pour faire diversion à la descente en Angleterre, dont l'exécution, après deux ans de menaces, ne devait pas paraître réservée pour le moment où la France venait de provoquer l'Autriche et la Russie; il arme pour la conservation de la paix qui subsiste entre lui et la France, pour le maintien des conditions de paix sans lequel cette paix serait illusoire; pour parvenir à un accommodement équitable, fondé sur la modération de toutes les puissances intéressées, et propre à assurer l'équilibre et la tranquillité permanente de l'Europe.

La démarche par laquelle Sa Majesté a invité en même temps les principales cours intéressées, à renouer les négociations interrompues, tendait au même but. Le refus inattendu que son interposition vient d'éprouver de la part

de l'
renou
El
Ce n
dans
et le
témo
reme
clusi
leme
et se
pour
venti
d'ass
digne
Po
deux
ici so
Qu
pour
les p
géné
Qu
l'écla
ment
drait
Franc
qui s
pire
droits
sont a
d'elles
En
des s
dispos
sa pai
Sa
que fi

de l'Empereur des Français, ne la détourne pas de la renouveler.

Elle a été plus heureuse vis-à-vis l'Empereur Alexandre. Ce monarque qui occupe avec gloire une place distinguée dans le sénat des puissances de l'Europe, dont l'équilibre et le bien-être général font l'objet de ses soins constans, témoigne dans la réponse ci-jointe, qu'il vient de faire remettre à Sa Majesté, un désir égal au sien pour la conclusion d'un arrangement équitable et modéré. Il est également convaincu de la nécessité d'un armement éventuel, et se croit obligé, par ce même éloignement qu'on allégué pour contester et le droit et la conséquence de son intervention, à porter en avant une partie de ses troupes, afin d'assurer à cette intervention tout le poids et l'efficacité dignes d'une aussi grande puissance.

Pour achever de prouver la rectitude des intentions des deux cours impériales d'Autriche et de Russie, on déclare ici solennellement au nom de l'une et de l'autre :

Qu'elles sont prêtes à négocier avec la cour de France pour le maintien de la paix du Continent, aux termes les plus modérés compatibles avec le repos et la sûreté générale;

Que quelle que soit l'issue de la négociation, et dût l'éclat de la guerre être inévitable, elles se sont mutuellement engagées de s'abstenir de toute entreprise qui tendrait, soit à s'immiscer dans les affaires internes de la France, soit à altérer l'état des possessions et des rapports qui se trouvent actuellement établis légalement dans l'Empire germanique, soit à blesser le moins du monde les droits ou les intérêts de la Porte-Ottomane, dont elles sont au contraire prêtes à défendre, autant qu'il dépendra d'elles les possessions et l'intégrité;

Enfin, que la Grande-Bretagne leur a fait connaître des sentimens parfaitement analogues aux leurs, et des dispositions également modérées pour le rétablissement de sa paix avec la France.

Sa Majesté espère que les explications aussi sincères que franches, dans lesquelles elles vient d'entrer, seront

propres à dissiper les doutes qui peuvent exister de la part de S. M. l'Empereur Napoléon, sur les intentions et les motifs qui l'animent ; et tous ses vœux seront remplis, si ces explications peuvent contribuer à prévenir les malheurs qu'il n'aura pas tenu à elle d'épargner à l'humanité.

(*Pièce jointe au n^o. VIII.*)

Copie de la déclaration remise par M. le Comte de Rasoumowsky, Ambassadeur de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies.

Il serait superflu de revenir ici sur les motifs qui ont déterminé S. M. l'Empereur de toutes les Russies à rappeler le plénipotentiaire qu'elle avait expédié, de concert avec S. M. Britannique, pour traiter de la paix avec le chef du Gouvernement français.

Ces motifs sont trop justes et trop évidens pour n'être pas appréciés par toute l'Europe. Ils ont été énoncés dans la note remise au ministère de S. M. Prussienne par M. de Novozilzoff, le 28 juin (10 juillet), et la résolution qu'ils ont provoquée n'est qu'une conséquence des mêmes sentimens et des mêmes principes qui ont constamment porté Sa Majesté Impériale à employer ses soins assidus au rétablissement de la tranquillité générale.

Depuis la rupture entre l'Angleterre et la France, S. M. a vu avec surprise et douleur la majeure partie des Etats du continent successivement forcés à porter le fardeau d'une guerre purement maritime dans son principe, et étrangère à leurs intérêts directs ; mais elle n'a pu conserver l'espoir que les voies d'une négociation franche et amicale suffiraient pour faire cesser cet état de choses affligeant, lorsqu'elle eut appris que, sans aucun égard pour les démarches solennelles qui tendaient à rétablir la paix, et au moment même où la Russie offrait de traiter de sa conclusion, de nouveaux Etats encore perdaient leur indépendance.

Si donc S. M. Impériale a pris la résolution de rappeler

ler son plénipotentiaire, c'est uniquement parce qu'elle avait acquis l'entière certitude que cette mission n'aurait point de résultats satisfaisans, et non que ses vœux ardens pour rendre la paix à l'Europe, se fussent aucunement ralentis.

La preuve la plus éclatante que l'Empereur puisse en donner, est d'adhérer maintenant à la demande qui vient d'être faite par S. M. I. et R. A. simultanément à l'Angleterre, à la France, à la Prusse et à la Russie, dans le but de voir renouer la négociation interrompue.

Cependant S. M. Impériale ne saurait en même temps se cacher la probabilité qu'une conduite de la part du Gouvernement français, pareille à celle qui a déjà forcé l'Empereur à rétracter ses premiers pas pour une négociation de paix, ne rende encore infructueuse celle que l'Autriche propose de renouer.

L'appréhension pénible, mais que l'expérience justifie, de voir de nouveaux empiemens exécutés au moment où la négociation aura été acceptée, ou pendant son cours; celle que des dangers plus grands naissent pour l'Europe d'une démarche qui n'a pour but que de la sauver; la certitude qu'ils seront inévitables dès que les justes demandes des puissances continentales, aussi bien que celles que le Gouvernement français veut soutenir à la suite de ses envahissemens successifs, n'auront pu être satisfaites d'aucune part; l'obligation sur-tout où se trouve l'Empereur, dans des circonstances aussi calamiteuses et difficiles, de venir au secours de ses alliés, dont la sûreté et même l'existence est éminemment menacée, et leur offrir enfin, non une assistance illusoire, mais réelle, immédiate et efficace; toutes ces considérations réunies tracent la seule conduite qu'il appartient à S. M. I. de suivre. La Russie ne peut plus maintenant reprendre le fil des négociations interrompues, qu'en se mettant en état de secourir ses alliés au moment où ils seraient attaqués, et de garantir l'Europe d'un bouleversement ultérieur. Elle doit combiner ses mesures de manière à se procurer un espoir fondé que la négociation de paix pourra promettre des résultats plus

heureux que ceux que l'on a obtenus de toutes les démarches pacifiques qui ont été faites jusqu'ici, et qui malheureusement n'ont été marquées que par le manque d'égards que le Gouvernement français a montré pour les instances et les représentations de la Russie et des autres puissances continentales, et par un accroissement toujours répété des dangers de l'Europe.

C'est en conséquence de tout ce qui vient d'être allégué, que le soussigné a ordre de faire connaître au ministère de S. M. I. et R. A. en réponse à la note que M. l'ambassadeur comte de Stadion a remise au cabinet de Saint-Petersbourg le 26 juillet (7 août), que S. M. l'Empereur de toutes les Russies a pris sur son contenu les déterminations suivantes :

D'adhérer à la demande de renouveler les négociations de paix rompues par le rappel de M. de Novosilzoff, et d'y procéder aussitôt que le chef du Gouvernement français aura manifesté une disposition semblable.

De faire avancer immédiatement deux armées de cinquante mille hommes chacune, à travers la Gallicie vers le Danube, dans le but de combiner avec les négociations de paix un armement puissant de médiation et d'observation, propre à prévenir des empiétemens ultérieurs pendant le travail de la pacification, et à garantir à son issue l'Autriche et les pays avoisinans, de toute attaque de la part de la France.

D'inviter S. M. I. et R., et d'autres puissances encore, à coopérer de leur côté à cette mesure salutaire dont le Gouvernement français, s'il veut lui-même juger avec impartialité, reconnaîtra la convenance.

Le soussigné, en s'acquittant auprès du ministère de S. M. I. et R. A. du présent office, doit y ajouter, par ordre exprès de l'Empereur son maître, que c'est uniquement le désir le plus sincère de rendre la paix à l'Europe qui règle sa conduite en cette occasion; que la Russie apportera aux négociations de paix les dispositions les plus conciliantes et les plus propres à en amener l'heureuse issue, et qu'elle déclare solennellement être prête à reti-

rer ses troupes aussitôt que ce résultat tant désiré aura été obtenu par des sûretés suffisantes pour tous les États de l'Europe.

S. M. I. invite formellement S. M. I. et R. A. de se joindre aux mesures qu'elle a adoptées, et le soussigné est autorisé à s'entendre avec son ministère sur-tout ce qui peut être relatif à cet objet important.

Vienne, le samedi 19 août (31 août) 1805.

Signé, C. A. DE RASOUMOWSKY.

N^o. I X.

Lettre du Ministre des Relations Extérieures à M. le comte Philippe de Cobentzl, en lui envoyant un Mémoire en réponse à la Note remise le 25 fructidor an 13.

Le soussigné a l'honneur d'envoyer à Son Exc. M. le comte de Cobentzl le Mémoire ci-joint, fait en conséquence de la Note du Cabinet de Vienne, que M. le comte de Cobentzl adressa au soussigné le 25 fructidor.

Depuis que ce mémoire a été approuvé par S. M. l'Empereur des Français, l'armée autrichienne a passé l'Inn et envahi la Bavière. Si les sentimens pacifiques dont S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche se dit animé sont réels, il sentira qu'aucune négociation ne peut avoir lieu, qu'aucune proposition ne peut être entendue, qu'au préalable les troupes autrichiennes n'aient repassé l'Inn et ne soient rentrées dans leurs limites. Si la cour de Vienne refusait de les y faire rentrer, l'intention de S. M. l'Empereur est de l'y contraindre par la force des armes. Les maux qui seront la suite inévitable d'une telle guerre, retomberont en entier sur la maison d'Autriche, et la victoire se déclarera contre l'opresseur en faveur du faible opprimé.

Le soussigné a reçu de S. M. l'Empereur et Roi l'ordre exprès de déclarer que, dans aucun cas, Sa Majesté ne souffrira que l'Autriche s'étende en Allemagne, fasse des acquisitions en Bavière et mette à exécution le projet qu'elle

a laissé souvent entrevoir , de porter ses frontières jusqu'au Leck , et de réléguer l'électeur de Bavière sur la rive gauche du Danube. Ce projet est trop contraire aux intérêts du Corps Germanique , à ceux de la France , aux promesses que S. M. l'Empereur et Roi a faites , aux engagements qu'il a pris de maintenir l'intégrité de la Bavière.

Après cette déclaration positive d'une détermination qui , dans toutes les circonstances quelles qu'elles soient , sera pour la France une règle de conduite invariable , c'est à la maison d'Autriche à examiner s'il lui convient de courir toutes les chances de la guerre , par cela seulement qu'elle désire , mais sans pouvoir raisonnablement espérer d'obtenir une portion de la Bavière ; car elle chercherait vainement à dissimuler ce qui est aujourd'hui connu de toute l'Europe , que tel est véritablement son unique but.

Le soussigné renouvelle à S. Exc. M. le comte de Cobentzl l'assurance de sa haute considération.

Signé CH. MAUR. TALLEYRAND.

Mémoire indiqué dans la note qui précède. — Pièce à joindre au n°. 9.

« Sans s'arrêter aux allégations dont est remplie la note du cabinet de Vienne , en date du 16 fructidor (3 septembre dernier) , on ne s'attachera qu'aux idées de paix que cette note semble présenter.

» La cour de Vienne a fait des levées et des préparatifs de toute espèce ; aujourd'hui elle fait entrer une armée étrangère sur son territoire.

» Son unique but , à ce qu'elle assure , est d'obliger la France et l'Angleterre à conclure la paix ; mais si tel est le but de la cour de Vienne , comment a-t-elle oublié de faire connaître sur quelles bases cette paix devra se conclure ?

» Prendra-t-on pour base les traités de Lunéville ou d'Amiens , ou le *Status præsens* des deux nations , comme le voulait l'Autriche lors des premières ouvertures pour la dernière paix ? ou enfin des prétentions puisées à la même

source que les allégations dirigées aujourd'hui contre la France ?

» En lisant attentivement la note de la cour de Vienne, on croit entrevoir qu'elle voudrait prendre pour base des négociations futures les traités de Lunéville et d'Amiens ; mais l'Angleterre, qui naguères a refusé de rétablir la paix sur ces mêmes bases, les adopte-t-elle aujourd'hui ?

» Le cabinet de Vienne ne l'a pas fait connaître, et s'il arrivait qu'elle ne voulût point les adopter, S. M. l'Empereur d'Allemagne, qui ne se chargerait pas du rôle de médiateur s'il n'en avait pas le véritable caractère, lequel consiste essentiellement dans une impassible justice et une impartialité parfaite, a sans doute pris, de concert avec d'autres puissances, des mesures pour obliger l'Angleterre à reconnaître son principe de médiation, comme il en a pris pour y contraindre la France ; sans doute il a des flottes prêtes, des croisières tout établies, tous les moyens enfin qui sont indispensablement nécessaires au but qu'il s'est proposé.

» La note du cabinet de Vienne n'offre d'éclaircissement sur aucun de ces points. Il est cependant essentiel de savoir :

» 1°. Si la cour de Vienne entend que les traités de Lunéville et d'Amiens doivent être pris pour bases des nouvelles négociations, ou si ces traités doivent être considérés comme abolis.

» 2°. Dans cette dernière supposition, sur quelles bases la cour de Vienne entend-elle que les négociations doivent s'établir ?

» 3°. Si l'Angleterre a manifesté son adhésion aux principes de la médiation.

» 4°. En cas de refus de sa part, quelles mesures ont été prises par le médiateur, et quels moyens sont à sa disposition pour la contraindre d'y adhérer ?

» Si la cour de Vienne ne s'est point fait à elle-même ces questions, et si elle a besoin de temps pour y répondre, cela seul doit l'avertir qu'elle a mis dans ses démarches une précipitation contraire, non seulement à toutes

les assurances qu'elle avait données , mais encore au but qu'elle déclare s'être proposé , et on ose le dire , à ce qu'une politique éclairée conseillait à la maison d'Autriche. Au reste, les temps à venir décideront si elle a été guidée par un juste sentiment de ses propres intérêts , ou séduite par d'aveugles préventions. »

Observations marginales faites à la Note de la cour de Vienne.

La Note de la cour de Vienne ayant été publiée dans les gazettes allemandes, a attiré, par la forme pamphlétaire qui la distingue, une réfutation victorieuse dans un style analogue.

Note de la cour de Vienne.

Réponse.

La cour de Vienne détere sans hésiter à la demande qui lui a été faite de la part de l'Empereur des Français, de s'expliquer cathégoriquement sur ses intentions et sur les motifs de ses armemens.

Elle n'a d'autres intentions que de maintenir la paix et ses relations d'amitié avec la France, ainsi que le repos général du Continent, d'autre désir que de voir les intentions de l'Empereur Napoléon correspondre aux siennes.

Mais le maintien de la paix entre deux puissances ne consiste pas seulement à ne point s'attaquer. Il consiste, au moins, essentiellement dans

A cette exposition vague qui annonce des accusations, des explications, et qui n'explique et ne prouve rien, il n'y a qu'une observation à faire : elle sera péremptoire et précise.

La Suisse, la Hollande, l'Italie ont établi librement la constitution qu'elles ont désirée. En quoi ce légitime usage du droit primitif de tous les Etats attente-t-il aux droits particuliers de l'Autriche? Aux négociations de Lunéville, l'Autriche demanda que le territoire des républiques Italienne, Helvétique et Batave fût évacué par les troupes françaises, et la France s'y refusa. La France demanda que l'Autriche garantît l'existence indépendante de ces républiques, et l'Autriche montra, il est vrai, la plus grande répugnance à y consentir; mais enfin, elle y consentit. Ces trois Etats durent donc, dans le sens entendu par l'Autriche, rester libres, et conserver cependant sur leur territoire une armée française. Comment cette indépendance a-t-elle pu être altérée par l'établis-

l'accomplissement des traités sur lesquels la paix se trouve établie. La puissance qui les enfreint dans des points essentiels, et qui se refuse de faire droit aux réclamations, est tout aussi bien l'agresseur que si elle attaquait l'autre injustement.

La paix entre l'Autriche et la France repose sur le traité de Lunéville, dont une des conditions stipule et garantit l'indépendance des Républiques de l'Italie, ainsi que des Républiques Helvétique et Batave, et leur assure la liberté de se choisir leur gouvernement. Toute entreprise pour les obliger d'adopter un gouvernement, une constitution, un maître, autrement qu'en conservant une indépendance politique réelle, est une infraction de la paix de Lunéville, et l'Autriche a le droit d'en réclamer et d'en poursuivre le redressement.

Le désir de maintenir l'amitié mutuelle, de calmer les défiances, de préserver le repos public de plus grands dangers, peut, au milieu de circonstances critiques et délicates, engager la partie ré-

sement spontané de la forme fixe de gouvernement qui a mis un terme aux incertitudes antérieures, et du système fédératif qui les a attachées à l'alliance de la France?

Si l'Autriche se réfère aux temps qui ont précédé les nouveaux établissemens, elle verra que la France était maîtresse de tout en Italie; elle avait tous les pouvoirs, jusqu'au pouvoir législatif; et l'autorité qui gouvernait avait été formée par les généraux français. En Helvétie, en Batavie, les armées françaises étaient la seule force organisée qui garantît la sûreté publique. Que l'Autriche cite un article du traité de Lunéville qui ait prescrit la sortie des troupes françaises; qu'elle cite une seule note adressée par elle, une seule démarche formelle depuis la conclusion du traité, et ayant pour objet de demander cette évacuation.

Si l'Autriche considère l'état présent; qu'elle dise comment des constitutions appropriées aux temps, aux lieux, aux intérêts des peuples, et déjà éprouvées par une heureuse expérience, peuvent motiver de sa part des regrets sur le passé et des inquiétudes sur l'avenir? Quel est ce genre d'intérêt qui inspire de déplorer le bonheur et la sécurité des peuples? Quelle est cette espèce de bienveillance qui conseille aux Etats de se croire opprimés, quand ils ont des lois et un gouvernement ouvrage de leur volonté, et résultats de leurs communs suffrages? Quelle est, enfin, cette justice qui propose la guerre pour ramener le désordre et la confusion là où règnent actuellement l'ordre, la tranquillité et la confiance?

Ici la cour de Vienne reste encore dans les généralités, mais sous le voile de ses vagues allégations, on voit percer les vues d'une politique timidement jésuitique: elle glisse sur les souvenirs et se prépare aux désaveux. L'Empereur d'Autriche n'a pas méconnu les changemens survenus en Suisse, puisqu'il a un ministre à

clamante à user de ménagemens, à mettre une grande modération dans la poursuite de ses griefs, à renvoyer la discussion à des négociations subséquentes : mais les égards de l'amitié ne sauraient lui faire un devoir de renoncer aux stipulations des traités, et la puissance qui après les avoir enfreints, décline de s'en expliquer, refuse de négocier et substitue la voie de la menace à celles de la négociation, blesse autant les lois de l'amitié que les droits sacrés de la paix.

Quant au maintien du repos public, il exige que chaque État se renferme dans ses limites et respecte les droits et l'indépendance des autres États, forts ou faibles. Ce repos est troublé quand une puissance s'attribue des droits d'occupation, de protection, d'influence qui ne sont avoués ni par le droit des gens ni par les traités ; quand elle parle des droits de la victoire après la paix qui les a éteints ; quand

Berne ; il n'a pas méconnu les changemens qui ont eu lieu en Hollande ; puis qu'il a accredité un ministre à la Haye ; il n'a pas méconnu les changemens de l'Italie ; les lettres de l'Empereur lui-même et celles de son ministre, M. le comte de Cobentzl, en font foi. Aujourd'hui cette cour voudrait se relever de toutes ses mesures précédentes. Est-ce que le roi des Romains ne reconnaît pas les actes de l'Empereur d'Allemagne ? ou ne serait-ce pas que les circonstances lui semblent meilleures, et que se sentant appuyé, il veut désavouer tous les engagemens du passé ? C'est ainsi que l'Autriche rejeta le traité de Campo-Formio. Alors, comme aujourd'hui, elle attribua à la nécessité des ménagemens, aux circonstances délicates et critiques, au desir d'éloigner de plus grands dangers, des stipulations formellement contractées. Mais, il faut le dire, les circonstances ne sont pas entièrement semblables. Quand l'Autriche déclara que la paix de Campo-Formio était rompue, elle avait gagné une bataille : au moins aujourd'hui aurait-elle dû attendre une victoire avant de faire ostentation des étranges principes qui ont dirigé sa conduite.

Les réflexions de ce paragraphe sont littéralement tirées des gazettes anglaises. Il n'y en a pas une qui ne serve de texte aux déclamations journalières de ces écrivains, qui ne se flattaient pas, sans honte, d'obtenir les honneurs d'un tel plagiat.

Quant à l'imputation faite à la France de vouloir exclure la Russie de toute participation aux affaires générales, elle est extraordinaire après les démarches connues faites par la France, pour demander la médiation de la Russie dans le début de la guerre actuelle avec l'Angleterre. Cette imputation est neuve sur-tout de la part de l'Autriche, qui n'oubliera sûrement jamais que c'est la France qui, malgré

elle emploie la force et la crainte pour dicter des lois à ses voisins, pour les obliger d'assimiler leurs constitutions à la sienne, ou pour leur arracher des alliances, des concessions, des actes de soumission et d'incorporation; quand elle prétend que sa dignité est offensée par des représentations fondées, tandis que ses propres feuilles attaquent successivement les monarches; enfin quand elle s'érige seule en arbitre du sort et des intérêts communs des nations, et qu'elle veut exclure d'autres puissances de toute participation au maintien de la tranquillité et de l'équilibre général, les unes parce qu'elles sont trop éloignées, d'autres parce qu'un bras de mer les sépare du Continent: opposant aux réclamations des puissances les plus voisines du danger des réponses évasives, des rassemblemens de troupes sur leurs frontières, des menaces de rupture si elles se mettent en défense.

C'est elle alors qui provoque les autres puissances à s'armer, à se secourir, à s'unir enfin, s'il le faut, pour

l'Autriche, a fait intervenir la Russie dans les arrangemens de l'Empire germanique. N'est-ce pas l'Autriche qui, mille fois, a sollicité avec instance que la Russie ne prit aucune part aux affaires de l'Allemagne; et c'est elle aujourd'hui qui reproche à la France de vouloir l'exclure de tout intérêt au maintien de l'équilibre général? La France n'a pas plus montré cette prétention à l'égard de l'Angleterre. Le traité d'Amiens ne stipule-t-il pas sur des objets étrangers aux deux puissances contractantes et uniquement relatifs au système général?

L'Autriche parle des droits de la victoire après la paix qui les éteint. Sans doute, et la France reconnaît ce principe, tandis que l'Autriche, non-seulement fait revivre, mais usurpe les droits de la victoire après la paix. Quelle victoire, en effet, lui a donné le droit de ne pas payer la dette de Venise? L'Autriche avait-elle conquis Venise? Quelle victoire lui a donné le droit de s'incorporer en Souabe une foule de possessions qui, en la fortifiant, affaiblissent et alarment les Etats voisins? L'Autriche avait-elle conquis la Souabe? Quelle victoire enfin lui a donné le droit de tourmenter la Bavière par des prétentions soutenues à main armée, de ruiner la Suisse par des séquestres? L'Autriche avait-elle conquis la Bavière et la Suisse? Sans doute il ne faut pas abuser de la victoire, mais c'est sur-tout de celles qu'on n'a pas remportées, qu'il n'est ni juste ni sensé de se prévaloir.

Il est possible qu'on ait réussi à alarmer l'Empereur d'Allemagne; et à lui persuader que sa sûreté pourrait être un jour menacée par la France; mais il s'apercevra trop tard peut-être que la puissance

le maintien de leur sûreté et de la sûreté publique.

qu'il doit le plus redouter n'est pas la France, et que ses dangers sont bien plus prochains et plus grands du côté de celle dont, pour la seconde fois, il a l'imprudence d'accepter les secours. Est-ce à l'Autriche qu'il faut apprendre si cette puissance est redoutable pour ses voisins? Si elle a mis des bornes aux accroissemens qui sont dans le système politique? S'il est facile de régler avec elle les opérations de la guerre et les combinaisons de la paix? Si l'entretien de ses armées n'est pas onéreux aux pays qui les reçoivent? Si la distance des lieux d'où elles viennent ne rend pas leur séjour plus long et leur retour plus difficile? Si enfin les dévastations de ses troupes légères ne laissent pas par-tout des traces ineffaçables de leur passage? Mais ceci est le langage de la raison, et la cour de Vienne n'a voulu écouter que les passions et un ressentiment irréfléchi contre la France.

C'est ainsi que les armemens de la cour de Vienne ont été provoqués graduellement, tant par les armemens de la France que par l'insuffisance des voies conciliantes, pour s'assurer du maintien d'une paix véritable et d'un avenir tranquille.

Toute l'Europe a reconnu la sincérité des dispositions pacifiques de S. M. l'Empereur dans son exactitude à remplir les conditions du traité de Lunéville, dans sa grande condescendance au sujet des extensions, nuisibles à son intérêt, données à l'exécution de ce traité en

On ne s'attendait pas à voir parmi les griefs de la maison d'Autriche le recès de l'Empire, qui lui a valu l'évêché d'Eisched, Saltzbourg, des territoires qu'elle n'a cessé d'agrandir, des droits qu'elle n'a cessé d'exagérer, et des indemnités enfin que ne lui avait pas promises le traité de Lunéville. Ce recès, d'ailleurs n'est-il pas aussi l'ouvrage de la puissance que l'Autriche associe aujourd'hui à ses réclamations et à sa cause? Peuples d'Allemagne, c'est à vous que ces récriminations s'adressent. Si la maison d'Autriche a des succès contre la France, le recès sera annullé. Tous les états de l'Allemagne doivent s'attendre à se voir présenter des demandes d'indemnités pour les indemnités qu'ils ont reçues. Tel est le respect de la maison d'Autriche pour ses engagemens; telle est la protection qu'elle accorde aux Etats faibles.

Allemagne ; dans sa modération non moins grande lors des premières déviations de la République française du même traité , relativement aux autres républiques.

Attribuant ces déviations au besoin de garantir de tout danger externe, le développement du plan formé pour le rétablissement du gouvernement monarchique en France, S. M. n'a pas fait difficulté de reconnaître l'état des choses, établi en Italie vers la fin de l'année 1802. Sa confiance dans les vues du premier Consul, les engagements pris par le dernier vis-à-vis de la nouvelle république italienne sur la durée temporaire de sa présidence, les assurances publiques et solennelles qui ont accompagné et suivi son élévation à la dignité impériale, de son éloignement de toute vue d'agrandissement et de toute lésion de l'indépendance des états italiens ; enfin, les engagements subsistans de sa part vis-à-vis du souverain de la Russie, nommément sur le dédommagement du roi de Sardaigne, et sur un arrangement commun des affaires d'Italie, tous ces motifs ont

Cet article renferme sa propre réfutation. Les explications données par la France ont été confirmées par les événemens. C'est une question de fait de savoir si on a violencé ou non les volontés dans les pays qui ont amélioré leur constitution. Des allégations de contrainte sur ce point ne sauraient être admises de la part d'une puissance jalouse. La France a dû désirer que des peuples qu'elle avait séparés d'une domination étrangère, fussent heureux, et elle sait bien que le seul moyen d'assurer le bonheur d'un pays, est de lui laisser le choix de ses institutions et de ses lois. La prépondérance de la France sur l'Italie et sur la Suisse est d'abord le résultat de ses victoires, et ensuite elle a été consacrée par le traité même de Lunéville, puisqu'il n'en a pas exclu les troupes françaises, et qu'alors ces pays n'étaient pas constitués. A l'époque du traité, l'armée française les possédait : il n'y avait là ni république, ni gouvernement. Le plus bel usage que la France pût faire de sa prépondérance était, sans doute, de laisser à ces peuples le temps de se constituer. Ils s'en sont occupés pendant trois années, et ils n'ont pas mal employé leur temps, puisque la maison d'Autriche qui n'avait qu'un règlement intérieur à établir dans ses provinces italiennes, n'y est pas parvenue. Le pays de Venise n'est pas encore organisé.

concouru à faire naître et à nourrir dans le cœur de S. M. l'espoir que la consolidation du nouvel Empire des Français ramènerait dans peu la politique et les mesures de son Gouvernement à des rapports compatibles avec l'équilibre et la sûreté de l'Europe, et lorsque, quelque temps après, les premiers bruits de nouveaux changemens prochains dans les Etats de la Lombardie portèrent l'ambassadeur de Vienne à Paris à demander des explications sur ce point, S. M. fut encore confirmée dans ses espérances par l'assurance officielle, donnée au nom de l'Empereur Napoléon, que les Républiques d'Italie ne seraient pas réunies à la France, et qu'il n'y serait fait aucune innovation contraire à leur indépendance politique.

L'Europe jugera si ces assurances ont été remplies. L'Empereur n'a pas cessé de les réclamer, comme le prouve la correspondance qui s'ensuit entre les deux souverains, et les représentations officielles et ostensibles dont fut chargé l'ambassadeur comte Philippe de Cobentzl;

Les réclamations et les assurances dont parle ici la cour de Vienne, sont de pures illusions. Elle n'a fait aucune observation, elle n'a élevé aucune plainte, pas plus que la cour de France n'en a adressé pour l'incorporation de Linz et pour toutes celles qui ont été faites en Souabe. Les menaces d'armemens, et la prétendue détermination de soutenir par la force ce que la cour de Vienne appelle des innovations, sont encore moins réelles. L'organisation

et quoique les lettres par lesquelles l'Empereur Napoleon fit part à S. M. de ses dispositions pour l'établissement d'un royaume d'Italie fussent accompagnées de menaces d'armemens, quoique tout décelât dès-lors ce que l'événement a prouvé depuis, que l'Empereur des Français était décidé à soutenir ces innovations par la force, néanmoins, S. M. n'a jamais reconnu des dispositions qu'on ne lui annonçait que comme un arrangement provisoire : elle s'est bornée à repousser les inculpations qui servaient de prétexte aux menaces, et à manifester l'espoir que ce principe de séparation et d'indépendance consacré par le traité serait maintenu par des arrangemens définitifs, que l'Empereur Napoleon faisait dépendre de négociations ultérieures avec les cours de Petersbourg et de Londres, à l'époque du rétablissement de la paix.

Ces négociations étaient effectivement le seul espoir qui restait à Sa Majesté de parvenir, par les voies de la conciliation, à consolider la paix et à rendre enfin le calme à l'Europe alarmée du Nord au

volontaire et salulaire d'un pays auparavant gouverné par des lois de circonstance, n'a certes pas besoin d'être étayée par des menaces, ni garantie par des armemens hostiles. Et comment peut-on dire, avec quelque ombre de vraisemblance, que l'Empereur des Français menaçait l'Autriche, au moment même de la plus grande activité de ses préparatifs contre l'Angleterre ?

Cette allégation n'est pas moins fautive que les précédentes. Les démarches de la France pour faire la paix avec l'Angleterre ont été publiques. Toutes les pièces de cette négociation se réduisent à une seule lettre, et on peut défier la cour de Vienne de trouver dans cette lettre que l'Empereur des Français ait mis pour clause, à la pacification, que

Midi, par des entreprises dont le nombre et l'étendue s'accroît à chaque instant.

S. M. l'Emp. des Français, avait fait envers le roi d'Angleterre une première démarche pacifique, en continuant toutefois de vouloir l'exclure du droit de participer aux intérêts majeurs du Continent.

Cette restriction jointe aux rapports qui existaient entre elle et la cour de Pétersbourg, engagèrent S. M. britannique de recourir à la médiation de S. M. l'Empereur de Russie, qui, malgré l'interruption de ses relations officielles avec la France, n'hésita pas d'interposer ses bons offices, d'envoyer à cet effet un négociateur, et d'en faire demander l'admission au souverain de la France.

Mais l'espoir, fondé sur toutes ces démarches pacifiques, ne tarda pas à s'évanouir. De nouveaux coups furent portés à l'existence politique d'autres Etats indépendans de l'Italie, au moment où l'on envoyait au négociateur russe le passeport demandé pour son voyage en France ; l'Emp. Alexandre crut dès-lors devoir regarder

l'Angleterre ne prendrait point de part aux affaires du Continent.

L'Angleterre n'a pas répondu à la démarche de la France; avant tout elle voulait s'assurer s'il serait possible de renouer une coalition. La coalition s'est formée, et l'Angleterre est dispensée de répondre.

Cette restriction est une chimère, et les rapports qui existaient alors entre les cours de Londres et de Pétersbourg n'avaient pas l'intimité qu'ils ont eue depuis. L'Angleterre n'avait d'autre motif que des espérances de discorde, qu'elle a trop réussi à réaliser. C'est lorsque les instigations de l'Angleterre ont pris de la consistance en Russie que la prétendue médiation entre l'Angleterre et la France a été déterminée; et c'est parce que cette médiation n'était pas établie sur des principes de modération et d'impartialité, qu'elle a été révoquée presque aussitôt qu'annoncée. Ce que la cour de Vienne allègue ici relativement à l'existence politique d'autres Etats indépendans est un prétexte usé. L'organisation de ces Etats est une suite naturelle de leur position, de leurs besoins, de leurs dangers. Cette organisation est indifférente à l'Angleterre comme à l'Autriche, et ne peut causer de regrets qu'à l'Angleterre. Il est bien peu séant à des puissances continentales de désirer qu'il n'y ait aucun Etat du Continent qui puisse améliorer sa marine et se défendre contre l'oppression maritime de l'Angleterre.

sa médiation comme compromise : d'un autre côté, des armées françaises furent subitement rassemblées en Italie, malgré la promesse faite de n'en point armer.

Un camp de 30 mille hommes réunis dans la plaine de Marengo, fut suivi d'un autre camp de 40 mille hommes placé sur les frontières du Tyrol et des provinces vénitiennes de l'Autriche, S. M. se vit donc forcée de pourvoir efficacement à sa sécurité. Elle acquit alors la conviction que les sentimens de paix, d'amitié et de modération qu'elle professe ne rencontraient point un tel retour de sentimens de la part de S. M. l'Empereur des Français, qu'elle puisse négliger plus long-temps de préparer les mesures nécessaires pour la défense et pour le maintien de la dignité de son empire.

Telle est la cause de ses armemens actuels. Mais les mêmes sentimens qui ont tant fait désirer à S. M. d'éviter l'emploi de semblables mesures en ont aussi déterminé le but. L'Empereur arme, non dans des vues hostiles, non pour faire diversion à la

Evaluations hypothétiques, assertions exagérées. Le camp de Marengo et celui de Castiglione n'avaient rien d'alarmant ni pour leur nombre ni pour leur objet. L'Empereur des Français a donné à cet égard les explications les plus satisfaisantes. Les officiers autrichiens ont vu ces camps. On ne peut pas croire que ce soit d'après leur rapport que la cour de Vienne en a apprécié le nombre.

Cette explication n'est pas sincère. Les armemens de l'Autriche ont eu deux causes, les seules vraies, les seules qu'elle n'osera avouer. La première est l'ambition d'envahir la Bavière, et la persuasion que le moment actuel était le plus favorable pour en obtenir la cession ; la seconde est le subside de l'Angleterre, fastueusement annoncé depuis plus de six mois dans les débats du parlement, et secrètement distribué depuis deux mois aux puissances à qui il était destiné.

descente en Angleterre, dont l'exécution, après deux ans de menaces, ne devait pas paraître réservée pour le moment où la France venait de provoquer l'Autriche et la Russie. Il arme pour la conservation de la paix qui subsiste entre lui et la France.

Pour le maintien des conditions de paix, sans lequel cette paix serait illusoire; pour parvenir à un accommodement équitable, fondé sur la moderation de toutes les puissances intéressées et propre à assurer l'équilibre et la tranquillité permanente de l'Europe, la démarche par laquelle S. M. a invité en même temps les principales cours intéressées à renouer les négociations interrompues, tendait au même but. Le refus inattendu, que son interposition vient d'éprouver de la part de S. M. l'Empereur des Français, ne la défourne pas de la renouveler.

Elle a été plus heureuse vis-à-vis de l'Empereur Alexandre.

Ce monarque qui occupe une place distinguée dans le sénat des puissances de l'Europe, dont l'équilibre et le

Pour le maintien de la paix, l'Autriche a commencé par envahir la Bavière. C'est ainsi qu'elle a dit plus haut que le but de ses mesures était déterminé par des sentimens pacifiques, et que ce n'était pas dans des vues hostiles qu'elle armait.

Quant à l'Empereur Alexandre, s'il eût voulu la paix, il eût compris que ce n'était pas en insultant les grandes puissances qu'on se rapprochait d'elles. S'il eût voulu être médiateur, il fût resté impassible entre la France et l'Angleterre. On ne discute pas ici les intentions personnelles de l'Empereur Alexandre; on ne met pas en doute qu'elles ne soient justes, humaines et modérées; mais l'expérience de tous les temps a montré que par-tout les agens diplomatiques de la Russie s'écartent, quand ils le veulent, des principes de leur souverain, et suivent chacun leurs passions et leur politique particulières. Du reste, la cour de Vienne devrait laisser à celle de Russie le soin de faire connaître elle-même quelles sont ses intentions et ses vues.

Toute puissance qui invoque les principes généraux en intervenant dans la querelle qui existe entre deux autres puissances, doit, ce semble, avoir le même langage et

Bien-être

bien-être général sont l'objet de ses soins constans, témoigne dans la réponse ci-jointe qu'il vient de faire remettre à S. M., un désir égal pour la conclusion d'un arrangement équitable et modéré. Il est également convaincu de la nécessité d'un armement éventuel, et se croit obligé par ce même éloignement qu'on allègue pour contester et le droit et la conséquence de son intervention, à porter en avant une partie de ses troupes, afin d'assurer à cette intervention tout le poids et l'efficacité d'une aussi grande puissance.

Pour achever de prouver la rectitude des intentions des deux cours impériales d'Autriche et de Russie, on déclare ici solennellement et au nom de l'une et de l'autre :

Qu'elles sont prêtes à négocier avec la cour de France pour le maintien de la paix du continent, aux termes les plus modérés, compatibles avec le repos et la sûreté générale :

Que, quelle que soit l'issue de la négociation, et dût l'éclat de la guerre être inévitable, elles se sont mutuel-

employer les mêmes mesures envers l'une et envers l'autre. Or, quand l'Autriche et la Russie annoncent qu'elles ont armé pour amener la France à entendre des propositions d'accommodement, pourquoi ne font-elles pas connaître ce qu'elles ont fait pour forcer l'Angleterre de se soumettre à leur médiation ? Elles envoient des armées contre la France, pourquoi n'envoient-elles pas aussi des escadres contre l'Angleterre ? Elles disent que l'équilibre continental est altéré ; est-ce que les règles de droit maritime établies par l'Angleterre sont à leur convenance ? leur paraît-il que la neutralité des mers soit observée ? trouvent-elles que la marine anglaise respecte leur pavillon, et ses prétentions sur le blocus des ports leur semblent-elles des droits légitimes ? Quand on discute sur les procédés de deux Etats belligérans, il ne faudrait pas avoir deux poids et deux mesures.

Si les deux cours impériales voulaient véritablement la paix, si leur intention était de placer la négociation hors de l'Empire et de la domination de l'Angleterre ; au lieu d'employer des expressions vagues et indéterminées, telles que celles *aux termes les plus modérés compatibles avec le repos et la sûreté générale*, elles auraient dit que leur intention était d'arriver par l'effet d'une loyale et sincère médiation à l'exécution entière du traité d'Amiens et de Lunéville.

Nous sommes trop loin des temps où les puissances s'arrogeaient le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de la France, pour que l'abandon de ce droit puisse être compté pour quelque chose. La

lement engagées de s'abstenir de toute entreprise qui tendrait, soit à s'immiscer dans les affaires internes de la France :

Soit à altérer l'état de possession et des rapports qui se trouvent actuellement établis légalement dans l'Empire Germanique, soit à blesser le moins du monde les droits et les intérêts de la Porte Ottomane, dont elles sont au contraire prêtes à défendre, autant qu'il dépendra d'elles les possessions et l'intégrité.

Enfin, que la Grande-Bretagne leur a fait connaître des sentimens parfaitement analogues aux leurs.

Et les dispositions également modérées pour le rétablissement de la paix avec la France.

S. M. espère que les explications aussi sincères que franches, dans lesquelles elle vient d'entrer, seront propres

mention seule de cette ridicule prétention, depuis long-temps abandonnée, est une inconvenance.

C'est pour la première fois qu'en Europe, une cour a osé promettre que la Russie défendrait l'Empire Ottoman. Ce langage, cependant, est depuis long-temps employé dans la chancellerie de Pétersbourg. C'est-là qu'on peut voir que c'était pour le bien de la sublime Porte, qu'ont été conclus les traités qui lui ont successivement enlevé ses plus belles provinces. Il est à regretter que l'Autriche n'ait pas pensé à promettre, au nom de la Russie, la garantie de la Perse.

Ainsi, nous devons donc juger des sentimens de la cour de Vienne par ceux de l'Angleterre, de sa politique impartiale et juste, par la conduite constante de l'Angleterre, de sa bienveillance pour les faibles, de sa justice pour les neutres, par la modération de l'Angleterre. Si l'Angleterre avait des sentimens pacifiques, si elle était juste et modérée, il n'y aurait pas aujourd'hui de guerre sur le Continent, parce qu'il n'y aurait pas eu de guerre maritime.

Les doutes de l'Empereur Napoléon sont, en effet, entièrement dissipés; vous voulez la Bavière, mais il faut qu'il ne vous reste aucun doute sur les intentions de l'Empereur Napoléon: il ne vous laissera jamais conserver la Bavière. Quant à la question générale, elle n'est pas plus compliquée. Lorsque la Russie fera connaître ses dispositions, on pourra en juger, et il sera facile de lui

à dissiper les doutes qui peuvent exister de la part de S. M. l'Empereur Napoléon, sur les intentions et les motifs qui l'animent; et tous ses vœux seront remplis, si ces explications peuvent contribuer à prévenir des malheurs qu'il n'aura pas tenu à elle d'épargner à l'humanité.

répondre; pour ce qui regarde l'Angleterre, l'Autriche essaierait en vain de persuader qu'elle est juste dans ses prétentions et modérée dans ses vues. On croira à la justice de l'Angleterre, quand elle aura consenti à revenir aux engagements qu'elle avait contractés par le traité d'Amiens, et qu'elle a violés.

N°. X.

Extrait d'une Dépêche du Ministre des Relations Extérieures, à M. Otto, Ministre plénipotentiaire de S. M. l'EMPEREUR et ROI, à la Cour de Munich.

29 thermidor an 15.

Vous ajouterez que l'Empereur, désirant d'épargner à l'Europe les calamités d'une guerre nouvelle, a fait, pour ramener l'Autriche au sentiment de ses véritables intérêts et à l'observation d'une impartiale neutralité, les démarches qui pouvaient être compatibles avec l'honneur de sa couronne, et que S. M. pense que l'Électeur doit aussi, par les mêmes motifs, envoyer à Vienne un courrier extraordinaire, portant au Ministre Electoral l'ordre de faire des représentations à la cour de Vienne, et de lui demander dans quelles vues elle remplit le Tyrol de troupes quand tous ses voisins sont en paix.

Des représentations sages à-la-fois et énergiques, faites en même-temps par divers Cabinets, peuvent arrêter l'Autriche, si elle n'est qu'entraînée par des suggestions étrangères, comme S. M. se plaît encore à le croire; et dans la supposition contraire, elles feront peser sur l'Autriche seule la responsabilité des évènements qu'elles avaient pour objet de prévenir.

Nota. Une lettre semblable à été écrite à l'ambassa-

deur de S. M. à Berne. En conséquence de cette invitation qui leur a été adressée, les Gouvernemens Helvétique et de Bavière ont fait les démarches désirées.

Signé CH. MAUR. TALLEYRAND.

DISCOURS d'un des Orateurs du Conseil d'État à la séance secrète du Tribunal, le 2 vendémiaire.

Tribuns, nous sommes chargés par l'Empereur et Roi de vous donner communication du Discours que S. M. a prononcé hier au Sénat, et de l'Exposé de la conduite réciproque de la France et de l'Autriche depuis la paix de Lunéville, et des causes de la guerre présente.

(Ces pièces sont celles qui précèdent.)

L'Orateur du Conseil, après en avoir donné lecture, continue :

Tribuns, vous venez de l'entendre ; la guerre à commencé sur le Continent. Cet événement affligera tous les amis de l'humanité ; mais ne sera terrible que pour les ennemis de la France.

Vainement l'Empereur offrait la paix à l'Angleterre, au milieu de la terreur dont il l'avait frappée, au milieu des prodiges qu'il créait chaque jour, pour rendre au pavillon français son ancienne gloire. Le ministère Britannique, bien loin d'accepter cette offre, après avoir soudoyé des assassins, épuisé tous les moyens de livrer de nouveau la France aux horreurs de l'anarchie, vient de séduire, par son or et ses intrigues, deux Gouvernemens dont les intérêts sont étrangers à ses querelles, ou plutôt pareils aux nôtres relativement à la liberté des mers, que l'Empereur des Français veut rétablir, et que l'Angleterre ne cesse d'opprimer.

Si des passions n'eussent point aveuglé l'Autriche et la Russie, le rôle qu'elles avaient à remplir était si noble et si facile ; elles pouvaient en s'efforçant de contribuer

au retour de la paix , se déclarer contre l'absurde système des *blocus* , proclamer une seconde fois les principes de cette neutralité armée , qui fit tant d'honneur à quelques Souverains pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique , principes fondés sur le droit des Nations , et qu'une des puissances du Nord n'a pu réclamer depuis cette époque , qu'en éprouvant la vengeance des ennemis de la liberté des mers. Il était temps sans doute de les promulguer solennellement , et de mettre un terme à l'orgueilleuse prétention d'un Etat , de se réserver pour lui seul , ce qui est la propriété de tout le genre humain ; et quand un si grand intérêt était d'une telle évidence , comment a-t-on pu le méconnaître au point , non seulement de l'abandonner , mais encore de s'unir contre la seule puissance qui voulût le défendre ?

Le Gouvernement Autrichien , qu'on a vu deux fois près de sa ruine , et deux fois épargné par le vainqueur , ose s'exposer à retomber dans l'abîme dont il vient de sortir. Insensible aux vœux de tous les autres Etats germaniques , il livre aux calamités de la guerre des pays qui , de toutes parts , offrent encore les traces de ses ravages ! Il rassemble toutes ses forces , il les dirige vers la France et l'Italie ; il ose dire qu'il arme pour le maintien de la paix. Quel avantage a-t-il pu se promettre de ce langage dérisoire ? A-t-il pu présumer que les Français attendraient au sein de leur Patrie , ces armées prétendues pacifiques , ces négociateurs d'une espèce inconnue jusqu'à ce jour , qui , le glaive à la main , viendraient leur dicter des ordres.

Enfin , sans provocation de la part de l'Électeur de Bavière , sans la moindre apparence de motifs légitimes , le Gouvernement Autrichien vient d'envahir une partie de ses Etats. Il ne s'est donc pas borné à des menaces que notre Empereur a dédaignées , il attaque nos alliés ; il a donc commencé la guerre !

Que les maux qui vont être la suite de ce cruel fléau , retombent sur ses auteurs ! Ils frémissent maintenant , sans doute , des conséquences de leur entreprise , et leurs regards inquiets ne se portent sur l'avenir que pour aperce-

voir des malheurs ? Combien notre situation est différente ! pour nous, toutes les vraisemblances sont en faveur du succès !

Les plus belles armées de l'univers qui ont le sentiment de leur force, l'enthousiasme de l'honneur français, l'habitude de la victoire, un peuple que ses dissensions ont rendu plus énergiques : toutes les ressources de la nature, des sciences et des arts, dirigées par Napoléon, comment, quels que soient les hazards des combats, redouter l'issue de cette guerre !

Le courage de nos guerriers a produit les plus brillans triomphes quand la France était déchirée par des troubles intérieurs ; que n'obtiendra-t-il pas maintenant, que tous les citoyens de l'Empire ne peuvent avoir qu'une volonté !

On parle d'ambition, d'accroissement de puissance ; mais ces reproches ne s'appliquent-ils pas à la rapidité des progrès de la domination britannique dans la plus riche contrée du monde, au machiavélisme des moyens dont elle fait usage pour y détruire les Etats qui n'ont pas encore perdu leur indépendance ? Ces reproches ne s'appliquent-ils pas à l'Empire Russe, trois fois plus étendu que le territoire de tous les Etats de l'Europe, qui chaque jour multiplie ses envahissemens, qui menace les pays policés d'un nouveau déluge de peuples barbares soumis à son pouvoir, et qu'il arme de toutes les ressources de la civilisation.

La France doit son salut à son illustre chef. Nul homme, quelles qu'aient été ses opinions ou sa conduite politique dans le cours de nos divisions précédentes, ne saurait nier qu'il a pu seul poser une digue insurmontable aux fureurs des factions. Nous lui devons la conservation de tout ce qui nous est cher ; et ses ennemis s'abuseraient au point de croire que lorsque, renonçant après tant de glorieux exploits, aux douceurs du repos, il va se mettre à la tête de ses armées, des Français pourraient être les froids spectateurs de ses efforts ! Ah ! qu'ils reconnaissent enfin leurs funestes illusions ; l'expérience ne tardera pas à leur apprendre que, pendant que nos troupes continueront de mériter notre reconnaissance au-delà des frontières, tous

les Français restés dans l'intérieur les seconderont par leurs vœux, par leurs sacrifices, par leur zèle à maintenir le bon ordre et l'exécution des lois. Quelque nombreuses que soient les armées de cet Empire, elles ne renferment pas tous nos guerriers; et s'il était possible que des succès momentanés permissent aux ennemis de faire un pas sur notre territoire, ils trouveraient autant de soldats que de citoyens.

Ces sentimens sont si conformes au caractère de notre Nation, qu'il n'est besoin d'aucun effort pour les répandre : mais s'il pouvait être utile de les propager, qui plus que vous, Tribuns, s'empresserait d'employer toute son influence, pour éclairer le peuple sur ses intérêts et sur ses devoirs? Qui plus que vous a le droit d'exciter son zèle, sa fidélité et sa reconnaissance envers notre auguste Empereur?

RÉPONSE *du Président du Tribunal.*

MM. les orateurs du Conseil-d'Etat,

La postérité aura de la peine à croire que tandis que nous combattions pour l'indépendance des mers et la liberté du commerce de tous les peuples, l'Empereur d'Autriche et celui de Russie aient voulu faire une diversion en faveur de l'ennemi commun, se coaliser avec lui contre la foi des traités et contre leurs propres intérêts, et nous déclarer la guerre la plus injuste et la plus absurde.

Cette agression inopinée est le triste résultat de l'ancienne haine qu'a vouée à la France la Cour de Vienne, et de l'or corrompueur de celle de Saint-James.

Sans doute elle produira l'effet de diviser nos forces, et de suspendre pour un temps les vastes projets que le génie du Grand Napoléon allait enfin exécuter contre le Gouvernement anglais.

Mais l'insigne déloyauté de la cour de Vienne recevra bientôt sa juste punition, et le Monarque que la France a pu deux fois dépouiller sans retour de plus de moitié de ses États héréditaires, ne tardera point à se repentir d'avoir

renouvelé la guerre continentale par des motifs étrangers aux véritables intérêts de l'Empire germanique, et au mépris des traités solennels qui avaient rétabli sa paix sur le Continent.

MM. les orateurs du Conseil d'Etat, le tribunal qui sent tout le prix de l'indépendance et de la considération de la Nation française, va réunir tous ses efforts et user de toute son influence pour les conserver dans leur intégrité.

En vain nos ennemis chercheraient-ils à exciter dans l'intérieur de la France des divisions et des troubles ; la Nation n'a qu'une seule pensée, celle de ne pas decheoir du rang auquel ses hautes destinées l'ont appelée ; elle veut assurer à l'Europe la liberté des mers et du commerce ; animée d'un enthousiasme égal à un si grand intérêt, elle ne souffrira point que nos braves armées manquent un seul instant d'aucun des moyens de subsister et de vaincre.

Conduites par le génie et l'étoile de Bonaparte, elles vont se couvrir de nouveaux lauriers et vengèr avec éclat l'honneur national traîtreusement offensé.

Le Tribunal vous donne acte de la lecture et de la remise sur le bureau du décret impérial qui contient votre mission, des pièces relatives à la communication que vous venez de lui faire au nom de S. M. l'Empereur et Roi, et du discours que vous avez prononcé à ce sujet.

Les pièces déposées sur le bureau sont renvoyées à l'examen d'une commission pour en faire son rapport.

Cette commission est composée de MM. Fabre (de l'Aude), président du Tribunal ; Tarrible et Duvidal, secrétaires ; Faure, président de la section de législation ; Girardin, président de celle de l'intérieur ; Arnould, président de la section des finances ; Jard-Panvilliers, questeur ; Jaubert, Fréville, Leroi, Jubé et Carion-Nizas.

DISCOURS de M. Fréville, rapporteur de la commission du Tribunal.

Messieurs, si à l'époque où les acclamations de l'Europe ratifiaient le traité de Lunéville, on vous eût dit ; ce mo-

numement des plus brillantes victoires, des négociations les plus habiles, doit à peine subsister quatre années, vous auriez rejeté avec impatience cette sinistre prédiction; vous vous seriez écriés : le vainqueur n'a-t-il pas donné les plus hautes preuves de modération et de sagesse? N'a-t-il pas su combiner les avantages dont il ne devait pas se désaisir avec les compensations les plus satisfaisantes pour une puissance que la victoire avait si peu favorisée? Si l'on eût insisté en vous affirmant que la même puissance, tant maltraitée dans les combats, tant épargnée dans les traités, oserait rallumer les torches de la guerre, vous n'eussiez trouvé dans cette supposition qu'un motif de plus pour tenir à une honorable incrédulité. Car la sagacité des hommes d'Etat consiste à bien apprécier les véritables intérêts des gouvernemens, mais non à prévoir tous les écarts des passions les plus extravagantes.

Pendant, Messieurs, cette douce persuasion n'a pu subsister dans toute sa force qu'à l'instant même où la paix venait d'être signée. Bientôt diverses démarches de l'Autriche ont autorisé à croire qu'elle pourrait bien préférer aux conseils d'une saine politique les suggestions d'une haine invétérée. Vous l'avez vu, Messieurs, se déceler dans mille circonstances, par des mesures malveillantes, par des procédés presque hostiles. Vous avez retrouvé vos propres observations dans le tableau si fidèlement tracé par le Ministre des relations extérieures. Votre commission ne reproduira pas des détails que vous avez trop bien saisis pour qu'il soit nécessaire de vous les rappeler, et qui, d'ailleurs, ont été trop heureusement placés dans leur véritable jour, pour qu'une nouvelle exposition n'en altérât pas l'exactitude et l'intérêt.

Nous n'avons pas besoin de nous attacher à chacun de ces griefs en particulier pour démêler les sentimens, et pour expliquer la conduite du gouvernement Autrichien. Ce que nous avons dû soupçonner souvent est aujourd'hui proclamé par l'évidence. Le cabinet de Vienne, épuisé par de longs efforts, frappé par les plus cruels revers, s'était vu forcé de

signer la paix ; mais à l'instant même où il en proférait les sermens , il ne voulait que se ménager une trêve et le temps de réparer ses forces , pour engager avec la France une lutte nouvelle. Elle devait donc , cette opiniâtre inimitié , résister à la générosité comme à la victoire ; rien ne pouvait donc ni l'adoucir , ni la subjuguier.

Ce n'est pas la première fois que l'Autriche se joue des traités ; elle fausse aujourd'hui la paix de Lunéville , comme elle viola celle de Campo-Formio. A peine son vainqueur avait-il quitté l'Europe , qu'elle s'élança de nouveau dans le champ de bataille ; ses succès ne durèrent pas plus que l'absence du héros ; un seul jour lui arracha les conquêtes d'une année. Cette mémorable bataille de Marengo , dont l'Europe entendit la nouvelle dans le recueillement de l'admiration , ne put inspirer à notre ennemi le désir sincère de la paix. Un armistice avait été accordé à son armée vaincue et presque prisonnière ; une convention solennelle avait été négociée en son nom à Paris ; il osa refuser sa ratification. L'indignation du Gouvernement français se fit entendre ; l'Autriche offrit , pour gage de sa bonne foi , plusieurs des forteresses de l'Allemagne. Hé bien ! Messieurs , ce gage trompeur était entre nos mains , un négociateur autrichien se trouvait à Lunéville , et il fallut encore que le sort des armes prononçât.

N'est-elle pas suffisamment caractérisée la haine de cet implacable ennemi de la France ? Il commence la guerre avec le projet de lui enlever plusieurs de ses provinces ; lorsqu'il obtient des succès momentanés , il se garde bien d'en profiter , pour faire entendre des paroles de paix ; quand enfin il la sollicite , ce n'est qu'après une longue suite de défaites , et avec l'intention formelle de la rompre dès qu'il se croira assez fort pour retourner au combat.

Rapprochons , Messieurs , ces diverses circonstances , de la détermination actuelle de l'Autriche , et le secret de la longue intelligence de nos ennemis nous sera complètement révélé. On ne saurait voir ici le commencement d'une guerre nouvelle : celle qui se rallume , c'est la même qui éclata il y a treize ans , et qui , dans l'intention de l'Autriche

et de l'Angleterre , ne fut jamais que suspendue et non terminée. L'Autriche , plus exposée à nos coups , se retira la première du champ de bataille. Cette apparente défection n'éleva aucun nuage entre elle et le cabinet de Saint James. Il n'est plus permis de douter que son consentement formel n'ait autorisé son allié à rechercher , à l'abri de la paix , les avantages d'une suspension d'armes. Il ne tarda pas à affecter lui-même des dispositions pacifiques , et le traité d'Amiens fut conclu.

La cessation momentanée des hostilités promettait plusieurs avantages au gouvernement britannique. Il abusait ainsi , sur ses véritables projets , la nation qui faisait entendre des murmures contre la prolongation de la guerre. Il se promettait que la sécurité de la France , égalant sa bonne foi , lui ménagerait , lors d'une nouvelle agression , ces profits odieux , qu'il s'est si souvent procurés en commençant la guerre sans l'avoir déclarée. Il se flattait qu'une partie de nos forces navales deviendrait sa proie aussi facilement que les capitaux de notre commerce. Enfin , en paraissant concourir au repos général de l'Europe , il cachait plus profondément ce mystère de perfidie qui l'unissait à la cour de Vienne.

A présent , Messieurs , il est facile d'expliquer cette rupture qui n'excita pas moins notre étonnement que notre indignation. Que l'Angleterre ne fût pas sincèrement conciliée avec la France , ce ne pouvait être là un motif de surprise ; mais il était difficile de concevoir comment le cabinet de Saint-James s'était décidé à négliger le secours de toute alliance continentale , à attirer sur lui seul tout le poids de nos forces , et à provoquer le rétablissement de notre marine , en mettant le Gouvernement français dans une position telle qu'il devait en faire l'objet principal de ses efforts et de ses dépenses.

Tout est éclairci pour nous ; l'Angleterre était l'avant-garde de cette coalition qui prend enfin le parti de nous attaquer avec toutes ses forces. Si la Grande-Bretagne a commencé par se mesurer seule avec nous , c'est que sa position insulaire et sa prépondérance maritime lui inspi-

raient une orgueilleuse confiance, sur-tout pour la première époque de la guerre. Elle ne comptait pas sur cette activité prodigieuse qui a su, en si peu de temps, lancer des flottes sur toutes les mers, créer et réunir cette immense flottille, dont l'importance a été jugée par les alarmes de ceux qu'elle menaçait.

Vous l'avez remarqué, Messieurs ; à mesure que nos préparatifs ont augmenté la terreur de l'Angleterre, ses ministres, sacrifiant une partie de leur secret au besoin de calmer l'opinion, se sont montrés plus disposés à encourager l'espoir d'alliances continentales. Enfin quand le danger est devenu plus pressant, lors de la dernière session du parlement, ils sont allés jusqu'à se faire accorder cinq millions sterling pour des subsides à employer dans l'année, et si l'opposition leur a demandé de quel effet pourrait être l'intervention de la Russie, sans celle de l'Autriche, ils n'ont paru embarrassés que de cacher leur assurance.

Ces faits s'accordent tous pour produire la même conviction ; ils sont récents, ils sont connus de l'Europe entière. Le cabinet de Vienne se flatte-t-il donc de les ensevelir dans l'oubli lorsqu'il allègue je ne sais quels prétextes relatifs aux améliorations que les habitans de quelques portions de l'Italie ont désirées dans leur existence politique ? Le traité de Lunéville les avait trouvés et laissés sous l'influence de la France, en leur garantissant, de la manière la plus formelle, le droit de se donner le gouvernement qui leur conviendrait le mieux. Certes la France était bien autorisée à faire entrer cette maxime dans le droit public de l'Europe ; assez d'énergie, de constance et de succès l'avait consacrée.

Elle n'ignore pas non plus la force de nos armes, cette puissance qui envoie de si loin ses soldats provoquer une guerre dans laquelle son intervention est si étrange. La distance qui sépare l'Empire Français de l'Empire Russe, réduit leurs relations à une extrême simplicité, et prévient entr'eux tout sujet de véritable discussion, Quelle est la portion du territoire qu'ils pourraient se disputer ? Vit-on même jamais ces flottes qui rapprochent les ennemis les

plus distans, balancer la fortune des deux pavillons? Ces puissances sont tellement destinées à rester étrangères l'une à l'autre, qu'à l'époque où le cours des événemens les a mises dans le cas de signer un traité de paix, on a dû se borner à stipuler le rétablissement de la bonne intelligence. Elle a cessé depuis plus d'un an, et jusqu'à ce jour on ne l'a su de part et d'autre que par l'absence des agens diplomatiques.

Si la Russie se décide aujourd'hui à d'ouvertes hostilités, quel motif peut donc l'y engager? Elle a manifesté des alarmes pour l'équilibre politique de l'Europe. Oui, l'équilibre politique fut menacé lorsque, cinquante ans après le traité de Westphalie, la Russie survint, pour ainsi dire, dans le système de l'Europe. L'équilibre politique fut dérangé vers le milieu du 18.^e siècle, quand la Russie, profitant de l'aveuglement dont l'Autriche avait frappé le Gouvernement français, s'unit à elle pour combattre la Prusse, que le cabinet de Versailles attaquait lui-même avec tant de folie, tandis qu'il aurait dû employer tous ses efforts à créer en Allemagne la puissance prussienne, si déjà elle n'y avait existé. La Russie prouvait-elle mieux sa sollicitude pour l'équilibre de l'Europe, en minant l'indépendance de la Suède qui ne fut sauvée que par la révolution de 1772, ou en préparant l'anéantissement de la Pologne par ce premier partage dans lequel tous les observateurs aperçurent le germe des plus terribles commotions? Est-ce donc aussi pour assurer l'équilibre de l'Europe que la Russie a employé contre la Porte Ottomane, et la force des armes, et les ressources de l'intrigue, et la persévérance des envahissemens? A une époque qui ne saurait être effacée du souvenir de personne, en 1791, le même ministre qui gouverne en ce moment la Grande-Bretagne, jeta un cri d'alarme contre la Russie. Il ne fallut rien moins que l'opposition la moins douteuse dans l'opinion et même dans le parlement pour l'empêcher de courir aux armes, afin de défendre contre la Russie l'équilibre de l'Europe. De quoi s'agissait-il alors? D'obsenir quelque adoucissement en faveur de la Turquie dans les conditions de la

paix. Que devrait donc dire le même ministre, aujourd'hui que l'Empereur de Russie se fait obéir à Constantinople non moins facilement qu'à Pétersbourg !

Mais il est passé le temps des combinaisons politiques ; il a fait place au concert des passions haineuses. Il faut l'avouer , la plus parfaite harmonie règne à cet égard entre la Russie et l'Angleterre. Il ne faut pour preuve de ce merveilleux accord que la mission même de ce négociateur qu'on affectait d'annoncer à l'Europe comme l'ange de la paix , qui devait sans cesse , et partir et rester , dont le voyage fut si tardif , dont le retour fut si précipité.

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, quelles étaient alors les angoisses de l'Angleterre. Ses flottes erraient sur toutes les mers pour savoir où avaient paru les flottes françaises. Chaque jour elle voyait arriver sur nos côtes de nouveaux bataillons. Les bâtimens nécessaires pour transporter plusieurs armées étaient réunis dans les ports les mieux situés pour le départ de l'expédition : tout était prêt ; on n'attendait plus que celui dont la victoire ne se sépara jamais ; mais au milieu des plus formidables préparatifs son cœur n'avait pas un seul instant démenti le vœu de la paix. On s'attacha à entretenir cette généreuse espérance tant que l'Autriche ne fut pas prête à jeter le gage de bataille. J'en atteste votre mémoire, Messieurs, à peine avions-nous appris que le négociateur russe avait rétrogradé que nous connaissions les mouvemens des troupes autrichiennes. Ainsi l'on n'affichait le désir de la paix que pour mieux préparer la guerre ; tandis qu'on annonçait la noble ambition de rendre la tranquillité à l'Europe , on se disposait à l'ensanglanter.

Il est impossible de se le dissimuler , Messieurs , l'Angleterre a obtenu un grand avantage ; mais est-ce sur nous , ou sur ses propres alliés ?

Notre auguste Monarque se préparant à punir le parjure des Anglais aimait à croire que les calamités de la guerre ne s'étendraient pas sur le Continent. Il avait été si généreux ! pouvait-il supposer la perfidie ? Il est si puissant ! devait-il imaginer qu'on osât le défier ? Qu'une coa-

sition conduite comme un complot vient interrompre l'exécution de ses projets, il n'en résulte pas qu'il soient abandonnés. La totalité de ses forces ne sera pas dirigée contre l'Angleterre, mais il saura bien lui disputer la mer en même temps que soumettre les provinces de ses alliés. Peut-être même lui ménage-t-elle d'autres triomphes ? N'a-t-elle pas proféré la flatteuse menace d'employer une partie de ses troupes sur le Continent ?

Enfin pour peu que les chances de la guerre continentale répondent aux espérances que nous sommes autorisés à former, ne sera-t-il pas décidé dès-lors que la fortune de l'Angleterre devra fléchir sous l'ascendant de la France ?

Si donc le Gouvernement Britannique diminue momentanément ses dangers, s'il détourne la foudre sur ses alliés, ce n'est que de leur aveuglement qu'il doit triompher. Comment se fait-il que l'Autriche ait oublié si vite tant de revers ? Comment arrive-t-il qu'elle méconnaisse complètement la différence des époques ? Lorsqu'elle adopta ce système d'inimitié éternelle, de négociations fallacieuses, de guerres sans cesse interrompues et rallumées, elle pouvait regarder le temps comme un précieux auxiliaire. Tout était variable en France, excepté le courage des armées. Des troubles sans cesse renaissans menaçaient chaque jour d'anéantir le résultat des plus belles victoires. Chaque instant donnait lieu de craindre que tous les ressorts de l'administration ne se brisassent à la fois. Trop bien instruits de nos maux, auxquels ils n'étaient pas étrangers, nos ennemis se consolaient de la perte d'une bataille par l'espoir ou la nouvelle d'une insurrection. Mais qu'ont de commun ces temps avec ceux où nous sommes parvenus ? D'éternelles agitations ont fait place à la tranquillité la plus profonde ; la fureur des changemens s'est convertie en esprit de perfectionnement. L'énergie que la Nation avait puisée dans les troubles civils se porte toute entière sur les travaux utiles. Le sentiment des jouissances privées est d'autant plus vif qu'elles avaient été plus long-temps et plus douloureusement suspendues. Chaque jour, d'une extrémité de l'Empire à l'autre, on

adresse des vœux au ciel pour celui qui a rendu à l'Etat sa splendeur, aux citoyens le repos et la confiance dans l'avenir. Nos ennemis n'ont plus à épier le jeu des factions, à espérer dans les orages; ce serait l'erreur la plus grossière de la plus étrange crédulité.

S'ils ne peuvent s'abuser à ce point sur l'état de l'Empire, ils doivent connaître mieux encore les armées qui leur ont laissé d'immortels souvenirs. Le courage bouillant qui les a signalées dans la guerre de l'indépendance, ne s'est pas refroidi. Jamais l'ardeur ne fut plus grande, jamais la confiance des troupes en elles-mêmes et dans leurs chefs ne fut portée plus loin. Ils existent dans toute leur force, les sentimens qui ont produit ces exploits, ces prodiges que l'Europe n'oubliera de long-temps. Toutes les probabilités se réunissent pour nous promettre des triomphes plus brillans encore s'il est possible. Jamais ces guerriers, qui ont conquis l'admiration du Monde, n'auront été enflammés par des passions plus généreuses, entraînés par des motifs plus puissans sur le cœur des braves. Ils vont combattre sous les yeux de leur monarque qu'ils aiment comme ils aiment la patrie et la gloire; ils vont combattre sous les yeux de celui que ses ennemis même ont nommé le premier capitaine de son siècle.

Il est un autre titre, Messieurs, qu'il n'a pas moins mérité et dont il s'est montré encore plus jaloux; c'est celui de pacificateur. Le vainqueur de Montenotte, d'Arcole et de Rivoli, pouvait conduire son armée au Capitole. Il préféra de s'arrêter à Tolentino pour donner la paix au Souverain Pontife. Le général, constamment victorieux, qui avait soumis le Frioul, la Carniole, la Carinthie, la Styrie, devait être tenté de faire encore une marche de deux journées pour entrer dans la capitale de l'Autriche. Il aime mieux adresser à l'archiduc Charles ce langage de paix et de philanthropie auquel répondront d'âge en âge les bénédictions de la postérité. Dès qu'il eut pris en main les rênes du Gouvernement, quelle fut sa première démarche? Il proposa la paix. Après avoir essuyé des refus; après avoir surpassé par la victoire la plus éclatante jus-

qu'à

qu'à l'espérance nationale , il se montra toujours prêt à négocier. Déjà nous avons eu occasion de vous faire remarquer quelle patience il manifesta en accordant successivement à l'Autriche les divers armistices qui précédèrent le traité de Lunéville , quel empressement il mit à accueillir les premières paroles de paix qui échappèrent au Cabinet de Saint-James. De plus fortes épreuves devaient encore mieux constater à quel point l'amour de la paix est invariable dans le cœur de Sa Majesté. Depuis la violation du traité d'Amiens , nous avons eu plusieurs fois à frémir en voyant des parricides menacer ses jours , et nous avons été réduits à ne pas douter que le Gouvernement britannique n'eût encouragé ses affreuses tentatives. L'Empereur n'a-t-il pas étouffé le plus juste ressentiment pour prêter uniquement l'oreille à la voix de l'humanité ? Jamais on ne réclama ses droits avec plus d'éloquence et de magnanimité que dans cette lettre au roi d'Angleterre , dont la lecture vous pénétra d'un religieux attendrissement. Les mêmes sentimens ont inspiré Sa Majesté dans ses dernières relations avec l'Autriche. Déjà mille circonstances s'accordaient pour déceler des intentions hostiles ; l'Empereur s'efforçait de douter ; il demandait des explications au Cabinet de Vienne , il revenait à la charge pour obtenir de nouveaux éclaircissemens ; il essayait de lui ouvrir les yeux sur ses véritables intérêts ; il pressait tous les Etats voisins de joindre leurs représentations aux siennes ; il allait jusqu'à imposer silence à sa fierté pour opposer encore les instances de la raison à des allégations injurieuses , lorsque les armées de l'Autriche , envahissant la Bavière ont anéanti toute autre ressource que celle des armes.

Elle aura donc été infructueuse pour la paix cette modération héroïque ; cependant elle ne demeurera pas stérile. L'Empereur en trouvera la récompense dans la reconnaissance de son peuple. Plus le monarque a montré de sollicitude pour lui épargner les sacrifices qu'exige la guerre , plus la nation déploiera de zèle et d'énergie pour défendre la cause du trône et de l'Empire. Ceux qui nous

provoquent, ce sont les mêmes ennemis que nous avons déjà forcés de reconnaître notre indépendance. Ils conspirent aujourd'hui contre la gloire de l'Empereur et la splendeur de la France. L'Empereur et la France, plus unis que jamais par les liens de la bienveillance et de la fidélité, de l'amour et de l'admiration, opposeront à une agression odieuse, l'irrésistible alliance de la force et du génie.

Ces sentimens, Messieurs, nous les partageons avec tous les Français; c'est à nous qu'il appartient d'en porter jusqu'au trône les touchans témoignages. La commission dont j'ai l'honneur d'être l'organe, vous propose d'arrêter qu'il sera rédigé une adresse à S. M. l'Empereur et Roi, pour lui exprimer l'indignation que ses fidèles sujets ont éprouvée à la nouvelle des démarches hostiles de l'Autriche et de la Russie, la reconnaissance dont ils ont été pénétrés en apprenant tout ce que Sa Majesté a tenté pour leur éviter les sacrifices inséparables d'une nouvelle guerre, la disposition où ils sont de multiplier les actes du dévouement le plus chaleureux pour venger le prince et la patrie, pour abréger la guerre par des succès décisifs, et pour mettre l'Empereur en état de dicter à ses ennemis une paix glorieuse et durable.

Discours de M. Jaubert (de la Gironde), Tribun.

Messieurs, ne semblait-il pas que les derniers évènemens politiques devaient prévenir pour long-temps tout nouveau déchirement en Europe?

Les ennemis de la France ont-ils donc déjà oublié que le génie qui l'avait sauvée avait aussi rétabli les principes fondamentaux d'ordre public et social? Qui a douté que si l'Empereur Napoléon n'avait surpassé en modération les plus illustres conquérans, il n'eût pu introduire les plus grands changemens en Europe?

La liberté des mers, l'équilibre du Continent, c'était-là tous les vœux de la France.

Voilà pourquoi, au lieu d'entrer en triomphe à Rome, le général Bonaparte écrivit au chef de l'église cette lettre mémorable, qui dès-lors annonça que le plus grand des guerriers était aussi le plus grand homme d'état, et qu'il travaillait plus pour son siècle et la postérité que pour sa gloire personnelle.

Ce furent les mêmes principes qui dictèrent la paix de Campo-Formio, firent pardonner à l'Autriche ses nouveaux attentats, amenèrent le traité de Lunéville, et servirent de base au traité d'Amiens.

Mais les intérêts des peuples ne sont pas toujours le mobile des gouvernemens; les princes qui ne tiennent pas les rênes de leur empire, ne sont que trop souvent les jouets et les victimes de l'intrigue de leurs ministres.

Nous en voyons, Messieurs, de terribles exemples.

La France exécutait scrupuleusement les traités. Quelle a été la conduite des cabinets de Londres et de Vienne?

L'ordre que le cabinet de Londres donnait ostensiblement de rendre le Cap de Bonne-Espérance aux Hollandais était suivi presqu'au même instant de l'ordre secret de le retenir.

Les orateurs de son parlement avouent que l'Angleterre est connue des autres cours par son extrême égoïsme; mais sans rappeler ses anciens excès, n'est-il pas connu de toute l'Europe que depuis sa nouvelle agression contre la France, tous les actes du cabinet de Londres ne forment qu'une succession d'attentats contre le droit des gens, témoin la violation de la neutralité maritime, la théorie absurde du blocus; et cette conduite atroce envers les frégates espagnoles.

Qu'a fait l'Autriche?

Conservée deux fois sur ses trônes, jouissant même de nouvelles concessions qui lui avaient été faites dans l'objet de rehausser la dignité du chef de l'Empire Germanique, elle n'avait qu'à se féliciter du rang qu'elle occupait.

Tout-à-coup et au milieu des plus affectueuses protestations de bon voisinage et d'amitié, lorsque le coup fatal

va être porté à l'Angleterre, elle développe ses bataillons et occupe la Bavière.

L'Autriche viole donc la foi des traités : elle manque à sa dignité, en se mettant aux gages d'un gouvernement qui outrage tous les principes : elle déchire de ses propres mains le pacte germanique.

On voit à présent pourquoi dans un temps où il semblerait qu'elle n'avait aucun titre à ambitionner, elle en a pris un nouveau, au grand étonnement de l'Europe. C'est que dès-lors le cabinet de Vienne avait la conscience du sort qui l'attendait, et que, décidé à rompre tous les liens qui l'attachaient au corps de l'Empire, il sentait que les droits s'effaçaient là où les devoirs étaient méconnus.

Enfin, l'Autriche n'oublie-t-elle pas ses intérêts, lorsqu'elle paraît unir sa destinée à cette nation moitié européenne, moitié asiatique, qui peut un jour lui faire payer bien cher son aveugle condescendance ?

Quel est donc ce nouvel intérêt qui a pu déterminer le cabinet de Saint-Pétersbourg à oublier nos procédés et à changer ses maximes ?

La fille de Pierre I^{er} avait publié, en 1745, toute la reconnaissance qu'elle devait au cabinet de Versailles, pour avoir condescendu à ce qu'elle portât le titre d'Impériale.

L'Impératrice Catherine s'était réunie à la France pour proclamer les principes de la navigation. Ceux que l'Empereur Napoléon veut faire revivre, ne sont autres que les axiômes qui avaient été reconnus dans tous les temps, et qui furent consacrés par la France et la Russie dans le traité de 1787.

Cependant, le successeur de Catherine fait aujourd'hui cause commune avec le gouvernement anglais, qui ne combat que pour s'arroger la domination exclusive des mers, contre la France qui ne résiste que pour maintenir l'indépendance des pavillons.

Chose étrange ! l'Angleterre incendie l'Europe sous prétexte de défendre le système continental ; et la Russie et l'Autriche s'avancent vers le midi du Continent, pour faire

trionpher le despotisme que les Anglais exercent sur les mers.

Oui, oui, les cabinets de Londres, de Pétersbourg et de Vienne n'invoquent que de vains prétextes. Les preuves irrécusables en sont consignées dans l'Exposé si remarquable par sa précision, sa force, sa dignité, de la conduite réciproque de la France et de l'Autriche depuis la paix de Lunéville, présenté à S. M. par son ministre des relations extérieures.

Nous ne sommes encore en guerre avec l'Angleterre, que parce que la guerre est le principal élément de sa fortune, et que son influence politique ne put exister que par les discordes du Continent.

Les ministres de Pétersbourg et de Vienne sont accoutumés à céder à l'or des Anglais.

Les anciens projets des princes de Russie sont connus.

Quant à l'Autriche, les princes de cette maison sont encore agités par leur haine héréditaire contre la France, par la crainte qu'ils ont de la Russie, par le fol espoir de réunir quelques débris d'un trône qu'ils regardent comme prêt à s'écrouler, et par leur ambition sans cesse renaissante de joindre la Bavière à leurs Etats.

Ainsi la France est audacieusement menacée : le territoire de ses alliés est envahi, la confusion règne dans toute l'Allemagne ; il n'y a pas à délibérer ; l'Empereur des Français doit à l'honneur national, à la sûreté de nos frontières, et à sa gloire de repousser la force par la force.

Cette guerre commence par un prodige..... Comment appeler autrement cette apparition subite et instantanée de l'armée de la Manche sur les bords du Rhin ?

Les calamités inséparables de la guerre ne peuvent être trop déployées. Mais quelle consolation pour le peuple français que d'avoir vu tous les efforts, tous les sacrifices que son Empereur a faits pour la prévenir ?

La guerre n'aurait pas éclaté avec l'Angleterre, si le cabinet de Londres n'avait voulu qu'une chose ; la guerre.

Qui de nous ne se souvient avec émotion des tendres

sollicitudes que l'Empereur manifestait lorsqu'au nom de la justice et de l'humanité, il se renfermait dans l'exécution du traité d'Amiens? Qui de nous n'a pas été pénétré de la plus profonde sensibilité, lorsque l'Empereur exprimait de si énergiques regrets sur le mal qu'une nouvelle guerre maritime ferait au commerce, et que, par une temporisation si difficile pour un si grand caractère, il diminuait plus qu'on ne pouvait l'espérer, le nombre des victimes!

Ses dispositions étaient les mêmes, lorsque le continent de l'Europe a paru s'ébranler.

Enfin la longanimité de l'Empereur a été telle que des serviteurs fidèles, des Français qui aiment ardemment leur pays, se sont demandés s'il était vrai que Bonaparte se fût laissé tromper ou prévenir.

Pour nous, Messieurs, rendons grâce à un prince qui n'a connu que la victoire, qui est né pour régner sur la plus belle nation de l'Univers, et qui sait arrêter l'élan de sa grande ame lorsqu'il s'agit d'épargner le sang des hommes.

Notre confiance ne peut être déçue; notre sécurité ne peut être troublée.

L'histoire a-t-elle jamais parlé d'une force militaire, pareille à celle qui fait aujourd'hui notre appui et notre orgueil?

Je ne parle pas du nombre de nos guerriers, il est immense; mais quelle composition est celle de nos armées! Quels soldats! quels capitaines! Presque tous n'auront qu'à reconnaître les champs où ils ont vaincu.

L'ame s'élève, s'agrandit; le cœur s'émeut, lorsqu'on considère ce grand homme; lorsqu'on le voit environné des héros qu'il a formés, et animant par sa présence ces milliers de braves, qu'un seul de ses regards rend capables de tous les prodiges.

Dans l'intérieur, chacun fera son devoir. Cette cause est celle de la nation toute entière.

Car il ne s'agit de rien moins que de savoir si elle sera assujettie à subir des conditions avilissantes, si notre

pavillon sera humilié, si les Anglais n'oseront pas mettre pour condition à la paix maritime qu'ils auront encore un commissaire à Dunkerque, si nous ne pourrions recevoir les étrangers dans nos ports qu'avec la permission de l'Angleterre, si des puissances qui nous séparent de nos ennemis ne seront pas subjuguées, si nous ne devons pas laisser établir dans l'Adriatique un nouveau pouvoir qui rompe l'équilibre de la Méditerranée; si, enfin, nous ne serons pas condamnés à souffrir que le titre et les droits de grande nation nous soient ignominieusement enlevés.

Chacun fera son devoir; la voix du sauveur de la France pénètre dans tous les cœurs; tous les vœux, toutes les volontés s'uniront aux efforts de l'armée, aucun sacrifice ne sera pénible. La garde nationale, qui ne se forma en 89 que pour procurer à la nation les garanties que Napoléon lui a depuis assurées, sera fière de la glorieuse destination qu'elle est appelée à remplir. Enfin l'Empereur a fait un appel à l'honneur; les Français y répondront par leur reconnaissance, et, qu'il soit permis de le dire, par leur respectueuse et inviolable affection pour la personne sacrée de Sa Majesté.

Non, Messieurs, le résultat ne peut pas être incertain. La paix sera rendue au Monde, la liberté des mers sera entière, les principes sociaux seront à l'abri de nouveaux déchiremens; l'Europe sera assise sur des bases fermes et inébranlables, nos alliés seront garantis de toute insulte, les traités de Westphalie et de Munster seront remplacés par des capitulations analogues à la nouvelle position du Continent. La Russie restera près du pôle; et pour l'exemple des princes et la sûreté des nations, il faudra bien que l'Autriche, qui rompt la confédération pour se rendre complice des pirateries du cabinet de Londres, trouve son jugement dans ces paroles remarquables, consignées par l'Empereur Charles IV dans la fameuse bulle d'or: *Omne regnum in se ipsum divisum desolabitur, nam principes ejus facti sunt socii furum.*

Je vote pour le projet de la commission.

DISCOURS de M. Auguste Jubé, Tribun.

Messieurs, cinq ans ne se sont pas encore écoulés depuis que le Gouvernement français, scellant du sceau de la victoire la paix continentale, promettait à ses nouveaux alliés sa généreuse assistance. Les yeux tournés vers les efforts réunis de trois Etats pour assurer l'indépendance de leur pavillon, il vous disait : « Les puissances du » Nord injustement attaquées, ont droit de compter sur » la France. Le Gouvernement français vengera avec elles » une injure commune à toutes les nations, sans perdre » jamais de vue qu'il ne doit combattre que pour la paix » et pour le bonheur du Monde. »

Depuis cette glorieuse époque un seul instant n'a point été perdu pour remplir cet engagement magnanime. Toutes les ressources ont été réunies : ce qui existait a été employé, ce qui manquait a été créé, et l'Océan étonné a vu nos phalanges victorieuses travailler à briser le joug qui tient ses ondes asservies.

Mais, ô aveuglement ! les puissances les plus intéressées aux succès de notre entreprise, en suspendent l'exécution ; étrange garantie que celle qui a pour but d'assurer la honte de leur pavillon, et de cimenter cet avilissement par le sang de leurs soldats !

Philippe de Macédoine ne regardait comme imprenables que les places où son or ne pouvait pénétrer. L'histoire des temps où nous vivons dira peut-être combien sont chancelans sur leurs trônes les princes dont les ministres sont accessibles à l'or de l'Angleterre ; l'Angleterre qui ne s'applaudira pas long-temps d'avoir ainsi détourné sur d'autres têtes la foudre prête à écraser la sienne.

Bien loin d'imiter l'inébranlable persévérance de l'héritier du trône et de la politique du Grand-Frédéric, l'Autriche constante dans sa jalousie, le Czar infidèle aux leçons de son aïeule, sacrifient leur propre cause aux intérêts du cabinet de Saint-James, et veulent tenter encore les hasards

de la guerre. Mais les champs que foulent déjà les armées françaises sont couverts de leurs trophées, tout y parle de leur gloire ; les appeler à de nouveaux combats, c'est leur assurer de nouvelles victoires.

Quel spectacle en effet, Messieurs, que cette armée innombrable comme ces troupes de barbares, disciplinée comme une légion romaine, qui voit à sa tête tant de généraux dont la France s'honore, et au-dessus d'eux un chef dont ils s'honorent eux-mêmes !

Ah ! ce n'est point par une vaine présomption que nous devançons la voix de la renommée ! Qui ne peut prédire, comme nous, les merveilles de la campagne qui s'ouvre au moment où l'on s'occupait autrefois de l'emplacement des quartiers d'hiver ? Qui ne peut calculer comme nous les chances qu'offre la réunion de la science militaire possédée au degré le plus éminent, de la bravoure la mieux éprouvée, de la considération la plus imposante dont puisse jouir une tête couronnée, et de cette fortune constante que le ciel n'accorde qu'à ceux qu'il a en même temps favorisés des qualités les plus éminentes ? Quand un tel chef ne tire l'épée que pour l'indépendance de sa nation, ou pour la défense de ses alliés, et qu'il a pour soldats des Français, il n'est pas de succès auxquels ses armes ne puissent prétendre.

Prince qui pour le plus noble des motifs, allez encore affronter de nouveaux dangers, vous qui (pour me servir des expressions de ce Romain illustre, non moins recommandable par son dévouement à sa patrie que par son éloquence) avez livré plus de combats que les autres n'en ont lu, qui avez appris l'art de la guerre, non par l'expérience des vieux capitaines, mais par la vôtre, non par des exemples étrangers, mais par vos propres victoires ; non par le nombre de vos campagnes, mais par une suite brillante et non interrompue de triomphes ; croyez que le Peuple français ne restera point spectateur oisif de la lutte honorable où vous entraînez la mauvaise foi de ses ennemis. L'élite de sa jeunesse rougirait de languir inutile ; elle volera sur vos pas, sur les traces de ces autres Français généreux

réunis sous vos étendards, et que vous avez si souvent guidés dans le chemin de la gloire.

Le peuple entier, répondant à l'appel que lui fait Votre Majesté, reprendra ses armes fatales aux coalitions réunies contre son indépendance. Il ne souffrira point que par la moindre lenteur dans le paiement des contributions, la solde, les vivres, l'habillement, l'armement de tant de braves puissent cesser un moment d'être assurés, et que la rapidité de vos opérations militaires puisse en être retardée. Elle sait, cette grande nation, que les calamités de la guerre ne peuvent être rejetées sur vos ennemis qu'en déployant cette énergie que doivent lui inspirer la justice de sa cause, la valeur de vos troupes, et le génie qui s'est chargé de leur direction.

Prince, vous avez justifié sa confiance, et mérité son amour. Votre personne est un dépôt sacré dont lui répond la valeur de vos armées, et sans la conservation duquel il n'y a point de victoire qui ne devienne, à ses yeux, un échec irréparable. Songez que tous vos projets conçus pour sa gloire, que dis-je, pour le bonheur du Monde, ont besoin, pour être exécutés, de tout le génie que vous reçutes de la nature, de toute la puissance dont les hommes vous ont investi.

Des alliés fidèles à récompenser, des trônes ébranlés à soutenir, des contrées immenses à délivrer du joug britannique, la liberté des mers à conquérir en dépit de ces cabinets qui arborent un pavillon flétri par une soumission humiliante, les vrais principes de droit public à rétablir sur des bases inébranlables, et, au milieu de ces vastes occupations, le bonheur de tous vos peuples à consolider; voilà les soins dont le cliquetis des armes ne saurait distraire votre grande ame, et auxquels vous laisseront tout entier les loisirs de la paix continentale.

Ah ! ce n'était qu'à l'abri des lauriers, qui vous couvrent qu'il était permis de renouveler tant d'instances pour le maintien de cette paix, et votre héroïsme ne s'est jamais mieux signalé que par votre patience. La diplomatie cauteleuse s'est méprise à votre langage : pour le comprendre

il fallait être Français. Il aurait fallu prévoir tout le zèle, toute l'impatience, tout l'enthousiasme de l'armée lorsque vous l'appelleriez à de nouveaux combats. Il fallait, enfin, connaître toute la magie qu'exerce sur les cœurs français cette devise immortelle à laquelle vos institutions ont rendu tout son éclat : *Honneur et Patrie*.

Tribuns, la terre s'est tue devant Alexandre, qui voulait l'asservir. Devant Napoléon, la terre, les mers qu'il veut franchir, l'Univers qu'il remplit de son nom, parlent hautement de la grandeur de son ame, de la gloire de ses armes, des merveilles de son règne, de la reconnaissance des peuples, comme pour servir de témoins authentiques à l'histoire, afin que la postérité surprise n'en accuse point la véracité.

Unissons nos voix à celle de tous les Français, de tous les soldats, de tous les alliés, de tous les amis des idées grandes, libérales et généreuses.

Je vole pour l'adresse à S. M. I. et R.

DISCOURS de M. Albisson, Tribun.

Lorsque le vœu du Peuple Français, émis fortement de toutes parts et proclamé solennellement à cette tribune, appelait Napoléon Bonaparte au trône impérial de France;

Lorsque ce Peuple, individuellement consulté, déclarait unanimement le sceptre impérial héréditaire, il acquittait une énorme dette nationale envers le héros auquel il devait son salut, sa tranquillité intérieure, sa gloire au-dehors et le recouvrement de son rang parmi les puissances européennes; envers sa famille, dont il avait reçu tant et de si importants services dans les camps et dans les négociations.

L'Europe entière devait applaudir à ce grand acte, si propre à affermir son repos en détruisant tous les prétextes de tergiversations, motivés en apparence sur l'instabilité du Gouvernement français.

L'envie , la cupidité et la faiblesse la replongent dans les horreurs de la guerre. Un Cabinet corrupteur a offert d'en faire les frais ; des Cabinets corrompus ont accepté cette offre ignominieuse , en déguisant à leurs maîtres ce qu'elle avait d'injurieux à leur dignité.

Celui-là , bourrelé de ses longues perfidies , tremblant dans son île aux approches de la foudre qui grondait à quelques milles de ses côtes , n'a trouvé d'autre moyen prochain de salut , que dans une prompte et momentanément salutaire diversion. Il a dit à ceux-ci : j'ai de l'or et vous avez des hommes ; je fais le sacrifice de mon or ; faites moi celui de vos soldats. Le marché a été conclu ; et , sans motifs , sans ombre de provocation , sans prétexte , au sein de la paix , au mépris des traités les plus solennels et les plus sacrés , et le lendemain des protestations souvent répétées de bienveillance et d'amitié , le territoire d'un de nos plus fidèles alliés est envahi ; le nord de l'Allemagne est menacé. Heureusement pour son repos , un prince sage et puissant , le neveu du Grand-Frédéric est là pour le garantir du trouble ; mais des milliers de descendans des Vandales et des Huns s'avancent vers nos frontières ; et ce n'a été qu'à ce moment que l'Empereur perdant enfin tout espoir de faire connaître la vérité à des princes assiduellement trompés par des conseils avides et vendus à nos éternels ennemis , a pu se résoudre à venger la France de tant de déloyautés.

Nous connaissons sa valeur , son génie , sa sagesse ; nous croyions connaître à fond sa grande ame. Mais nous n'imaginions pas qu'il pût joindre à tant de moyens de punir l'audace et la perfidie , tant de longanimité ; cette épreuve manquait à sa gloire.

Français ! le géant a repris sa massue. Il l'a reprise des mains de la justice et de l'humanité , et seulement pour donner enfin une paix solide à l'Europe : douter des succès de ses armes , ce serait douter de la providence.

Soldats de Napoléon ! les forces ennemies qui vous attendent , vous les avez constamment terrassées , en combattant sous ses drapeaux. Vous n'asseoirs pas un camp,

vous n'établirez pas une station qui ne soit déjà célèbre par quelque victoire ou signalée par des hauts faits déjà transmis à votre postérité. Vous avez été avec lui les sauveurs de la France ; vous êtes avec lui les instrumens de sa gloire et les dépositaires de son honneur.

Les aigles de Napoléon seront toujours les plus sûrs garans , les plus fidèles gardiennes de l'un et de l'autre.

Allez , et , après avoir assis sur vos trophées les immuables bases du repos du Continent , venez achever d'établir celui de l'Europe et consacrer pour toujours la liberté des mers sur les débris du foyer de corruption qui déshonore la patrie des *Bacon* , des *Locke* et des *Newton*.

Je vote pour l'adresse proposée par la commission.

DISCOURS de *M. Delaistre* , *Tribun*.

MM. , s'il eût été possible de réunir , il y a quelques mois , des hommes éclairés et impartiaux de toutes les nations civilisées , pour leur demander contre laquelle des puissances alors en guerre l'intérêt bien calculé de la grande association européenne était de former une coalition , quelle eût été la réponse de cette espèce de *jury politique* dont on n'eût pu décliner l'autorité morale garantie par ses lumières et par son indépendance ?

Il n'y eût eu que quelques questions à examiner , sur lesquelles on eût été bientôt unanime.

Est-il juste et avantageux à toutes les nations de l'Europe que les mers soient libres ?

Est-il juste et avantageux à toutes les nations de l'Europe que le pavillon neutre soit respecté par les puissances en guerre , qu'il garantisse le commerce , l'industrie , la propriété des sujets neutres ?

Est-il contraire à la dignité , à l'intérêt de toutes les nations de l'Europe , qu'un peuple de marchands s'arroe l'empire exclusif des mers ; qu'il frappe insolemment d'un interdit absolu la navigation de tous les autres peuples , les

côtes et les ports ennemis ou neutres ; qu'il soit maître de violer à son gré , et suivant l'unique loi de son intérêt ou de son caprice , le droit des gens ; d'en étendre , modifier ou éluder les principes généralement fixés et respectés par toutes les puissances ; qu'enfin il exerce de fait , et sans contradiction efficace , le despotisme le plus intolérable et le plus fatal au commerce et aux individus ?

La solution de ces questions n'eût pas été douteuse , le cri du monde entier eût dicté la réponse du jury.

Si , venant ensuite aux évènements qui ont précédé l'origine de la guerre actuelle , on eût balancé la conduite des deux puissances belligérantes , placé d'un côté la force unie à la modération sur les trophées de la victoire , posant des limites à sa propre puissance , invoquant le terme de l'effusion du sang humain , et proposant la paix à des conditions honorables pour toutes les parties ; obtenant enfin , à force de triomphes et de magnanimité , un traité solennel juré à la face de l'univers.... ; de l'autre , une politique astucieuse et perfide cédant à la nécessité des circonstances , avec l'intention (formellement avouée depuis) de rompre à la première occasion favorable ; saisissant cette occasion offerte par la noble confiance d'un héros , pour violer , sans pudeur , ce que les peuples ont de plus sacré , piller des vaisseaux sans défense qui voguaient sur la foi des traités , et pour rallumer une guerre à outrance ; oh ! certes , il est très-évident que l'intérêt universel appelait alors toutes les puissances à s'unir , pour mettre un terme à l'ambition effrénée , au brigandage de l'Angleterre , et pour assurer à l'Europe la durée d'une paix due à la générosité de celui qu'elle avait salué du nom de pacificateur.

Voici , Messieurs , n'en doutons point , les considérations qui auraient frappé les bons esprits ; il n'eût pu venir dans la pensée d'un homme doué de raison , qu'une puissance aussi injustement provoquée à la guerre , toute occupée de ses moyens de défense contre une attaque aussi déloyale que peu prévue , au moment où elle aurait tout préparé pour porter des coup sûrs à l'ennemi général et venger la cause de l'Europe , serait elle-même l'objet et le

but d'une coalition : que cette alliance serait formée par deux puissances lâchement abandonnées par l'Angleterre dans la dernière guerre , dont l'une a été deux fois redevable à notre Empereur de l'intégrité de ses possessions héréditaires , et l'autre n'a éprouvé de sa part que des actes de la générosité la plus désintéressée.

C'est - là pourtant, Messieurs, ce que nous atteste la communication que S. M. l'Empereur et Roi a daigné nous donner.

Quelle est donc la raison d'un renversement aussi étonnant de toutes les idées ? Comment colore-t-on une agression aussi peu méritée contre un prince désormais immortel autant par sa passion et ses démarches publiques pour la paix , que par la renommée de ses exploits et de sa gloire ?

Quels prétextes donne-t-on à des hostilités que rien ne pouvait faire croire assez imminentes ? On a allégué les prétendus changemens survenus en Italie ; mais ces vains prétextes sont pleinement détruits par l'exposé de la conduite du Gouvernement avec l'Autriche ; ils le sont par l'éloquent rapport de votre commission ; ils auront le sort de ceux que l'Angleterre a mis en avant pour rompre le traité d'Amiens , et l'opinion de l'Europe flétrira de son mépris ces injustes motifs d'une guerre dont la responsabilité pésera sur ses seuls auteurs. Mais , au reste , que pourraient-ils mettre en avant qui ne fût aisément réfuté par les faits mêmes connus de toute l'Europe ? Quels sujets de plainte a-t-on eus contre la France ? A-t-elle violé les traités ? A-t-elle envahi le territoire de l'Autriche ou de la Russie ? Lui a-t-on opposé des griefs , demandé quelque satisfaction qu'elle ait refusée ? Non , rien de tout cela n'a été fait. L'Autriche a accusé , menacé , envahi presque au même instant , chassé un prince allié de ses Etats et de sa capitale , sans autre grief que son alliance avec nous. L'horrible fléau de la guerre vient de sortir des mains de l'Autriche qui en avait rassemblé tous les élémens pour les verser inopinément sur le Continent épouvanté. On ne peut se le dissimuler , le seul , le vrai motif de cette attaque pré-

cipitée, c'est qu'on a cru l'occasion propice, et qu'il n'y avait plus qu'à marcher en avant pour assurer le succès de tant de préparatifs. Il est démontré que c'est à la prospérité renaissante de la France, à sa gloire, à sa prépondérance qu'on prétend porter un coup mortel. L'esprit d'envahissement qui caractérise la maison d'Autriche, et qui dirige depuis plusieurs siècles des projets de grandeur que les revers et les défaites ont pu quelquefois interrompre, mais qu'ils n'ont jamais fait perdre de vue, cet esprit de conquête et d'agrandissement est toujours resté dominant dans ce cabinet ; le souvenir d'une puissance colossale, des droits anéantis, mais à ressusciter, au besoin, sur une partie de l'Italie, une influence à reprendre sur quelques princes de l'association germanique, la jalousie du rang auquel nous ont élevés nos victoires et l'héroïsme de notre monarque, le concours de la Russie, les sollicitations et les subsides de l'Angleterre ont décidé cette puissance à profiter des embarras où elle nous a crus engagés pour tenter de nouveau le sort des combats.

Quant à la Russie : tourmentée au milieu de ses immenses possessions du désir héréditaire de jouer un rôle dans les affaires intérieures de l'Europe, dans lesquelles ses alliés se repentiront trop tard de l'avoir initiée ; l'occasion de réaliser des projets, long-temps caressés, lui a fermé les yeux sur l'odieux d'une alliance monstrueuse en morale autant qu'en politique.

Ainsi donc, ces deux puissances ont adopté les maximes machiavéliques du cabinet de Londres, et sanctionné par leur adhésion ce système anti-social du blocus sur simple déclaration, et toute l'absurdité de la tyrannie maritime de leur nouvel allié ; mais si, en attaquant la France, elles ont calculé autre chose que les guinées anglaises, si elles ont compté sur d'autres chances que celles des armes et de la valeur, l'issue de cette nouvelle lutte, dans laquelle elles s'engagent sur la foi britannique, n'e répondra pas à leurs espérances. Et, en effet, Messieurs, qui mieux que nous connaît et peut attester la situation véritable de l'Empire ? Quel changement s'est opéré dans les esprits depuis quel-

ques

ques années ! quelle heureuse sécurité dans toutes les parties de son vaste territoire ! quelle unanimité d'opinion, de confiance, de fidélité pour l'auguste chef de l'Etat et pour sa famille ! quelle horreur pour les factions et pour l'étranger qui les a soudoyés, et qui, dans sa haine constante pour la France, a successivement dit anathème à la maison de Bourbon, à la République et à l'Empereur Napoléon !

Il a percé jusqu'à nous ce cri infâme de *guerre personnelle* proféré contre notre Empereur sur les bords de la Tamise. Cette manière de faire la guerre à un grand-homme n'est pas nouvelle pour ce pays. Les machines infernales, les conspirations, les tentatives d'assassinat, les calomnies et les outrages sont, depuis le 18 brumaire, les instrumens de la guerre personnelle qu'il fait au héros du siècle.

Mais on peut annoncer au cabinet de Londres que si, en déclarant enfin publiquement ou en avouant une pareille guerre, il a eu pour but d'isoler le chef de l'Etat, de la nation, il a perdu le fruit qu'il prétendait recueillir de la honte et de l'infamie de sa déclaration.

A ce cri de guerre personnelle poussé par les furies des îles britanniques, un cri unanime a répondu d'un bout de la France à l'autre : *guerre nationale* aux ennemis de la France et de l'Empereur. Cet élan de patriotisme et de fidélité est l'expression des vrais sentimens de toutes les classes de citoyens. Tous sont disposés aux plus grands efforts pour soutenir l'honneur de la patrie, et la dignité du trône et de la couronne qu'ils ont décernée à leur Empereur.

C'est dans cet esprit, Messieurs, que la France entière attend du génie de son auguste chef, de la sagesse du Sénat et de votre courageuse impulsion, les mesures nécessaires pour repousser l'agression inattendue qu'elle éprouve.

A la justice de sa cause se joint le noble sentiment de sa gloire et de ses forces. Sa confiance dans l'immensité de ses ressources est plus que doublée par son enthousiasme pour le monarque chéri qui les dirige et qui marche à la tête de ses armées. A sa voix tous les Français

deviendront soldats ; ils renouvelleront sous les aigles impériales les prodiges qui signalèrent les drapeaux tricolores dans les premières années de son illustre carrière. Ce sont encore les mêmes guerriers qui firent trembler l'Autriche et la Russie , et que son amour pour la paix arrêta deux fois sur le chemin de Vienne ; encore quelques jours , et les ennemis reconnaîtront les vainqueurs de Lodi , d'Arcole , de Marengo et leur invincible général.

Est-il besoin de rappeler qu'à l'époque d'une partie de ces triomphes , la France était déchirée par les factions ; que l'anarchie et la désorganisation régnaient dans l'intérieur , tandis que l'honneur et la gloire s'étaient réfugiés aux armées ?

Aujourd'hui nous sommes invariablement unis. Nous avons tout ensemble l'énergie brûlante de la république et la force centralisée de la monarchie ; l'ordre règne au-dedans , l'honneur et la fidélité par-tout.

Dans ces circonstances , Messieurs , le Tribunat usera de sa plus chère prérogative , en faisant parvenir aux pieds du trône les vœux , les hommages et le dévouement des Français. Vous peindrez cette rivalité de zèle et d'empressement qu'a fait naître l'appel du monarque entre ces vieux guerriers qui brûlent de continuer leur carrière de gloire , et les jeunes conscrits qui volent sous ses aigles pour la commencer. Vous montrerez les gardes nationales de l'Empire reprenant leurs armes avec les souvenirs touchans qui les y attachent , et l'espoir de s'en servir utilement pour le maintien des lois , pour le triomphe de notre juste cause.

Vous montrerez la France entière offrant à son Empereur toutes les ressources du territoire , de la population , de l'industrie , pour maintenir l'indépendance nationale , l'honneur de sa couronne , et obtenir par la victoire un traité glorieux qui , en garantissant le bonheur de son peuple , lui assure à jamais le plus beau titre qu'il ambitionne , celui de pacificateur.

J'appuie le projet de la commission.

DISCOURS de M. Carrion-Nizas, Tribun.

Les circonstances où se trouve l'Europe paraissent ce qu'elles sont, graves et sérieuses aux esprits les moins exercés.

Aux yeux de qui veut les méditer et les approfondir, elles s'aggrandissent sans mesure.

En effet, que le sang lorrain si fatal à la France, mêlé au sang de Charles-Quint, toujours ennemi, se laisse enflammer d'une haine et d'une jalousie aveugle à l'aspect de nos prospérités croissantes avec l'ordre et la paix; on ne saurait à un certain point s'en étonner.

Que la nécessaire maison d'Autriche et son gouvernement de plomb se laissent éblouir par l'intrigue et agiter par l'or de la Grande-Bretagne, c'est encore ce qui se conçoit, d'autant mieux qu'on est averti par beaucoup d'exemples antérieurs.

Mais que Vienne, la gardienne naturelle et constituée (1) des portes de la Germanie et des barrières de l'Europe, et qui les a long-temps défendues avec fidélité contre les Turcs, les ouvre maintenant de gaité de cœur à ce géant moitié barbare, moitié corrompu, qui d'une main trouble la Baltique, de l'autre domine la Mer-Noire; qui met en mouvement les hordes du Caucase et les peuplades de la Thessalie; qui pousse l'Orient sur l'Occident et l'Asie sur l'Europe; c'est un délire anti-social, un crime de l'Autriche contre l'Europe et contre elle-même, pour lequel il est impossible de trouver assez d'étonnement et d'indignation.

Qu'espère donc devenir l'Autriche quand il n'y aura plus d'Europe? Et l'Europe n'est-elle pas dans un danger réel de perdre son indépendance, quand elle est attaquée par les richesses des deux Indes, par les forces d'une

(1) Quand les électeurs préférèrent *Charles d'Autriche* à notre *François Ier.*, ce fut certainement pour défendre plus sûrement l'entrée de l'Empire aux Turcs, qui jouaient alors le rôle que jouent aujourd'hui les Russes.

vaste portion de l'Asie, et par la défection insensée, par la politique parricide d'une partie de ses propres Etats?

« Mais, crient des publicistes mercenaires ou stupides, c'est la France qui doit fixer les regards et l'animadversion du reste de l'Europe : c'est elle qui en rompt l'équilibre ; il est vrai que ce qu'elle ajoute à son territoire est peu de chose et presque imperceptible en comparaison des provinces qu'engloutit la Russie, des royaumes que l'Angleterre subjuge : mais ces conquêtes de l'Angleterre et de la Russie sont si éloignées..... »

Pas si éloignées que l'or n'en arrive avec facilité, pas si éloignées que les hordes armées n'aient tout-à-l'heure pénétré au cœur de l'Europe.

« Mais, ose-t-on ajouter, ces agrandissemens de l'Angleterre et de la Russie se doivent plus aisément pardonner ; il leur est impossible de tirer parti de tant de conquêtes et de les bien gouverner. La population de l'Inde diminue tous les jours sous le sceptre de fer de la Grande-Bretagne, et la prospérité de l'Asie n'augmente pas d'une manière fort sensible sous le knout des Russes. »

Etrange manière d'argumenter, avec laquelle on voudrait nous faire conclure de l'impuissance d'un gouvernement à faire le bien, contre sa puissance à faire le mal.

Voyez cependant ces armées qu'un territoire moins peuplé sans doute, mais trois fois plus grand que le reste de l'Europe, peut recruter ; voyez-les se donnant la main des bouches du Boristhène à celles de la Neva ; voyez de l'embouchure de ces mêmes fleuves deux flottes partant au même signal, et traçant autour de l'Europe une ceinture d'ignominie et de servitude, dans un court espace de temps se rencontrer et se croiser devant les bouches du Rhône ou celles du Tibre, et dites que l'Europe n'est pas menacée.

Si l'Angleterre se trouvait dans une position semblable, doutez-vous qu'elle n'eût déjà officiellement proclamé le blocus de l'Europe. La nature, plus forte que l'ambition, s'oppose à ce que l'Angleterre soit dans la position de la

Russie ; mais l'ambition , si conforme à la nature , ne peut-elle pas inspirer à la Russie la logique de l'Angleterre ?

Que lui manquera-t-il pour exécuter ce plan de tyrannie gigantesque , dont sa marine , toujours croissante , doit être le principal instrument ? Sera-ce des bois dans ces forêts immenses , vierges depuis la création ? Sera-ce ces chanvres , ces fers , ces approvisionnemens de toute espèce dont elle est le magasin de l'Europe ? Sera-ce des hommes , enfin ? elle n'en épuisera pas de sitôt ni ces plages de l'antique Scandinavie , qui ont été appelées les pépinières du genre humain (1) , ni ces vastes sommités de l'Asie , réservoirs éternels qui ont périodiquement inondé tout l'ancien Monde.

Mais peut-être il lui manquera de l'or , nécessaire aux guerres modernes ; peut-être on lui opposera des digues , des barrières.

Dé l'or ? l'Angleterre , se fiant à sa position insulaire et comme étrangère à l'Europe , s'aveuglant sur un danger qu'elle croit éloigné ou impossible , épuise les trésors de l'Inde en sa faveur. Des obstacles , des remparts ? mais l'Autriche , mille fois plus insensée encore que l'Angleterre , puisque son danger est bien plus prochain , lui trace sur le corps de ses peuples une route vers l'Occident et le Midi de l'Europe , où les armes tartares et russes espèrent rejoindre bientôt les flottes russes et tartares.

Oui , le prix certain pour l'Autriche et pour l'Angleterre d'un tel abandon de toute pudeur et de toute prudence , sera pour l'Autriche la chute prochaine d'un gouvernement dont ses peuples ne sont pas complices ; pour l'Angleterre , la ruine et la perte , plus tardives , mais plus terribles , de l'Etat et du peuple même , complice de son Gouvernement.

Envain ces deux puissances cherchent à se tromper elles-mêmes , leur destin est écrit sur toutes les pages de l'histoire.

(1) Le Goth Jornandès appelle ces contrées la manufacture du genre humain : *humani generis officina*.

Quand deux traîtres (1) ouvrirent aux Maures l'Espagne et l'Europe, il semblait que la différence de la religion, des mœurs et de la couleur seule rendait impossible la durée de leur établissement. Ce père de famille et ce pontife qui les avaient appelés, ne se doutaient pas, dans l'ardeur de venger un grief légitime, que leur race et leur foi seraient bientôt presque entièrement abolies; et cependant avant peu d'années, restait-t-il en Espagne quelques gouttes du sang chrétien.

Et à qui la Cour de Vienne ouvre-t-elle avec tant de complaisance ses royaumes héréditaires? A une puissance maîtresse aujourd'hui par le fait, de ces mêmes peuples qui, sous le premier Léopold, appelés par les Hongrois révoltés, vinrent mettre le siège devant Vienne, au nombre de trois cents mille combattans, et l'auraient infailliblement prise et ravagée, sans le secours magnanime de Sobieski.

Dans un danger semblable et peut-être prochain, il ne viendra plus de Sobieski; il n'y a plus de Pologne, l'ingratitude l'a laissée périr, l'avidité l'a partagée.

Il n'y a plus de Pologne! J'ai touché la vraie cause, la déplorable origine de toutes les révolutions dont l'Europe a gèmi depuis cette époque et de toutes celles qui lui restent encore à parcourir.

Quand Charles XII et Pierre I^{er}. se cherchaient, se choquaient avec de faibles armées qui semblaient perdues dans les déserts de l'Ukraine; l'Europe pouvait voir ces mouvemens avec une sorte d'indifférence: cette indifférence n'appartenait pas à une prévoyance éminente, mais elle n'était pas choquante pour une politique vulgaire.

Ce fut toute autre chose quand un premier partage de la Pologne eut averti l'Europe que la Russie allait influencer de tout son poids, dans cette complication d'intérêts, cet

(1) Le comte Julien et l'archevêque Opas. Le grief était un outrage vrai ou prétendu, fait par le roi Rodrigue à la fille du comte Julien. La tradition appelle cette fille *la Cava* (la méchante), ce qui donne à penser que l'opinion commune était, qu'elle avait méchamment accusé le roi Rodrigue.

équilibre de forces dont se composait la balance des pouvoirs européens.

Toute action amène nécessairement une réaction ; la France devait tôt ou tard se venger sur elle-même et sur l'Europe de l'affront qu'elle recevait de son propre Gouvernement, et de l'injure étrangère.

La réaction de la France sur elle-même a eu lieu ; nous avons été témoins de ses prodiges et de ses horreurs : la révolution a été complète : la dynastie est changée ; le sang est renouvelé dans toutes les artères du corps politique ; l'œuvre est consommée.

Il n'en est pas de même au-dehors ; la réaction commençait , elle a été suspendue ; la révolution s'est arrêtée par la modération des vainqueurs ; nous avons cru à la résipiscence des Cabinets égarés , aux protestations des puissances humiliées. Chimères de la magnanimité dont on a pris soin de nous desabuser.

C'est un spectacle singulier et remarquable que de voir l'Europe poussée à la destinée qui la presse contre le vœu de ceux-là même que les événemens qu'on hâte doivent rendre les arbitres de l'Europe.

Ceux qui doivent profiter des destructions, les craignent et cherchent à les conjurer ; ceux qui en seront écrasés, se précipitent au-devant d'elles.

La politique furieuse de l'Angleterre ; la politique stupide de l'Autriche ; la nullité incendiaire de la Suède, l'absence de la Pologne ; la prostration absolue de toutes les forces physiques et morales de l'Empire Ottoman ; enfin l'ambition trop facile à comprendre de la Russie placent l'Europe dans des circonstances qui réclament en ce moment de tous les esprits susceptibles de réflexion, une attention profonde et qui ne sera pas infructueuse.

La méditation et la pensée sont les grandes puissances de l'homme, les plus forts leviers des affaires ; il semble qu'il y ait déjà quelque chose d'accompli ou d'empêché dans un événement prévu.

Nous sommes à une époque où les événemens courent

et se précipitent avec une telle rapidité que les prédictions les plus hardies, et dont l'effet semble le plus lointain se réalisent, et se consomment en moins de temps que des esprits réputés sages et habiles n'en demandent pour les examiner.

Tout est brouillé, tout est détruit dans cet équilibre de l'Europe dont nous parlions tout-à-l'heure, dans cette balance, et cette complication savante d'intérêts et de systèmes opposés et concordans qui pouvait servir de base à la prospérité de l'Europe dans les temps ordinaires, quand ses guerres ne sont pour ainsi dire que des guerres civiles, des querelles de ménage, mais qui lui deviendrait funeste, qui ne peut subsister quand elle est attaquée par de grandes forces extra-européennes, quand elle a tout à craindre de la pression de l'Asie ou de l'Afrique, ou de toutes deux.

Dans ces circonstances grandes et singulières, mais qui ont existé plus d'une fois et qui se reproduisent aujourd'hui, l'Europe est infailliblement destinée à une servitude générale, si elle s'obstine dans ses haines et dans ses divisions intestines.

A quelle époque ont eu lieu les premières irruptions impunies des barbares dans le monde romain ? Lorsque sous *Gallien*, fantôme d'Empereur, trente tyrans à-la-fois proclamés par une soldatesque en délire ou des cités en tumulte, se disputaient l'Empire, également ardens à le déchirer, et incapables de le défendre.

Le monde est bien vieux, mais toujours divers, et toujours le même ; en proie aux mêmes passions, séduit ou éclairé par les mêmes intérêts, il voit sans cesse les mêmes événemens se reproduire du sein des mêmes causes, se modifier au gré des mêmes circonstances : non qu'il faille chercher servilement dans les récits du passé les règles minutieuses du présent ; mais ce grand miroir de l'histoire nous offre des leçons répétées qu'il serait insensé de négliger, sur-tout à de certaines époques.

Dès ces temps qui touchent aux temps fabuleux, l'Eu-

rope insultée par l'Asie, se rangea, pour sa vengeance, sous un seul commandement militaire (1).

Quelques siècles après, la Grèce (c'était alors l'Europe civilisée) fut mise à deux doigts de sa perte par les monarques de l'Asie, qui profitèrent de ses dissensions intérieures.

Bientôt à la voix de ses Amphictions elle se réunit pour nommer un capitaine-général: la liberté jalouse comme l'amour, et comme lui facile à s'alarmer, résista d'abord à la suprématie de Philippe et de son fils, Thebes paya cher sa résistance; mais bientôt ce ne fut qu'un cri de reconnaissance dans la Grèce délivrée de la crainte des Barbares, et tous les autels fumèrent en l'honneur d'Alexandre.

Quand l'Europe serait composée aujourd'hui, je ne dis pas de républiques, mais de démocraties les plus follement jalouses, non-seulement de la liberté chère à tous les cœurs généreux, mais de ses plus frivoles apparences, elle serait obligée, si Vienne et Londres ne changent de politique, d'adopter des idées d'ensemble et d'unité, compatibles sans doute avec toute la dignité des Etats indépendans, mais qui peuvent seules la sauver quand elle est attaquée par une autre partie du Monde; et l'on ne saurait trop insister sur cette vérité, que ceux-là même qui se plaignent avec plus d'aigreur du pouvoir de la France, et appellent l'intervention de la Russie, qui mettent tout l'occident de l'Europe dans l'alternative nécessaire, ou de périr, et de périr bientôt sous la Russie, ou de donner beaucoup plus d'intensité et de solennité à la prépondérance du Gouvernement français.

Certainement Annibal attaquait l'Italie avec des désavantages et des obstacles infinis, si l'on compare son expédition aux autres irruptions de l'Asie ou de l'Afrique

(1) C'est ainsi qu'on a précisément caractérisé cette guerre dont l'histoire et la fable se disputent les récits, un conflit de l'Europe contre l'Asie barbare. *Græcia barbaricæ lento collisa duello.* HOR.

sur l'Europe, ou même à celle qui la menace en ce moment ; néanmoins, si à cette époque l'Italie n'eût été à peu près réunie sous la même influence, si la puissance de Rome n'eût été que ce qu'elle était avant le siège de Veies, c'était fait de Rome, de l'indépendance de l'Italie, et l'Europe était subjuguée par l'Afrique.

Octave soutenait la cause de l'Europe, de l'Europe indignée de voir Antoine traîner à sa suite les rois de l'Orient et menacer l'Italie des mœurs et de la servitude de l'Asie et de l'Afrique. Cette disposition des esprits valut à Auguste l'empire du monde (1).

Constantin le réunit de nouveau, et prit un poste avancé contre l'effort de l'Asie, en plaçant à Bysance le siège de l'empire.

Sous ses successeurs tout s'avilit, tout se divisa de nouveau.

Déjà se préparait dans les déserts de l'Arabie la plus terrible leçon pour l'Europe, l'exemple qui plus que tous les autres est aujourd'hui à notre usage, et nous doit servir d'avertissement.

Certes, cet horrible bouleversement de trois parties du Monde était bien moins facile à prévoir que les fléaux qui nous effrayent, et qu'il est sans doute possible de détourner.

Lorsque Mahomet courait les déserts à la tête d'une caravane plutôt que d'une armée, et que cependant il jetait les fondemens de cette puissance militaire si formidable qui a dominé si long-temps, et sur une si grande portion du globe, je conçois qu'il fallait une prévoyance audacieuse pour annoncer les conquêtes des Califes ses successeurs, pour prédire qu'après avoir subjugué une

(1) C'est bien ce que la clameur populaire de l'Italie reprochait à Antoine. Voyez le chant d'Horace qui est l'organe de ces reproches publics ; il accuse Antoine et Cléopâtre d'avoir menacé Rome de leurs vils troupeaux d'eunuques : *Contaminate eum gregem turpium morbo virorum*. Les poètes ne sont pas sans doute des autorités pour les détails des faits, ils le sont pour les rumeurs générales et les traditions.

partie de l'Asie et de l'Afrique, ils s'avanceraient triomphants en Europe, et ne trouveraient un terme à leurs succès que dans les plaines de Tours.

Les alarmes sont bien autrement motivées et vraisemblables quand les Scythes et les Tartares déjà marchent à la proie au sein de l'Allemagne, quand les peuplades indigentes et féroces de la Morée et de l'Épire se réjouissent déjà du pillage de l'Italie, prêtes à être vomies sur les côtes de cette belle contrée, sous la conduite des Russes et à la solde des Anglais.

O Italie! tu as détesté, tu as appelé barbares ces peuples, ces soldats qui, tantôt du sommet des Alpes, tantôt des gorges de la Noricie, se sont répandus dans tes vallées! quel nom réserves-tu à ces essaims dévastateurs que l'Adriatique va pousser sur ton rivage?

C'est le moment de rappeler ta valeur antique; il s'agit pour tes citoyens de se garder eux-mêmes, leurs femmes, leurs filles, des derniers outrages.

Mais est-ce l'Italie seule qui doit s'alarmer? encore une fois et cent fois encore, c'est l'Occident, c'est l'Europe qui sont menacés, qui le sont d'une manière plus terrible qu'à cette époque fameuse et tant calomniée, où, par un mouvement qui sauva son indépendance, son existence sociale et politique, l'Occident se leva tout entier et marcha en s'écriant qu'il voulait conserver les bienfaits du christianisme et de la civilisation qui étaient alors une seule et même chose.

Oui, ce fut une figure sans fiction, un emblème sans mensonge.

C'était un commencement de civilisation, de liberté même dû aux bienfaits de la religion chrétienne, que l'Europe allait défendre et venger sous le symbole du tombeau de l'homme-dieu, fondateur de cette religion sous laquelle l'Occident respirait et sentait adoucir sa barbarie.

Le but religieux ne cessait pas d'être raisonnable.

Le but politique était digne d'admiration; il a dû exciter en tout temps notre reconnaissance; il doit éveiller aujourd'hui notre émulation.

Je ne sais, en effet, si l'instinct de ce siècle valait mieux que toute la raison et toute la science du nôtre ; mais il me semble que ces considérations, qui alors remuèrent si fortement les âmes, veulent aujourd'hui être long-temps pesées, et qu'elles accablent d'abord nos vues courtes et nos timides pensées.

Elles nous offrent de hautes leçons qui nous effraient ; de vives images qui nous touchent trop peu, des événemens qui nous pressent ou qui nous menacent.

Écoutez cependant une fois ce que disaient ces politiques si clairvoyans et si profonds, qu'on a traités d'hommes simples et grossièrement superstitieux (1).

« La puissance des Turcs, criaient-ils aux rois et aux peuples ; la puissance des Turcs augmente tous les jours au grand détriment de la chrétienté ; chaque jour l'accession de quelque nouvelle province enfle leur orgueil : ils embrassent, ils envahissent en espoir la terre entière ; ils sont plus braves et plus rusés que les Sarrazins ; leurs conseils ont plus d'habileté, leurs actions plus d'audace, leurs efforts plus d'intensité, leurs entreprises plus de succès. »

A présent, publicistes de l'Europe, mettez ici le nom de Russes à la place de celui de Turcs ; mettez le nom de

(1) J'ai choisi la version de l'historien Paul Emile de Véronne, qui écrivait en latin l'histoire de France, et dans celle-ci celle des croisades avec détail, environ 400 ans après ces expéditions, distance favorable à la vérité, parce qu'on n'est ni trop près ni trop loin des événemens. M. de Thou le regarde comme un historien très-véridique ; Juste Lipse l'appelle *rerum ipsarum sedulus scrutator, severus judex*. Voici donc le texte des passages que je cite ou auxquels je fais allusion, tirés des lettres que Paul Emile attribue à Simon, patriarche de Jérusalem, dont l'hermite Pierre était porteur pour les princes de l'Occident, et du discours qu'il met dans la bouche du pape Urbain au concile de Clermont : *In dies Turcarum res augentur, nostrorum imminuuntur, novorum semper imperiorum accessio illis spiritus addit, orbem terrarum spe amplectuntur : ferociora validioraque sunt Turcarum quam Saracenorum fuerint arma, consilia etiam callidiora, et cepta audaciora et conatus majores et exitus securiores.*

Utramque tamen Romam tentarunt Saraceni, Bizantium obsiderent ac Italiam non modo oram maritimam sed et Mediterranea evastarunt, etc., etc., etc.

Turcs à la place de celui de *Sarrazins*; car les *Turcs* dominaient alors de fait là où les *Sarrazins* régnaient encore de nom, comme aujourd'hui les *Russes* règnent et oppriment là où la *Porte Ottomane* est censée commander encore; changez donc les noms seulement, et continuons ce rapprochement curieux.

(1) « *Rois et royaumes de l'Occident* (je cite les paroles qui nous ont été transmises), vous vous croyez en sûreté quand les extrémités de la terre n'y sont pas; quand le sein de l'Europe est violé, ses remparts menacés, ses rivages par-tout insultés.

» La plus grande part de ce que les *Babyloniens*, les *Mèdes*, les *Perses*, les *Macédoniens*, les *Parthes*, et tous ceux qui ont voulu être salués du nom de maîtres du Monde, ont possédé, est à eux ou tremble sous eux.

» Ils débordent leurs frontières de toutes parts, ou plutôt ils n'en reconnaissent plus; et des lieux où leur domination est déjà paisiblement établie aux contrées que nous habitons, il y a moins de distance que de ces mêmes lieux où ils règnent, aux portes *Caspiennes* d'où ils sont sortis pour la ruine du genre humain.

Qui ne serait frappé de ce tableau et de sa ressemblance avec celui qu'on pourrait faire aujourd'hui de la *Russie*, dominatrice du Nord et de l'Orient, servie comme les *Turcs* par les transfuges de l'Europe qui étaient alors les *Grecs*, qui sont aujourd'hui *Vienne*, *Londres* et leurs alliés.

C'est donc en ces mots, conservés pour l'instruction de la postérité, qu'Urbain à Clermont, digne Amphiction de

(1) *En cur regna Occidentis se in tuto locata et extra aleam posita confidunt cum orbis terrarum arces in periculo fuerint, etc.*

Quæ priscâ mortalium memoriâ Babiloniis, Medis, Persis, Macedonibus, Parthis, quæque domini orbis terrarum esse salutarique volebant, parebant, ea nunc Turcarum sunt, etc., etc.

Rerum secundarum cursu et dissimulatione nostrâ Turca ferocior factus nova sibi regna pariens non continebit se finibus Asiæ.

Propiores sumus qui Europam incolimus imperio Turcarum quam Hierosolima Caspiis portis unde illa pestis exorta humano generi struit insidias. Paul Em.

la chrétienté, conseillait et fit adopter contre l'ennemi commun qui cernait l'Europe et la tenait comme assiégée, la seule mesure qui pût la sauver, une diversion puissante, une attaque au cœur qui oblige les extrémités à se replier vers le centre, ou qui empêche du moins qu'on ne songe à s'étendre, manœuvre précisément la même qu'Alexandre avait jadis effectuée contre Darius, et que Memnon (1) de Rhodes voulait que Darius exécutât contre Alexandre.

Le coup fut frappé, l'Europe fut garantie, et depuis cette époque jusqu'à ce moment elle n'a eu que des querelles intérieures qui lui ont causé de grands maux sans doute, mais qui ne l'ont jamais menacée d'une servitude générale et d'une dévastation universelle.

Grace à la démenche de l'Autriche et de l'Angleterre, l'Europe est aujourd'hui dans les mêmes termes qu'au onzième siècle; alors son organe venait lui chercher un chef et un défenseur dans cette même contrée qui avait produit (2) Charles Martel son premier vengeur. Croyez-vous qu'aujourd'hui les sages de l'Europe, les zélateurs

(1) Ce Memnon de Rhodes était un homme de génie. C'est lui qui avait proposé dès le commencement de la marche d'Alexandre, ce même moyen de défense que dans les temps modernes le connétable Anne de Montmorenci, mit en œuvre contre Charles-Quint lorsqu'il entra en Provence, de ravager le pays à une grande distance et de faire mourir de faim l'armée qui venait l'envahir, en brûlant les moissons et en détruisant les moulins. Il eut soin de laisser sur pied les raisins, les figues et les autres fruits qui ajoutèrent la dissenterie à la famine: l'armée de Charles-Quint périt, et il est vraisemblable que celle d'Alexandre aurait eu le même sort si on avait suivi les conseils de Memnon. Avis aux Russes.

(2) *Sed quia in Gallia verba facimus ex Arvenorum urbe totum Christianum orbem alloquimur locus non patitur ut silentio preteream id quod ipse suggerit unus Carolus Martellus, nec ipse rex nec rege patre natus una die quadraginta prope impiorum millia regem que nobilissimum interemit. Vidit sol lætus spectaculum, viderunt mundi lumina intra paucas horas Asiæ Africæque eversores eosdemque Europas, molientes excidium ab uno unius gentis duce stratos, etc., etc.* Paul Em. Ce passage n'est-il pas remarquable sous plus d'un rapport, et n'est-il pas aussi l'histoire anticipée des bataillons russes qui vont arriver, comme il est l'histoire véritable de ceux qui sont déjà présentés sous leur plus fameux général?

de son indépendance cherchassent ailleurs un chef militaire, un régulateur politique.

Il faut donc le répéter et le graver dans les esprits, si la politique insensée qui agite un trop grand nombre des puissances de l'Europe, si leur aveugle haine pour nous continue à creuser pour elle un vaste précipice, l'Europe se jettera dans nos bras, bien sûre que nous ne trahirons pas sa dernière espérance; elle se fiait à Vienne contre Byzance, à Byzance contre Moscou et Cherson, à Stöckolm contre Pétersbourg, tout lui manque à-la-fois.

Le chef et le père de la Germanie appelle les tyrans du Nord et de l'Asie.

Le Musulman ne peut, ne veut ou n'ose défendre des passages que le soin de sa propre conservation lui commandait de ne jamais laisser franchir.

Le Suédois, préposé par la nature à la garde du Sund, rend, par sa félonie, la bonne volonté du Danois inutile.

L'Angleterre jouit follement de cette subversion de tous les principes, de tous les intérêts, de tous les droits et de tous les devoirs; elle achète de tous les moyens que ses hautes lumières et ses progrès dans l'art social ont mis entre ses mains le retour des ténèbres et du chaos.

Tout conspire contre l'indépendance de l'Europe, tout abandonne sa cause; la France ne peut pas l'abandonner, elle ne livrera pas ainsi le théâtre de sa gloire.

Entrons donc dans la carrière qui nous est tracée par la gloire et par la fidélité.

Les peuples avertis par leurs besoins et par leur raison, feront, s'il le faut, une heureuse scission avec des gouvernemens qui se laisseraient asservir par une routine aveugle ou un aveugle intérêt.

Ces gouvernemens pourront voir en nous des ennemis; les peuples n'y verront que des alliés, des amis, des protecteurs.

Nos imprudens aïeux s'écrièrent avec trop d'insolence : *Malheur aux vaincus!* et ils en furent justement punis. Nous proclamerons, au contraire : *Bonheur aux vaincus!* nous tiendrons parole et nous en serons récompensés.

Quel est le soldat traîné de la glèbe aux drapeaux , à qui nos camps n'offrent pas une patrie plus douce , une perspective plus heureuse que cette terre marâtre et cette carrière ingrate où ils sèment la sueur et le sang , sans jamais recueillir même l'espérance ?

Bientôt tous ceux qui auront succombé sous nos armes seront des sujets volontaires de nos lois ; tous ceux qu'on poussera contre nous comme ennemis , nous resteront comme frères.

Nos armes n'arrêteront point nos négociations , et nos négociations ne ralentiront point nos armes.

L'Europe verra , d'un côté , les mœurs qu'elle aime , les arts qui font ses délices , les lumières qu'elle respecte ; de l'autre , la férocité qu'elle redoute , la rapacité dont elle a horreur , la corruption sans politesse , et , comme l'a dit un homme d'Etat d'une éloquence énergique , *pourriture* sans maturité (1).

C'est entre ces deux forces que la lutte définitive va s'établir , quand l'Autriche , perfide à l'Europe , l'aura effrayée et réjouie de sa chute.

Cette cause de la civilisation contre la barbarie , ne laisse pas le succès douteux dans un siècle où la science combat autant que le courage.

Si les chances de cette guerre offrent une perspective brillante à l'amour de la gloire , ses résultats n'offrent pas une perspective moins douce à l'amour de l'humanité.

Le chaos où les intérêts de l'Europe sont tombés se débrouille , son système se simplifie , la démarcation des frontières devient par-tout plus conforme aux besoins et aux vœux de la civilisation ; ces conscriptions accablantes qui pèsent sur tous les Etats de l'Europe , cessent d'être nécessaires ; de vastes contrées sont les ateliers imperturbables de l'industrie et des arts , les théâtres tranquilles de l'agriculture.

Pour obtenir ces effets heureux , ces biens , qu'on ne

(1) Mirabeau , en parlant de la Russie ; *Correspondance de Berlin.*

pourra plus ravir de long-temps à l'Europe et à ses vengeurs qui les auront conquis au prix de leur sang, il ne faut pas que ce sang coule goutte à goutte, il faut que la guerre soit vive et terrible, pour qu'elle puisse être courte et peu sanglante.

Il faut que les efforts surpassent les besoins, pour n'avoir pas long-temps besoin d'efforts.

Montrons enfin que nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, avec plus d'ordre, et par conséquent plus de ressources et de véritable force.

Peuples des cités, préparez des fêtes pour la victoire et pour la paix !

Peuple de la Capitale, cette cour brillante qui vit de ton éclat, et te prête son lustre, ne s'est éloignée que pour quelques instans.

Peuples des campagnes, votre Empereur, votre père, se glorifie d'avoir été trompé, prévenu par le délire perfide d'un agresseur qui semblait vouloir cacher sa honte dans sa dissimulation ; toutefois il aurait pu vous appeler aux armes quelques semaines plus tôt ; il a voulu vous laisser à vos travaux, bientôt il vous y renverra : entre deux moissons il espère frapper les grands coups, et rendre une longue paix, le bienfait infailible et prochain de ses armes.

Messieurs, l'avenir s'avance à grands pas, nos paroles ne précèdent que de peu d'instans les développemens qu'elles annoncent. Pour les faire éclore, pour les faire éclater, fions-nous au temps qui mûrit en courant les évènemens du 19^e. siècle, au besoin, à l'intérêt des peuples dont le sentiment devient tous les jours plus vif et plus exquis ; à la sagesse et à l'énergie du Grand-Peuple, aux exploits de la Grande-Armée, au génie enfin, et à la fortune du digne chef d'un tel peuple et d'une telle armée, non moins digne vengeur de l'Europe qui l'implore.

J'appuie la proposition faite par le rapporteur.

LETTRE de *S. Ex. le Ministre des Cultes*, à *MM. les Cardinaux, Archevêques et Evêques français*, à l'occasion de la guerre.

MONSIEUR,

La foi solennelle des traités avait paru à la grande ame de l'Empereur une barrière inviolable, qui couvrait nos frontières orientales, il en avait rappelé les défenseurs, pour les associer à cette grande expédition, qui ramenant sur les îles Britanniques, comme vers leur source, toutes les calamités de la guerre, en eût peut-être à jamais délivré le Continent. Mais la corruption des cours ouvrait mille voies secrettes aux instigations d'une politique insidieuse. Tout-à-coup, deux grandes puissances s'unissent à l'Angleterre, elles dévoilent leurs pactes mystérieux; l'Ottoman circonvenu par de vils complots frémit de n'être plus que le passif instrument des vengeances et de l'ambition des Russes: l'Allemagne au mépris de ses lois est envahie par son propre chef, et les bataillons Autrichiens occupent la Bavière. Napoléon était dans son camp de Boulogne: il ne veut pas désespérer encore de la paix; mais déjà ses aigles s'ébranlent, les soldats jurent aux citoyens qu'ils ne font qu'échanger le théâtre de la victoire, et les citoyens promettent aux soldats ce concours vraiment français de toutes les volontés et de tous les cœurs vers un seul but; l'honneur national, le salut de la patrie, l'inaltérable fidélité au Souverain que la Providence a couronné. L'Empereur vient déposer dans son Sénat, et ses sentimens pacifiques, et ses dispositions guerrières. Il donne à son peuple un grand témoignage de confiance, il en reçoit un grand témoignage d'amour. Il part et va se placer à la tête de nos légions invincibles, en se reposant du soin de ses destinées sur la main puissante qui l'a ramené d'Egypte.

Dans cet instant solennel, il veut que, dans tous les temples qu'il a rouverts, des prières soient adressées au Dieu des armées. Il reconnaît que la justice de sa cause

ne lui en garantit le triomphe qu'avec le secours de celui qui est le distributeur de toute justice, qui dissipe les ligués et qui fait régner les rois. Quel appel touchant au patriotisme et à la piété des ministres de la religion ! Ils y répondront : nous avons un clergé vraiment national qui veut tout ce que l'intérêt de l'Etat exige, qui désire la paix, parce que l'esprit de l'Évangile est un esprit de paix, de charité et d'amour, mais qui la désire stable, glorieuse, digne de la France, telle enfin que les armes victorieuses de Sa Majesté Impériale et Royale peuvent seules nous la garantir.

C'est à votre zèle, Monsieur, à développer dans votre diocèse ces affections généreuses, ce dévouement héroïque qui distinguent notre nation. C'est la Patrie, c'est l'Empereur, c'est la Religion même qu'il s'agit de défendre. Tout ce qui peut désoler l'Etat et ébranler le trône est éversif des autels. La France doit aux Constitutions de l'Empire le libre exercice de la Religion sainte que vous annoncez ; c'est sous les auspices de Napoléon qu'elle est sortie glorieuse du sein des ruines avec toute la pompe de ses cérémonies, toute la douceur de ses consolations, toute la puissance de sa parole. Qu'une sainte émulation embrâse à votre voix tous les cœurs ! qu'on se dispute l'honneur de servir sous celui qui a rétabli le culte de nos pères, et que le Peuple français prouve que sous le règne de Napoléon il n'a plus qu'un même esprit, qu'un même cœur, et qu'il *est devenu comme un seul homme !*

Vous apprécierez, Monsieur, cette preuve de confiance que S. M. I. et R. vous donne par mon organe ; vous leverez les mains vers le Ciel, et vous ne cesserez de parler au cœur des hommes pour les confirmer dans l'exercice de leur devoir, et éclairer les manœuvres ténébreuses des ennemis du bien public. Par vos sages inspirations, vos coopérateurs béniront en tous lieux les armes de ces jeunes citoyens que la Providence appelle à l'honorable tâche de défendre la Patrie ; ils leur citeront d'illustres exemples, et distribueront à leurs parens ces consolations pieuses qui nourrissent l'âme et lui font concevoir de gé-

néreuses résolutions. Plus que jamais ils inculqueront à leurs ouailles les principes d'ordre et de charité ; en un mot , ils développeront toute la puissance de leur influence pour concourir de tous leurs moyens au succès des desseins magnanimes de notre auguste Souverain.

J'ai l'honneur de vous saluer , Monsieur , avec la considération la plus distinguée.

Signé , PORTALIS.

LETTRE de S. Exc. le Grand-Juge Ministre de la Justice, à MM. les Procureurs-généraux impériaux près les Cours de Justice Criminelle.

Paris , le 3 Vendémiaire an 14.

Les intrigues et l'or de l'Angleterre ont enfin prévalu, Messieurs ; elle a entraîné dans la guerre deux grandes Puissances , dont l'une est d'autant plus coupable envers la France , que son trône deux fois ébranlé par la valeur de nos soldats , n'est resté debout que grace à la modération du vainqueur.

L'Empereur marche en personne pour déconcerter les projets de nos ennemis , et sous un tel chef secondé par d'aussi braves armées , la victoire ne saurait être douteuse.

Mais pour assurer la durée et la plénitude de nos succès , il faut que tout s'enflamme du saint amour de la patrie. Guerriers , magistrats , citoyens , nous devons tous par un commun effort contribuer , autant qu'il est en nous , à soutenir la plus juste des guerres , et seconder de toute notre énergie le généreux monarque qui , pour maintenir la France au haut degré de gloire et de puissance où il l'a élevée , va de nouveau affronter les fatigues et les dangers.

Parmi les moyens qui doivent garantir nos succès , la conscription est sans contredit le plus puissant de tous , puisque c'est d'elle que dépendent le renouvellement et la

permanence de nos forces militaires ainsi que la bonne composition de nos armées ; il faut donc s'attacher avec une infatigable persévérance à faire religieusement exécuter les lois et les décrets qu'elle a rendus nécessaires.

Sans doute la jeunesse française, si distinguée par la valeur, et toujours si prête à marcher à la voix de l'honneur et de la patrie, va se précipiter en foule sur les pas de son Empereur ; et au milieu de cet élan sublime, il faut espérer qu'il ne se rencontrera gueres de Français assez peu dignes de ce nom pour refuser de s'associer aux périls et à la gloire de nos guerriers.

Cependant, s'il s'en trouvait qui, cédant lâchement à la peur, ou s'abandonnant à des suggestions perfides, préférassent l'infamie à l'honneur, il faut qu'eux, leurs fauteurs et complices s'attendent à une punition inévitable.

Ainsi, tandis que les tribunaux civils et l'autorité militaire feront justice des conscrits réfractaires, vous devez poursuivre et faire poursuivre par vos subordonnés, avec une sévérité inflexible, tous ceux qui, par malveillance, par corruption ou même par une intempestive et fausse pitié, oseraient, d'une manière plus ou moins criminelle, aider ou favoriser le lâche qui fuit nos drapeaux. Point d'acception de personnes, point de molles complaisances ; songez que, dans une matière aussi grave et à laquelle le salut public est si essentiellement lié, toute partialité, comme tout relâchement dans l'exécution des lois, serait un grand crime envers la patrie.

Pénétrez-vous de cette doctrine salutaire ; frappez-en souvent l'oreille des magistrats devant lesquels vous exercez vos fonctions, et faites-leur bien sentir qu'un devoir impérieux leur commande de ne s'en écarter jamais.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentimens affectueux.

Signé, RÉGNIER.

LETTRE de Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, à MM. les
Préfets de Départemens.

Messieurs,

Je vous envoie le Discours que S. M. l'Empereur à prononcé au Sénat quelques heures avant son départ pour l'armée. Qu'il soit connu de tous les fonctionnaires publics et des citoyens de votre département. Que tous s'animent des sentimens qui l'ont dicté : qu'à l'exemple de l'Empereur, *ils fassent leur devoir !* Ce devoir n'est pas douteux ; la France est menacée, insultée, attaquée dans les possessions de ses alliés ; les armées ennemies marchent contre nos frontières ; l'Empereur se met à la tête de nos troupes pour les rejeter sur leur territoire. Quel sacrifice peut coûter pour imiter cet exemple de dévouement ! Que ceux qui n'auront pas le bonheur de partager ses dangers, concourent au moins à sa gloire par une obéissance empressée aux ordres du Gouvernement. L'Empereur, secondé par son peuple, obtiendra des succès qui seront le partage de tous ; la prospérité de la France, son indépendance et une paix solide et honorable devant être le résultat de ses travaux, de ses périls et de ses efforts.

LETTRE de Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, à MM. les
Préfets de Départemens.

Paris, le 1 Vendémiaire an 14.

Messieurs,

L'EMPEREUR à dû compter, dans tous les momens, sur votre zèle pour son service et votre amour pour votre Patrie. Il est aujourd'hui dans le cas de réclamer d'une manière particulière la preuve de ce double sentiment. Une circonstance inattendue change la position de la France,

et exige d'elle de nouveaux efforts qui doivent la conduire à une gloire nouvelle et à un repos qui ne sera plus troublé. Des puissances de l'Europe interviennent dans notre querelle avec l'Angleterre, ont armé pour prescrire à la France les conditions d'une paix désavantageuse, ce qui déjà était une déclaration de guerre, car sans doute elles n'attendaient pas d'elle cette lâche condescendance. Leurs armées ont envahi le territoire de ses alliés, et marchent contre nos frontières; la paix du Continent n'existe plus! Ainsi est détourné ou plutôt suspendu le coup qui allait frapper l'Angleterre. C'est encore sur le Continent, et par de nouvelles victoires qu'il faut aller chercher la paix. L'Empereur voit avec regret cette triste nécessité; mais il n'hésite pas lorsque l'honneur et l'intérêt national ne laissent pas le choix d'un autre parti. Que la guerre soit vive pour être courte! Que la nation fasse un grand effort, et détruise, par son union toute puissante, par son invincible courage, et sur-tout par son activité, cette coalition nouvelle, non moins odieuse que les autres, puisqu'elle a pour but de la mettre sous le joug d'une nation rivale, qui ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura détruit, sans qu'il soit possible de les voir renaître, notre marine, notre commerce, notre industrie, notre richesse et nos moyens de prospérité. Les menaces de l'ennemi commandent sur-tout une détermination prompte et unanime. L'Empereur appelle la conscription de l'an 14; pour une guerre extraordinaire, il se borne à accélérer de quelques mois une mesure ordinaire. Que cet appel, fait au courage de la jeunesse française, soit entendu par elle, et répété par tous les fonctionnaires publics! Employez votre activité, votre influence, pour en hâter les résultats. Plus l'opération sera prompte, plus ses suites seront heureuses. Joignez les moyens de persuasion à l'emploi de votre autorité. Appelez, pressez ceux que la loi appelle; encouragez le zèle de ceux qui se montrent prêts à lui obéir; déployez contre les autres toutes ses rigueurs.

Dites à vos administrés que c'est par cette mesure dé-

cisive qu'ils arriveront à une prompte paix, premier et dernier objet des vœux de l'Empereur; qu'elle seule peut leur épargner les calamités, l'épuisement d'une guerre long-temps prolongée et les sacrifices qu'elle nécessite; que c'est elle qui éloignera la guerre de nos frontières et en rejettera le fardeau sur l'ennemi. Parlez de leurs intérêts, de leurs véritables intérêts, à ceux qui pourraient ne pas être touchés de la gloire nationale; mais ceux-là ne seraient pas Français. L'Honneur, ce sentiment essentiellement français, parlera avec force à tous les cœurs dignes de ce nom; la voix de la patrie les appelant à sa défense contre une injuste provocation ne sera pas méconnue par eux, et tous s'empresseront à partager ce long héritage de gloire recueilli sur les Alpes, dans les plaines de l'Italie, sur les bords du Rhin et du Danube.

Celui qui a toujours maîtrisé la victoire, dont le génie est aussi puissant que sa volonté est ferme et inébranlable, dont la pensée embrasse toutes les combinaisons des temps, des lieux, des hommes, qui vous a sauvé des maux du dedans et des périls du dehors, et sous l'égide duquel vous avez placé vos destinées, votre Empereur, l'homme du siècle et de la nation, guide lui-même vos phalanges..... Quel Français n'est pas jaloux de partager ses dangers et sa gloire?

Quel est celui qui entendra sans émotion ce mot de l'Empereur au Sénat, à l'instant de son départ : *votre Empereur fait son devoir, l'armée fera le sien; Français, faites le vôtre.*

Fonctionnaires publics, c'est sur-tout à vous que ce mot s'adresse. Le premier de vos devoirs, c'est la défense de la patrie: propriétaires, cultivateurs, il faut vous assurer la tranquille possession de vos champs: négocians, manufacturiers, artistes, artisans, c'est dans votre industrie qu'est votre richesse et votre existence; sachez vous en assurer le libre exercice et ouvrir de nouveaux débouchés à ses produits. Pères de famille, vous avez à éloigner de vos paisibles demeures, et les maux et jusqu'au bruit de la guerre; et si vos fils ne

marchaient contre l'ennemi , vous auriez à prendre les armes pour la défense de vos foyers. Français , il est question de votre gloire et de votre indépendance.

Vous , Messieurs , vous avez à justifier le choix dont l'Empereur vous a honoré , et c'est en hâtant la marche de la conscription que vous acquerrez le plus de droits à son suffrage et à sa bienveillance. Votre zèle sera jugé par ses résultats : qu'ils soient tels , que j'aie à vous féliciter d'avoir bien mérité du Prince et de la Patrie.

Recevez , Messieurs , l'assurance de ma parfaite considération.

CHAMPAGNY.

LETTRÉ de Son Ex. le Ministre des Finances , aux chefs des Administrations placées dans ses attributions.

Paris , le 3 Vendémiaire an 14.

La guerre , Monsieur , se rallume sur le Continent par la perfidie de nos voisins.

L'Empereur marche à la tête d'une armée formidable , et l'honneur des aigles françaises sera bientôt vengé.

Le zèle de tous les citoyens de l'Empire doit seconder le dévouement de son auguste chef , et prouver qu'ils sont tous animés du même sentiment : l'amour de la patrie.

Il appartient à ceux que leurs fonctions placent plus près du Gouvernement de se distinguer , dans cette circonstance importante , par leur empressement à concourir aux mesures qui peuvent hâter le retour de la paix , l'unique but des travaux et des vœux du héros qui préside à nos destinées.

Ceux dont les enfans sont appelés par leur âge à l'honorable devoir de défendre leur pays , doivent presser leur réunion à leurs émules dans cette glorieuse carrière.

Tous doivent redoubler de zèle , soit pour empêcher les fraudes qui pourraient diminuer les revenus de l'Etat ,

soit pour accélérer la rentrée de ces revenus au trésor public.

Je vous invite, Monsieur, à écrire dans cet esprit aux divers préposés de l'administration que vous dirigez.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Signé, GAUDIN.

LETTRE de Son Ex. le Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre, à MM. les Ordonnateurs et Commissaires des Guerres.

Paris, le 5 Vendémiaire an 14.

Le moment, Messieurs, où l'Empereur des Français va lui-même conduire ses armées à de nouveaux triomphes, sera, je n'en doute pas, celui où vous donnerez des preuves nouvelles de votre dévouement au Souverain et à la patrie. C'en est assez pour animer votre zèle de vous citer cette phrase : « Français, votre Empereur fera son devoir, mes soldats feront le leur, vous ferez le vôtre ». Cet appel vous concerne à double titre, et comme Français et comme administrateurs militaires ; il n'aura pas été fait en vain ; ceux d'entre vous qui vont partager les travaux de nos armées, sauront prévenir tous leurs besoins, tandis qu'elles soutiendront, les armes à la main, l'honneur des aigles françaises. Ceux qui ne sont pas dans ce moment appelés à ces fonctions honorables, prouveront qu'ils en étaient dignes : ils redoubleront d'efforts, afin de prévenir dans l'intérieur des abus qui enlèveraient à l'Etat une partie des ressources nécessaires pour conduire avec vigueur une guerre dont le véritable but est de conquérir la paix.

Je vous le répète, Messieurs : *faisons tous notre devoir* ; ces mots suffisent à des Français qui savent entendre le vœu de leur Souverain, et qui brûlent d'y répondre.

Je vous salue.

DEJEAN.

Paris, le 20 Vendémiaire.

I^{er}. BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

L'EMPEREUR est parti de Paris le 2 vendémiaire et est arrivé le 4 à Strasbourg.

Le maréchal Bernadotte qui, au moment où l'armée était partie de Boulogne, s'était porté de Hanovre sur Gottingue, s'est mis en marche par Francfort, pour se rendre à Wurtzbourg, où il est arrivé le premier vendémiaire.

Le général Marmont, qui était arrivé à Mayence, a passé le Rhin sur le pont de Cassel, et s'est dirigé sur Wurtzbourg, où il a fait sa jonction avec l'armée Bavaoise et le corps du maréchal Bernadotte.

Le corps du maréchal Davoust a passé le Rhin le 4, à Manheim, et s'est porté par Heidelberg et Necker-Eltz sur le Necker.

Le corps du maréchal Soult a passé le Rhin le même jour sur le pont qui a été jeté à Spire, et s'est porté sur Heilbronn.

Le corps du maréchal Ney a passé le Rhin le même jour sur le pont qui a été jeté vis-à-vis de Durlach, et s'est porté à Stuttgart.

Le corps du maréchal Lannes a passé le Rhin à Kehl, le 3, et s'est rendu à Louisbourg.

Le prince Murat, avec la réserve de cavalerie, a passé le Rhin à Kehl, le 3, et est resté en position pendant plusieurs jours devant les débouchés de la Forêt-Noire ; ses patrouilles, qui se montraient fréquemment aux patrouilles ennemies, leur ont fait croire que nous voulions pénétrer par ces débouchés.

Le grand parc de l'armée a passé le Rhin à Kehl, le 3, et s'est rendu à Heilbronn.

L'Empereur a passé le Rhin à Kehl, le 9, a couché à Ettlingen le même jour, y a reçu l'Electeur et les princes de Bade, et s'est rendu à Louisbourg chez l'Electeur de Wurtemberg, dans le palais duquel il a logé.

Le 10, les corps du maréchal Bernadotte et du général Marmont, et les Bavaois, qui étaient à Wurtzbourg, se sont réunis et se sont mis en marche pour se rendre sur le Danube.

Le corps du maréchal Davoust s'est mis en marche de Necker-Eltz et a suivi la route de Meckmühl, Ingelfingen, Chreilsheim, Dunkelsbühl, Frembdingen, Cettingen, Haaburg et Donawerth.

Le corps du maréchal Soult s'est mis en marche d'Heilbronn et a suivi la route d'Ochringen, Hall, Gaildorff, Abstmund, Aalen et Nordlingen.

Le corps du maréchal Ney s'est mis en marche de Stuttgart, et a suivi la route de Esslingen, Goppingen, Weissenstein, Heydenheim, Nattheim et Nordlingen.

Le corps du maréchal Lannes s'est mis en marche de Louisbourg, et a suivi la route de Gross-Beutelspach à Pludershausen, Gmünd, Aalen et Nordlingen.

Voici la position de l'armée au 14 :

Le corps du maréchal Bernadotte et les Bavaois étaient à Weissenbourg.

Le corps du maréchal Davoust à Cettingen, à cheval sur la Reinitz.

Le corps du maréchal Soult à Donawerth, maître du pont de Munster, et faisant retabli celui de Donawerth.

Le corps du maréchal Ney à Kœssingen.

Le corps du maréchal Lannes à Neresheim.

Le prince Murat, avec ses dragons, bordant le Danube.

L'armée est pleine de santé, et brûlant du désir d'en venir aux mains.

L'ennemi s'était avancé jusqu'aux débouchés de la Forêt-Noire, où il paraît qu'il voulait se maintenir et nous empêcher de pénétrer.

Il avait fait fortifier l'Iller. Memmingen et Ulm se fortifiaient en grande hâte.

Les patrouilles qui battent la campagne assurent qu'il a contremandé ses projets, et qu'il paraît fort déconcerté par nos mouvemens aussi nouveaux qu'inattendus.

Les patrouilles françaises et ennemies se sont souvent rencontrées : dans ces rencontres nous avons fait quarante prisonniers du régiment à cheval de Latour.

Ce grand et vaste mouvement nous a portés en peu de jours en Bavière ; nous a fait éviter les montagnes Noires, la ligne de rivières parallèles qui se jettent dans la vallée du Danube, l'inconvénient attaché à un système d'opérations qui auraient toujours en flanc les débouchés du Tyrol, et enfin nous a placés à plusieurs marches derrière l'ennemi, qui n'a pas de temps à perdre pour éviter sa perte entière.

*Traduction d'une Proclamation du Lieutenant-Général
Deroy.*

Soldats,

La patrie vous appelle à sa défense.

Au milieu de la paix notre Electeur a été attaqué par l'Autriche ; la Bavière est inondée de ses troupes.

Votre prince désirait rester neutre, et vous vous êtes vus forcés d'éviter les armées autrichiennes pour prévenir un engagement.

Mais l'Autriche vous force à les rechercher ; elle exigeait votre incorporation dans son armée ; elle voulait votre désarmement.

Vous savez de quelle manière vous avez été traités dans les dernières campagnes. Alors vous combattiez pour cette puissance ; vous marchiez en corps, et l'on vous soumit à des fatigues inouïes.

Quel eût été votre sort, lorsque disséminés dans son armée, vous n'eussiez plus osé vous dire Bavaois, les fidèles sujets de Maximilien-Joseph.

Vous n'avez pas voulu vous laisser désarmer, vous, Bavaois, vous qui avez aussitôt l'invasion de l'ennemi,

traversé avec courage ses colonnes pour rejoindre vos drapeaux.

Vous Souabes et Franconiens, qui au premier signal êtes venus trouver vos frères d'armes.

Vous ne souffrirez point que l'on vous déshonore; vengez le prince que vous chérissez; vengez les injures non provoquées que vous avez reçues; venez dans les camps conquérir la paix à votre patrie.

Le grand Empereur des Français se joint à nous avec toutes ses forces.

Pleins de confiance dans la Providence et dans la justice de votre cause, ne souffrez pas que votre patrie soit opprimée.

Soldats, du courage, de la confiance, et nous serons victorieux.

*PROCLAMATION de l'Empereur des Français à l'armée
Bavaroise.*

« Soldats bavarois,

« Je me suis mis à la tête de mon armée pour délivrer votre patrie des plus injustes agresseurs.

» La maison d'Autriche veut détruire votre indépendance et vous incorporer à ses vastes Etats. Vous serez fidèles à la mémoire de vos ancêtres qui, quelquefois opprimés, ne furent jamais abattus, et conservèrent toujours cette indépendance, cette existence politique qui sont les premiers biens des nations, comme la fidélité à la maison Palatine est le premier de vos devoirs.

» En bon allié de votre souverain, j'ai été touché des marques d'amour que vous lui avez données dans cette circonstance importante. Je connais votre bravoure; je me flatte qu'après la première bataille, je pourrai dire à votre prince et à mon peuple, que vous êtes dignes de combattre dans les rangs de la Grande-Armée. »

Paris, le 21 vendémiaire.

SECOND BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Les événemens se pressent avec la plus grande rapidité. Le 14, la seconde division du corps d'armée du maréchal Soult que commande le général Vandamme, a forcé de marche, ne s'est arrêtée à Nordlingen que deux heures, est arrivée à huit heures du soir à Donawerth, et s'est emparée du pont que défendoit le régiment de Colloredo. Il y a eu quelques hommes tués et des prisonniers.

Le 15, à la pointe du jour, le prince Murat est arrivé avec ses dragons; le pont a été à l'heure même raccommodé, et le prince Murat avec la division de dragons que commande le général Watter, s'est porté sur le Lech, a fait passer le colonel Watier, à la tête de 200 dragons du 4^e régiment, qui, après une charge très-brillante, s'est emparé du pont du Lech, et a culbuté l'ennemi qui était du double de sa force. Le même jour, le prince Murat a couché à Rain.

Le 16, le maréchal Soult est parti avec les deux divisions Vandamme et Legrand, pour se porter sur Augsbourg, dans le même temps que le général Saint-Hilaire, avec sa division, s'y portait par la rive gauche.

Le 16, à la pointe du jour, le prince Murat, à la tête des divisions de dragons des généraux Beaumont et Klein, et de la division de carabiniers et de cuirassiers, commandée par le général Nansouty, s'est mis en marche pour couper la route d'Ulm à Augsbourg. Arrivé à Weringingen, il aperçut une division considérable d'infanterie ennemie, appuyée par quatre escadrons de cuirassiers d'Albert. Il enveloppe aussitôt tout ce corps. Le maréchal Lannes qui marchait derrière ces divisions de cavalerie, arrive avec la division Oudinot, et après un engagement de deux heures, drapeaux, canons, bagages, officiers et soldats, toute la division ennemie est prise. Il y avait

douze bataillons de grenadiers qui venaient en grande hâte du Tyrol au secours de l'armée de Bavière. Ce ne sera que dans la journée de demain qu'on connoîtra tous les détails de cette action vraiment brillante.

Le maréchal Soult, avec ses divisions, a manœuvré toute la journée du 15 et du 16 sur la rive gauche du Danube pour intercepter les débouchés d'Ulm, et observer le corps d'armée qui paraît encore réuni dans cette place.

Le corps du maréchal Davoust est arrivé seulement le 16 à Neubourg.

Le corps du général Marmont y est également arrivé.

Le corps du général Bernadotte et les Bavaois sont arrivés, le 10, à Aichstett.

Par les renseignemens qui ont été pris, il paraît que douze régimens autrichiens ont quitté l'Italie pour renforcer l'armée de Bavière.

La relation officielle de ces marches et de ces événemens intéressera le public, et fera le plus grand honneur à l'armée.

EXPOSÉ historique des motifs qui ont déterminé la conduite de S. A. l'Electeur Palatin de Bavière (1).

La Bavière, épuisée par une guerre malheureuse, se rétablissait au sein de la paix. Elle voyait sans inquiétude se former des camps dans les provinces autrichiennes les plus voisines de ses frontières. Le besoin de la paix lui paraissait généralement si nécessaire, qu'elle ne pouvait imaginer que les puissances du Continent voulussent troubler le repos dont elles jouissaient.

Ainsi donc, quand on vit s'élever dans le lointain un nuage entre la France et la Russie, on se flatta que la

(1) On a cru devoir donner ici les pièces principales qui établissent les griefs des alliés de l'Empire français. *Note du Rédacteur.*

distance où se trouvent placés ces deux Empires préviendrait une rupture, ou qu'au moins l'Allemagne pourrait éviter d'y prendre part. La Bavière, au surplus, était si étrangère aux différends qui divisent ces deux Etats, que l'on aurait eu peine à se persuader que l'on voulût qu'elle se déclarât dans cette querelle contre la France.

La Bavière n'avait à former aucune plainte envers l'Empereur Napoléon. Par sa puissante influence, elle avait obtenu d'être indemnisée des pertes qu'elle avait éprouvées dans la dernière guerre; et les cours de Vienne et de Pétersbourg ne peuvent ignorer, au contraire, l'intérêt qu'il témoigna prendre à la Bavière dans cette circonstance.

Dans cet état de choses, on apprit à Munich que les négociations entre la France et la Russie, à peine commencées, avaient été rompues, et que, dans le même temps, l'Autriche rassemblait des armées nombreuses près de Wels, et envoyait des troupes dans le Tyrol.

Plusieurs détachemens, pour s'y rendre, traversèrent, sans réquisition préalable, le territoire bavarois. Sur les plaintes qui en furent portées, l'envoyé autrichien à Munich donna les explications les plus tranquillissantes, promettant de faire punir les officiers qui avaient conduit ces détachemens. Ces promesses n'eurent aucune suite; mais on apprit que les passages de troupes devenaient plus fréquens et plus nombreux.

Ces nouvelles firent conjecturer que les troupes du camp de Wels effectueraient le passage de l'Inn.

Cependant l'Electeur espérait encore de conserver une neutralité que l'épuisement de ses Etats et leur situation géographique semblaient lui prescrire.

S. A. Electorale avait déjà chargé son ministre de faire à la Cour de Vienne des ouvertures à ce sujet, lorsque le prince de Schwarzenberg arriva à Munich.

Il apportait une lettre de l'Empereur d'Autriche, par laquelle S. M. demandait à l'Electeur, dans les termes les plus précis, de joindre ses troupes aux siennes.

Cette lettre contenait des menaces en cas de refus, et

l'assurance , si on y accédait , de ne faire valoir à l'avenir aucune prétention contre la Bavière.

C'est ainsi que furent faites les premières ouvertures , et l'on devait d'autant moins penser à entendre parler de prétentions , que le Ministre bavarois , sous la réserve de l'approbation de S. A. E. , venait de conclure un traité qui accordait plusieurs avantages considérables à S. M. l'Empereur et à l'Electeur de Salzbourg.

On connut encore mieux quelles étaient les intentions de la Cour de Vienne , par le ton plein de hauteur que prit le prince de Schwarzenberg , dans une audience que lui accorda l'Electeur , et dans une seconde qu'il eut avec le Ministre des affaires étrangères.

Il demanda que l'armée Bavaroise fût remise aux généraux autrichiens , pour être incorporée dans celle d'Autriche. Il lui échappa la menace qu'en cas de refus , on la désarmerait. Il requit également qu'on lui fournît un état exact de l'armée , et en outre que l'Electeur répondit en un jour à ces propositions.

Rien n'était prêt ; l'Electeur crut pouvoir encore se fier à la confiance qu'il avait dans la Cour de Vienne ; il envoya donc le lieutenant-général comte de Nogarolla à S. M. l'Empereur , et dans une lettre écrite de sa main il lui représentait d'une manière aussi forte que franche , les circonstances dans lesquelles il se trouvait et la nécessité de conserver son système de neutralité.

L'Electeur ne fit pas une seule démarche qui indiquât que ses sentimens ne fussent pas toujours les mêmes ; cependant le général Nogarolla était à peine parti pour sa destination , que l'on apprit à Munich les préparatifs que faisait l'armée autrichienne pour passer l'Inn.

S. A. E. ne put s'empêcher de voir que les généraux autrichiens avaient formé le projet , par une apparence de négociation , de le mettre dans le cas de ne prendre aucune mesure , afin de pouvoir s'emparer de ses troupes et peut-être de sa personne.

Cependant le général Mack avoua à cet égard à un officier bavarois qui lui avait été envoyé , que sur les

assurances données au prince de Schwarzenberg, il avait retardé la marche forcée de la division du général Klenau qui devait se rendre à Neubourg pour couper la retraite aux régimens électoraux.

Le moment était cependant arrivé où S. A. E., cessant de se reposer avec trop de confiance sur les assurances que jusqu'alors le Ministre d'Autriche lui prodiguait, devait enfin, pour le maintien de son indépendance, prendre une résolution prompte et courageuse.

La Cour de Munich, en cherchant à gagner du temps, n'avait aucune vue hostile, mais seulement celle de la conservation de sa neutralité, et de se garantir, par des mesures que nécessitait la circonstance, de ce qu'avait annoncé le prince de Schwarzenberg.

On chercha donc à négocier avec lui; mais quel fut l'étonnement de l'Electeur et de son Ministre, lorsqu'ils s'aperçurent que ce général, qui avait demandé avec tant de hauteur une réponse si prompte, n'avait aucun pouvoir pour traiter, et que si l'on voulait conclure quelque chose, il fallait s'adresser au feld-maréchal-lieutenant Mack.

C'était au même moment que ce général et le prince de Schwarzenberg faisaient des propositions de coalition, que, le 9 septembre, les troupes autrichiennes pénétrèrent en Bavière.

Dès le premier jour, elles frappèrent de fortes réquisitions, exigèrent d'être nourries par le Pays, et commencèrent à émettre du papier-monnaie, en forçant de le recevoir pour sa valeur nominale, tandis que dans leurs propres Provinces il perd 30 pour cent.

C'est dans de telles circonstances que l'on proposait la dissolution et l'incorporation de l'armée bavaroise.

Les ordres pour la retraite des troupes furent seulement donnés dans la nuit du 8 au 9 septembre; et après les plus fortes importunités, l'Electeur et son Ministère quittèrent la capitale pour se retirer dans les provinces de Franconie.

Malgré la conduite violente que l'on avait tenue envers l'Electeur, la confiance qu'il avait placée dans la personne

de S. M. et dans le feld-maréchal n'était pas encore diminuée.

Il envoya donc le lieutenant-colonel de Ribaupierre aux conférences assignées à Haag.

Cet officier avait l'ordre de représenter que la jonction des troupes électorales aux troupes autrichiennes ne pouvait être que le résultat d'un traité, et non une condition préliminaire : il devait en outre déclarer que S. A. E. ne consentirait jamais à leur incorporation, et qu'elles avaient reçu l'ordre de faire feu si on tentait de les désarmer.

Le prince de Schwarzenberg proposa que l'on fît faire halte aux troupes pendant l'envoi d'un courrier à Vienne qui en rapporterait de nouvelles instructions. Le lieutenant-colonel de Ribaupierre aurait adopté cette proposition, mais le général Mack insista pour que les colonnes bava-roises seulement s'arrêtassent, tandis que les corps de son armée continueraient leur marche.

Sur ce l'officier bavarois se retira, et les négociations furent rompues.

L'armée autrichienne s'approchant de l'Iser, les troupes bava-roises dispersées en plusieurs garnisons rétrogradèrent de manière à éviter sa rencontre. Elles se dirigèrent sur le Danube, et furent cantonnées dans le haut Palatinat.

Afin que les rapports qui avaient existé avec les généraux de l'armée autrichienne pussent, malgré l'éloignement de la cour, être représentés sous leur véritable jour au gouvernement de Vienne, le baron de Gravenreuth, envoyé extraordinaire de S. A. E. près S. M., qui se trouvait alors à Munich, reçut l'ordre de se rendre de suite à Vienne, S. A. croyant par ce choix exprimer de la manière la plus forte son désir de conserver les liens d'amitié encore subsistans.

Ce Ministre envoya le 13 septembre au général Mack, alors à Munich, son frère chargé d'affaires près la cour de Vienne, et capitaine de l'état-major de S. A. ; il était porteur d'une lettre par laquelle en invoquant la neutralité la plus parfaite on offrait de déterminer une ligne que suivraient dans leur marche les troupes autrichiennes, les

positions qu'elles pourraient occuper ; d'après quoi elles ne seraient nullement inquiétées , et toute collision serait évitée.

Le général Mack , dans sa réponse par écrit , mentionna seulement ce qu'il avait déjà dit verbalement au capitaine de Gravenreuth , savoir ; que l'Empereur ne consentirait jamais que la Bavière restât neutre , et même que comme alliée ses troupes restassent en corps.

Dans cette conférence , il entra dans un exposé de tout ce qui s'était passé depuis la mission de M. Novosilzof , jusqu'à l'établissement du quartier-général à Munich , et il motiva l'invasion subite de la Bavière sur la nécessité de tenir cachés à la France les préparatifs d'attaque qui se faisaient.

Il rejeta tout projet de ligne de démarcation , parla de la prochaine arrivée des Russes qui ne s'arrêteraient pas que les troupes bavaroises ne fussent incorporées aux troupes autrichiennes , et qu'ils ne les laisseraient pas en sûreté dans la Franconie. Il ajouta que les Bavaois ne devaient pas compter sur la protection de la Prusse , que rien ne le détournerait de les poursuivre par-tout ; que la Russie avait une armée sur les frontières de la Prusse , afin de la surveiller , et qu'au premier signal 25,000 cosaques ravageraient ses provinces.

Le général Mack et le comte de Buol , Ministre d'Autriche en Bavière , qui avait assisté à cette conférence , se permirent des expressions très-peu mesurées contre l'Électeur et son ministère. Le général finit par dire : « Je pourrais traiter la Bavière en ennemi , mais j'ai encore l'espoir » que tout pourra se passer amicalement ».

Tandis que le baron de Gravenreuth rendait compte de ces faits à S. A. E. pour en recevoir de nouveaux ordres , il parvenait journellement des rapports des autorités civiles sur la conduite de l'armée autrichienne.

Par-tout les vivres et fourrages étaient requis sans paiement ; il était seulement délivré des reçus qui ajoutaient d'autres millions à la dette non acquittée de la dernière guerre.

Les attelages enlevés de force aux paysans , les chevaux pris dans les rues étaient sur-le-champ employés pour le service de l'armée. De fortes réquisitions se levaient par voies d'exécution. On privait les laboureurs de leurs garçons de charrue.

Les sémestriers bavaois recevaient des défenses de rejoindre leurs régimens , sous peine de confiscation de leurs biens.

Le pays était inondé de billets de la banque de Vienne. Une ordonnance forçait de les recevoir pour leur valeur nominale ; les marchands et les artisans ne pouvaient les refuser sans s'exposer à la confiscation de leurs marchandises.

Les commandans, les commissaires de l'armée et le ministre d'Autriche à Munich se permettaient des mesures qui appartiennent seulement à une administration légalement instituée.

Enfin, le commissaire-général de l'armée ne pensa pas devoir se borner à donner des ordres dans le pays dont ils étaient maîtres ; il en adressa aussi les 16 et 17 septembre , au nom du général Mack , au président de l'administration à Amberg.

Il était ordonné d'envoyer tous les huit jours à la caisse de l'armée, les revenus de diverses espèces perçus dans le pays , sans au préalable qu'il fût permis d'acquitter les pensions. Il était prescrit de recevoir les billets de banque pour leur valeur nominale.

Une autre ordonnance sévère commandait que l'on livrât les déserteurs autrichiens.

Le président de l'administration d'Amberg renvoya ces ordres en annonçant qu'il ne savait obéir qu'à ceux de S. A. E.

Le ministre de Gravenreuth cependant crut convenable de se plaindre ; il envoya en conséquence un officier de l'état-major au quartier-général de l'armée impériale.

L'Archiduc Ferdinand , qui , dans ces entrefaites avait pris le commandement , répondit que le commissaire avait outrepassé ses instructions , et parut toutefois douter que

la plainte fût fondée ; il se réserva d'y répondre dans quatre à cinq jours.

Pendant les troupes autrichiennes se dirigeant sur le Haut-Palatinat, du côté de la Bohême et par Neubourg, l'armée bavaroise se vit forcée de se retirer sur les provinces de Franconie.

On reçut, le 28 septembre, à Bamberg la réponse de l'archiduc Ferdinand, par laquelle il en référerait simplement au comte de Buol, ministre d'Autriche alors à Wurtzbourg.

Après tout ce qui s'était passé, ce Ministre n'avait pas trouvé de difficulté de se rendre près de la cour à Wurtzbourg. Dans une audience qui lui fut accordée, il présenta à S. A. Electorale une lettre de S. M. par laquelle en conséquence des premières propositions, la jonction de ses troupes était demandée.

Le comte de Buol déclara ensuite qu'il avait des pleins pouvoirs pour conclure un traité d'alliance avec la Bavière. Il émit des propositions auxquelles il était difficile d'ajouter foi, l'Autriche s'y étant montrée constamment contraire par un système suivi depuis plus d'un siècle.

On lui fit plusieurs objections en lui renouvelant la demande de reconnaître la neutralité de l'Electeur ; mais il déclara de la manière la plus positive que l'Empereur d'Autriche ne consentirait jamais à une neutralité armée. Peut-être conviendra-t-elle de déterminer une étendue de territoire pour la ville de Munich, que les troupes autrichiennes ne franchiront pas, si Son Altesse veut de son côté licencier son armée.

Cette idée était de nature à révolter l'Electeur et son ministère ; cependant, afin d'éviter tout reproche d'avoir rompu une négociation qui aurait pu, en dernier lieu, assurer la neutralité de la Bavière, on se contenta de la rejeter froidement.

Le comte de Buol ajouta que si l'Electeur se mettait en mesure de licencier son armée, l'Empereur consentirait à ce qu'il conservât les troupes de Franconie.

Le Ministre des affaires étrangères, repoussant une telle proposition, le ministre d'Autriche dit que l'Empereur per-

mettrait en outre que l'Electeur retint aussi les régimens de Souabe ; mais qu'à ces conditions seulement , il accorderait la neutralité.

Comment se fait-il que le ministre d'Autriche établisse une telle différence, si offensante sur-tout , entre les provinces de S. A. Electorale ? S. A. et la nation Bavaroise sont également convaincues du courage qui anime l'armée entière ; on connaît son dévouement. L'Electeur n'a pu mieux manifester ses sentimens à cet égard qu'en confiant aux troupes Bavaoises et Souabes la défense de son pays, et aux Franconiens la garde de sa personne et de sa famille.

Le comte de Buol a déclaré , en outre , que si S. A. E. ne consentait pas à désarmer , S. M. , pour cette cause , ne le traiterait pas en ennemi ; mais qu'en concevant une juste méfiance , elle se verrait forcée à en agir à son égard comme les circonstances le lui prescriront.

On lui fit remarquer combien ces expressions étaient indéterminées, et de combien de manières elles pouvaient être interprétées. Il répliqua simplement que le ministère de S. A. ne lui faisait aucune contre-proposition , tandis qu'il s'était annoncé comme muni de pouvoirs pour accepter toutes celles qui auraient pour objet le désarmement des troupes bavaoises.

Il n'a rien été répondu à ces dernières ouvertures. L'honneur et l'indépendance du Souverain ne pouvaient permettre que de semblables conditions fissent jamais la base d'aucun traité.

Le comte de Buol peut maintenant observer avec raison qu'il n'a pu se faire écouter, que même on n'a pas voulu l'écouter, et qu'il a tout-à-fait échoué dans sa négociation. A l'approche des troupes françaises il a commencé à former des plaintes : il a donné à entendre, qu'il n'était plus où il devait être, et que si on ne voulait pas lui faire des ouvertures il se retirerait au quartier-général de l'armée autrichienne. On apprit effectivement à la cour, que le 27 septembre, à trois heures après-midi, il avait quitté Wurtzbourg.

Ainsi se sont terminées des négociations que l'Autriche

se proposait de faire réussir encore après avoir inondé de ses nombreuses armées les provinces d'un voisin ami et paisible.

COUR-D'ŒIL sur les possessions de l'Autriche en Souabe, et sur ses projets d'agrandissement dans cette contrée (1).

Le Brisgaw et le Frickthal ayant été donnés par le traité de Lunéville, le premier au duc de Modène, et l'autre à la Suisse, et se trouvant ainsi détachés de la monarchie autrichienne, les princes et Etats d'Empire du sud de l'Allemagne ont d'abord espéré que la perte de ces pays, qui avaient formé la principale partie des possessions autrichiennes en Souabe, mettrait fin à l'influence prépondérante que la Cour de Vienne avait exercée dans le cercle de Souabe, et les affranchirait de la dépendance dans laquelle cette Cour avait su les tenir, et dont elle avait tiré un si grand parti dans toutes les guerres où elle a entraîné l'Empire germanique. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que l'Autriche, loin de négliger ses possessions antérieures, mettait en usage toutes les ressources de son astucieuse politique pour les concentrer davantage, et conserver, moyennant de nouvelles acquisitions, son ancienne considération et son influence en Souabe.

Le Frickthal est la seule perte réelle que la Cour de Vienne ait faite en Souabe. Le Brisgaw et l'Orténau, devenus propriétés de l'archiduc Ferdinand, oncle de l'Empereur, qui réside à Vienne, ne peuvent être considérés que comme une province de l'Autriche. Ces pays peuvent donc être comptés parmi les possessions autrichiennes.

C'est en suivant avec beaucoup d'adresse, de persévérance et de bonheur, son système d'agrandissement,

(1) Cette pièce était trop essentielle pour l'omettre dans ce Recueil.

que la maison d'Autriche est parvenue au rang qu'elle occupe aujourd'hui parmi les puissances du Continent. Elle n'a négligé aucun moyen, aucune occasion d'augmenter ses domaines, et après des guerres très-malheureuses, elle a toujours su se procurer des avantages, ne fût-ce qu'en concentrant et en arrondissant ses possessions. C'est ainsi qu'après le traité de Lunéville et le règlement des indemnités, elle s'est prévalu en Souabe d'anciennes prétentions et de droits surannés, pour s'approprier toutes les possessions des abbayes et couvens sécularisés qui se trouvaient enclavés dans son territoire.

A ses anciennes possessions en Souabe qu'on peut évaluer à à une étendue de 250 milles quarrés, et à une population de 230,000 ames, la Cour de Vienne a réuni dans ces derniers temps la ville de Lindau acquise du comte de Bretzenheim; l'île de Menau, sur le lac de Constance; la ci-devant abbaye de Weingarten, et plusieurs autres seigneuries.

La province autrichienne en Souabe, telle qu'elle existe actuellement, est administrée par une régence qui siège à Guntzbourg sur le Danube.

Les différens territoires qui composent cette province, sont dispersés dans le sud de la Souabe et à la rive gauche du Danube. Les seigneuries du Vorarlberg, Rothenfels, Ravensberg, Montfort, la préfecture de Souabe et la ville de Lindau sont situées au nord et à l'est du lac de Constance et forment un territoire contigu; mais la ville de Constance et le comté de Nellenbourg qui se trouvent à l'ouest de ce lac, sont tout-à-fait isolés. Le comté de Hohenberg, situé près de la Forêt-Noire, est partagé en deux par le pays de Wurtemberg et les possessions des princes de Hohenzollern. Les villes d'Ehingen, Mengen, Riedlingen et Sulgau, situées sur le Danube, sont également entourées de territoires étrangers.

Toutes ces possessions sont d'une grande importance politique pour l'Autriche. Sous le rapport militaire, on peut les regarder comme des postes avancés de la monarchie autrichienne, propres à défendre, d'un côté, le passage

des défilés des Alpes , de la Souabe et de la Forêt-Noire ; et de l'autre, celui du Rhin. Elles fournissent à l'Empereur beaucoup de soldats , et facilitent les recrutemens en Souabe. Elles le mettent à même de surveiller et d'occuper à volonté toute la frontière de l'Allemagne vers la Suisse ; elles le rendent maître de la navigation du lac de Constance , des principales routes qui traversent le sud de la Souabe , et sur-tout de celle qui passe par Lindau , et qui est de la plus grande importance pour le commerce ; elles servent de grenier d'approvisionnement pour le Tyrol ; elles étendent enfin son influence sur tout le sud de l'Empire , en le mettant en contact et en relation de voisinage avec la plupart des Etats de cette partie de l'Allemagne , dont un grand nombre sont même ses vassaux , ou se trouvent , sous d'autres rapports , dans sa dépendance.

TROISIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Zusmershausen , le 18 vendémiaire an 14.

Le maréchal Soult a poursuivi la division autrichienne qui s'était réfugiée à Aicha , l'a chassée et est entré le 17 , à midi à Augsbourg avec les divisions Vandamme , Saint-Hilaire et Legrand.

Le 17 au soir , le maréchal Davoust , qui a passé le Danube à Neubourg , est arrivé à Aicha avec ses trois divisions.

Le général Marmont , avec les divisions Boudet , Grouchy , et la division batave du général Dumonceau , a passé le Danube et pris position entre Aicha et Augsbourg.

Enfin , le corps d'armée du maréchal Bernadotte avec l'armée bavaroise , commandée par les généraux Deroi et Verden , a pris position à Ingolstadt : la garde impériale , commandée par le maréchal Bessières , s'est rendue à Augsbourg , ainsi que la division de cuirassiers aux ordres du général d'Hautpoult.

Le prince Murat, avec les divisions de dragons de Klein et de Beaumont, et la division de carabiniers et de cuirassiers du général Nansouty, s'est porté en toute diligence au village de Zusmershausen, pour intercepter la route d'Ulm à Augsbourg.

Le maréchal Lannes, avec la division de grenadiers d'Oudinot et avec la division Suchet, a pris poste le même jour au village de Zusmershausen.

L'Empereur a passé en revue les dragons au village de Zusmershausen : il s'est fait présenter le nommé Marente, dragon du 4^e régiment, un des plus braves soldats de l'armée qui, au passage du Leck, avait sauvé son capitaine qui, peu de jours auparavant l'avait cassé de son grade de sous-officier. S. M. lui a donné l'aigle de la Légion d'honneur. Ce brave soldat a répondu : « Je n'ai fait que mon devoir ; mon capitaine m'avait cassé pour quelque faute de discipline ; mais il sait que j'ai toujours été un bon soldat. »

L'Empereur a ensuite témoigné aux dragons sa satisfaction de la conduite qu'ils ont tenue au combat de Wertingen. Il s'est fait présenter par régiment un dragon, auquel il a également donné l'aigle de la Légion d'honneur.

S. M. a témoigné sa satisfaction aux grenadiers de la division Oudinot. Il est impossible de voir une troupe plus belle, plus animée du désir de se mesurer avec l'ennemi, plus remplie d'honneur et de cet enthousiasme militaire, qui est le présage des plus grands succès.

Jusqu'à ce que l'on puisse donner une relation détaillée du combat de Wertingen, il est convenable d'en dire quelques mots dans ce bulletin.

Le colonel Arrighi a chargé, avec son régiment de dragons, le régiment de cuirassiers du duc Albert. La mêlée a été très-chaude. Le colonel Arrighi a eu son cheval tué sous lui : son régiment a redoublé d'audace pour le sauver. Le colonel Beaumont, du 10^e de hussards, animé de cet esprit vraiment français, a saisi, au milieu des rangs ennemis, un capitaine de cuirassiers, qu'il a pris lui-même après avoir sabré un cavalier.

Le colonel Maupetit, à la tête du 9^e. de dragons, a chargé dans le village de Wertingen : blessé mortellement (1), son dernier mot a été : « Que l'Empereur soit instruit que le 9^e. de dragons a été digne de sa réputation, et qu'il a chargé et vaincu aux cris de *vive l'Empereur.* »

Cette colonne de grenadiers, l'élite de l'armée ennemie, s'étant formée en carré de quatre bataillons, a été enfoncée et sabrée. Le deuxième bataillon de dragons a chargé dans le bois.

La division Oudinot frémissait de l'éloignement qui l'empêchait encore de se mesurer avec l'ennemi ; mais à sa vue seule, les Autrichiens accélérèrent leur retraite : une seule brigade a pu donner.

Tous les canons, tous les drapeaux, presque tous les officiers du corps ennemi, qui a combattu à Wertingen, ont été pris ; un grand nombre a été tué : deux lieutenans-colonels, six majors, soixante officiers, quatre mille soldats sont restés en notre pouvoir ; le reste a été éparpillé, et ce qui a pu échapper, a dû son salut à un marais qui a arrêté une colonne qui tournait l'ennemi.

Le chef d'escadron Excelmans, aide-de-camp de S. A. S. le prince Murat, a eu deux chevaux tués. C'est lui qui a apporté les drapeaux à l'Empereur, qui lui a dit : je sais qu'on ne peut être plus brave que vous ; je vous fais officier de la Légion d'honneur.

Le maréchal Ney, de son côté, avec les divisions Malher, Dupont et Loison, la division de dragons à pied du général Baraguey-d'Hilliers et la division Gazan, ont remonté le Danube, et attaqué l'ennemi sur sa position de Grumberg. Il est cinq heures, le canon se fait entendre.

Il pleut beaucoup ; mais cela ne ralentit pas les marches forcées de la grande armée. L'Empereur donne l'exemple : à cheval jour et nuit, il est toujours au milieu des troupes, et par-tout où sa présence est nécessaire. Il a fait hier

(1) Le colonel Maupetit n'est point mort de ses blessures, comme on l'a su depuis. *Note du Rédacteur.*

quatorze lieues à cheval : il a couché dans un petit village, sans domestiques et sans aucune espèce de bagage. Cependant l'évêque d'Augsbourg avait fait illuminer son palais et attendu S. M. une partie de la nuit.

QUATRIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Augsbourg, le 19 Vendémiaire an 14.
(11 octobre 1805.)

Le combat de Wertingen a été suivi, à vingt-quatre heures de distance, du combat de Günzbourg. Le maréchal Ney a fait marcher son corps d'armée ; la division Loison sur Langenau, et la division Malher sur Günzbourg. L'ennemi, qui a voulu s'opposer à cette marche, a été culbuté partout. C'est en vain que le prince Ferdinand est accouru en personne pour défendre Günzbourg. Le général Malher l'a fait attaquer par le 59^e. régiment ; le combat est devenu opiniâtre, corps à corps. Le colonel Lacuée a été tué à la tête de son régiment, qui, malgré la plus vigoureuse résistance, a emporté le pont de vive force ; les pièces de canon qui le défendaient, ont été enlevées, et la belle position de Günzbourg est restée en notre pouvoir. Les trois attaques de l'ennemi sont devenues inutiles ; il s'est retiré avec précipitation ; la réserve du prince Murat arrivait à Burgau et coupait l'ennemi dans la nuit.

Les détails circonstanciés du combat qui ne peuvent être donnés que sous quelques jours, feront connaître les officiers qui se sont distingués.

L'Empereur a passé toute la nuit du 17 au 18, et une partie de la journée du 18, entre les corps des maréchaux Ney et Lannes.

L'activité de l'armée française, l'étendue et la complication des combinaisons qui ont entièrement échappé à l'ennemi, le déconcertent au dernier point.

Les conscrits montrent autant de bravoure et de bonne

volonté que les vieux soldats. Quand ils ont une fois été au feu, ils perdent le nom de conscrits; aussi tous aspirent-ils à l'honneur du titre de soldats. Le temps continue à être très-mauvais depuis plusieurs jours. Il pleut encore beaucoup : l'armée cependant est pleine de santé.

L'ennemi a perdu plus de 2500 hommes au combat de Günzburg. Nous avons fait 1200 prisonniers et pris 6 pièces de canon. Nous avons eu 400 hommes tués ou blessés. Le général major d'Aspre est au nombre des prisonniers.

L'Empereur est arrivé à Augsbourg le 18, à neuf heures du soir. La ville est occupée depuis deux jours.

La communication de l'armée ennemie est coupée à Augsbourg et Landsberg, et va l'être à Fnessen. Le prince Murat, avec les corps des maréchaux Ney et Lannes, se met à sa poursuite. Dix régimens ont été retirés de l'armée autrichienne d'Italie et viennent en poste depuis le Tyrol. Plusieurs ont été déjà pris. Quelques corps russes, qui voyagent aussi en poste, s'avancent vers l'Inn; mais les avantages de notre position sont tels que nous pouvons faire face à tout.

L'Empereur est logé à Augsbourg chez l'ancien Electeur de Trèves, qui a traité avec magnificence la suite de Sa Majesté, pendant le temps que ses équipages ont mis à arriver.

CINQUIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Augsbourg, le 20 vendémiaire an 14
(12 octobre 1805.)

Le maréchal Soult, s'est porté avec son corps d'armée à Landsberg, et par-là a coupé une des grandes communications de l'ennemi; il y est arrivé le 19 à quatre heures après midi, et y a rencontré le régiment de cuirassiers du prince Ferdinand, qui, avec six pièces de canon, se rendait à marches forcées à Ulm. Le maréchal Soult l'a fait

charger par le 26^e. régiment de chasseurs ; il s'est trouvé déconcerté à un tel point, et le 26^e. de chasseurs était animé d'une telle ardeur, que les cuirassiers ont pris la fuite dans la charge, et ont laissé 120 soldats prisonniers, 1 lieutenant-colonel, 2 capitaines et 2 pièces de canon. Le maréchal Soult, qui avait pensé qu'ils continueraient leur route sur Memmigen, avait envoyé plusieurs régimens pour les couper ; mais ils s'étaient retirés dans les bois, où ils se sont ralliés pour se réfugier dans le Tyrol.

Vingt pièces de canon et les équipages de pontons de l'ennemi étaient passés dans la journée du 18 par Landsberg. Le maréchal Soult a mis à leur poursuite le général Sébastiani avec une brigade de dragons. On espère qu'il sera parvenu à les atteindre.

Le 20, le maréchal Soult s'est dirigé sur Memmingen, où il arrivera le 21 à la pointe du jour.

Le maréchal Bernadotte a marché toute la journée du 19, et a porté son avant-garde jusqu'à deux lieues de Munich. Les bagages de plusieurs généraux autrichiens sont tombés au pouvoir de ses troupes légères. Il a fait une centaine de prisonniers de différens régimens.

Le maréchal Davoust s'est porté à Dachau. Son avant-garde est arrivée à Moissach. Les hussards de Blankenstein ont été mis en désordre par ses chasseurs, et dans différens engagemens il a fait une soixantaine d'hommes à cheval prisonniers.

Le prince Murat, avec la réserve de cavalerie et les corps des maréchaux Ney et Lannes, s'est placé vis-à-vis de l'armée ennemie, dont la gauche occupe Ulm, et la droite Memmingen.

Le maréchal Ney est à cheval sur le Danube, vis-à-vis Ulm.

Le maréchal Lannes est à Weissenhorn.

Le général Marmont se met en marche forcée, pour prendre position sur la hauteur d'Illersheim, et le maréchal Soult déborde de Memmingen la droite de l'ennemi.

La garde impériale est partie d'Augsbourg, pour se rendre

rendre à Burgau , où l'Empereur sera probablement cette nuit.

Une affaire décisive va avoir lieu. L'armée autrichienne a presque toutes ses communications coupées. Elle se trouve à-peu-près dans la même position que l'armée de Mélas à Marengo.

L'Empereur était sur le pont du Lech , lorsque le corps d'armée du général Marmont a défilé. Il a fait former en cercle chaque régiment , leur a parlé de la situation de l'ennemi , de l'imminence d'une grande bataille , et de la confiance qu'il avait en eux. Cette harangue avait lieu pendant un temps affreux. Il tombait une neige abondante , et la troupe avait de la boue jusqu'aux genoux et éprouvait un froid assez vif ; mais les paroles de l'Empereur étaient de flamme ; en l'écoutant , le soldat oubliait ses fatigues et ses privations , et était impatient de voir arriver l'heure du combat.

Le maréchal Bernadotte est arrivé à Munich , le 20 , à six heures du matin ; il a fait 800 prisonniers , et s'est mis à la poursuite de l'ennemi. Le prince Ferdinand se trouvait à Munich. Il paraît que ce prince avait abandonné son armée de l'Iller.

Jamais plus d'événemens ne se décideront en moins de temps. Avant quinze jours , les destins de la campagne et des armées autrichiennes et russes seront fixés.

Lettre de S. M. l'Empereur et Roi , aux Archevêques et Evêques.

« M. l'Evêque du diocèse de.... , les victoires éclatantes que viennent d'obtenir mes armes contre la ligue injuste qu'ont fomentée la haine et l'or de l'Angleterre , veulent que moi et mon peuple adressions des remerciemens au Dieu des armées , et l'implorions afin qu'il soit constamment avec nous. Nous avons déjà reconquis les Etats de notre allié , et l'avons rétabli dans sa capitale. Veuillez donc , au

reçu de la présente , faire chanter dans les églises de notre Empire un *Te Deum* en action de grâces , notre intention étant que les différentes autorités y assistent. Cette lettre n'étant pas à une autre fin , nous prions Dieu qu'il vous ait, M. l'Evêque , en sa sainte garde.

» De mon camp impérial d'Elchingen , le 26 vendémiaire, an 14. »

Signé , NAPOLEON

CINQUIÈME BULLETIN (*bis*) DE LA GRANDE-ARMÉE.

Elchingen , le 25 vendémiaire an 14,
(16 octobre 1805.)

Aux combats de Wertingen et de Giintsbourg ont succédé des faits d'une aussi haute importance , les combats d'Albeck , d'Elchingen , les prises d'Ulm et de Memmingen.

Le maréchal Soult arriva le 21 devant Memmingen , cerna sur-le-champ la place , et après différens pourparlers le commandant capitula.

Neuf bataillons , dont deux de grenadiers faits prisonniers , un général-major , trois colonels , plusieurs officiers supérieurs , dix pièces de canon , beaucoup de bagages et beaucoup de munitions de toute espèce ont été le résultat de cette affaire. Tous les prisonniers ont été au moment même dirigés sur le quartier-général.

Au même instant le maréchal Soult s'est mis en marche pour Ochsenhausen , pour arriver sur Biberach et être en mesure de couper la seule retraite qui restait à l'archiduc Ferdinand.

D'un autre côté , le 19 , l'ennemi fit une sortie du côté d'Ulm , et attaqua la division Dupont , qui occupait la position d'Albeck. Le combat fut des plus opiniâtres. Cernés par vingt-cinq mille hommes , ces six mille braves firent face à tout , et firent mille cinq cents prisonniers. Ces corps ne devaient s'étonner de rien ; c'étaient les 9^e légère , 32^e , 69^e et 76^e de ligne.

Le 21, l'Empereur se porta de sa personne au camp devant Ulm, et ordonna l'investissement de l'armée ennemie. La première opération a été de s'emparer du pont et de la position d'Elchingen.

Le 22, à la pointe du jour, le maréchal Ney passa ce pont à la tête de la division Loison. L'ennemi lui disputait la possession d'Elchingen avec seize mille hommes; il fut culbuté par-tout, perdit trois mille hommes faits prisonniers, un général-major, et fut poursuivi jusque dans ses retranchemens.

Le maréchal Lannes occupa les petites hauteurs qui dominant la plaine au-dessus du village de Pfoël. Les tirailleurs enlevèrent la tête de pont d'Ulm : le désordre fut extrême dans toute la place. Dans ce moment le prince Murat faisait manœuvrer les divisions Klein et Beaumont, qui par-tout mettaient en déroute la cavalerie ennemie.

Le 22, le général Marmont occupait les ponts de Unterkircher, d'Oberkirch, à l'embouchure de l'Iller dans le Danube, et toutes les communications de l'ennemi sur l'Iller.

Le 23, à la pointe du jour, l'Empereur se porta lui-même devant Ulm. Le corps du prince Murat, et ceux des maréchaux Lannes et Ney, se placèrent en bataille pour donner l'assaut, et forcer les retranchemens de l'ennemi.

Le général Marmont, avec la division de dragons à pied du général Baraguey-d'Hilliers, bloquait la ville sur la rive droite du Danube.

La journée est affreuse : le soldat est dans la boue jusqu'aux genoux. Il y a huit jours que l'Empereur ne s'est débotté.

Le prince Ferdinand avait filé la nuit sur Biberach, en laissant douze bataillons dans la ville et sur les hauteurs d'Ulm, lesquels ont été pris avec une grande quantité de canons.

Le maréchal Soult a occupé Biberach le 23 au matin.

Le prince Murat se met à la poursuite de l'armée ennemie, qui est dans un délabrement effroyable.

D'une armée de quatre-vingt mille hommes , il n'en reste que vingt-cinq mille , et on a lieu d'espérer que ces vingt-cinq mille ne nous échapperont pas.

Immédiatement après son entrée à Munich, le maréchal Bernadotte a poursuivi le corps du général Kienmayer, lui a pris des équipages et fait des prisonniers.

Le général Kienmayer a évacué le pays et repassé l'Inn. Ainsi la promesse de l'Empereur se trouve réalisée, et l'ennemi est chassé de toute la Bavière.

Depuis le commencement de la campagne nous avons fait plus de vingt mille prisonniers, enlevé à l'ennemi trente pièces de canon et vingt drapeaux; nous avons de notre côté éprouvé peu de pertes. Si l'on joint à cela les désertions et les morts, on peut calculer que l'armée autrichienne est déjà réduite de moitié.

Tant de dévouement de la part du soldat, tant de preuves touchantes d'amour qu'il donne à l'Empereur, et tant de si hauts faits mériteront des détails plus circonstanciés. Ils seront donnés du moment que ces premières opérations de la campagne seront terminées, et que l'on saura définitivement comment les débris de l'armée autrichienne se tireront de Biberach et la position qu'ils prendront.

Au combat d'Elchingen, qui est un des plus beaux faits militaires qu'on puisse citer, se sont distingués le 18^e régiment de dragons et son colonel Lefèvre, le colonel du 10^e de chasseurs Colbert, qui a eu un cheval tué sous lui, le colonel Lajonnières du 76^e, et un grand nombre d'autres officiers.

L'Empereur a aujourd'hui son quartier-général dans l'abbaye d'Elchingen.

SIXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Elchingen, le 26 vendémiaire an 14
(18 octobre 1805.)

La journée d'Ulm a été une des plus belles journées de l'histoire de France. La capitulation de la place est ci-jointe, ainsi que l'état des régimens qui y sont enfermés. L'Empereur eût pu l'enlever d'assaut ; mais vingt mille hommes, défendus par des ouvrages et par des fossés pleins d'eau, eussent opposé de la résistance, et le vif desir de Sa Majesté était d'épargner le sang. Le général Mack, général en chef de l'armée, était dans la ville : c'est la destinée des généraux opposés à l'Empereur d'être pris dans des places. On se souvient qu'après les belles manœuvres de la Brenta, le vieux feld-maréchal Wurmser fut fait prisonnier dans Mantoue ; Mélas le fut dans Alexandrie ; Mack l'est dans Ulm.

L'armée autrichienne était une des plus belles qu'ait eue l'Autriche : elle se composait de quatorze régimens d'infanterie formant l'armée dite de Bavière, de treize régimens de l'armée du Tyrol, et de cinq régimens venus en poste d'Italie, faisant trente-deux régimens d'infanterie, et de quinze régimens de cavalerie.

L'Empereur avait placé l'armée du prince Ferdinand dans la même situation où il plaça celle de Mélas. Après avoir hésité long-temps, Mélas prit la noble résolution de passer sur le corps de l'armée française, ce qui donna lieu à la bataille de Marengo. Mack a pris un autre parti : Ulm est l'aboutissant d'un grand nombre de routes. Il a conçu le projet de faire échapper ses divisions par chacune de ces routes, et de les réunir en Tyrol et en Bohême. Les divisions Hohenzollern et Werneck ont débouché par Heydenheim. Une petite division a débouché par Memmingen. Mais l'Empereur, dès le 20, accourut d'Augsbourg devant Ulm, déconcerta sur-le-champ les projets de l'ennemi, et fit enlever le pont et la position d'Elchingen ; ce qui remédia à tout.

Le maréchal Soult , après avoir pris Memmingen , s'était mis à la poursuite des autres colonnes. Enfin , il ne restait plus au prince Ferdinand d'autre ressource que de se laisser enfermer dans Ulm , ou d'essayer , par des sentiers , de rejoindre la division de Hohenzollern ; ce prince a pris ce dernier parti , il s'est rendu à Aalen avec quatre escadrons de cavalerie.

Cependant le prince Murat était à la poursuite du prince Ferdinand. La division Werneck a voulu l'arrêter à Langenau : il lui a fait trois mille prisonniers , dont un officier-général , et lui a enlevé deux drapeaux. Tandis qu'il manœuvrait par sa droite à Heydenheim , le maréchal Lannes marchait par Aalen et Nordlingen. La marche de la division ennemie était embarrassée par 500 charriots , et affaiblie par le combat de Langenau. A ce combat le prince Murat a été très-satisfait du général Klein. Le 20^e régiment de dragons , le 9^e. d'infanterie légère et les chasseurs de la garde impériale , se sont particulièrement distingués. L'aide-de-camp Brunet a montré beaucoup de bravoure.

Ce combat n'a point retardé la marche du prince Murat. Il s'est porté rapidement sur Neresheim , et le 25 , à cinq heures du soir , il est arrivé devant cette position. La division de dragons du général Klein a chargé l'ennemi. Deux drapeaux , un officier-général et mille hommes ont été de nouveau pris au combat de Neresheim. Le prince Ferdinand et sept de ses généraux n'ont eu que le temps de monter à cheval. On a trouvé leur dîner servi. Depuis deux jours , ils n'ont aucun point pour se reposer. Il paraît que le prince Ferdinand ne pourra se soustraire à l'armée française qu'en se déguisant ou en s'enfuyant avec quelques escadrons par quelque route détournée d'Allemagne.

L'Empereur traversant une foule de prisonniers ennemis , un colonel autrichien témoignait son étonnement de voir l'Empereur des Français trempé , couvert de boue , autant et plus fatigué que le dernier tambour de l'armée : un de ses aides-de-camp lui ayant expliqué ce que disait le prisonnier autrichien , l'Empereur lui fit répondre : « Votre maître a voulu me faire ressouvenir que j'étais un soldat ;

» j'espère qu'il conviendra que le trône et la pourpre impériale ne m'ont pas fait oublier mon premier métier. »

Le spectacle que l'armée offrait dans la journée du 23 était vraiment intéressant. Depuis deux jours la pluie tombait à seaux, tout le monde était trempé ; le soldat n'avait point eu de distributions ; il était dans la boue jusqu'aux genoux ; mais la vue de l'Empereur lui rendait la gaieté, et du moment qu'il apercevait des colonnes entières, dans le même état, il faisait retentir le cri de *vive l'Empereur !*

On rapporte aussi que l'Empereur répondit aux officiers qui l'entouraient et qui admiraient comment, dans le moment le plus pénible, les soldats oublient toutes les privations, et ne se montrent sensibles qu'au plaisir de le voir : « Ils ont raison, car c'est pour épargner leur sang que je leur fais essuyer de si grandes fatigues ».

L'Empereur, lorsque l'armée occupait les hauteurs qui dominant Ulm, fit appeler le prince de Lichtenstein, général-major, enfermé dans cette place, pour lui faire connaître qu'il désirait qu'elle capitulât, lui disant que s'il la prenait d'assaut, il serait obligé de faire ce qu'il avait fait à Jaffa, où la garnison fut passée au fil de l'épée ; que c'était le triste droit de la guerre ; qu'il voulait qu'on lui épargnât et à la brave nation autrichienne la nécessité d'un acte aussi effrayant ; que la place n'était pas tenable ; qu'elle devait donc se rendre. Le prince insistait pour que les officiers et soldats eussent la faculté de retourner en Autriche. « Je l'accorde aux officiers et non aux soldats, a répondu l'Empereur ; car qui me garantira qu'on ne les fera point servir de nouveau ». Puis, après avoir hésité un moment, il ajouta : « Eh bien, je me fie à la parole du prince Ferdinand. S'il est dans la place, je veux lui donner une preuve de mon estime, et je lui accorde ce que vous me demandez, espérant que la cour de Vienne ne démentira pas la parole d'un de ses princes ». Sur ce que M. de Lichtenstein assura que le prince Ferdinand n'était point dans la place ; « alors je ne vois pas, dit l'Empereur,

» qui peut me garantir que les soldats que je vous renverrai
» ne serviront pas ».

Une brigade de quatre mille hommes occupe une porte de la ville d'Ulm.

Dans la nuit du 24 au 25 il y a eu un ouragan terrible ; le Danube est tout-à-fait débordé, et a rompu la plus grande partie de ses ponts, ce qui nous gêne beaucoup pour nos subsistances.

Dans la journée du 23, le maréchal Bernadotte a poussé ses avant-postes jusqu'à Wasserbourg et Haag sur la chaussée de Braunau. Il a fait encore 4 à 500 prisonniers à l'ennemi, lui a enlevé un parc de 17 pièces d'artillerie de divers calibres ; de sorte que, depuis son entrée à Munich, sans perdre un seul homme, le maréchal Bernadotte a pris 1500 prisonniers, 19 pièces de canon, 200 chevaux et un grand nombre de bagages.

L'Empereur a passé le Rhin le 9 vendémiaire, le Danube le 14 à cinq heures du matin, le Lech le même jour à trois heures après midi ; ses troupes sont entrées à Munich le 20. Ses avant-postes sont arrivés sur l'Inn le 23. Le même jour il était maître de Memmingen, et le 25 d'Ulm.

Il avait pris à l'ennemi aux combats de Wertingen, de Guntzbourg, d'Elchingen, aux journées de Memmingen et d'Ulm, et aux combats d'Albeck, de Langenau et de Neresheim 4000 hommes, tant infanterie que cavalerie, plus de 40 drapeaux, un très-grand nombre de pièces de canon, de bagages, de voitures, etc. Et pour arriver à ces grands résultats il n'avait fallu que des marches et des manœuvres.

Dans ces combats partiels, les pertes de l'armée française ne se montent qu'à cinq cents morts et à mille blessés. Aussi le soldat dit-il souvent : l'Empereur a trouvé une nouvelle méthode de faire la guerre, il ne se sert que de nos jambes et pas de nos bayonnettes. Les cinq sixièmes de l'armée n'ont pas tiré un coup de fusil, ce dont ils s'affligent. Mais tous ont beaucoup marché, et ils redoublent de célérité, quand ils ont l'espoir d'atteindre l'ennemi.

On peut faire en deux mots l'éloge de l'armée : elle est digne de son chef.

On doit considérer l'armée autrichienne comme anéantie. Les Autrichiens et les Russes seront obligés de faire beaucoup d'appels de recrues, pour résister à l'armée française, qui est venue à bout d'une armée de cent mille hommes, sans éprouver, pour ainsi dire, aucune perte.

CAPITULATION de la ville d'Ulm, occupée par les troupes de S. M. l'Empereur d'Autriche et Roi de Hongrie, aux armes de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.

Entre nous; Alexandre Berthier, maréchal d'Empire, commandant la première cohorte de la légion d'honneur, grand-cordon, grand-veneur, grand-officier de l'aigle noir et de l'aigle rouge, major général de la grande-armée, ministre de la guerre, chargé de stipuler pour S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie;

Et M. le feld-maréchal baron de Mack, quartier-maître-général des armées de S. M. l'Empereur d'Autriche et Roi de Hongrie;

Il a été convenu ce qui suit :

R É P O N S E S .

Art. I^{er}. La place d'Ulm sera remise à l'armée française, avec tous ses magasins et son artillerie.

La moitié de l'artillerie de campagne restera aux troupes autrichiennes.

Refusé.

II. La garnison sortira de la place avec tous les honneurs de la guerre, et, après avoir défilé; elle remettra ses armes. Messieurs les officiers seront renvoyés sur parole en Autriche, et les soldats et sous-officiers seront conduits

Tout le monde sera renvoyé en Allemagne, sous condition de ne pas servir contre la France jusqu'à l'échange.

Refusé.

en France, où ils resteront jusqu'à parfait échange.

III. Tous les effets appartenant aux officiers et aux soldats leur seront laissés.

Les caisses des régimens aussi.

Accordé.

IV. Les malades et les blessés autrichiens seront soignés comme les malades et les blessés français.

Nous connaissons la loyauté et l'humanité françaises.

V. Cependant, s'il se présentait, le 3 brumaire an 14 (25 octobre 1805) avant midi, un corps d'armée capable de débloquer la ville d'Ulm, alors la garnison de cette place serait dégagée de la présente capitulation, et serait libre de faire ce qu'elle voudrait.

Si jusqu'au 25 octobre à minuit inclusivement, des troupes autrichiennes ou russes débloquent la ville, de quelque côté ou porte que ce soit, la garnison sortira librement, avec ses armes, son artillerie et cavalerie, pour joindre les troupes qui l'ont débloquée.

Accordé.

VI. Une des portes de la ville d'Ulm (la porte de Stougard) sera remise à sept heures du matin à l'armée française, ainsi qu'un quartier suffisant pour pouvoir contenir une brigade.

Oui.

VII. L'armée française pourra faire usage du grand pont sur le Danube, et communiquer librement d'une rive à l'autre.

Le pont est brûlé : on fera l'impossible pour le refaire.

VIII. Le service sera réglé de part et d'autre, de manière à ce qu'il ne se commette aucun désordre, et que tout soit dans la meilleure harmonie entre les deux armées.

La discipline française et autrichienne nous en est le sûr garant.

IX. Tous les chevaux de cavalerie, d'artillerie, de charrois, appartenant à Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Roi de Hongrie, seront remis à l'armée française.

X. Les articles I, II, III, IV et IX, n'auront leur exécution que lorsque le voudra M. le général commandant les troupes autrichiennes, pourvu que cela ne puisse dépasser le 3 brumaire an 14 (25 octobre 1805) avant midi.

Et si à cette époque une armée assez en force se présentait pour faire lever le blocus, la garnison serait libre, conformément à l'article V, de faire ce qu'elle voudrait.

Fait double à Ulm, le 25 vendémiaire an 14 (17 octobre 1805).

Signé, le maréchal BERTHIER.

Signé, MACK.

ÉTAT des Régimens enfermés dans la ville d'Ulm.

Une partie du régiment de cavalerie de Schwarzenberg, hulans ;

Les régimens de Hohenlohe ; dragons ;

Mack, cuirassiers ;

Archiduc François ;

Un détachement des hussards de Blankenstein, et plusieurs ordonnances chez les généraux, des régimens de Latour, Rosenberg, Klénau et de l'Archiduc Albert.

Infanterie.

Chasseurs tyroliens ;

Collowrath ;

Manfredini ;

Frolich ;

Archiduc. Charles ;

Un détachement du régiment de l'Empereur.

Grenadiers.

Hildbourghausen, ci-devant Bender, 1 bataillon.

Archiduc Charles. 1 *id.*

Manfredini. 1 *id.*

Colloredo. 1 *id.*

Stuart. 1 *id.*

SEPTIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Elchingen, le 27 Vendémiaire an 14.
(19 octobre 1805.)

Le 26 vendémiaire à cinq heures du matin, le prince Murat est arrivé à Nordlingen, et avait réussi à cerner la division Werneck. Ce général avait demandé à capituler.

La capitulation qui lui a été accordée n'arrivera que dans la journée de demain. Les lieutenans-généraux Werneck, Baillet, Hohenzollern, les généraux Vogel, Mackery, Hohensfeld, Weiber et Dienesberg, sont prisonniers sur parole, avec la réserve de se rendre chez eux. Les troupes sont prisonnières de guerre et se rendent en France. Plus de deux mille hommes de cavalerie ont mis pied à terre, et une brigade de dragons à pied a été montée avec leurs chevaux. On assure que le parc de réserve de l'armée autrichienne, composé de cinq cents charriots, a été pris. On suppose que tout le reste de la colonne du prince Ferdinand doit, à l'heure qu'il est, être investi, le prince Murat ayant débordé sa droite par Aalen, et le maréchal Lannes sa gauche par Nordlingen. On attend le résultat de ces manœuvres; il ne reste au prince Ferdinand que peu de monde.

Aujourd'hui, à deux heures après midi, l'Empereur a accordé une audience au général Mack; à l'issue de cette audience, le maréchal Berthier a signé avec le général Mack une addition à la capitulation, qui porte que la garnison d'Ulm évacuera la place demain 28. Il y a dans Ulm 27 mille hommes, trois mille chevaux, dix-huit généraux et soixante ou quatre-vingt pièces de canon attelées.

La moitié de la garde de l'Empereur était déjà partie pour Augsbourg; mais S. M. a consenti à rester la journée de demain pour voir défilér l'armée autrichienne. Tous les jours on est davantage dans la certitude que, de cette armée de cent mille hommes, il n'en sera pas échappé vingt mille; et cet immense résultat est obtenu sans effusion de sang.

L'Empereur n'est pas sorti aujourd'hui d'Elchingen. Les fatigues et la pluie continuelle que depuis huit jours il a essuyées, ont exigé un peu de repos. Mais le repos n'est pas compatible avec la direction de cette immense armée. A toute heure du jour et de la nuit, il arrive des officiers avec des rapports, et il faut que l'Empereur donne des ordres. Il paraît fort satisfait de l'activité et du zèle du maréchal Berthier.

Demain 28, à trois heures après midi, 27,000 soldats autrichiens, 60 pièces de canon, 18 généraux défilèrent devant l'Empereur et mettront bas les armes. L'Empereur a fait présent au Sénat des drapeaux de la journée d'Ulm. Il y en aura le double de ce qu'il a annoncé, c'est-à-dire quatre-vingt.

Pendant ces cinq jours, le Danube a débordé avec une violence qui était sans exemple depuis cent ans. L'abbaye d'Elchingen, dans laquelle est établi le quartier-général de l'Empereur, est située sur une hauteur d'où l'on découvre tout le pays.

On croit que demain au soir l'Empereur partira pour Munich. L'armée russe vient d'arriver sur l'Inn.

Capitulation additionnelle sur la Reddition d'Ulm.

Le maréchal Berthier, major-général de l'armée française, autorisé par ordre exprès de l'Empereur des français, donne sa parole d'honneur,

1°. Que l'armée autrichienne est aujourd'hui au-delà de l'Inn, et que le maréchal Bernadotte avec son armée, est en position entre Munich et l'Inn ;

2°. Que le maréchal Lannes, avec son corps d'armée, est à la poursuite du prince Ferdinand, et était hier à Aalen ;

3°. Que le prince Murat, avec son corps d'armée, était hier à Nordlingen ; que les lieutenans-généraux Werneck, Baillet, Hohenzollern et sept autres généraux ont capitulé avec leur corps d'armée au village de Troztelfingen ;

4°. Que le maréchal Soult est entre Ulm et Bregens, surveillant la route du Tyrol ; qu'il n'y a donc aucune possibilité à ce qu'Ulm soit secouru.

M. le lieutenant-général, quartier-maître-général Mack, portant croyance aux déclarations ci-dessus, est prêt à évacuer, dans la journée de demain, la ville d'Ulm, y mettant pour conditions :

Que le corps entier de M. le maréchal Ney, composé de douze régimens d'infanterie et de quatre régimens de

troupes à cheval, ne quittera pas Ulm et un rayon de dix lieues, jusqu'au 25 octobre à minuit, époque où expire la capitulation.

MM. le maréchal Berthier et le baron de Mack, lieutenant-général, quartier-maître-général, conviennent des articles ci-dessus.

En conséquence, demain à 3 heures après-midi, l'armée autrichienne défilera devant S. M. l'Empereur des Français, avec tous les honneurs de la guerre : elle posera les armes, et des ordres de route seront donnés à MM. les officiers, qui conserveront leurs armes, pour se rendre en Autriche par les deux routes, de Kempten et de Bregenz pour le Tyrol.

Fait double à Elchingen, le 19 octobre 1805 (27 vendémiaire an 14.)

*Signé, le Maréchal BERTHIER.
Le Lieutenant-Général MACK.*

DISCOURS de S. A. I. le Prince Joseph, au Sénat, le 2 Brumaire an 14.

Sénateurs,

« Au milieu de ses triomphes, S. M. l'Empereur a éprouvé le besoin de donner au Sénat une nouvelle marque de son affection : c'est l'objet du message que S. M. m'ordonne de mettre sous vos yeux.

« Vous verrez, Messieurs, qu'il tarde à S. M. que la jeunesse française puisse prendre part aux nouveaux succès qui l'attendent.

« Mais déjà nos jeunes conscrits sont en mouvement, tous parlent ou sont parlés.

« Toutes les familles savent que, lorsque leurs enfans se rendent à la Grande-Armée, ils vont se ranger sous l'égide du père commun des Français, plus avare encore de leur sang qu'avidé de leur gloire.

« L'Empereur et son armée ont dépassé les espérances

de la Nation ; je suis heureux de pouvoir vous dire , qu'elle répond d'une manière digne d'elle à l'appel glorieux de son chef. »

MESSAGE de S. M. l'Empereur et Roi, au Sénat.

Sénateurs,

« Je vous envoie quarante drapeaux conquis par mon
 » armée dans les différens combats qui ont eu lieu depuis
 » celui de Wertingen. C'est un hommage que moi et mon
 » armée faisons aux sages de l'Empire ; c'est un présent
 » que des enfans font à leurs pères. Sénateurs, voyez-y une
 » preuve de ma satisfaction pour la manière dont vous
 » m'avez constamment secondé dans les affaires les plus
 » importantes de l'Empire. Et vous, Français, faites mar-
 » cher vos frères ; faites qu'ils accourent combattre à nos
 » côtés, afin que sans effusion de sang, sans efforts, nous
 » puissions repousser loin de nous toutes les armées que
 » forme l'or de l'Angleterre, et confondre les auxiliaires
 » des oppresseurs des mers. Sénateurs, il n'y a pas encore
 » un mois que je vous ai dit que votre Empereur et son
 » armée feraient leur devoir ; il me tarde de pouvoir dire
 » que mon peuple a fait le sien. Depuis mon entrée en
 » campagne, j'ai dispersé une armée de cent mille hommes,
 » j'en ai fait près de la moitié prisonnière ; le reste est
 » tué, blessé, ou déserté et réduit à la plus grande cons-
 » ternation. Ces succès éclatans, je les dois à l'amour de
 » mes soldats, à leur constance à supporter la fatigue. Je
 » n'ai pas perdu quinze cents hommes tués ou blessés. Sé-
 » nateurs, le premier objet de la guerre est déjà rempli.
 » L'Electeur de Bavière est rétabli sur son trône. Les in-
 » justes agresseurs ont été frappés comme de la foudre,
 » et, avec l'aide de Dieu, j'espère, dans un court espace
 » de temps, triompher de mes autres ennemis. »

De mon camp impérial d'Elchingen, le 26 vendémiaire
 an 14.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre-Secrétaire-d'État, signé, H. B. MARET.

ADRESSE

ADRESSE du Sénat à Sa Majesté l'Empereur.

SIRE,

« Il nous semblait entendre encore Votre Majesté Impériale et Royale, nous adresser, du haut de son trône, les paroles mémorables qui ont donné, il n'y a que peu de jours, le signal des combats, et déjà Votre Majesté a fixé le destin de la Germanie.

» Elle a paru, et les armées de l'Autriche ont été détruites ou dispersées.

» La Grande-Nation répond par ses vives acclamations aux chants de victoire dont la Grande-Armée fait retentir les rives du Danube, de l'Iller et de l'Iser, délivrées par les armes de Votre Majesté.

» De toutes les parties de l'Empire, s'élancent de nombreuses phalanges, impatientes de combattre sous les yeux de Votre Majesté. Ces jeunes français n'ont qu'un désir, celui d'arriver dans les camps de Votre Majesté Impériale, avant que tous les ennemis de la tranquillité de l'Europe n'aient disparu devant Votre Majesté.

» Le Sénat, Sire, pénétré de la nouvelle et si honorable marque de la bienveillance de Votre Majesté, vous présente l'hommage de l'admiration et de l'amour du grand peuple.

» Les trophées de votre gloire, ces témoins de la valeur des braves que dirige la puissance irrésistible de votre génie, vont orner le lieu de nos séances. Ils y attesteront à la postérité vos merveilleux triomphes, et la reconnaissance des Français. Il faudra bien des monumens, Sire, pour que l'histoire puisse rendre croyable les prodiges que vous opérez.

» Le sénat tout entier voudrait aller vous exprimer tous les sentimens qui l'animent. Un devoir sacré peut seul le retenir loin de Votre Majesté. Son respect, son dévouement et ses vœux vous suivront par-tout où la gloire conduira vos légions victorieuses ».

Les membres de la députation chargés de porter cette

adresse à l'Empereur , et choisis par le scrutin , sont les sénateurs Colaud , l'un des secrétaires ; Sainte-Suzanne , Monge et Garnier-Laboissière.

Les président et secrétaires ,

*Signés , JOSEPH BONAPARTE , Président ,
PORCHER et COLAUD , Secrétaires .*

HUITIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Elchingen , le 28 vendémiaire an 14.
(20 octobre 1805.)

Voici les deux capitulations annoncées dans le Bulletin d'hier , conclues par ordre du prince Murat , l'une signée par le chef d'état-major du prince Murat , l'autre par le général Fauconnet.

L'Empereur a passé aujourd'hui 28 , depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir , sur la hauteur d'Ulm où l'armée autrichienne a défilé devant lui. Trente mille hommes , dont deux mille de cavalerie , soixante pièces de canon et quarante drapeaux ont été remis aux vainqueurs. L'armée française occupait les hauteurs. L'Empereur , entouré de sa garde , a fait appeler les généraux autrichiens ; il les a tenus auprès de lui jusqu'à ce que les troupes eussent défilé. Il les a traités avec les plus grands égards. Il y avait sept lieutenans-généraux , huit généraux et le général en chef Mack. On donnera dans le Bulletin suivant le nom des généraux et des régimens.

On peut donc évaluer le nombre des prisonniers faits depuis le commencement de la guerre à soixante mille , le nombre des drapeaux à quatre-vingt , indépendamment de l'artillerie , des bagages , etc. Jamais victoires ne furent plus complètes et ne coûtèrent moins. On croit que l'Empereur partira dans la nuit pour Augsbourg et Munich , après avoir expédié ses courriers.

CAPITULATION du général Wernek.

Il a été convenu entre M. le général de division Beliard, chef de l'état-major-général de S. A. S. le prince Murat, maréchal d'Empire, lieutenant de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.

Et M. le lieutenant-général Wernek, commandeur et chambellan de S. M. l'Empereur d'Allemagne, et commandant un corps d'armée.

1°. Que le corps d'armée aux ordres de M. le lieutenant-général Wernek déposera les armes, sera prisonnier de guerre et envoyé en France.

OBSERVATIONS
du général Wernek.

2°. Que MM. les officiers-généraux et les officiers particuliers seront prisonniers de guerre sur parole et renvoyés en Autriche : ils ne pourront servir contre les armées françaises ou contre celles des alliés de S. M. l'Empereur et Roi Napoléon, qu'après avoir été échanges.

3°. Que les chevaux de la cavalerie, les canons avec leurs atelages, ainsi que les caissons et munitions, seront remis à l'armée française.

4°. Tous les régimens, bataillons, escadrons ou detachemens qui se trouvent séparés du corps d'armée de M. le lieutenant-général Wernek, déposeront les armes, seront prisonniers de guerre, et les articles 2, 3, 4, 5, leur seront applicables.

*J'entends ce qui
fait partie de mon
corps.*

5°. Tous les chevaux et les équipages appartenant à MM. les officiers-généraux et officiers particuliers leur seront laissés.

6°. Tous les prisonniers de guerre français qui sont à Trotelfingen ou dans les autres endroits occupés par des troupes du corps d'armée de M. le lieutenant-général Wernek, seront rendus sur-le-champ.

Trotelfingen, le 27 vendémiaire an 14 (19 octobre 1805.)

Signé le général de division, chef d'état-major-général, BELLIARD.

*Signé, WERNEK, lieutenant-général,
et commandant d'un corps d'armée.*

*Capitulation du Commandant de l'escorte des grands bagages
de l'Armée Autrichienne.*

Cejourd'hui 26 vendémiaire an 14, M. le général de brigade Fauconnet, l'un des commandans de la Légion d'honneur, et commandant les chasseurs du 13°. et du 14°. régiment du 5°. corps de la Grande-Armée française; et M. Locatelli, major du régiment de Hohenlohe dragons, ont conclu la capitulation ci-dessous, d'après la sommation faite par M. le général Fauconnet, audit M. Locatelli, de mettre bas les armes, avec le corps de cavalerie qu'il commandait pour l'escorte des grands bagages de l'armée autrichienne.

Art. 1^{er}. Tous les bagages, husards et chevaux-légers qui composent le détachement chargé de l'escorte de l'artillerie et des bagages de l'armée autrichienne, sont prisonniers de guerre et conduits en France: ils mettront en conséquence bas les armes, et livreront leurs chevaux aux régimens sous les ordres de M. le général Fauconnet.

Accordé.

II. MM. les officiers conserveront

Accordé un valet

le cheval qu'ils montaient au moment où le corps a été pris ; ils auront le droit de conserver un valet à leur service, et il ne sera pas touché à leur équipage. Les soldats conserveront leurs effets.

III. Tous les petits corps d'infanterie et d'artillerie, également tournés par les troupes françaises et joints de plus près par la cavalerie de M. le général Fauconnet, sont prisonniers de guerre, livreront les canons, fourgons, caissons et armes, et MM. les officiers jouiront des mêmes avantages que ceux accordés aux officiers de cavalerie.

IV. MM. les officiers de cavalerie, artillerie et infanterie faits prisonniers et compris dans la présente capitulation, pourront se retirer dans leurs foyers, en donnant leur parole d'honneur, par écrit, de ne point servir contre l'armée de S. M. I. et R. et ses alliés, jusqu'à ce qu'ils soient échangés, ou jusqu'à la paix, si l'échange ne pouvait avoir lieu.

Fait au quartier-général à Bottingen, le 18 octobre 1805 (25 vendémiaire an 14.)

Signé LOCATELLI, major.

Le général de brigade, signé FAUCONNET.

Pour copie conforme,

Le général de division, chef de l'état-major de S. A. S.
le prince Murat, signé BELLARD.

*pour M. le major et
MM. les capitaines,
et un pour 2 lieutenans
ou sous-lieutenans.*

Accordé.

S. A. S. Monseigneur le prince Murat est supplié d'accorder cette condition qui est soumise à son approbation.

NEUVIÈME BULLETIN DE LA GRANDE - ARMÉE.

Elchingen, le 29 vendémiaire an 14
(21 octobre 1805.)

L'Empereur vient de faire la proclamation, et de rendre les décrets ci-joints.

A midi, Sa Majesté est parti pour Augsbourg.

On a enfin le compte exact de l'armée renfermée dans Ulm, elle se monte à 33000 hommes, ce qui, avec 3000 blessés, porte la garnison prisonnière à 36000 hommes. Il y avait aussi dans la place 60 pièces de canon avec leur approvisionnement, et 50 drapeaux.

Rien ne fait un contraste plus frappant que l'esprit de l'armée française et celui de l'armée autrichienne. Dans l'armée française l'héroïsme est porté au dernier point; dans l'armée autrichienne le découragement est à son comble. Le soldat est payé avec des cartes, il ne peut rien envoyer chez lui, et il est très-maltraité. Le Français ne songe qu'à la gloire. On pourrait citer un millier de traits comme le suivant : Brard, soldat du 76^e, allait avoir la cuisse amputée; il avait la mort dans l'ame. Au moment où le chirurgien se préparait à faire l'opération, il l'arrête : « je sais que je n'y survivrai pas; mais n'importe : un homme de moins n'empêchera pas le 76^e de marcher, la bayonnette en avant et sur trois rangs, à l'ennemi ».

L'Empereur n'a à se plaindre que de la trop grande impétuosité des soldats. Ainsi le 17^e d'infanterie légère arrivé devant Ulm, se précipita dans la place : ainsi pendant la capitulation, toute l'armée voulait monter à l'assaut, et l'Empereur fut obligé de déclarer fermement qu'il ne voulait pas d'assaut.

La première colonne des prisonniers faits dans Ulm, part dans ce moment pour la France.

Voici le compte de nos prisonniers, du moins de ceux actuellement connus et les lieux où ils se trouvent; 10,000 dans Augsbourg; 33,000 dans Ulm; 12,000 à Dona-

werth , et 12,000 qui sont déjà en marche pour la France. L'Empereur dit dans sa proclamation , que nous avons fait 60,000 prisonniers ; il est probable qu'il y en aura davantage. Il porte le nombre des drapeaux pris à 90 ; il est probable aussi que nous en aurons davantage.

L'Empereur a dit aux généraux Autrichiens qu'il avait appelés près de lui , pendant que l'armée ennemie défilait : « Messieurs , votre maître me fait une guerre in-
» juste : je vous le dis franchement , je ne sais point
» pourquoi je me bats ; je ne sais ce qu'on veut de moi.

» Ce n'est pas dans cette seule armée que consistent
» mes ressources. Cela serait-il vrai , mon armée et moi
» ferions bien du chemin. Mais j'en appelle au rapport
» de vos propres prisonniers , qui vont bientôt traverser
» la France : ils verront quel esprit anime mon peuple ,
» et avec quel empressement il viendra se ranger sous
» mes drapeaux. Voilà l'avantage de ma nation et de ma
» position. Avec un mot , 200,000 hommes de bonne vo-
» lonté accourront près de moi , et en six semaines seront
» de bons soldats ; au lieu que vos recrues ne marche-
» ront que par force , et ne pourront , qu'après plusieurs
» années , faire des soldats. »

« Je donne encore un conseil à mon frère l'Empereur
» d'Allemagne : qu'il se hâte de faire la paix. C'est le
» moment de se rappeler que tous les Empires ont un
» terme ; l'idée que la fin de la dynastie de la maison de
» Lorraine serait arrivée doit l'effrayer. Je ne veux rien
» sur le Continent. Ce sont des vaisseaux , des colonies ,
» du commerce que je veux , et cela vous est avantageux
» comme à nous. » M. Mack a répondu que l'Empereur
d'Allemagne n'aurait pas voulu la guerre , mais qu'il y a
été forcé par la Russie. « En ce cas , a répondu l'Em-
» pereur , vous n'êtes donc plus une puissance. »

Du reste , la plupart des officiers-généraux ont témoigné combien cette guerre leur était désagréable , et avec quelle peine ils voyaient une armée russe au milieu d'eux.

Ils blâmaient cette politique assez aveugle pour attirer au cœur de l'Europe un peuple accoutumé à vivre dans

un pays inculte et agreste , et qui , comme ses ancêtres , pourrait bien avoir la fantaisie de s'établir dans de plus beaux climats.

L'Empereur a accueilli avec beaucoup de grace le lieutenant-général Klenau , qu'il avait connu commandant le régiment de Wurmsér ; les lieutenans-généraux Giulay , Gottesheim , Ries , les princes de Lichtenstein , etc.

Il les a consolés de leur malheur , leur a dit que la guerre a ses chances , et qu'ayant été souvent vainqueurs , ils pouvaient être quelquefois vaincus.

Du quartier-général impérial d'Elchingen ,
le 29 vendémiaire an 14.

Soldats de la Grande-Armée ,

« En quinze jours nous avons fait une campagne. Ce que
» nous nous proposons est rempli. Nous avons chassé nos
» troupes de la maison d'Autriche , de la Bavière , et
» rétabli notre allié dans la souveraineté de ses Etats. Cette
» armée qui , avec autant d'ostentation que d'imprudence ,
» était venue se placer sur nos frontières , est anéantie.
» Mais qu'importe à l'Angleterre ? son but est rempli. Nous
« ne sommes plus à Boulogne , et son subside ne sera ni
» plus ni moins grand.

» De 100 mille hommes qui composaient cette armée ,
» 60 mille sont prisonniers ; ils iront remplacer nos
» conscrits dans les travaux de nos campagnes : 200 pièces
» de canon , tout le parc , 90 drapeaux , tous les généraux
» sont en notre pouvoir ; il ne s'est pas échappé de cette
» armée 15000 hommes. Soldats , je vous avais annoncé
» une grande bataille ; mais , grace aux mauvaises combi-
» naisons de l'ennemi , j'ai pu obtenir les mêmes succès
» sans courir aucune chance ; et ce qui est sans exemple
» dans l'histoire des Nations , un aussi grand résultat ne
» nous affaiblit pas de plus de 1500 hommes hors de
» combat.

» Soldats , ce succès est dû à votre confiance sans bornes

» dans votre Empereur , à votre patience à supporter les
» fatigues et les privations de toute espèce, à votre rare
» intrépidité.

» Mais nous ne nous arrêterons pas là : vous êtes im-
» patients de commencer une seconde campagne. Cette
» armée russe que l'or de l'Angleterre a transportée des
» extrémités de l'Univers, nous allons lui faire éprouver
» le même sort.

» A ce combat est attaché plus spécialement l'honneur
» de l'infanterie ; c'est là que va se décider pour la seconde
» fois cette question qui l'a déjà été en Suisse et en Hol-
» lande : si l'infanterie française est la seconde ou la pre-
» mière de l'Europe ? Il n'y a point là de généraux contre
» lesquels je puisse avoir de la gloire à acquérir : tout mon
» soin sera d'obtenir la victoire avec le moins possible
» d'effusion de sang : mes soldats sont mes enfans ».

De mon camp impérial d'Elchingen ,
le 29 vendémiaire an 14.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE,
Considérant que la Grande-Armée a obtenu par son
courage et son dévouement, des résultats qui ne devaient
être espérés qu'après une campagne ;

Et voulant lui donner une preuve de notre satisfaction
impériale, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. I^{er}. Le mois de vendémiaire de l'an 14 sera compté
comme une campagne à tous les individus composant la
Grande-Armée.

Ce mois sera porté comme tel sur les états pour l'éva-
luation des pensions et pour les services militaires.

II. Nos ministres de la guerre et du trésor public sont
chargés du présent décret.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire-d'État, H. B. MARET.

De mon camp impérial d'Elchingen,
le 29 vendémiaire an 14.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE,
Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Il sera pris possession de tous les Etats en
Souabe de la maison d'Autriche.

II. Les contributions de guerre qui y seront levées,
ainsi que les contributions ordinaires, seront toutes au
profit de l'armée. Tous les magasins qui seraient pris à
l'ennemi, autres que les magasins d'artillerie et de subsis-
tances, seront également à son profit.

Chacun aura une part dans ces contributions, propor-
tionnée à ses appointemens.

III. Les contributions particulières qui auraient été le-
vées, ou les objets qui auraient été tirés des magasins de
l'ennemi, seront restitués à la masse générale ; personne
ne devant profiter du droit de la guerre, pour faire tort à
la masse générale de l'armée.

IV. Il sera incessamment nommé un trésorier et un
directeur-général, qui rendront compte chaque mois à un
conseil d'administration de l'armée, des contributions qui
auront été levées. L'état en sera imprimé avec la répartition.

V. La solde sera exactement payée sur les fonds de
notre trésor impérial.

VI. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécu-
tion du présent décret.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire-d'État, H. B. MARET.

PREMIER BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Du 26 vendémiaire, an 14.

A quatre heures du matin, le général en chef a fait atta-
quer le pont du Vieux-Château de Vérone ; le mur qui en

barrait le milieu , a été renversé par l'effet d'un pétard ; les deux coupures que les Autrichiens avaient faites , ont été rendues praticables à l'aide de planches et de madriers ; et vingt-quatre compagnies de voltigeurs se sont élancées de l'autre côté du fleuve , où elles ont été suivies par la première division.

L'ennemi a vivement défendu le passage ; il a été culbuté et chassé de toutes ses positions , après un combat qui a duré jusqu'à six heures du soir. Il a perdu 7 pièces de canon et 18 caissons.

Nous lui avons fait 14 à 1500 prisonniers , et tué ou blessé un nombre d'hommes à-peu-près égal ; il n'a péri de notre côté qu'un petit nombre de combattans.

Nous avons environ 300 blessés qui le sont peu dange-reusement.

Il a été construit sur-le-champ une tête de pont , au pont du Vieux-Château.

Nous ferons connaître les suites de cette heureuse journée.

DIXIEME BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Augsbourg , le 30 vendémiaire an 14.
(22 octobre 1805.)

Lors de la capitulation du général Wernek près Nordlingen , le prince Ferdinand , avec un corps de mille chevaux et une portion du parc , avait pris les devants : il s'était jeté dans le pays Prussien , et s'était dirigé par Gunzenhausen sur Nuremberg. Le prince Murat le suivit à la piste , et parvint à le déborder ; ce qui donna lieu à un combat sur la route de Furth à Nuremberg , le 29 au soir. Tout le reste du parc d'artillerie ; tous les bagages sans exception ont été pris. Les chasseurs à cheval de la garde impériale se sont couverts de gloire ; ils ont culbuté tout ce qui s'est présenté devant eux : ils ont chargé

le régiment de cuirassiers de Mack. Les deux régimens de carabiniers ont soutenu leur réputation.

On est rempli d'étonnement lorsqu'on considère la marche du prince Murat, depuis Albeck jusqu'à Nuremberg. Quoique se battant toujours, il est parvenu à gagner de vitesse l'ennemi qui avait deux marches sur lui. Le résultat de cette prodigieuse activité a été la prise de quinze cents charriots, de cinquante pièces de canon, de seize mille hommes, y compris la capitulation du général Wernek, et d'un grand nombre de drapeaux. Dix huit généraux ont posé les armes ; trois ont été tués.

Les colonels Morland des chasseurs de la garde impériale, Cauchois du 1^{er}. régiment de carabiniers, Rouvillois du 1^{er}. régiment d'hussards, et les aides-de-camp Flahault et Lagrange, se sont particulièrement distingués. Le colonel Cauchois a été blessé.

Le 29 au soir, le prince Murat a couché à Nuremberg, où il a passé la journée du 30 à se reposer.

Au combat d'Elchingen, le 23 Vendémiaire, le 69^e. régiment de ligne s'est distingué. Après avoir forcé le pont en colonne serrée, il s'est déployé à portée du feu des Autrichiens avec un ordre et un sang-froid qui ont rempli l'ennemi de stupeur et d'admiration.

Un bataillon de la garde impériale est entré aujourd'hui à Augsbourg. Quatre-vingt grenadiers portaient chacun un drapeau. Ce spectacle a produit sur les habitans d'Augsbourg un étonnement que partagent les paysans de toutes ces contrées.

La division des troupes de Wurtemberg vient d'arriver à Geisslingen.

Les bataillons de chasseurs qui avaient suivi l'armée depuis son passage à Stougard, sont partis pour conduire en France une colonne de 10,000 prisonniers. Les troupes de Bade, fortes de 3 à 4000 hommes, sont en marche pour se rendre à Augsbourg.

L'Empereur vient de faire présent aux Bavaois de 20,000 fusils autrichiens, pour l'armée et les gardes nationales.

Il vient aussi de faire présent à l'Electeur de Wurtemberg de six pièces de canon autrichiennes.

Pendant qu'a duré la manœuvre d'Ulm, l'Electeur de Wurtemberg a craint un moment pour l'Electrice et sa famille, qui se sont rendues alors à Heidelberg ; il a disposé ses troupes pour défendre le cœur de ses Etats.

Les Autrichiens sont détestés de toute l'Allemagne, bien convaincue que sans la France, l'Autriche la traiterait comme ses pays héréditaires.

On ne se fait pas une idée de la misère de l'armée autrichienne ; elle est payée en billets qui perdent 40 pour cent : aussi nos soldats appellent-ils très-plaisamment les Autrichiens des soldats de papier. Ils sont sans aucun crédit : la maison d'Autriche ne trouverait nulle part à emprunter dix mille francs. Les généraux eux-mêmes n'ont pas vu une pièce d'or depuis plusieurs années. Les Anglais, du moment qu'ils ont su l'invasion de la Bavière, ont fait à l'Empereur d'Autriche un petit présent qui ne l'a pas rendu plus riche ; ils se sont engagés à lui faire remise des 48 millions qu'ils lui avaient prêtés pendant la dernière guerre. Si c'est un avantage pour la maison d'Autriche, elle l'a déjà payé bien cher.

Exposé de la conduite de l'Electeur de Wurtemberg.

« Dans la dernière guerre l'Electeur de Wurtemberg a rempli ses devoirs d'Etat d'Empire avec la plus scrupuleuse exactitude ; il a de même rempli jusqu'au dernier moment les obligations qu'il avait contractées envers la maison d'Autriche. Il pouvait donc s'attendre que la cour de Vienne interviendrait puissamment en sa faveur lors des négociations touchant les indemnités ; mais son espoir fut tout-à-fait trompé. Pendant la courte durée de la paix, les procédés des autorités autrichiennes, envers la cour de Wurtemberg, prouvaient qu'on ne songeait plus aux sacrifices que cette cour avait faits pour la maison d'Au-

triche; on refusait une indemnité pour les fournitures en vivres et denrées, faites pendant la guerre aux troupes autrichiennes, et pour lesquelles on avait formellement promis un paiement en espèces sonnantes; on refusait la restitution de l'artillerie prêtée pendant la durée de la guerre; on agissait ouvertement à la dernière diète Souabe contre la maison de Wurtemberg; l'envoyé autrichien tenait à cette occasion, un langage indécent et attentatoire aux droits du directoire du cercle; enfin le conseil aulique de l'Empire se prononçait tout-à-fait contre la cour de Wurtemberg dans les différends relatifs à la noblesse immédiate de l'Empire. Cependant la conduite amicale de l'Electeur envers la cour de Vienne, ne changea point, et dans les différends relatifs à la possession de Heiligkreutzthal, ainsi qu'aux principes du prétendu droit de séquestration et d'épave, il montra beaucoup de condescendance envers l'Autriche. L'Electeur ne pouvait donc pas croire que son pays serait le théâtre de la guerre, et d'une guerre qui ne le regardait en rien. Son premier soin fut d'obtenir la garantie nécessaire pour la neutralité de ses Etats. Il s'adressa, à cet égard, à la cour de Berlin, et ouvrit des communications confidentielles avec les cours électorales de Bavière, Bade, Hesse, et avec la cour de Hesse-Darmstadt, pour conserver aux cercles méridionaux de l'Empire la jouissance de la neutralité. Mais les ouvertures de la cour de Berlin contenaient des refus, et la diversité de la position des autres cours susdésignées empêchèrent les mesures proposées. Pendant ce temps, l'envoyé autrichien communiqua la note que sa cour avait présentée aux cours impériales de Paris et de Pétersbourg; cette ouverture ne fut suivie d'aucune autre communication. L'envoyé (M. de Schrant) garda un profond silence; tout-à-coup il remet au ministre des affaires étrangères la question: Si, de la part de la France, on avait demandé de mettre à la disposition de cette puissance les troupes, l'artillerie et les munitions de la cour de Wurtemberg? On lui fit sentir l'indécence d'une semblable demande; on déclara néanmoins qu'aucune proposition semblable n'avait

été faite de la part de la France. Tel était l'état des choses lorsque M. Bacher fit à la diète la déclaration connue sur les préparatifs hostiles de l'Autriche. On s'empessa de s'adresser à M. de Schrant, pour lui demander des ouvertures sur cet objet; on fit la même demande au commissaire impérial près la diète; mais on ne reçut aucune autre réponse que celle « que les ministres autrichiens n'avaient pas d'instruction à cet égard. » Enfin, l'armée autrichienne, au mépris du droit des gens et de la constitution de l'Empire, inonda les Etats Bavarois, et s'étendit dans la Haute-Souabe et dans une partie des possessions de Wurtemberg. L'entrée de ces troupes fut de suite accompagnée d'actes qui devaient nécessairement être envisagés comme des hostilités. On força les sujets de l'Electeur à loger et à nourrir les Autrichiens; on les mit en réquisition pour les travaux aux retranchemens et fortifications; on les força à fournir des contingens excessifs en pain, foin, avoine et viande; on leur prit leurs bestiaux, leurs souliers et manteaux; on menaça d'exécuter le pays militairement, et de transférer les fonctionnaires publics, prisonniers, en Autriche; et le commissaire civil, près l'armée autrichienne, se permit de faire des réquisitions, sous peine de piller tout le pays. Les sujets de S. A. furent exposés aux outrages et à la misère. Les besoins de l'armée et des individus même qui la composaient, furent acquittés en papier-monnaie; on essaya même d'échanger contre ce papier l'argent qui se trouvait dans les caisses électorales. Toutes les représentations faites à l'envoyé autrichien furent inutiles; lorsqu'enfin l'armée française, provoquée par la conduite hostile de la cour de Vienne, passa le Rhin et entra dans les états de Wurtemberg, un commissaire autrichien se présenta à Stuttgart, et déclara que son monarque voyait avec peine que l'Electeur avait été mis dans une position aussi désagréable, et qu'il était dans l'impossibilité de le protéger; mais que des succès pourraient changer la face des choses, et que S. A. pourrait prendre telles mesures que le bien de son pays lui conseillait. Le commissaire même, auquel on avait confié cette mission, était très-mal

choisi ; c'était le même (M. de Steinhert) qui , dans les contestations précédentes , avait toujours fait preuve d'une passion démesurée contre le gouvernement de Wurtemberg , et s'était attiré le mécontentement de l'Electeur. De pareilles déclarations , au moment où la ville de Stuttgart était occupée par les troupes françaises , devaient nécessairement paraître fort déplacées ; il n'y avait donc pas d'autres moyens , même pour la sûreté de M. de Steinhert , que de le renvoyer aussitôt que possible. »

Telle était la situation des choses , lorsque S. M. l'Empereur des Français arriva avec son quartier-général à Louisbourg.

ONZIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE,

Munich , le 4 brumaire an 14.

L'Empereur est arrivé à Munich , le 2 brumaire à 9 heures du soir. La ville était illuminée avec beaucoup de goût. Un grand nombre de personnes avaient décoré le devant de leurs maisons d'emblèmes qui étaient les expressions de leurs sentimens.

Le 3 au matin ; les grands-officiers de l'Electeur , les chambellans et gentilshommes de la cour , les ministres , les généraux , les conseillers intimes , le corps diplomatique accrédité près S. A. Electorale , les députés des Etats de Bavière , les magistrats de la ville de Munich , ont été présentés à S. M. , qui les a entretenus fort long-temps des affaires économiques de leur pays.

Le prince Murat est arrivé à Munich. Il a montré dans son expédition une prodigieuse activité. Il ne cesse de se louer de la belle charge des chasseurs de la garde impériale et des carabiniers.

Un trésor de 200,000 florins est tombé en leur pouvoir , ils ont passé outre sans en rien toucher , et ont continué à poursuivre l'ennemi.

Le prince Ferdinand s'est trouvé au dernier combat, et s'est sauvé sur le cheval d'un lieutenant de cavalerie.

Toute la ville de Nuremberg a été témoin de la bravoure des Français. Un grand nombre de déserteurs et de fuyards des débris de l'armée autrichienne, remplissent la province de Franconie où ils commettent beaucoup de désordres. Tous les bagages de l'ennemi ont été pris.

Le soir, l'Empereur s'est rendu au théâtre où il a été accueilli par les démonstrations les plus sincères de joie et de gratitude.

Aujourd'hui l'Empereur, après avoir vu défiler les troupes du corps d'armée du maréchal Soult, est allé à la chasse à Numphembourg, maison de plaisance de l'Electeur.

Tout est en mouvement; nos armées ont passé l'Iser, et se dirigent sur l'Inn, où le maréchal Bernadotte, d'un côté, le général Marmont d'un autre, et le maréchal Davoust seront ce soir.

DOUZIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Munich, 5 brumaire an 14.

Au cinquième bulletin de l'armée il faut joindre la capitulation de Memmingen qui a été oubliée.

On travaille dans ce moment avec la plus grande activité aux fortifications d'Ingolstadt et d'Augsbourg.

Des têtes de pont sont construites à tous les ponts du Leck, et des magasins sont établis sur les derrières.

S. M. a été extrêmement satisfaite du zèle et de l'activité du général de brigade Bertrand, son aide-de-camp, qu'elle a fréquemment employé à des reconnaissances.

Elle a ordonné la démolition des fortifications des villes d'Ulm et de Memmingen.

L'Electeur de Bavière est attendu à tout instant. L'Empereur a envoyé son aide-de-camp, colonel Lebrun, pour

le recevoir et lui offrir sur sa route des escortes d'honneur.

Un *Te Deum* a été chanté à Augsbourg et à Munich. La proclamation ci-jointe a été affichée dans toutes les villes de Bavière. Le peuple Bava-rois est plein de bons sentimens ; il court aux armes , et forme des gardes volontaires pour défendre le pays contre les incursions des Cosaques.

Les généraux Deroi et Wreden montrent la plus grande activité : ce dernier a fait beaucoup de prisonniers autrichiens. Il a servi pendant la guerre passée dans l'armée autrichienne , et il s'y est distingué.

Le général Mack ayant traversé en poste la Bavière pour retourner à Vienne , rencontra le général Wreden , aux avant-postes , près l'Inn. Ils eurent une longue conversation sur la manière dont les Français traitaient l'armée bavaroise.

« Nous sommes mieux qu'avec vous , lui dit le général Wreden , nous n'avons ni morgue ni mauvais traitemens à essayer ; et loin d'être exposés les premiers aux coups , nous sommes obligés de demander les postes périlleux , parce que les Français se les réservent de préférence. Chez vous , au contraire , nous étions envoyés par-tout où il y avait de mauvaises affaires à essayer. »

Un officier d'état-major vient d'arriver de l'armée d'Italie. La campagne a commencé le 26 vendémiaire. Cette armée formera bientôt la droite de la Grande-Armée.

L'Empereur a donné hier un concert à toute les dames de la Cour. Il a fait un accueil très-distingué à madame de Montgelas , femme du premier ministre de l'Electeur , et distinguée d'ailleurs par son mérite personnel.

Il a témoigné son contentement à M. de Winter , maître de musique de l'Electeur , sur la bonne composition de ses morceaux , tous plein de verve et de talent.

Aujourd'hui dimanche , 5 brumaire , l'Empereur a entendu la messe dans la chapelle du palais.

Voici les noms des généraux autrichiens qui ont été faits prisonniers. Le nombre des officiers est de 1500 à 2000.

Chaque officier a signé sa parole d'honneur de ne pas servir : on espère qu'ils la tiendront exactement ; s'il en était autrement , les lois de la guerre seraient suivies dans toute leur rigueur.

État des Officiers - Généraux Autrichiens faits prisonniers aux affaires de Elchingen , Wertingen , Memmingen , Ulm , etc.

- MM. le baron Mack , feld-maréchal-lieutenant , quartier-maître-général ;
 Le prince de Hesse-Hombourg , feld-maréchal-lieutenant ;
 Le baron de Hipschis , *idem* ;
 Le comte de Giulay , *idem* , quartier-maître-général de l'armée du prince Ferdinand ;
 Le baron de Laudon , *idem* ;
 Le comte de Klenau , *idem* ;
 Le comte de Gottesheim , *idem* ;
 Le comte de Riese , *idem* ;
 Le comte de Baillet , *idem* ;
 Le comte de Werneck , *idem* ;
 Le prince de Hohenzollern , *idem* ;
 Le prince de Lichtenstein , général-major ;
 Le baron d'Abel , *idem* ;
 Le baron d'Ulm , *idem* ;
 Le baron de Weidenfeld , *idem* ;
 Le comte d'Awersberg , *idem* ;
 Le comte de Gehneddy , *idem* ;
 Le comte de Fremel , *idem* ;
 Le comte de Stiecker , *idem* ;
 Le comte de Hermann , *idem* , pris à Elchingen ;
 Le comte de Hermann , *idem* , pris à Ulm ;
 Le comte de Reichter , *idem* ;
 Le comte de Dieuersberg , *idem* ;
 Le comte de Mitkiery , général-major ;
 Le comte de Wogel , *idem* ;

Le comte de Weiber, *idem*,
Le comte de Hohenfeld, *idem* ;
Le baron d'Aspre, *idem* ;
Le comte de Spangen, *idem* ;

Capitulation de la Garnison de Memmingen.

M. le général de division Saligny, chef de l'état-major du 4^e. corps de la Grande-Armée, au nom de S. M. l'Empereur des Français, et d'après les ordres de S. Exc. le maréchal Soult, et M. le comte de Spangen, général-major, commandant dans Memmingen, sont convenus de la capitulation suivante :

Art. I^{er}. La garnison autrichienne de Memmingen se rend prisonnière de guerre au 4^e. corps de la Grande-Armée, commandé par S. Exc. le maréchal Soult.

II. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre.

III. MM. les officiers seront libres de se rendre dans leurs foyers, en donnant leur parole d'honneur de ne servir qu'après échange, grade par grade, ou de suivre le sort de leur troupe.

IV. Les officiers conserveront leurs armes, leurs chevaux et leurs équipages ; les sous-officiers et soldats tous leurs effets d'habillement.

V. Les non-combattans, tels que les chirurgiens, médecins, aumôniers, fourriers et musiciens, seront rendus.

VI. Tous les papiers qui regardent la place, ou l'armée autrichienne, seront remis à M. le chef de l'état-major de l'armée française.

VII. Toute l'artillerie, tous les approvisionnemens de guerre et de bouche, tous les chevaux de troupe et de transport, seront remis à l'armée française, d'après l'état de situation de la place.

VIII. Son Exc. M. le maréchal promet avec plaisir de

faire donner à tous les malades les mêmes soins qu'aux malades de l'armée française.

IX. Il sera donné des charriots pour le transport des effets de MM. les officiers.

Fait en présence du général Sébastiani, du colonel Fitteau et des officiers supérieurs de la place.

Memmingen, le 22 vendémiaire an 14 (14 octobre.)

Signés, le général de division SALIGNY; le général HORACE SÉBASTIANI; M. FITTEAU, colonel au 3^e. régiment de dragons; le comte de SPANGEN, général-major; WOUWERMANS, colonel; le baron de LAUER, major et ingénieur, etc.

Traduction d'une Proclamation de l'Electeur de Bavière aux Bavarois.

Bavarois!

Dans un moment où j'étais uniquement occupé de votre prospérité, où je ne prévoyais aucun danger, j'ai été forcément séparé de vous!

L'Autriche, pour la conservation de laquelle le généreux sang des Bavarois a coulé si souvent, avait conçu des plans perfides contre vous et contre moi. On demandait, avec menace, vos fils, mes braves soldats, pour être disséminés dans l'armée autrichienne, et pour combattre une puissance qui de tous temps a protégé l'indépendance de la Bavière.

Ainsi les Bavarois ne devaient plus combattre pour leur Patrie, mais pour des intérêts étrangers: ainsi, jusqu'au nom de l'armée Bavaroise devait être détruit.

Mes devoirs, comme prince et comme père d'un peuple fidèle et indépendant, ont dû me porter à repousser des propositions aussi déshonorantes pour la Nation, et à maintenir, avec fermeté, la neutralité de mes Etats.

Je me flattais encore de voir l'espoir de s'accomplir le plus ardent de mes vœux, le repos de la Patrie. Les né-

gociations , à ce sujet , n'étaient pas encore rompues , lorsque l'Autriche , fidèle au système d'anéantir l'indépendance de la Bavière , viola les traités les plus sacrés , fit passer l'Inn à son armée , et vous traita comme les habitans d'un pays conquis. Les réquisitions les plus onéreuses furent faites ; on vous priva des instrumens les plus nécessaires à votre industrie , même de ceux de votre agriculture ; vos champs furent dévastés , vos bestiaux enlevés de force ; on vous inonda d'un papier-monnaie déprécié ; même un grand nombre de vos fils furent contraints de servir sous les drapeaux de l'Autriche.

Après une invasion aussi perfide , après des outrages aussi inouis , il était de ma dignité , comme prince et comme protecteur de la Nation , de prendre les armes , et de délivrer la patrie de ses oppresseurs.

L'Empereur des Français , allié naturel de la Bavière , vole à notre secours , avec ses intrépides guerriers , il vient pour nous venger ; déjà vos frères et vos fils combattent dans les rangs de ces braves , habitués à la victoire , et déjà nous voyons l'aurore de notre salut.

Bavarois , qui portez patiemment les maux dont vous accablent les ennemis de la patrie ; souvenez-vous de votre prince , qui connaît vos souffrances , qui les partage , et qui ne peut supporter l'idée d'être séparé de vous que dans la persuasion qu'en conservant sa liberté individuelle , il s'est assuré les moyens d'agir avec une indépendance absolue , pour ses chers et fideles sujets.

Notre bonne cause est sous la protection d'un Dieu juste , et d'une armée courageuse commandée par un héros invincible.

Que le mot de ralliement de chaque Bavarois , soit pour son prince et pour la patrie.

Wurzburg , le 10 octobre 1805.

Signé , MAX. JOSEPH , *Electeur.*

LETTRE du *Maréchal de l'Empire Massena, Général en chef de l'Armée d'Italie*, à *M. le Maréchal de l'Empire Berthier, Ministre de la Guerre.*

Au quartier-général de Alpo, le 26 vendémiaire
an 14, à minuit.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir, M. le maréchal, qu'après l'expiration du terme convenu avec le prince Charles, je saisisais le moment d'agir avec vigueur. J'ai attaqué ce matin à quatre heures le pont du Vieux-Château de Vérone, et j'ai passé l'Adige. Je m'empresse de vous rendre compte du résultat de la journée.

J'avais réuni l'armée à Zevio et dans les environs, de manière à pouvoir me porter par-tout où l'ennemi aurait pu tenter un passage. Cette concentration de troupes inspirait des craintes sur mon véritable projet. Une fausse attaque était ordonnée sur ma droite, et il était ordonné à ma gauche de faire des démonstrations hostiles; mon but était de donner le change à l'ennemi par ces divers mouvemens, et le succès a rempli mon attente. La première opération a été de renverser le mur qui barrait le milieu du pont; il s'est écroulé par l'effet d'un artifice hardiment disposé. Les deux coupures que les Autrichiens avaient faites, ont été rendues praticables à l'aide de planches et de mardriers, et sur-le-champ 24 compagnies de voltigeurs, prises dans les divisions Gardanne et Duhesme, se sont élancées de l'autre côté du fleuve, sous la protection du canon du Vieux-Château: ils ont été bientôt suivis de la première division toute entière, commandée par le général Gardanne. L'ennemi défendait en force le passage; et nous opposait une vive résistance; il a été culbuté et poursuivi jusques sur les hauteurs. Des renforts envoyés par le prince Charles arrivaient de toutes parts; on s'est battu avec opiniâtreté depuis quatre heures du matin jusqu'à six du soir. Les Autrichiens ne nous cédaient du terrain qu'après l'avoir fortement disputé; nous les avons enfin chassés de toutes les

positions , et nous avons détruit leurs retranchemens. Sept pièces de canon et dix-huit caissons sont le fruit de cette journée ; nous leur avons fait 14 à 1500 prisonniers : ils ont laissé 1200 hommes sur le champ de bataille , et ils ont eu un grand nombre de blessés. De notre côté il n'a péri que très-peu de combattans ; nous avons 300 blessés , et l'on ne compte presque pas de blessures dangereuses.

Je dois des éloges particuliers à l'activité et à la conduite courageuse du général Lacombe-Saint-Michel , commandant l'artillerie , et du général Chasseloup , commandant le génie. J'ai eu beaucoup à me louer du général Gardanne , qui dirigeait la première division , et du général Duhesme , qui a combattu à la tête d'une de ses brigades formant la réserve. Les divers corps présens à l'action , officiers et soldats , se sont généralement bien montrés , et je me propose de vous faire un rapport détaillé à cet égard. Je ne différerai pas cependant à rendre justice au zèle et à la bonne volonté de M. Merges , l'un de vos aides-de-camp , qui n'a pas quitté mes côtés pendant toute l'action.

J'ai fait travailler de suite à une tête de pont : elle est en ce moment solidement établie. J'aurai soin de vous faire part des suites de cette journée et des avantages que j'espère en retirer. Veuillez présenter à S. M. l'Empereur et Roi ce premier gage de la valeur de son armée d'Italie , et lui renouveler l'assurance respectueuse de notre dévouement à l'exécution de ses desseins.

J'ai l'honneur de vous saluer ,

M A S S E N A .

TREIZIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Haag, le 6 Brumaire an 14.

Le corps d'armée du maréchal Bernadotte est parti de Munich le 4 Brumaire. Il est arrivé le 5 à Wasserburg, sur l'Inn, et est allé coucher à Altenmarkt : six arches du pont étaient brûlées. Le comte Manucci, colonel de l'armée bavaroise s'était porté de Roth à Rosenheim. Il avait trouvé également le pont brûlé et l'ennemi de l'autre côté. Après une vive canonade, l'ennemi céda la rive droite. Plusieurs bataillons français et bavaois passèrent l'Inn, et le 6 à midi l'un et l'autre pont étaient entièrement rétablis ; les colonels du génie Moris et Somis ont mis la plus grande activité à la réparation desdits ponts ; l'ennemi a été vivement poursuivi dès qu'on a pu passer ; on a fait à son arrière-garde 50 prisonniers.

Le maréchal Davoust avec son corps d'armée est parti de Freysing le 4, et s'est trouvé le 5 à Mulhdorf ; l'ennemi a défendu la rive droite où il avait établi des batteries très-avantageusement situées. Le pont était tellement détruit qu'on a eu de la peine à le rétablir. Le 6 à midi, une grande partie du corps du maréchal Davoust était passée.

Le prince Murat a fait passer une brigade de cavalerie sur le pont de Mulhdorf, a fait rétablir les ponts d'Œting et de Marekhl, et les a passés avec une partie de sa réserve. L'Empereur s'est porté de sa personne à Haag.

Le corps d'armée du maréchal Soult est bivouaqué en avant de Haag ; le corps du général Marmont couche ce soir à Wihsbiburg ; celui du maréchal Ney à Landsberg ; celui du maréchal Lannes sur la route de Landshut à Braunau ; tous les renseignemens que l'on a sur l'ennemi portent que l'armée russe marche en retraite.

Il a beaucoup plu toute la journée ; tout le pays situé entre l'Isar et l'Inn n'offre qu'une forêt continue de sapins, pays fort ingrat. L'armée a eu beaucoup à se louer du zèle et de l'empressement des habitans de Munich à lui fournir les subsistances qui lui étaient nécessaires.

DEUXIEME BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Du 7 brumaire an 14.

Le général en chef a fait attaquer l'ennemi ce matin vers les cinq heures.

Pendant qu'à sa gauche la division du général Seras passait l'Adige à Polo, et qu'à sa droite celle du général Verdier manœuvrait depuis Roncò jusqu'à Albaro, les divisions des généraux Gardanne et Duhesme se déployant en avant du pont du vieux château de Véronne, attaquèrent les hauteurs du Val-Pantena et tournèrent le château de San-Felice; profitant alors de leur position, le général en chef força les Autrichiens à évacuer Véronnette. Les palissades du pont neuf furent aussitôt abattues; la division des chasseurs à cheval aux ordres du général Espagne, celle des grenadiers aux ordres du général Partouneaux, la réserve de cavalerie commandée par le général Monnet et la division du général Molitor traversèrent Véronnette et se portèrent sur la grande route de Saint-Michel où les Autrichiens nous opposèrent de l'infanterie et de la cavalerie protégées par plusieurs pièces de canon: il fut ordonné diverses charges de cavalerie qui furent vivement exécutées et que soutenaient les grenadiers de la division Molitor: dans l'une de ces charges, l'escadron des guides fit mettre bas les armes à 500 fantassins: l'ennemi a été culbuté, chassé du village de Saint-Michel et jusqu'au-delà de Saint-Martin. Nous avons pris position à Vago.

Seize cents prisonniers et deux pièces de canon sont le résultat de la journée. Les Autrichiens ont laissé beaucoup de monde sur le champ de bataille. Notre perte est de quelques hommes; nous comptons à-peu-près cent blessés. L'armée va poursuivre ses avantages.

Les divisions, les différens corps ont manœuvré avec précision, et le général en chef se loue de l'ardeur et de l'audace que les troupes ont montrées dans l'attaque: il leur a rendu auprès de S. M. l'Empereur et Roi, le témoignage

qu'elles brûlent du désir d'imiter les exemples de la Grande-Armée, et de mériter d'avoir part aux nobles récompenses que S. M. décerne à leur valeur.

QUATORZIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

De Braunau, le 8 brumaire an 14.

Le maréchal Bernadotte est arrivé le 8, à dix heures du matin, à Salzbourg. L'électeur en était parti depuis plusieurs jours; un corps de six mille hommes, qui y était, s'était retiré précipitamment la veille.

Le quartier-général impérial était le 6 à Haag, le 7 à Mulhdorff, et le 8 à Braunau.

Le maréchal Davoust a employé la journée du 7 à faire réparer entièrement le pont de Mulhdorff.

Le premier régiment de chasseurs a exécuté une belle charge sur l'ennemi, lui a tué une vingtaine d'hommes et lui a fait plusieurs prisonniers, parmi lesquels s'est trouvé un capitaine de hussards.

Dans la journée du 7, le maréchal Lannes est arrivé avec la cavalerie légère au pont de Braunau. Il était parti de Landshut. Le pont était coupé. Il a sur-le-champ fait embarquer sur deux bateaux une soixantaine d'hommes. L'ennemi qui, d'ailleurs était poursuivi par la réserve du prince Murat, a abandonné la ville. L'audace des chasseurs du 13^e a contribué à précipiter sa retraite.

La mésintelligence entre les Russes et les Autrichiens commence à s'apercevoir. Les Russes pillent tout. Les officiers les plus instruits d'entr'eux comprennent bien que la guerre qu'ils font est impolitique, puisqu'ils n'ont rien à gagner contre les Français que la nature n'a pas placés pour être leurs ennemis.

Braunau, comme il se trouve, peut être considéré comme une des plus belles et des plus utiles acquisitions de l'armée. Cette place est entourée d'une enceinte bastionnée avec pont-levis, demi-lune et fossés plein d'eau. Il

y a de nombreux magasins d'artillerie et tous en bon état; mais ce qui paraîtra difficile à croire, c'est qu'elle est parfaitement approvisionnée. On y a trouvé quarante mille rations de pain prêtes à être distribuées, plus de mille sacs de farine; l'artillerie de la place consiste en 45 pièces de canon avec double affût de rechange, en mortiers approvisionnés de plus de 40 mille boulets et obusiers. Les Russes y ont laissé une centaine de milliers de poudre, une grande quantité de cartouches, du plomb, un millier de fusils, et tout l'approvisionnement nécessaire pour soutenir un grand siège.

L'Empereur a nommé le général Lauriston, qui arrive de Cadix, gouverneur de cette place, où il a établi le dépôt du quartier-général de l'armée.

QUINZIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Braunau, le 9 brumaire an 14.

Plusieurs déserteurs Russes sont déjà arrivés, entre autres un sergent-major natif de Moscou, homme de quelque intelligence. On s'imagine bien que tout le monde l'a questionné. Il a dit que l'armée Russe était dans des dispositions bien différentes pour les Français que dans la dernière guerre: que les prisonniers qui étaient revenus de France s'en étaient beaucoup loués; qu'il y en avait six dans sa compagnie qui, au moment du départ de Pologne, avaient été envoyés plus loin; que si on avait laissé dans les régimens tous les hommes revenus de France, il n'y avait pas de doute qu'ils n'eussent tous déserté; que les Russes étaient fâchés de se battre pour les Allemands qu'ils n'aiment pas, et qu'ils avaient une haute idée de la valeur française. On lui a demandé s'ils aimaient l'Empereur Alexandre. Il a répondu qu'ils étaient trop misérables pour lui porter de l'attachement: que les soldats aimaient mieux l'Empereur Paul, mais que la noblesse préférerait l'Empereur Alexandre; que les Russes, en général, étaient

contens d'être sortis de chez eux, parce qu'ils vivaient mieux et étaient mieux payés; qu'ils désiraient tous ne pas retourner en Russie, et qu'ils préféraient s'établir dans d'autres climats à retourner sous la verge d'une aussi rude discipline; qu'ils savaient que les Autrichiens avaient perdu toutes leurs batailles, et ne faisaient que pleurer.

Le prince Murat s'est mis à la poursuite de l'ennemi. Il a rencontré l'arrière-garde des Autrichiens, forte de six mille hommes, sur la route de Merobach; l'apercevoir et la charger n'a été qu'une même chose pour sa cavalerie. Cette arrière-garde a été disséminée sur les hauteurs de Ried. La cavalerie ennemie s'est alors ralliée pour protéger le passage de l'infanterie par un défilé. Mais le premier régiment de chasseurs et la division de dragons du général Beaumont l'ont culbutée, et se sont jetés avec l'infanterie ennemie dans le défilé. La fusillade a été assez vive; mais l'obscurité de la nuit a sauvé cette division ennemie; une partie s'est éparpillée dans les bois; il n'a été fait que cinq cents prisonniers. L'avant-garde du corps du prince Murat a pris position à Haag. Le colonel Montbrun, du 1^{er} de chasseurs, s'est couvert de gloire. Le 8^e régiment de dragons a soutenu sa vieille réputation. Un maréchal-de-logis de ce régiment ayant eu le poignet emporté, dit devant le prince, au moment où il passait: Je regrette ma main, parce qu'elle ne pourra plus servir notre brave Empereur. L'Empereur, en apprenant ce trait, a dit: « Je reconnais bien là les sentiments du 8^e. Qu'on donne à ce maréchal-de-logis une place avantageuse, et selon son état, dans le palais de Versailles. »

Les habitans de Braunau, selon l'usage, avaient porté dans leurs maisons une grande partie des magasins de la place. Une proclamation a tout fait rapporter. Il y a à présent un millier de sacs de farine, une grande quantité d'avoine, des magasins d'artillerie de toute espèce, une très-belle manutention et soixante mille rations de pain, dont nous avons grand besoin: une partie a été distribuée au corps du maréchal Soult.

Le maréchal Bernadotte est arrivé à Salzbourg. L'ennemi s'est retiré sur la route de Carinthie et de Wiels. Un régiment d'infanterie voulait tenir au village de Hallem; il a dû se retirer sur le village de Colling, où le maréchal espérait que le général Kellermann parviendrait à lui couper la retraite et à l'enlever.

Les habitans assurent que, dans son inquiétude, l'Empereur d'Allemagne s'était porté jusqu'à Wels, où il avait appris le désastre de son armée. Il y avait appris aussi les clameurs de ses peuples de Bohême et d'Autriche contre les Russes qui pillent et violent d'une manière si effrénée, qu'on désirait l'arrivée des Français pour les délivrer de ces singuliers alliés.

Le maréchal Davoust, avec son corps d'armée, a pris position entre Ried et Haag. Tous les autres corps d'armée sont en grand mouvement; mais le temps est affreux: il est tombé un demi-pied de neige; ce qui a rendu les chemins détestables.

Le ministre secrétaire-d'Etat Maret a joint l'Empereur à Braunau.

L'Electeur de Bavière est de retour à Munich; il a été reçu avec le plus grand enthousiasme par le peuple de sa capitale.

Plusieurs malles de Vienne ont été interceptées: les lettres les plus récentes étaient du 18 octobre. On commençait à y avoir des nouvelles de l'affaire de Wertingen: elles y avaient répandu la consternation. Les vivres y étaient d'une cherté à laquelle on ne pouvait atteindre. La famine menaçait Vienne. Cependant la récolte a été abondante; mais la dépréciation du papier-monnaie et des assignats qui perdaient plus de 40 pour cent, avaient porté tout au plus haut prix. Le sentiment de la chute du papier-monnaie autrichien était dans tous les esprits.

Le cultivateur ne voulait plus échanger ses denrées contre un papier de nulle valeur. Il n'est pas un homme en Allemagne qui ne considère les Anglais comme les auteurs de la guerre, et les Empereurs François et Alexandre comme victimes de leurs intrigues. Il n'est personne qui ne

dise : il n'y aura point de paix tant que les olygarques gouverneront l'Angleterre, et les olygarques gouverneront tant que Georges respirera. Aussi le règne du prince de Galles est-il désiré comme le terme de celui des olygarques, qui, dans tous les pays, sont égoïstes et insensibles aux malheurs du Monde.

L'Empereur Alexandre était attendu à Vienne; mais il a pris un autre parti : on assure qu'il s'est rendu à Berlin.

TROISIEME BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Vago, le 8 brumaire au 14.

Après l'affaire du 7, l'armée avait pris position à Vago, deux milles en deçà de Caldiero. Le 8, à deux heures après midi, elle attaqua l'ennemi sur toute la ligne. La division Molitor formant la gauche commença l'action; celle du général Gardanne attaqua au centre; et celle du général Duhesme à la droite. Ces diverses attaques furent bien exécutées et heureusement conduites. Le village de Caldiero fut emporté aux cris de *vive l'Empereur!* et l'ennemi fut poursuivi jusques sur les hauteurs.

A quatre heures et demie, le prince Charles fit avancer sa réserve forte de 24 bataillons de grenadiers et de plusieurs régimens. La bataille devint alors plus vive. Les troupes de Sa Majesté déployèrent leur intrépidité ordinaire : la cavalerie chargea plusieurs fois, et toujours avec succès; des bataillons de grenadiers de la réserve donnèrent en même temps, et la bayonnette décida du sort de la journée. L'ennemi avait fait jouer plus de trente pièces d'artillerie qui garnissaient ses retranchemens. Malgré l'acharnement de sa résistance, il a été culbuté et poursuivi jusqu'aux pieds des redoutes au delà de Caldiero,

Nous avons fait 3500 prisonniers; le champ de bataille est jonché d'Autrichiens; le nombre de leurs morts et de

leurs blessés égale au moins celui de leurs prisonniers. Le prince Charles a fait demander une trêve pour enterrer les morts.

Notre perte est très-peu considérable en comparaison de celle de l'ennemi.

Le maréchal général en chef applaudit à la valeur et au dévouement de l'armée ; il fera connaître particulièrement les belles actions qui ont signalé la journée , et mettra sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi les noms des braves à qui l'honneur en est dû.

QUATRIÈME BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Montebello , le 11 brumaire an 14.

Après la bataille du 8 , par l'effet de la position de l'armée en avant de Caldiero , et par suite des mouvemens ordonnés le 7 à la division Seras , une colonne ennemie forte de 5000 hommes commandés par un brigadier , fut séparée du corps du général Rosenberg , et se trouva coupée de manière à ne pouvoir remonter dans les vallées ni rejoindre son armée. Le général en chef , instruit qu'elle s'était portée le 10 sur les hauteurs de Saint-Léonard , envoya un de ses aides-de-camp pour la sommer de mettre bas les armes. L'officier-général Hillinger , qui la commandait , s'apercevant qu'il n'avait pas de troupes devant lui , manifesta l'intention de combattre.

Le 22^e régiment d'infanterie légère , conduit par son colonel Goguet , eut ordre de se porter de suite en avant de Veronnette ; l'ennemi fit un mouvement sur lui , et le força de prendre position sous le château de San-Félice. Le général en chef se porta bientôt sur les lieux , et fit marcher quatre bataillons de grenadiers pour cerner entièrement l'ennemi ; le général Charpentier , chef de l'état-major , chargé de ces dispositions , les exécuta avec précision , de concert avec le général Solignac.

Il fut fait alors une nouvelle sommation à l'ennemi , qui
sentit

sentit qu'il fallait se résoudre à mettre bas les armes. Une capitulation signée par l'officier-général commandant la colonne ennemie, et par le général Solignac, nous a livré 5000 prisonniers avec armes et bagages, 70 officiers, un brigadier, un major, un colonel, 80 chevaux, etc., etc.

Le prince Charles, de son côté, voyant qu'une colonne de son armée avait été coupée, et craignant d'être tourné dans sa position, s'occupa d'effectuer sa retraite. On fut instruit qu'il avait fait quelques mouvemens dans la nuit : dès la pointe du jour, de fortes reconnaissances furent poussées sur la ligne; la division des chasseurs à cheval, commandée par le général Espagne, et les voltigeurs de la division Gardanne, se mirent à la poursuite des Autrichiens, qui furent harcelés toute la journée, et auxquels on fit 600 prisonniers.

Nous occupons aujourd'hui Montebello; demain l'armée continue sa marche.

Copie d'une capitulation entre M. le Général Solignac, commandant un corps de grenadiers de l'Armée Impériale et Royale de Sa Majesté l'Empereur des Français, d'une part, et M. le Brigadier-Général Hillinger, commandant un corps de troupes de S. M. I. et R. l'Empereur d'Allemagne, d'autre part.

Art. I^{er}. Les troupes autrichiennes, commandées par M. le général Hillinger, restent prisonnières de guerre aux conditions suivantes :

II. M. le général Hillinger, ainsi que tous les officiers sous ses ordres, conserveront leurs épées, chevaux et bagages; ils rentreront en Autriche sur leur parole d'honneur de ne pas servir contre la France ou ses alliés jusqu'à leur parfait échange.

III. Les soldats mettront bas les armes avant d'entrer dans Véronne: ils conserveront leur butin.

IV. Tous les blessés autrichiens qui se trouvent dans les environs de Payano et Grazzano, seront transportés de

suite dans les hôpitaux militaires de l'armée française, pour y être traités convenablement.

Les troupes de S. M. l'Empereur d'Allemagne s'étant battues avec la plus grande intrépidité, et n'ayant capitulé qu'au moment où elles ont été complètement cernées, l'armée française fera pour elles tout ce que l'on doit à la bravoure militaire.

Fait double à Cara-Albertini, le 2 novembre 1805 (11 brumaire an 14).

Signé, HILLINGER, général-major.

(Suivent les autres signatures des officiers supérieurs.)

SEIZIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

De Ried, le 11 brumaire an 14]

Le prince Murat a continué sa marche en poursuivant l'ennemi l'épée dans les reins, et est arrivé le 9 en avant de Lambach. Les généraux autrichiens, voyant que leurs troupes ne pouvaient plus tenir, ont fait avancer 8 bataillons russes pour protéger leur retraite. Le 17^e régiment d'infanterie de ligne, le 1^{er} de chasseurs et le 8^e de dragons chargèrent les Russes avec impétuosité, et, après une vive fusillade, les mirent en désordre et les menèrent jusqu'à Lambach. On a fait 500 prisonniers, parmi lesquels une centaine de Russes.

Le 10 au matin, le prince Murat mande que le général Walter, avec sa division de cavalerie, a pris possession de Wels. La division de dragons du général Beaumont, et la première division du corps d'armée du maréchal Davoust, commandée par le général Bisson, ont pris position à Lambach. Le pont sur la Traun était coupé; le maréchal Davoust y a fait substituer un pont de bateaux. L'ennemi a voulu défendre la rive gauche. Le colonel Valterre, du 30^e régiment, s'est jeté un des premiers dans un

bateau et a passé la rivière. Le général Bisson, faisant ses dispositions de passage, a reçu une balle dans le bras.

Une autre division du corps du maréchal Davoust, est en avant de Lambach sur le chemin de Steyer. Le reste de son corps d'armée est sur les hauteurs de Lambach.

Le maréchal Soult arrivera ce soir à Wels.

Le maréchal Lannes arrivera ce soir à Lintz.

Le général Marmont est en marche pour tourner la position de la rivière de l'Enns.

Le prince Murat se loue du colonel Conroux, commandant du 17^e régiment d'infanterie de ligne. Les troupes ne sauraient montrer dans aucune circonstance plus d'impétuosité et de courage.

Au moment de son arrivée à Salzbourg, le maréchal Bernadotte avait détaché le général Kellermann à la tête de son avant-garde, pour poursuivre une colonne ennemie qui se retirait par le chemin de la Carinthie. Elle s'était mise à couvert derrière le fort de Passling, dans le défilé de Colling. Quelle que forte que fût sa position, les carabiniers du 27^e régiment d'infanterie légère l'attaquèrent avec impétuosité. Le général Werlé fit tourner le fort par le capitaine Campobane, par des chemins presque impraticables. Cinq cents hommes, dont trois officiers, ont été faits prisonniers. La colonne ennemie, forte de trois mille hommes, a été éparpillée dans les sommités. On y a trouvé une si grande quantité d'armes, qu'on espère ramasser encore beaucoup de prisonniers. Le général Kellermann donne des éloges à la conduite du chef de bataillon Barbès-Latour. Le général Werlé a eu son habit criblé de balles.

Nos avant-postes mandent de Wels que l'Empereur d'Allemagne y est arrivé le 25 octobre; qu'il y a appris le sort de son armée d'Ulm, et qu'il s'est convaincu par ses propres yeux des ravages affreux que les Russes font partout, et de l'extrême mécontentement de ses peuples. On assure qu'il est retourné à Vienne sans descendre de voiture.

La terre est couverte de neige; les pluies ont cessé; le

froid a pris le dessus ; il est assez vif ; ce n'est pas un commencement de novembre, mais un mois de janvier. Ce temps plus sec , a l'avantage d'être plus sain et plus favorable à la marche.

DIX-SEPTIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Lambach, le 12 brumaire an 14.

Aujourd'hui 12, le maréchal Davoust a ses avant-postes près de Steyer. Le général Milhaud , avec la réserve de cavalerie aux ordres du prince Murat, est entré à Lintz le 10. Le maréchal Lannes y est arrivé le 12 avec son corps d'armée. On a trouvé à Lintz des magasins considérables dont on n'a pas encore l'inventaire, beaucoup de malades dans les hôpitaux , parmi lesquels une centaine de Russes. On a fait des prisonniers, dont cinquante Russes.

Au combat de Lambach, il s'est trouvé deux pièces de canon russes parmi celles qui ont été prises. Un général russe et un colonel de hussards autrichiens ont été tués.

La blessure que le général Bisson, commandant la première division du corps d'armée du maréchal Davoust, a reçue au bras, est assez sérieuse pour l'empêcher de servir tout le reste de la campagne. Il n'y a cependant aucun danger. L'Empereur a donné au général Caffarelli le commandement de cette division.

Depuis le passage de l'Inn, on a fait quinze à dix-huit cents prisonniers, tant Autrichiens que Russes, sans y comprendre les malades.

Le corps d'armée du général Marmont est parti de Lambach le 12 à midi.

L'Empereur a établi son quartier-général à Lambach, où l'on croit qu'il passera toute la nuit du 12.

La saison continue à être rigoureuse ; la terre est couverte de neige ; le temps est très-froid.

On a trouvé à Lambach des magasins de sel pour plusieurs millions. On a trouvé dans la caisse de Lintz plusieurs centaines de milliers de florins.

Les Russes ont tout dévasté à Wels, à Lambach et dans tous les villages environnans. Il y a des villages où ils ont tué huit ou dix paysans.

L'agitation et le désordre sont extrêmes à Vienne. On dit que l'Empereur d'Autriche est établi au couvent des Bénédictins de Molk. Il paraît que le reste du mois de novembre verra des événemens majeurs et d'une grande importance.

M. Lezay, ministre de France à Salzbourg, a eu une audience de l'Empereur, au moment où S. M. partait de Braunau. Il n'avait pas cessé jusqu'alors de résider à Salzbourg.

On n'a point de nouvelles de M. de Larochefoucauld ; on le croit toujours à Vienne. Au moment où l'armée autrichienne passa l'Inn, il demanda des passeports qu'on lui refusa.

Il est arrivé aujourd'hui plusieurs déserteurs russes.

CINQUIEME BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Du 14 brumaire.

Après quelques heures de repos à Montebello, l'armée poursuivit l'ennemi sur Vicence. Les portes de la ville avaient été murées ; on le somma de l'évacuer ; sa réponse fut négative. Un sentiment d'humanité avait dicté la sommation du général en chef ; il fallut bien forcer le passage, et diriger du canon et des obusiers contre les portes, et malheureusement contre la ville même. Nous y entrâmes à la pointe du jour. La précipitation avec laquelle la retraite de l'ennemi s'opéra lui fit abandonner mille blessés, et laisser quelques restes de magasins à notre disposition. Dans la journée nous lui avons fait 800 prisonniers.

Les Autrichiens s'étaient retirés par le chemin de Bassano. L'armée les y suivit, et entama continuellement leur arrière-garde. A l'embranchement des routes de Bassano et de Treviso, ils se dirigèrent vers cette dernière ville, en brûlant derrière eux le pont qui se trouve sur le torrent près de la Palu. Arrivés au village de Saint Pierre *in Gu*, nous le trouvâmes occupé par un corps de troupes, qui fut chargé vigoureusement. Le village fut enlevé après un combat qui nous valut encore 600 prisonniers et une pièce de canon.

Nous marchâmes vers la Brenta. L'avant-garde arriva au moment où l'ennemi tentait de détruire le pont. Il s'engagea d'une rive à l'autre une forte canonnade, que la nuit seule fit cesser.

L'armée bivouaqua sur la rive droite. A quatre heures du matin, je fis passer à gué plusieurs régimens de cavalerie avec les voltigeurs en croupe, pendant qu'on réparait le pont. L'armée défila bientôt, et nous arrivâmes à Citadella assez à temps pour enlever les derniers postes de l'ennemi. A cinq heures du soir, nous entrions dans Castelfranco, et nos chasseurs occupaient déjà en avant Saltrunda et Albaredo. Le général en chef sentit la nécessité d'accorder quelques heures aux besoins de l'armée.

Dans notre marche depuis Montebello, nous avons fait plus de 1800 prisonniers.

La division de droite s'est dirigée sur Padoue, où elle arrive aujourd'hui; celle de gauche s'est portée par les *sette comuni* sur Bassano, qu'elle occupera demain.

L'armée marche vers la Piave.

DIX-HUITIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Lintz, le 14 brumaire an 14,

Le prince Murat ne perd pas l'ennemi de vue. L'ennemi avait laissé dans Ebersberg 3 ou 400 hommes pour re-

tarder le passage de la Traun ; mais les dragons du général Walter se jetèrent dans des bateaux, et, sous la protection de l'artillerie, attaquèrent avec impétuosité la ville. Le lieutenant Villaudet, du 13^e régiment de dragons, a passé le premier dans une petite barque.

Le général Walter, après avoir passé le pont sur la Traun, se porta sur Enns. La brigade du général Milhaud rencontra l'ennemi au village d'Asten, le culbuta, le poursuivit jusques dans Enns, et lui fit 200 prisonniers dont 50 hussards russes. Vingt hussards russes ont été tués. L'arrière-garde des troupes autrichiennes, soutenue par la cavalerie russe, a été par-tout culbutée : ni l'une ni l'autre n'ont tenu à aucune charge. Les 22^e et 16^e de chasseurs et leurs colonels, Latour-Maubourg et Durosnel, ont montré la plus grande intrépidité. L'aide-de-camp du prince Murat, Flahault, a eu une balle dans le bras.

Dans la journée du 13, nous avons passé l'Enns, et aujourd'hui le prince Murat est à la poursuite de l'ennemi. Le maréchal Davoust est arrivé le 12 à Steyer ; le 13 dans la journée, il s'est emparé de la ville, et a fait 200 prisonniers : l'ennemi paraissait vouloir s'y défendre. La division de dragons du général Beaumont a soutenu sa réputation. L'aide-de-camp du général Beaumont a été tué. L'un et l'autre des ponts sur l'Enns sont parfaitement rétablis.

Au combat de Lambach, le colonel autrichien de Graffen et le colonel russe Koloffkin ont été tués.

L'Empereur d'Autriche, arrivé à Lintz, a reçu des plaintes de la régence sur la mauvaise conduite des Russes, qui ne se sont pas contentés de piller, mais encore ont assommé à coups de bâton les paysans ; ce qui avait rendu déserts un grand nombre de villages. L'Empereur a paru très-affligé de ces excès, et a dit qu'il ne pouvait répondre des troupes russes comme des siennes ; qu'il fallait souffrir patiemment ; ce qui n'a pas consolé les habitans.

On a trouvé à Lintz beaucoup de magasins, et une grande quantité de draps et de capottes dans les manufactures impériales.

Le général Deroi , à la tête d'un corps de Bava-rois , a rencontré à Lovers l'avant-garde d'une colonne de cinq régimens autrichiens venant d'Italie , la complètement battue , lui a fait 400 prisonniers et pris 3 pièces de canon. Les Bava-rois se sont battus avec la plus grande opiniâtreté et avec une extrême bravoure. Le général Deroi lui-même a été blessé d'un coup de pistolet.

Ces petits combats donnent lieu à un grand nombre de traits de courage de la part des officiers particuliers. Le major-général s'occupe d'une relation détaillée où chacun aura la part de gloire qu'aura méritée son courage.

L'Enns peut être considéré comme la dernière ligne qui défend les approches de Vienne. On prétend que l'ennemi veut tenir et se retrancher derrière les hauteurs de Saint-Hyppolite , à dix lieues de Vienne. Notre avant-garde y sera demain.

DIX-NEUVIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Lintz , le 15 brumaire an 14.

Le combat de Lovers a été très-brillant pour les Bava-rois. Les Autrichiens occupaient au-delà de Lovers un défilé presqu'inaccessible , flanqué à droite et à gauche par des montagnes à pic. Le couronnement était couvert de chasseurs tyroliens qui en connaissaient tous les sentiers ; trois forts en maçonnerie fermant les montagnes , en rendent l'accès presque impossible. Après une vive résistance , les Bava-rois culbutèrent tout , firent 600 prisonniers , prirent deux pièces de canon et s'emparèrent de tous les forts. Mais à l'attaque du dernier , le lieutenant-général Deroi , commandant en chef l'armée bava-roise , fut blessé d'un coup de pistolet. Les Bava-rois ont eu 12 officiers tués ou blessés , 50 soldats tués et 250 blessés. La conduite du lieutenant-général Deroi mérite les plus grands éloges : c'est un vieil

officier plein d'honneur , extrêmement attaché à l'Électeur dont il est l'ami.

Tous les momens ont été tellement occupés , que l'Empereur n'a pu encore passer en revue l'armée bavaroise , ni connaître les braves qui la composent.

Le prince Murat , après la prise d'Enns , poursuit de nouveau l'ennemi. L'armée russe avait pris position sur les hauteurs d'Amstetten ; le prince Murat l'a attaquée avec les grenadiers du général Oudinot ; le combat a été assez opiniâtre. Les Russes ont été déposés de toutes leurs positions , ont laissé 400 morts sur le champ de bataille et 1500 prisonniers. Le prince Murat se loue particulièrement du général Oudinot ; son aide-de-camp Lagrange a été blessé.

Le maréchal Davoust , au passage de l'Enns à Steyer , se loue spécialement de la conduite du général Heudelet , qui commande son avant-garde. Il a continué sa marche , et s'est porté à Wahidoffen.

Toutes les lettres interceptées portent que les meubles de la Cour sont déjà embarqués sur le Danube , et qu'on s'attend à Vienne à la prochaine arrivée des Français.

VINGTIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Lintz , le 16 brumaire an 14.

Le combat d'Amstetten a fait beaucoup d'honneur à la cavalerie , et particulièrement aux 9^e. et 10^e. régimens de hussards , et aux grenadiers de la division du général Oudinot.

Les Russes ont depuis accéléré leur retraite ; ils ont en vain coupé les ponts sur l'Ips , qui ont été promptement rétablis , et le prince Murat est arrivé jusqu'auprès de l'abbaye de Molk.

Une reconnaissance s'est portée sur la Bohême. Nous

avons pris des magasins très-considérables, soit à Freystadt, soit à Matthausen.

Le maréchal Mortier, avec un corps d'armée, manœuvre sur la rive gauche du Danube.

Une députation du Sénat vient d'arriver à Lintz. L'Electeur de Bavière y est attendu dans deux heures.

Lintz, le 17 brumaire an 14.

L'Electeur de Bavière et le prince électoral sont arrivés hier soir à Lintz. Le lieutenant-général comte de Giulay, envoyé par l'Empereur d'Autriche, y est arrivé dans la nuit. Il a eu une très-longue conférence avec l'Empereur. On ignore l'objet de sa mission.

On a fait au combat d'Amstetten 1800 prisonniers, dont 700 Russes.

Le prince Murat a établi son quartier-général à l'abbaye de Molk. Ses avant-postes sont sur Saint-Polten (Saint-Hypolite.)

Dans la journée du 17, le général Marmont s'est dirigé sur Léoben. Arrivé à Weyer, il a rencontré le régiment de Giulay, l'a chargé et lui a fait 400 prisonniers dont un colonel et plusieurs officiers. Il a poursuivi sa route. Toutes les colonnes de l'armée sont en grande manœuvre.

MM. les sénateurs Colaud, Sainte-Suzanne, Monge et Garnier-Laboissière, députés pour porter une adresse du Sénat-Conservateur à S. M. l'Empereur et Roi, se sont rendus au quartier-général; ils sont arrivés à Lintz, capitale de la Haute-Autriche, le 17 brumaire.

La députation ayant été introduite le même jour auprès de S. M., M. Monge a parlé en ces termes :

SIRE,

« Pénétré d'admiration au récit des merveilles opérées par le génie de V. M. I. et R.;

» Frappé de la manière éclatante dont V. M. I. et R. vient de retirer la France, plus glorieuse que jamais, du danger dans lequel l'Europe presque entière se flattait de l'avoir tout-à-coup précipitée ;

» Profondément sensible aux marques honorables de bienveillance que V. M. I. et R. a bien voulu lui donner sur le champ de bataille, et au moment même de son triomphe ;

» Le Sénat, présidé par S. A. I. le grand-électeur prince Joseph ; S. A. I. le connétable prince Louis étant en séance, ainsi que S. A. S. monseigneur l'archi-chancelier de l'Empire, et en présence des ministres ;

» Nous a chargés de porter à V. M. I. et R. l'hommage de sa haute admiration, de sa vive reconnaissance, et de tout son amour. »

M. Monge a ensuite fait lecture de l'adresse délibérée par le Sénat, dans la séance du 12 brumaire.

NOTA. (Voyez cette adresse et les autres pièces à la suite des sixième et septième bulletins de la Grande-Armée.)

Après cette lecture, M. Monge a repris la parole en ces termes :

SIRE,

« Si chacun des membres du Sénat eût pu suivre le mouvement de son cœur, ils seraient tous à Lintz.

» Nous, à qui une faveur signalée du Sénat permet d'approcher de la personne sacrée de V. M. I. et R., et de voir, pour ainsi dire, jaillir de leur source les rayons de sa gloire, nous supplions V. M. d'accueillir avec bonté le tribut de notre profond respect, de notre inviolable fidélité, et de notre dévouement sans bornes.

» Sire, V. M. I. et R. accomplira certainement ses hautes destinées. Puisse-t-elle parcourir en entier le siècle auquel elle donne tant d'éclat, et qui lui sera redevable du nom illustre qu'il recevra de la postérité ! »

VINGT-UNIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Molk, le 19 brumaire an 14.

Le 16 brumaire, le corps d'armée du maréchal Davoust se dirigea de Steyer sur Nardhoffen, Marienzell et Lilienfeld. Par ce mouvement, il débordait entièrement la gauche de l'armée ennemie, qu'on supposait devoir tenir sur les hauteurs de Saint-Hypolite; et de Lilienfeld il se dirigeait sur Vienne par un grand chemin de roulage qui y conduit directement.

Le 17, l'avant-garde de ce maréchal étant encore à plusieurs lieues de Marienzell rencontra le corps du général Meerfeldt qui marchait pour se porter sur Neudstadt et couvrir Vienne de ce côté. Le général de brigade Heudelet, commandant l'avant-garde du maréchal Davoust, attaqua l'ennemi avec la plus grande vigueur, le mit en déroute, et le poursuivit l'espace de cinq lieues.

Le résultat de ce combat de Marienzell a été la prise de trois drapeaux, de seize pièces de canon et de quatre mille prisonniers, parmi lesquels se trouvent les colonels des régimens Joseph de Collorédo et de Deutschmeisler, et cinq majors.

Le 13^e. régiment d'infanterie légère et le 108^e. régiment de ligne se sont parfaitement comportés.

Le 18 au matin, le prince Murat est arrivé à Saint-Hypolite. Il a dirigé le général de brigade de dragons Sébastiani sur Vienne. Toute la cour et les grands sont partis de cette capitale. On avait déjà annoncé aux avant-postes que l'Empereur se préparait à quitter Vienne.

L'armée russe a effectué sa retraite à Krems en repassant le Danube, craignant sans doute de voir ses communications avec la Moravie coupées par le mouvement qu'a fait le maréchal Mortier sur la rive gauche du Danube.

Le général Marmont doit avoir dépassé Léoben.

L'abbaye de Molk, où est logé l'Empereur, est une des plus belles de l'Europe. Il n'y a en France ni en

Italie aucun couvent ni abbaye qu'on puisse lui comparer. Elle est dans une position forte et domine le Danube. C'était un des principaux postes des Romains, qui s'appelaient *la Maison de fer*, bâtie par l'Empereur Commode.

Les caves et les selliers de l'abbaye se sont trouvés remplis de très-bon vin de Hongrie, ce qui a été d'un très-grand secours à l'armée, qui depuis long-temps en manquait : mais nous voilà dans le pays du vin ; il y en a beaucoup dans les environs de Vienne.

L'Empereur a ordonné qu'on mît une sauve-garde particulière au château de Lustchloss, petite maison de campagne de l'Empereur d'Autriche, qui se trouve sur la rive gauche du Danube.

Les avenues de Vienne, de ce côté, ne ressemblent pas aux avenues des grandes capitales. De Lintz à Vienne il n'y a qu'une seule chaussée, un grand nombre de rivières, telles que l'Ips, l'Eslaph, la Molk, la Trasen, etc., n'ont que de mauvais ponts en bois. Le pays est couvert de forêts de sapins ; à chaque pas des positions inexpugnables où l'ennemi a en vain essayé de tenir. Il a toujours eu à craindre de se voir débordé et tourné par les colonnes qui manœuvraient au-delà de ses flancs.

Depuis l'Inn jusqu'ici, le Danube est superbe ; ses points-de-vue sont pittoresques ; sa navigation, en descendant, rapide et facile.

Toutes les lettres interceptées ne parlent que de l'effroyable chaos dont Vienne offre le spectacle. La guerre a été entreprise par le cabinet autrichien contre l'avis de tous les princes de la famille impériale. Mais Collorédo, mené par sa femme qui, française, porte à sa patrie la haine la plus envenimée ; Cobentzel accoutumé à trembler au seul nom d'un Russe, dans la persuasion où il est que tout doit fléchir devant eux, et chez qui, d'ailleurs, il est possible que les agens de l'Angleterre aient trouvé moyen de s'introduire ; et enfin ce misérable Mack, qui avait déjà joué un si grand rôle pour le renouvellement de la seconde coalition, voilà les influences qui ont été

plus fortes que celles de tous les hommes sages et de tous les membres de la famille impériale.

Il n'est pas jusqu'au dernier bourgeois, au dernier officier subalterne qui ne sente que cette guerre n'est avantageuse que pour les Anglais ; que l'on ne s'est battu que pour eux ; qu'ils sont les artisans du malheur de l'Europe, comme par leur monopole ils sont les auteurs de la cherté excessive des denrées.

NOTA. Le *Journal de Paris* du 27 et le *Moniteur* du 28 brumaire ont publié la traduction de quelques lettres interceptées par les avant-postes de la Grande-Armée : elles font connaître l'esprit public qui régnait soit dans la capitale de l'Autriche, soit dans les campagnes de ce malheureux pays, et nous regardons comme essentiel de les rapporter ici.

Carlstadt, 23 octobre.

Nous avons été maltraités ici et tourmentés par la marche des troupes. Tout est désolation sur leur passage. Ils ont pillé par-tout ; ils ont battu les hommes, maltraité les femmes, tué les bestiaux. Ils ont aussi volé tous les chevaux. On dit que les Autrichiens leur en ont repris ; mais ce n'est pas pour les rendre. On n'a pas moyen d'ensemencer les terres. Comment vivrons-nous l'année prochaine ? Est-ce l'Empereur de Russie qui nous enverra du pain ?

Signé, H.

Ried, le 25 octobre.

Toute notre armée est dispersée ; les ennemis arrivent de tous les côtés. On croit que les Russes les arrêteront ; je n'y compte pas, et je fais mes paquets. Plût à Dieu que je les eusse faits avant l'arrivée de ces hommes sauvages, qu'on a appelés à notre secours pour nous dévorer. Ils ont tout pillé, comme s'ils ne devaient jamais repasser ici, et voilà qu'ils sont chassés de Braunau, et qu'ils viennent prendre position à Lambach. Ils ne peuvent plus faire d'autre

mal à ce malheureux pays que de brûler les maisons , car il n'y reste pas un habitant.

Signé , P.

Enns, 28 octobre.

Je ne puis m'empêcher de vous faire connaître notre position actuelle. Beaucoup de familles ont pris la fuite, lorsqu'elles ont vu que les Russes et les Impériaux chassés par les Français, revenaient ici. Bientôt nous serons tous réduits à la mendicité. L'Empereur est arrivé ici ce matin de bonne heure. Le président de Lintz y était dès hier. L'Empereur s'est promené avec lui une demi-journée dans le jardin du château d'Auersperg. Il a été de nouveau à Lintz : on dit qu'il va à l'armée. Les Russes ont 3000 charriots avec eux. La troupe ne peut marcher à cause de cette quantité de voitures. Ils jettent une grande confusion parmi les troupes impériales.

Signé , C.

Vienne, 28 octobre.

Vous savez sans doute que notre armée d'Allemagne est entièrement anéantie. Mack qui est prisonnier, et l'archiduc Ferdinand sont ici. L'Empereur est parti hier pour l'armée, qui a dû se retirer de ce côté-ci de l'Enns. On doit publier aujourd'hui la levée en masse. On a été chercher en toute hâte en Italie l'archiduc Charles, pour prendre, à ce qu'on présume, le commandement de l'armée d'Allemagne. On a envoyé l'archiduc Antoine en qualité d'envoyé extraordinaire à Berlin. Malheureusement nous ne pouvons nous servir encore des Russes qui n'ont pas de munitions avec eux. Voilà où nous avons été réduits en un mois de temps.

Signé , F.

Circulaire aux autorités supérieures de la Haute-Autriche, etc.

Comme l'on n'a pas encore fourni les trois huitièmes de foin nécessaires pour l'approvisionnement de l'armée, l'on

enjoint par la présente, à chaque autorité supérieure qui est dans l'obligation de faire des livraisons, d'envoyer sur-le-champ au magasin d'Amstetten, non-seulement les trois huitièmes de foin déjà ordonnés, mais aussi le reste de la totalité en foin, c'est-à-dire les huit huitièmes. L'on doit aussi livrer au même magasin, et sur-le-champ, la réquisition faite en avoine, qui d'après la patente qui a paru cette année, contient un et un quart de plus que l'année passée; en conséquence l'on doit livrer sur-le-champ, et avec tous les efforts que comportent les forces humaines, non-seulement le troisième d'avoine déjà demandé, mais aussi les deux autres troisièmes. Non-seulement l'on rend chaque autorité supérieure responsable de l'exécution de cette mesure, sous peine de 100 ducats, mais aussi l'on rend responsable individuellement chaque employé supérieur, sous peine d'être appréhendé au corps.

Du cercle de S. Poelten, le 28 octobre 1805.

CHARLES, baron DE WERNER, *Cap. du Cercle.*

Vienne, 29 octobre 1805.

L'aspect des choses est bien triste à Vienne; car il faut que la bourgeoisie monte la garde. On fait marcher aussi tous les hommes. Tous les étrangers ont ordre de quitter Vienne dans huit jours, et les Etats héréditaires dans dix jours. Aucun charriot ne peut s'éloigner de Vienne sans un passeport de la haute police. Tous les habitans sont appelés pour la défense de la patrie. En un mot, il semblerait déjà que l'ennemi est près de nous. On ne voit ici aucun jeune homme dans les rues; tous craignent d'être pris par les militaires. Ton frère ne sort plus du tout de la maison, pour la même raison, et tous les autres jeunes gens en font autant.

Celui qui a le malheur de ne pas avoir d'ouvrage est bien sûr de devenir soldat; car on arrête tous ceux qui sont dans ce cas dans toutes les rues. Ton passeport ne te garantira pas pour l'avenir; car tous ceux qui peuvent porter les armes sont obligés de les prendre. Il n'y a que la prudence et la retraite qui puissent te sauver.

Weinzel

Weinzeil, le 29 octobre.

Je n'oublierai jamais le mois d'octobre de cette année. Représentez-vous ma position, seul dans une ferme, à me disputer avec les Russes pour leur dérober quelques débris. Dans huit jours il passera encore ici 11,000 Cosaques, et malgré tout cela nous aurons du désavantage dans cette guerre, puisque le commencement en est si malheureux, et que nous ne paraissions pas avoir un seul général habile. Les Russes, quoique nos alliés, commettent de plus grands désordres que ne le feraient les Français dans une ville prise d'assaut; tellement que les paysans préféreraient de voir les Français venir déloger les Russes. Il n'y a que Dieu qui puisse nous tirer de ce labyrinthe. On dit que la cour de Vienne emballe déjà ses meilleurs effets. Il est triste de voir arriver tous les jours des femmes, des enfans, et ce qu'ils possèdent de meilleur.

Signé W.

Vienne, le 30 octobre.

La levée en masse est placardée par-tout. Je suis en peine de savoir comment tu auras pu échapper au grand recrutement actuel; j'espère que tu te seras sauvé au milieu de ce désordre. Personne ne sait de quel côté donner de la tête. On ne pense qu'à s'enfuir. La Monnaie et le Mont-de-Piété sont déjà emballés.

Signé R.

Mathausen, le 30 octobre.

L'Empereur était à Enns le 13. Aujourd'hui et hier il s'est retiré par Mathausen. Tout ce qui appartient au civil, et qui peut se retirer, ne manque pas de le faire. Nous avons tant de soldats de toute espèce, qu'il est impossible de les loger. Tous les environs sont absolument épuisés. Nous attendons journellement l'ennemi, il y a à Wels et à Enns l'ordre de livrer bataille. Nous sommes tous dans la plus

grande inquiétude. La nuit passée j'ai eu 59 hommes à loger ; j'en ai aujourd'hui 32 ; voilà comme cela est toujours : l'Empereur nous a mis dans une véritable misère.

Je pense que dans trois semaines les Français seront près de Vienne. Hier , six compagnies de pionniers ont été envoyées à Enns pour y faire des retranchemens. Le conseil de guerre et l'Empereur restent toujours à Enns.

Signé N.....

P. S. On attend les Français à Lintz dans deux jours. Les pontons viennent d'être transportés sur le Danube. Toute la Haute-Autriche sera entièrement ruinée ; nous ne quittons nos habits ni jour ni nuit. Si seulement il n'y avait pas de Russes ! on préfère appeler l'ennemi. Les meilleures maisons bourgeoises sont vides. Les Russes ont tout pillé,

Scheverberg , sans date.

Les autorités nous ont fait savoir que ceux qui veulent s'enfuir doivent se tenir prêts , et que notre armée va prendre poste sur l'Enns, afin d'y combattre l'ennemi. Si nous perdons la bataille , cela sera terrible pour nous. Les Russes font des marches très-fortes : ils sont horriblement grossiers , ils ont déjà assommé des paysans et des conducteurs d'attelage ; les gens ne peuvent leur donner assez, et sont tourmentés. Plusieurs ont déjà quitté leurs maisons : les seigneurs et les riches emballent déjà tout et s'enfuient. Que deviendront , Grand Dieu ! les pauvres et les fortunes médiocres ? et moi , qui ai une femme et quatre enfans ! Il n'y a pas d'argent , et dans ce malheureux temps on ne peut rien gagner. Beaucoup de gens n'ont encore pu labourer leurs champs , et ce qui a été cultivé ne produira rien à cause des pluies et du froid.

L'aîle gauche de notre principale armée a été , dit-on, anéantie.

Signé S.....

Mathausen , près d'Enns , 30 octobre.

Dieu sait si tu recevras ma lettre et ce que je devien-

drai : car nous allons toujours çà et là , et ne savons rien de positif. Le 25 , je suis arrivé à Voglabruck ; tout le monde songeait à fuir. On courait pêle-mêle en gémissant , et en nommant notre Empereur l'auteur des maux qui nous menacent. Le 26 , je n'ai pu aller que jusqu'à Lambach , parce qu'on ne pouvait avoir de chevaux , à cause des Russes qui se retiraient avec tous leurs dépôts.

Ces êtres non-civilisés sont un véritable fléau pour tous les pays , et aussi dévorans que les sauterelles d'Égypte. Ils sont violens , indociles et inexorables sur tout ce qui peut satisfaire leur instinct sauvage. Le 27 , je me suis rendu avec peine à Wels. J'y ai trouvé 20,000 de ces habitans de la Tauride , et de plus , la personne si à plaindre de notre monarque. Il était pâle et défait ; il s'en allait à Braunau. Dans huit jours , l'Empereur Alexandre doit arriver. Le 28 , notre bataillon partit pour Lintz , et aujourd'hui il a été placé ici en cordon pour couvrir momentanément la rive gauche du Danube. On est dans l'attente de ce qui se passera à la suite de ceci. On prétend que toute la réserve de l'armée entrera en campagne , mais je ne le crois pas.

Signé, P.

Enns , le 31 octobre.

Aujourd'hui les Russes reviennent ici. Voilà déjà qu'ils traversent la ville ; demain il en arrivera d'autres. J'ignore où cette armée se logera. On en parle bien diversement. Quelques-uns croient qu'ils retournent en Bohême ; d'autres pensent qu'ils vont prendre une position dans la Basse-Autriche , et qu'ils attendent leur Empereur. Nous sommes toujours enfermés. Nous n'osons paraître sur notre porte , ni ouvrir notre fenêtre. Avec ces précautions , nous n'avons pas encore essuyé de mauvais traitemens ; mais hélas ! nous voyons ce que souffrent nos voisins.

L'ordre de la régence est de donner à chaque Russe une livre et demie de viande , quatre livres de pain , douze

pommes-de-terre , des quenelles , une cruche de bière. Ils n'ont pas sitôt dîné qu'ils veulent qu'on leur donne leur souper ; ils demandent ensuite leur déjeuner du lendemain. Quand ils sont rassasiés , ils assomment leurs malheureux hôtes. Il y a telle pauvre famille qui en a vingt à loger ; d'autres en ont jusqu'à quatre-vingt.

Excusez la confusion de cette lettre ; dans la presse et l'horrible situation où se trouvent les habitans de cette ville , tout le monde a perdu la tête , et c'est notre Empereur qui a amené ce fléau sur nous !

Signé , E.

N^o. 5490.—*Circulaire du Cercle impérial et royal. District d'Ober Wiener-Wald, en Basse-Autriche.*

Les livraisons du pain en nature devenant toujours plus pressantes , les autorités supérieures sont requises très-sérieusement , et exhortées instamment par tout ce que commandent l'honneur , le devoir , et tout ce qui est sacré , de rassembler tous leurs moyens pour faire fournir sur-le-champ la quantité de pain prescrite dans les magasins désignés ; de même , on doit avoir soin sur-le-champ que dans tous les endroits on transporte du grain dans les moulins , et qu'on en presse la mouture très-exactement ; de plus , on doit prendre le même soin pour que l'avoine soit fournie avec autant de promptitude , et en outre toutes les autorités obligées de fournir , doivent faire livrer autant de foin qu'il en a été demandé par la circulaire n^o. 5470 , le faire bottelet sur-le-champ et le faire transporter dans les mêmes magasins où ont été portées les premières livraisons. Je ne puis recommander aux autorités supérieures , et à ceux qui doivent opérer les livraisons , trop de zèle et d'activité , et leur dire d'avoir à cœur le bien du service , puisque c'est de l'activité de ces secours que dépend la réussite des opérations de l'armée.

Au Cercle impérial et royal de la Basse-Autriche , à Saint-Poelten , le 1^{er}. novembre 1805.

CHARLES , baron de WERNER , *cap. du Cercle.*

Vienne , le 4 novembre.

Toutes les maisons un peu riches ont fait depuis plusieurs jours leurs préparatifs pour se retirer en Hongrie. C'est déjà un passage continuel sur la route de Presbourg. Il n'y a rien de plus injuste que le recrutement général qui s'y fait , sans avoir égard à l'âge ni à la condition. Les obligations de la banque ne sont plus payées. Toutes les affaires de commerce sont suspendues. Toute l'argenterie des églises a été emballée.

Signé , F.

SIXIEME BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Fassinano , le 22 brumaire an 14.

L'armée , dans sa marche sur la Piave , n'a rencontré que de faibles obstacles. De la Piave au Tagliamento , elle a vu fuir devant elle quelques corps de cavalerie , qui semblaient l'observer , mais dont la retraite était calculée de manière à éviter tout engagement.

C'est au Tagliamento que l'ennemi parut vouloir nous attendre. Il avait réuni sur la rive gauche six régimens de cavalerie et quatre régimens d'infanterie , et sa contenance faisait présumer qu'il défendrait vivement le passage. Le général en chef n'avait eu d'abord que le dessein de faire reconnaître la position par de la cavalerie. Le général Espagne commandant la division des chasseurs à cheval , les dragons aux ordres du général Mermet , et les cuirassiers aux ordres du général Pully , s'étaient portés sur le fleuve , tandis que les divisions Duhesme et Seras marchaient sur Saint-Vitto , celles des généraux Molitor et Gardanne se dirigeaient sur Valvasone.

Le général Espagne avait reçu l'ordre de pousser des reconnaissances : le 21 , à six heures du matin , un escadron qu'il avait fait passer , fut chargé par un régiment de

cavalerie autrichienne. Il soutint l'attaque avec intrépidité, et donna le temps au général Espagne de se porter au-devant de l'ennemi, qui bientôt fut repoussé et mis en fuite. Notre artillerie cependant s'étant mise en position, la canonnade commença d'une rive à l'autre; elle fut très-vive, et se prolongea toute la journée. L'ennemi avait placé 30 pièces de canon derrière une digue; nous n'en avions que 18, et nos artilleurs conservèrent leur supériorité ordinaire. Les divisions d'infanterie arrivèrent vers le soir: le général en chef, satisfait des avantages qu'il avait obtenus, et qui lui en assuraient de nouveaux, ne voulut pas de suite effectuer le passage; il se contenta de faire ses dispositions pour le lendemain, persuadé qu'il pourrait porter des coups plus décisifs. Les divisions étaient réunies aux points indiqués à Saint-Vitto et à Valvasone: c'est sur ces deux points qu'elles devaient passer le fleuve, tourner et couper l'ennemi. Le prince Charles craignit sans doute l'exécution de ce plan; il ne jugea pas devoir attendre le jour dans sa position, et dès minuit il était en retraite sur le chemin de Palma-Nova. L'armée passa le Tagliamento avec le regret de n'avoir plus d'ennemis à combattre; et ce fut alors qu'elle connut mieux encore tous les résultats de la journée de la veille; la rive gauche du fleuve était couverte d'hommes et de chevaux, qui avaient péri par l'effet de notre artillerie. L'armée continue sa marche; l'espoir de rencontrer et de combattre l'ennemi, ajoute à son impatiente ardeur. Elle apprend tout ce que fait la Grande-Armée, et le désir de seconder ses mouvemens, et de répondre à la confiance de l'Empereur, l'agite et l'aiguillonne sans cesse.

L'avant-garde enlève chaque jour des prisonniers qui vont grossir le nombre de ceux que nous avons déjà faits. Le temps est constamment favorable; on travaille à réparer les ponts de la Piave et du Tagliamento.

VINGT-DEUXIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

A Saint-Polten, le 22 brumaire an 14.

Le maréchal Davoust a poursuivi ses succès. Tout le corps de Meerfeld est détruit. Ce général s'est sauvé avec une centaine de hullans.

Le général Marmont est à Léoben. Il y a fait 100 hommes de cavalerie prisonniers.

Le prince Murat était depuis trois jours à une demi-lieue de Vienne. Toutes les troupes autrichiennes avaient évacué cette ville. La garde nationale y faisait le service; elle était animée d'un très-bon esprit.

Aujourd'hui, 22 brumaire, les troupes françaises ont fait leur entrée dans cette capitale.

Les Russes se sont refusés à toutes les tentatives que l'on a faites pour les engager à livrer bataille sur les hauteurs de Saint-Polten (Saint-Hypolite). Ils ont passé le Danube à Krems, et aussitôt après leur passage, brûlé le pont qui était très-beau.

Le 20, à la pointe du jour, le maréchal Mortier, à la tête de six bataillons, s'est porté sur Stein; il croyait y trouver une arrière-garde, mais toute l'armée russe y était encore, ses bagages n'ayant pas filé; alors s'est engagé le combat de Diernstein, à jamais mémorable dans les annales militaires. Depuis six heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, ces quatre mille braves firent tête à l'armée russe, et mirent en déroute tout ce qui leur fut opposé.

Maîtres du village de Loiben, ils croyaient la journée finie; mais l'ennemi, irrité d'avoir perdu dix drapeaux, six pièces de canon, neuf cents hommes faits prisonniers, et deux mille hommes tués, avait fait diriger deux colonnes par des gorges difficiles, pour tourner les Français. Aussitôt que le maréchal Mortier s'aperçut de cette manœuvre, il marcha droit aux troupes qui l'avaient tourné, et se fit jour au travers des lignes de l'ennemi, dans l'instant même

où le 9^e régiment d'infanterie légère et le 32^e d'infanterie de ligne, ayant chargé un autre corps russe, avaient mis ce corps en déroute, après lui avoir pris deux drapeaux et quatre cents hommes.

Cette journée a été une journée de massacre. Des monceaux de cadavres couvraient un champ de bataille étroit; plus de quatre mille Russes ont été tués ou blessés : treize cents ont été faits prisonniers ; parmi ces derniers se trouvent deux colonels.

De notre côté, la perte a été considérable. Le 4^e et le 9^e d'infanterie légère ont le plus souffert. Les colonels du 100^e et du 103^e ont été légèrement blessés. Le colonel Wattier, du 4^e régiment de dragons, a été tué. S. M. l'avait choisi pour un de ses écuyers. C'était un officier d'une grande valeur. Malgré les difficultés du terrain, il était parvenu à faire, contre une colonne russe, une charge très-brillante, mais il fut atteint d'une balle, et trouva la mort dans la mêlée.

Il paraît que les Russes se retirent à grandes journées.

L'Empereur d'Allemagne, l'Impératrice, le Ministère et la cour sont à Brünn en Moravie. Tous les grands ont quitté Vienne. Toute la bourgeoisie y est restée. On attend à Brünn l'Empereur Alexandre, à son retour de Berlin.

Le général comte de Giulay a fait plusieurs voyages, porteur de lettres des Empereurs de France et d'Allemagne. L'Empereur d'Allemagne se résoudra sans doute à la paix, lorsqu'il aura obtenu l'assentiment de l'Empereur de Russie.

En attendant, le mécontentement des peuples est extrême. On dit à Vienne et dans toutes les provinces de la Monarchie autrichienne, que l'on est mal gouverné ; que pour le seul intérêt de l'Angleterre, on a été entraîné dans une guerre injuste et désastreuse ; que l'on a inondé l'Allemagne de barbares mille fois plus à craindre que tous les fléaux réunis ; que les finances sont dans le plus grand désordre ; que la fortune publique et les fortunes particulières sont ruinées par l'existence d'un papier-monnaie

qui perd 50 pour 100; qu'on avait assez de maux à réparer, pour qu'on ne dût pas y ajouter encore tous les malheurs de la guerre.

Les Hongrois se plaignent d'un gouvernement illibéral, qui ne fait rien pour leur industrie, et se montre constamment jaloux de leurs privilèges et inquiet de leur esprit national.

En Hongrie comme en Autriche, à Vienne comme dans les autres villes, on est persuadé que l'Empereur Napoléon a voulu la paix, qu'il est l'ami de toutes les nations et de toutes les grandes idées.

Les Anglais sont les perpétuels objets des imprécations de tous les sujets de l'Empereur d'Allemagne, et de la haine la plus universelle. N'est-il pas temps enfin que les princes écoutent la voix de leurs peuples, et qu'ils s'arrachent à la fatale influence de l'oligarchie anglaise.

Depuis le passage de l'Inn, la Grande-Armée a fait, dans les différentes affaires d'avant-garde, et dans les diverses rencontres qui ont eu lieu, environ dix mille prisonniers.

Si l'armée russe avait voulu attendre les Français, elle était perdue. Plusieurs corps d'armée la poursuivent vivement.

Les deux proclamations dont la traduction suit, ont été publiées à Vienne le 10 et le 11 de ce mois.

A V I S.

D'après un décret de son excellence le commissaire de la cour, établi dans la Basse-Autriche, on prévient le public :

Que pour la conservation du repos et de l'ordre dans l'intérieur, il a été arrêté qu'un certain nombre de bourgeois armés, pour être toujours entretenus au complet, y compris les nobles et employés, ainsi que des membres de l'académie des beaux-arts et autres individus, s'ils ont

les moyens nécessaires pour se mettre en état de paraître sous les armes, doivent être prêts à se porter où le besoin l'exigera.

Les places d'armes sont, dans les faubourgs :

Léopoldstadt, place des Carmélites.

Landstrasse, place des Augustins.

Vieder, place Saint-Paul.

Mariahulf, place de Mariahulf.

Saint-Uhric, place de la Cour.

Josephstadt, places des Piaristes.

Allergasse, à la fin du jardin de Eichtenstein.

Rossau, près la fontaine Eichtenstein.

Dans la ville :

Aubins-Viertel, place de l'Université.

Karhtner-Viertel, place Saint-Etienne.

Vicner-Viertel, place du Bourg.

Schottens-Viertel, à la Cour.

Lorsque l'appel d'assemblée se fera, on sonnera deux fois de la trompette à chaque place d'assemblée.

La bourgeoisie se rendra à son poste, en prenant les armes et y attendra de nouveaux ordres.

Il est défendu sous des peines très-sévères à toute autre personne que la bourgeoisie armée de paraître sur les places lorsque la trompette sonnera. Celui qui contreviendra à cette défense sera arrêté par les patrouilles et livré à la police.

On a, au reste, pris des mesures pour que les citoyens pauvres et malades qui n'ont pas les moyens d'existence soient reçus dans l'hôpital civil, pour y être soignés jusqu'à leur parfait rétablissement.

Braves habitans de Vienne, vous ne méconnaîtrez pas la sagesse des mesures que le bien de la patrie exige.

Le magistrat concourra à leur exécution avec les sentimens qui l'ont toujours animé et que vous lui connaissez. Nous attendons tout des habitans de cette résidence qui se sont distingués dans toutes les circonstances.

A Vienne, le 10 novembre.

Le Vice-Bourguemaitre.

PUBLICATION.

Sa Majesté Impériale qui, d'après la promesse qu'elle en avait faite aux respectables Etats de Hongrie, a daigné clore elle-même la diète, a été empêchée par les circonstances intervenues depuis, de retourner à Vienne avant d'aller à Briunn, où elle s'était antérieurement déterminée de se rendre. Mais en attendant il serait possible que les troupes impériales françaises entrassent dans Vienne : l'expérience a prouvé qu'elles observent une discipline sévère, et qu'elles allégeront les horreurs de la guerre, le plus qu'il sera possible. Par contre l'on exige que le peuple se tienne en repos, qu'il se tienne dans l'ordre et qu'il se conduise décemment. Je le recommande à un chacun ; et bien loin que Sa Majesté, notre souverain, trouvât agréable un zèle déplacé qui pourrait compromettre la vie et les propriétés des citoyens, elle punirait sévèrement le moindre désordre, vu qu'elle n'a renoncé à la défense de sa résidence, que par une sollicitude gracieuse pour les habitans.

Vienne, le 11 novembre 1805.

RODOLPHE, *Comte de Wrba,*
Commissaire de la Cour.

VINGT-TROISIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Du Château de Schönbrunn, le 23 brumaire an 14.

Au combat de Diernstein, où 4 mille Français attaqués dans la journée du 20, par 25 à 30 mille Russes, ont gardé leur position, tué à l'ennemi 3 à 4 mille hommes, enlevé des drapeaux et fait 1300 prisonniers, les 4^e et 9^e régimens d'infanterie légère, et les 100^e et 32^e régimens d'infanterie de ligne se sont couverts de gloire. Le général Gazan y a montré beaucoup de valeur et de conduite. Les Russes, le lendemain du combat ont évacué Krems et quitté le

Danube, en nous laissant 1500 de leurs prisonniers dans le plus absolu dénuement. On a trouvé dans leurs ambulances beaucoup d'hommes qui avaient été blessés, et qui étaient morts dans la nuit.

L'intention des Russes paraissait être d'attendre à Krems des renforts et de se maintenir sur le Danube.

Le combat de Diernstein a déconcerté leurs projets. Ils ont vu par ce qu'avaient fait 4000 Français, ce qui leur arriverait à forces égales.

Le maréchal Mortier s'est mis à leur poursuite ; pendant que d'autres corps d'armée passent le Danube sur le pont de Vienne pour les déborder par la droite, le corps du maréchal Bernadotte est en marche pour les déborder par la gauche.

Hier 22, à dix heures du matin, le prince Murat traversa Vienne. A la pointe du jour, une colonne de cavalerie s'est portée sur le pont du Danube, et a passé, après différens pourparlers avec des généraux autrichiens. Les artificiers ennemis chargés de brûler le pont, l'essayèrent plusieurs fois, et ne purent y réussir.

Le maréchal Lannes, et le général Bertrand, aide-de-camp de l'Empereur, ont passé le pont les premiers. Les troupes ne se sont point arrêtées dans Vienne, et ont continué leur marche pour suivre leur direction.

Le prince Murat a établi son quartier-général dans la maison du duc Albert. Le duc Albert a fait beaucoup de bien à la ville. Plusieurs quartiers manquaient d'eau, il en a fait venir à ses frais et a dépensé des sommes notables pour cet objet.

Ci-joint l'état de l'artillerie et des munitions trouvées dans Vienne. La maison d'Autriche n'a pas d'autre fonderie ni d'autre arsenal que Vienne. Les Autrichiens n'ont pas eu le temps d'évacuer au-delà du cinquième ou du quart de leur artillerie et d'un matériel considérable. Nous avons des munitions pour faire quatre campagnes et renouveler quatre fois nos équipages d'artillerie, si nous les perdions. Nous avons aussi des approvisionnemens de siège pour armer un grand nombre de places.

L'Empereur s'est établi au palais de Schoenbrunn. Il s'est rendu aujourd'hui à Vienne à deux heures du matin. Il a passé le reste de la nuit à visiter les avant-postes sur la rive gauche du Danube, ainsi que les positions, et à s'assurer si le service se faisait convenablement. Il était rentré à Schoenbrunn à la petite pointe du jour.

Le temps est devenu très-beau. La journée est une des plus belles de l'hiver, quoique froide. Le commerce et toutes les transactions vont à Vienne comme à l'ordinaire ; les habitans sont pleins de confiance et très-tranquilles chez eux. La population de cette ville est de 250,000 ames. On ne l'estime pas diminuée de 10,000 personnes par l'absence de la cour et des grands seigneurs.

L'Empereur a reçu à midi M. de Wrba, qui se trouve à la tête de l'administration de toute l'Autriche.

Le corps d'armée du maréchal Soult a traversé Vienne aujourd'hui à neuf heures du matin. Celui du maréchal Davoust la traverse en ce moment.

Le général Marmont a eu à Léoben différens petits avantages d'avant-postes.

L'armée Bayaroise reçoit tous les jours un grand accroissement.

L'Empereur vient de faire à l'Electeur de nouveaux présens. Il lui a donné 15,000 fusils pris dans l'arsenal de Vienne, et lui a fait rendre toute l'artillerie que dans différentes circonstances l'Autriche avait prise dans les Etats de Bavière.

La ville de Kuffstein a capitulé entre les mains du colonel Pompei.

Le général Milhaud a poussé l'ennemi sur la route de Brünn jusqu'à Volkersdorff. Aujourd'hui à midi il avait fait six cents prisonniers et pris un parc de quarante pièces de canon attelées.

Le maréchal Lannes est arrivé à deux heures après-midi à Stokerau. Il y a trouvé un magasin immense d'habillemens, huit mille paires de souliers et de bottines, et du drap pour faire des capottes à toute l'armée.

On a aussi arrêté sur le Danube plusieurs bateaux qui

descendaient le fleuve, et qui étaient chargés d'artillerie, de cuir et d'effets d'habillemens.

Relevé de l'Inventaire général des bouches à feu et armes existantes dans ce moment à Vienne au grand arsenal.

Canons de campagne.

De 3.	2
De 12.	5
De divers calibres et états de différentes nations. . .	82

Canons de siège, en bronze.

De 12.	70
De 18.	106
De 24.	100

Obusiers en bronze.

(Par livre, on veut dire que le boulet en pierre peserait 10 livres.)

De 10 livres.	68
De 12.	2
De 20.	2

Mortiers en bronze.

De 10 livres.	99
De 30.	72
De 60.	50
De 100.	10
De 500.	1

Fusils de nouveau modèle, garnis en cuivre. . . 33,306

Idem, de vieux modèle, à baguettes cylindriques. 15,986

Idem, de remparts, de paysans et de diverses espèces. 12,000

Carabines de hussards ou dragons. 23,000

Pistolets d'officiers, de hussards et autres.	23,000
Carabines carabinées.	2,000
Cuirasses en fer.	8,000
Quantité de canons de fusils et de carabines, et pièces de rechange et moulures de platines.	
Bois de carabines et de pistolets.	26,000
Pelles rondes et carrées.	50,000
Pioches.	25,000
Pierres à fusils ou à pistolets.	18,000,000
Plomb. { en balles de divers calibres.	1,700 quint.
{ en saumon.	426 id.
Fer en barre.	1,800 id.
Poudre hors de la ville.	600,000 id.
Cartouches confectionnées.	6,000,000

Canons de campagne de métal.

D'une livre.	100
De 3.	384
De 6.	290
De 12.	141
De 18.	37
De 4.	4
De 8.	2

Obusiers.

De 7.	2
De 10.	53
De 6.	15
De 8.	2

Canons de fer.

De 6.	2
De 12.	1

Mortiers.

De 6.	145 de nouveau modèle.
De 6.	96 de vieux modèle.

Affûts de différens calibres.	350
Bombes de différens calibres.	160,000
Obus de différens calibres.	52,000
Boulets de différens calibres.	600,000

État des pièces de canon qui étaient parquées sur la rive gauche.

80 pièces de canon.

200 caissons de différens calibres.

Les pièces et caissons chargés, approvisionnés et prêts à partir.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Au quartier-général impérial à Vienne, le 23 brumaire an 14.

ORDRE DU JOUR.

L'Empereur témoigne sa satisfaction au 4^e. régiment d'infanterie légère, au 100^e. de ligne, au 9^e. d'infanterie légère, au 32^e. de ligne pour l'intrépidité qu'ils ont montrée au combat de Diernstein, où leur fermeté à conserver la position qu'ils occupaient, a forcé l'ennemi à quitter celle qu'il avait sur le Danube.

Sa Majesté témoigne sa satisfaction au 17^e. régiment de ligne et au 30^e., qui, au combat de Lambach, ont tenu tête à l'arrière-garde russe, l'ont entamée et lui ont fait 400 prisonniers.

L'Empereur témoigne également sa satisfaction aux grenadiers d'Oudinot, qui, au combat d'Amstetten, ont repoussé de ses belles et formidables positions les corps russes et autrichiens, et ont fait 1500 prisonniers, dont 600 russes.

S. M. est satisfaite des 1^{er}., 16^e. et 22^e. régimens de chasseurs; 9^e. et 10^e. régimens de hussards, pour leur bonne conduite dans toutes les charges qui ont eu lieu depuis l'Inn jusqu'aux portes de Vienne, et pour les 800 prisonniers russes faits à Stein.

Le

Le prince Murat, le maréchal Lannes, la réserve de cavalerie avec leurs corps d'armée, sont entrés à Vienne le 22, se sont emparés le même jour du pont sur le Danube, ont empêché qu'il ne fût brûlé, l'ont passé sur-le-champ, et se sont mis à la poursuite de l'armée russe.

Nous avons trouvé dans Vienne plus de 2,000 pièces de canon; une salle d'armes garnies de 100,000 fusils; des munitions de toutes espèces; enfin de quoi former l'équipage de campagne de trois ou quatre armées.

Le peuple de Vienne a paru voir l'armée avec amitié.

L'Empereur ordonne que l'on porte le plus grand respect aux propriétés, et que l'on ait les plus grands égards pour le peuple de cette capitale, qui a vu avec peine la guerre injuste qu'on a faite, et qui nous témoigne, par sa conduite, autant d'amitié qu'il montre de haine contre les Russes, peuple qui, par ses habitudes et ses mœurs barbares, doit inspirer le même sentiment à toutes les nations policées.

Le Major-Général, Maréchal BERTHIER.

VINGT-QUATRIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Au palais de Schœnbrunn, le 24 brumaire an 14.

Au combat de Diernstein, le général-major autrichien Smith, qui dirigeait les mouvemens des Russes, a été tué, ainsi que deux généraux russes. Il paraît que le colonel Wattier n'est pas mort, mais que son cheval ayant été blessé dans une charge, il a été fait prisonnier. Cette nouvelle a causé la plus grande satisfaction à l'Empereur, qui fait un cas particulier de cet officier.

Une colonne de 4,000 hommes d'infanterie autrichienne et un régiment de cuirassiers ont traversé nos postes, qui les ont laissé passer sur un faux bruit de suspension d'armes qui avait été répandu dans notre armée. On reconnaît à cette extrême facilité le caractère du Français, qui, brave dans

la mêlée, est d'une générosité souvent irréfléchie hors de l'action.

Le général Milhaud, commandant l'avant-garde du corps du maréchal Davoust, a pris 191 pièces de canon avec tous les caissons d'approvisionnement et 400 hommes. Ainsi la presque totalité de l'artillerie de la monarchie autrichienne est en notre pouvoir.

Le palais de Schœnbrunn, dans lequel l'Empereur est logé, a été bâti par Marie-Thérèse, dont le portrait se trouve dans presque tous les appartemens.

Dans le cabinet où travaille l'Empereur, est une statue de marbre qui représente cette Souveraine. L'Empereur en la voyant, a dit que si cette grande Reine vivait encore, elle ne se laisserait pas conduire par les intrigues d'une femme telle que M^{me}. de Colloredo. Constamment environnée, comme elle le fut toujours, des grands de son pays, elle aurait connu la volonté de son peuple; elle n'aurait pas fait ravager ses provinces par les Cosaques et les Moscovites; elle n'aurait pas consulté, pour se résoudre à faire la guerre à la France, un courlisant comme ce Cobentzl, qui, trop éclairé sur les intrigues de la cour, craint de désobéir à une femme étrangère, investie du funeste crédit dont elle abuse! un scribe comme ce Collembach; un homme enfin aussi universellement haï que Lambertly. Elle n'aurait pas donné le commandement de son armée à des hommes tels que Mack, désignés, non par la volonté du Souverain, non par la confiance de la Nation, mais par l'Angleterre et la Russie. C'est en effet une chose remarquable que cette unanimité d'opinion dans une Nation toute entière contre les déterminations de la Cour; les citoyens de toutes les classes, tous les hommes éclairés, tous les princes mêmes se sont opposés à la guerre. On dit que le prince Charles, au moment de partir pour l'armée d'Italie, écrivit encore à l'Empereur pour lui représenter l'imprudence de sa résolution, et lui prédire la destruction de la monarchie. L'électeur de Saltzbourg, les archiducs, les grands, tinrent le même langage. Tout le Continent doit s'affliger

de ce que l'empereur d'Allemagne, qui veut le bien, qui voit mieux que ses ministres, et qui, sous beaucoup de rapports serait un grand prince, ait une telle défiance de lui-même, et vive si constamment isolé. Il apprendrait des grands de l'Empire, qui l'estiment, à s'apprécier lui-même, mais aucun d'eux, mais aucun des hommes considérables qui jugent et chérissent les intérêts de la patrie, n'approchent jamais de son intérieur. Cet isolement dont on accuse l'influence de l'impératrice, est la cause de la haine que la nation a conçue contre cette princesse. Tant que cet ordre de choses subsistera, L'Empereur ne connaîtra jamais le vœu de son peuple, et sera toujours le jouet des subalternes que l'Angleterre corrompt, et qui le circonviennent de peur qu'il ne soit éclairé. Il n'y a qu'une voix à Vienne comme à Paris : les malheurs du Continent sont le funeste ouvrage des Anglais.

Toutes les colonnes de l'armée sont en grande marche et se trouvent déjà en Moravie et à plusieurs journées au-delà du Danube. Une patrouille de cavalerie est déjà parvenue jusqu'aux portes de Presbourg, capitale de la Haute-Hongrie. Elle a intercepté le courrier de Venise au moment où il cherchait à entrer dans cette ville. Les dépêches de ce courrier ont appris que l'armée du prince Charles se retire en grande hâte, dans l'espoir d'arriver à temps pour secourir Vienne.

Le général Marmont mande que le corps qui s'était avancé jusqu'à Edembourg par la vallée de la Muerh, a évacué cette contrée après avoir coupé tous les ponts, précaution qui l'a mis à l'abri d'une vive poursuite.

Le nombre des prisonniers que fait l'armée s'accroît à chaque instant.

S. M. a donné audience aujourd'hui à M. le général-major batave Bruce, beau-frère du grand-pensionnaire, venu pour féliciter l'Empereur de la part de LL. HH. PP. les États de Hollande.

L'Empereur n'a encore reçu aucune de autorités de Vienne ; mais seulement une députation de la ville qui, le jour de son arrivée, est venue à sa rencontre à Sigaris-

Kirschen. Elle était composée du prince de Sinzendorf, du prélat de Seidenstetten, du comte de Veterani, du baron de Kees, du bourguemestre de la ville, M. de Woehben, et du général Bourgeois, du corps de génie.

S. M. les a accueillis avec beaucoup de bonté, et leur a dit qu'ils pouvaient assurer le peuple de Vienne de sa protection.

Le général de division Clarke est nommé gouverneur-général de la Haute et de la Basse-Autriche.

Le conseiller-d'état Daru en est nommé intendant-général.

Au palais de Schoenbrunn, le 24 brumaire an 14.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE.
Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

TITRE PREMIER.

Du Gouvernement et de l'Administration de l'Autriche.

Art. 1^{er}. Il y aura un gouverneur-général et un intendant-général de la province d'Autriche.

II. Il y aura un commandant et un intendant pour chaque cercle, ce qui fera cinq commandans et intendants pour la Haute-Autriche, et quatre pour la Basse-Autriche.

TITRE II.

Du Gouverneur et de l'Intendant-général.

III. Le gouverneur-général et l'intendant-général résideront à Vienne.

IV. Le gouverneur-général sera chargé de tout ce qui est relatif à la police.

V. L'intendant-général sera chargé de tout ce qui est relatif à l'administration. Les commissaires des guerres et

inspecteurs aux revues employés pour les finances et pour les besoins de l'armée, seront sous ses ordres.

VI. La gendarmerie, la troupe du pays qui en tient lieu, les régences, les capitaines des cercles, les bourguemestres, seront sous les ordres du gouverneur et de l'intendant-général.

VII. Le premier soin du gouverneur et de l'intendant-général sera de faire arrêter les traîneurs, et de mettre un terme aux désordres qui ont lieu sur les derrières de l'armée.

VIII. Le gouverneur et l'intendant-général pourront travailler avec nous.

IX. Le général de division Clarke est nommé gouverneur-général de l'Autriche.

X. Le conseiller-d'Etat Daru est nommé intendant-général.

TITRE III.

Des Commandans et Intendans des Cercles.

XI. Les commandans et intendans de chaque cercle résideront dans le chef-lieu actuel du cercle.

XII. Les commandans des cercles correspondront avec le gouverneur-général, et seront sous ses ordres.

Ils correspondront également avec l'état-major-général.

XIII. Les intendans des cercles correspondront avec l'intendant-général, et seront sous ses ordres.

TITRE IV.

XIV. Le major-général nous présentera demain les commandans de tous les cercles. Il nous présentera en même temps les intendans qui seront choisis parmi les inspecteurs ou sous-inspecteurs aux revues.

XV. A mesure que la Styrie, la Carinthie et la Carniole seront occupées, il leur sera donné des commandans

et intendans de cercles qui correspondront avec le Gouverneur et l'Intendant-général de l'Autriche.

Signé, NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le Secrétaire-d'État, signé, H. B. MARET.

VINGT-CINQUIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Schenbrunn, le 25 brumaire an 14.

Le prince Murat et le corps du maréchal Lannes ont rencontré hier l'armée russe à Hollabrunn. Une charge de cavalerie a eu lieu ; mais l'ennemi a aussi-tôt abandonné le terrain en laissant cent voitures d'équipages attelées.

L'ennemi ayant été joint, et les dispositions d'attaque étant faites, un parlementaire autrichien s'est avancé et a demandé qu'il fût permis aux troupes de l'Empereur d'Allemagne de se séparer des Russes. Sa demande lui a été accordée.

Peu de temps après, M. le baron de Wintzingerode, aide-de-camp-général de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, s'est présenté aux avant-postes, et a demandé à capituler pour l'armée russe. Le prince Murat a cru devoir y consentir ; mais l'Empereur n'a pas pu approuver cette capitulation. Il part au moment même pour se rendre aux avant-postes.

L'Empereur n'a pas pu donner son approbation, parce que cette capitulation est une espèce de traité, et que M. de Wintzingerode n'a pas justifié des pouvoirs de l'Empereur de Russie. Cependant S. M., tout en faisant marcher son armée, a déclaré que l'Empereur Alexandre se trouvant dans le voisinage, si ce prince ratifie la convention, elle est prête à la ratifier également.

Le général Vialannes, commandant la cavalerie du maréchal Davoust, est entré à Presbourg. M. le général comte de Palfy a écrit une lettre à laquelle le maréchal Davoust a répondu : les deux lettres sont ci-jointes.

Un corps de 3,000 Autrichiens s'était retranché dans la position de Waldermünchen, au débouché de la Bohême. Le général Baraguay-d'Hilliers, à la tête de trois bataillons de dragons à pied, a marché contre ce corps, qui s'est hâté d'abandonner sa position.

Le général Baraguay-d'Hilliers était le 18 à Treinitz en Bohême ; il espérait entamer ce corps.

Le maréchal Ney avait eu la mission de s'emparer du Tyrol : il s'en est acquitté avec son intelligence et son intrépidité accoutumées. Il a fait tourner les forts de Ssharnitz et de Neustark, et s'en est emparé de vive force. Il a pris dans cette affaire dix-huit cents hommes, un drapeau et seize pièces de canon de campagne attelées.

Le 16, à cinq heures après-midi, il a fait son entrée à Inspruck ; il y a trouvé un arsenal rempli d'une artillerie considérable, seize mille fusils et une immense quantité de poudre. Le même jour il est entré à Hall, où il a aussi pris de très-grands et très-riches magasins, dont on n'a pas encore l'inventaire. L'archiduc Jean, qui commandait en Tyrol, s'est échappé par Luchsthal. Il a chargé un colonel de remettre tous les magasins aux Français, et de recommander à leur générosité douze cents malades qui sont à Inspruck.

A tous ces trophées de gloire, est venu se joindre une scène qui a touché l'ame de tous les soldats. Pendant la guerre dernière, le 76^e régiment de ligne avait perdu deux drapeaux dans les Grisons ; cette perte était depuis longtemps pour ce corps le motif d'une affliction profonde. Ces braves savaient que l'Europe n'avait point oublié leur malheur, quoiqu'on ne pût en accuser leur courage. Ces drapeaux, sujets d'un si noble regret, se sont trouvés dans l'arsenal d'Inspruck ; un officier les a reconnus ; tous les soldats sont accourus aussitôt. Lorsque le maréchal Ney les leur a fait rendre avec pompe, des larmes coulaient des yeux de tous les vieux soldats. Les jeunes conscrits étaient fiers d'avoir servi à reprendre ces enseignes enlevées à leurs aînés par les vicissitudes de la guerre. L'Empereur a ordonné que cette scène touchante soit consacrée

par un tableau. Le soldat français a pour ses drapeaux un sentiment qui tient de la tendresse. Ils sont l'objet de son culte, comme un présent reçu des mains d'une maîtresse.

Le général Klein a fait une incursion en Bohême avec sa division de dragons. Il a vu par-tout les Russes en horreur : les dévastations qu'ils commettent font frémir. L'irruption de ces barbares appelés par le Gouvernement lui-même, a presqu'éteint dans le cœur des sujets de l'Autriche toute affection pour leur prince. « Nous et les Français, disent les Allemands, nous sommes les fils des Romains ; les Russes sont les enfans des Tartares. Nous aimons mieux mille fois voir les Français armés contre nous, que des alliés tels que les Russes. » A Vienne, le seul nom d'un Russe inspirait la terreur. Ces hordes de sauvages ne se contentent pas de piller pour leur subsistance ; ils enlèvent, ils détruisent tout. Un malheureux paysan qui ne possède dans sa chaumière que ses vêtemens, en est dépouillé par eux. Un homme riche qui occupe un palais, ne peut espérer de les assouvir par ses richesses : ils le dépouillent et le laissent nud sous ses lambris dévastés.

Sans doute, c'est pour la dernière fois que les Gouvernemens européens appelleront de si funestes secours. S'ils étaient capables de le vouloir encore, ils auraient à payer ces alliés du soulèvement de leur propre nation. D'ici à cent ans, il ne sera en Autriche, au pouvoir d'aucun prince d'introduire des Russes dans ses Etats. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ces armées un grand nombre d'officiers dont l'éducation a été soignée, dont les mœurs sont douces et l'esprit éclairé. Ce qu'on dit d'une armée s'entend toujours de l'instinct naturel de la masse qui la compose.

Capitulation proposée par l'Armée Russe.

Il a été convenu entre M. le général de division Belliard, chef de l'état-major-général, et d'après l'autorisation de S. A. S. le prince Murat, grand-amiral, maréchal d'Empire

et lieutenant de Sa Majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie ;

Et M. le baron de Wintzingerode , aide-de-camp général de S. M. l'Empereur de toutes les Russies , d'après son autorisation , et général-major de l'armée ;

Il y aura armistice entre le corps d'armée aux ordres de S. A. S. le prince Murat , et l'armée russe commandée par le général en chef comte de Kutuzof , du moment de la signature des présentes conditions.

L'armée russe quittera l'Allemagne et se mettra de suite en marche par la route qu'elle a prise pour s'y rendre , et par journées d'étape. Alors le prince Murat consent à suspendre sa marche sur la Moravie.

Les présentes conditions ne pourront être exécutées qu'après la ratification de S. M. l'Empereur Napoléon ; et , en attendant , l'armée russe et le corps d'armée du prince resteront dans les positions qu'ils occupent maintenant.

Dans le cas de non acceptation de la part de l'Empereur , on se prévientra quatre heures avant de rompre l'armistice.

Fait à Hollabrunn , le 24 brumaire an 14 (15 novembre 1805).

*Signé, AUG. BELLIARD, Général de division, Chef
d'état-major-général.*

WINTZINGERODE, Aide-de-camp général.

Lettre du Général Comte de Palffy.

Général,

Son A. R., l'Archiduc palatin , en sa qualité de chef suprême du militaire et du civil en Hongrie , a chargé le soussigné de déclarer que S. A. R. a fait établir le long de la frontière occidentale de ce royaume , un cordon de gardes non militaires , soutenu par de très-petits détachemens de cavalerie composés d'invalides et de recrues , dans la seule vue d'arrêter les maraudeurs de l'armée autrichienne , qui pourraient s'y présenter ; et qu'ainsi il n'est nullement

question d'aucune sorte d'hostilité , lesdits détachemens ayant l'ordre de se retirer dès que les troupes françaises s'approcheront de la frontière.

Ainsi , dans la circonstance où ces faibles détachemens , qu'on ne peut regarder uniquement que comme des piquets d'avertissement , se replieront à l'approche de l'armée française , S. A. R. a ordonné d'avance aux maisons des invalides , à celles d'éducation , aux officiers pensionnés , aux individus employés aux bureaux de comptabilité des régimens et aux hôpitaux militaires de rester en place , persuadé que le général ou commandant des troupes françaises ne leur refusera pas les sauve-gardes nécessaires , et qu'il voudra bien donner ses ordres pour que les colonnes et détachemens de l'armée française qui entreront en Hongrie , n'y commettent aucun excès , attendu qu'aucune sorte d'opposition ne sera faite aux troupes françaises , et qu'en conséquence de cette déclaration , le soussigné aurait plusieurs objets très-intéressans à traiter avec le général ou commandant des troupes françaises.

Il le prie de lui assigner un rendez-vous sur parole , sur un bateau au milieu du Danube.

Il attend en conséquence sa réponse , et a l'honneur d'être son très-humble serviteur ,

LÉOPOLD, Comte PALFFY ,

Général-Major et Commandant à Presbourg.

Presbourg , le.....

Réponse du Maréchal Davoust , au général comte de Palffy.

Monsieur le général ,

J'ai mis sous les yeux de S. M. la lettre que vous avez adressée au commandant de ma cavalerie légère ; S. M. m'a chargé de faire connaître par votre canal , à S. A. R. l'Archiduc palatin , qu'elle était prête à considérer comme neutre la Nation Hongroise , à interdire à son armée l'entrée

des frontières de Hongrie, si de son côté S. A. R. l'Archiduc palatin et la Nation hongroise voulaient retirer leurs troupes, ne faire aucune insurrection, continuer à approvisionner Vienne, et enfin conclure entre la Nation hongroise et S. A. R. l'Archiduc palatin et S. M. l'Empereur des Français, une convention tendante à maintenir l'harmonie entre les deux pays. J'ai l'autorisation de laisser passer tout officier que S. A. R. l'Archiduc palatin voudrait envoyer auprès de mon Souverain, pour traiter d'après ces bases. Je me trouverai heureux par-là de faire une chose agréable à vos compatriotes, et d'assurer le bien-être et le repos d'une Nation si estimable à tant de titres que la Nation hongroise.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le général,

Votre très humble serviteur ,

*Le Maréchal d'Empire, l'un des Colonels-généraux de
la garde de S. M. l'Empereur et Roi.*

Signé, L. DAVOUST.

SEPTIEME BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Gorizia,
le 26 brumaire an 14.

L'ennemi, en nous abandonnant les rives du Tagliamento avait dirigé sa retraite sur Palma-Nova. Il ne chercha point à défendre cette place, qu'il aurait pu tenir avec avantage, et ce ne fut qu'à plusieurs milles de là, que nous rencontrâmes ses derniers postes. Il s'engagea quelques affaires de peu d'intérêt, qui nous valurent cependant un certain nombre de prisonniers.

Le 24, l'armée se forma en deux colonnes, et se porta sur l'Isonzo. L'avant-garde, aux ordres du général Espagne, entra deux heures avant la nuit dans Gradisca, où les Autrichiens n'opposèrent qu'une faible résistance. Les chasseurs à cheval remontèrent alors la rive droite du fleuve

pour se porter sur Gorizia , et la division Seras s'établit en même-temps à Sagrado sur la rive gauche.

Le lendemain les divisions Molitor, Gardanne et Partouneaux longèrent la rive droite de l'Isonzo dans le dessein de le passer au-dessous de Gorizia, mais l'équipage de pont n'étant point encore arrivé, le passage ne put s'effectuer sur ce point.

Les divisions Seras et Duhesme marchaient de leur côté sur Rubia et Savogna. Leurs avant-postes talonnaient l'ennemi. Il y eut un engagement à la suite duquel sa cavalerie se replia dans le plus grand désordre; son artillerie ne nous échappa qu'à la faveur de la nuit; nous l'avions poussé jusques sous les murs de Gorizia.

Le général en chef fit ses dispositions pour une attaque générale dans la matinée du 26; les Autrichiens ne voulurent pas s'y exposer. Ils avaient profité de la nuit même pour précipiter leur retraite. Le général Espagne les suit avec de la cavalerie et de l'infanterie légère. Il a l'ordre de les chasser devant lui jusqu'à Leibach.

L'armée a pris position en avant de l'Isonzo; trois cents nouveaux prisonniers sont conduits sur ses derrières, et l'on en voit à chaque instant arriver d'autres. Les magasins établis à Udine et à Palma-Nova sont tombés en nos mains.

Le général en chef se loue de l'activité soutenue de l'armée; elle surmonte avec courage et gaieté les fatigues et les privations inévitables d'une marche aussi rapide. C'est un témoignage qu'il se plaît à lui rendre auprès de S. M. l'Empereur et Roi.

Nota. La lettre suivante, imprimée dans le *Moniteur* du 7 frimaire, nous a paru d'un intérêt assez majeur pour mériter d'être réunie aux pièces officielles.

Vienne, le 11 Novembre 1805.

Le 15 octobre, il a été tenu une conférence de guerre sur les rapports qui arrivent par le Tyrol, de l'armée autrichienne dans l'Empire, et qui ne furent rien moins que consolans.

Le feld-maréchal de Collorédo, portant le premier la parole, déclara que le désastre qui venait d'arriver à l'armée, n'avait pas d'exemple dans les annales de la monarchie; qu'il ne s'agissait pas tant de la perte qui pouvait peut-être être réparée, que de la honte qui était ineffaçable, et dont un grand corps de l'armée s'était couvert en mettant bas les armes, son commandant en chef et nombre de généraux à sa tête, et n'osant pas même tenter de se frayer un passage à travers l'armée ennemie. Il ajouta que le général qui avait amené ce corps à ce point, méritait d'être pendu sur une place publique de Vienne.

Le résultat de la conférence fut qu'il fallait mettre en œuvre tous les moyens qu'on pouvait rassembler pour résister aux progrès de l'ennemi jusqu'à l'arrivée des Russes, qui forcent leur marche de façon que sur toute leur route, dans une circonférence de plusieurs lieues, toutes les bêtes de trait sont abîmées à ne pouvoir plus servir.

Le soir du même jour arriva le colonel Bianchi, adjudant de l'archiduc Ferdinand, qui avait quitté ce prince à Anspach. Il apporta tous les détails de la malheureuse affaire qui anéantit une armée à l'Autriche; et comme le bruit s'en répandit bientôt dans la ville, malgré le soin du Gouvernement de les cacher, la consternation devint bientôt générale, et ne fut interrompue que par l'indignation que le public fit éclater contre les ministres qui avaient commencé la guerre sans se pourvoir des moyens pour la bien faire, et contre le général Mack, qui avait livré sottement et par pure vanité de braves troupes à leur perte et au déshonneur.

Quoiqu'il n'y eût pas une ame qui ne prît part à cet événement, personne cependant n'en parut plus souffrir que S. M. I. Son chagrin fut si vif, qu'il lui fut impossible de le cacher plus long-temps. L'Empereur éclata, et se plaignit de ce que plus il faisait d'efforts pour rendre son règne tranquille, moins il en venait à bout; et lorsque les personnes, auprès desquelles il venait d'épancher son cœur, essayèrent de le consoler par l'espoir d'un long repos, qui ne pourrait manquer de succéder à cette agitation cruelle,

il répondit d'un ton plaintif qu'il n'aurait de repos que lorsqu'on le porterait mort chez les Capucins.

Le général Mack ayant demandé un conseil de guerre pour lui faire son procès, S. M. lui répondit d'abord que cela n'était pas nécessaire ; et sur ce que le général insista, elle lui dit qu'elle lui accorderait sa demande, et qu'en attendant il n'avait qu'à se retirer dans un endroit où il serait à l'abri des questions des curieux. Il choisit, en conséquence, la forteresse de Briunn, où il se trouve avec son adjudant, le capitaine Lebzelttern. Les généraux Span et Werneck ont été arrêtés depuis, et confinés également dans des forteresses. C'est ce dernier particulièrement sur lequel le général Mack veut se décharger de la perte de la bataille d'Ulm.

Ceux des partisans de M. Mack qui prétendent avoir le mémoire qu'il a fait remettre à S. M. I. pour se disculper, assurent qu'il s'est pleinement justifié, et que la bataille a été perdue par trahison.

Ses antagonistes au contraire lui reprochent d'avoir cherché, par des menées sourdes, à écarter l'archiduc Charles du commandement de l'armée d'Allemagne pour s'y faire nommer, et à ses partisans, de s'être servis, pour y réussir, de moyens si bas, qu'ils osèrent le calomnier auprès de S. M. I., de manquer de patriotisme, pour ne pas dire de fidélité.

Cependant, quoiqu'il puisse être vrai que le général Mack ait brigué le commandement de l'armée pour figurer sous les yeux de son maître, et que ses partisans se soient servis, pour le pousser, des moyens blâmables dont on les accuse ; il est néanmoins sûr et certain que ce n'est pas tant l'Empereur qui l'a nommé que la Russie et l'Angleterre, auxquelles il avait laissé le choix parmi tous ses généraux.

Quant à l'éloignement de l'archiduc Charles du commandement de l'armée d'Allemagne, c'est la Russie qui a protesté contre sa nomination, par un ressentiment qu'elle a conservé contre lui depuis la bataille que les Russes ont

perdue en Suisse sous le général Korsakof, dont elle lui attribue la cause.

La personne la moins effrayée de la catastrophe de l'armée autrichienne, c'est le ministre de cabinet, étant persuadé que les Autrichiens ne peuvent pas succomber, puisqu'ils défendent une bonne cause, qu'ils ont de la religion, et que Dieu est avec eux. L'on dit qu'il a redoublé depuis cette époque ses exercices journaliers de piété, et qu'il est de l'avis qu'il faut faire une résistance vigoureuse à l'ennemi, et tout risquer.

Il est question d'un armement général dans les provinces allemandes de l'Autriche, et nommément d'une insurrection à cheval à l'exemple de celle de la Hongrie; mais je doute qu'elle s'organise, les magasins étant absolument vides, ainsi que les arsenaux, et les succès des Français avec leurs alliés étant trop rapides pour lui laisser le temps de se former.

L'on prétend que Kutuzof avait déclaré qu'il n'osait livrer bataille qu'aux environs de la montagne de Ried, à quelques lieues d'ici.

En attendant, on a mis en requisition tous les chevaux de trait, sans excepter même les chevaux de carrosses, et l'on étourdissait le public de proclamations. Je prends la liberté de joindre ici celles qui sont parvenues à ma connaissance, et dont il y a quelques-unes qui sont bien ridicules. Telle est, par exemple, celle qui enjoint de faire des provisions pour un mois pour nourrir les troupes qui vont passer aux environs de Vienne, tandis qu'il faut se battre à coups de coude pour emporter les jours du marché, une livre de farine. Telle est encore la proclamation contre les accapareurs de la petite monnaie, tandis qu'il n'y a que très-peu de personnes qui en ont une quantité suffisante pour payer les petites différences du trafic journalier.

L'on espère que S. M. l'Empereur étant allé le 27 octobre au quartier-général de l'armée à Braunau, où il doit trouver l'archiduc Charles, il est question d'un armistice, lequel sera facilité par la considération dont jouit l'archiduc auprès de S. M. l'Empereur des Français. Il est vrai qu'elle

ne demandera pas de petits sacrifices pour l'accorder , ni de légères sûretés pour s'y fier ; mais la Terme-Ferme de Venise , objet de politique de la France , étant abandonnée par la retraite de l'armée autrichienne , dont on parle ici depuis deux jours , les Français n'ont qu'à s'en saisir pour pouvoir disposer de toute la Hongrie et de ses appartenances.

Si donc l'Empereur d'Autriche ajoutait à l'évacuation du pays ci-devant Vénitien celle du Tyrol qui sera bientôt cerné de tout côté , et qu'il fasse faire halte aux colonnes russes , il n'y a pas de raison pour que l'Empereur des Français n'accorde pas à S. M. autrichienne le temps qu'il faut pour parler avec ses alliés , et pour se tirer d'affaire de leur gré et consentement.

S'il est vrai que le prince Murat a pénétré en Bohême , où il trouvera plus de partisans que par-tout ailleurs , la Bohême étant le foyer de toutes les sectes politiques et religieuses , les alliés de l'Autriche sentiront eux-mêmes la nécessité de prêter , le plus tôt possible , les mains à un accommodement définitif.

Le public ne goûte pas la continuation de la guerre , et comme il n'en augure que mal , il ne dissimule pas son mécontentement contre le gouvernement , et son indifférence s'il devait en changer.

Cet esprit de mécontentement et de désir d'un nouveau gouvernement paraît avoir gagné toutes les classes , et particulièrement celle des hommes éclairés , et pour peu que l'archiduc Charles ou son frère le Palatin de Hongrie , voulussent occuper le trône , il n'y a pas de doute qu'ils ne trouvassent que des partisans et point d'opposans.

Tous les frères de l'Empereur ayant toujours mal auguré de la guerre , leurs prédictions se trouvant toutes accomplies , et les événemens montrant évidemment les fautes des ministres , il y a toute probabilité que l'Empereur cédera à leurs instances de faire la paix en dépit des insinuations de l'Angleterre , des promesses de la Russie et de l'amitié merveilleuse de la Prusse.

Le ministre de cabinet du moins a perdu pour le moment
toute

toute influence dans les affaires politiques. S. M. I. le lui fit sentir à l'occasion de son départ pour le quartier-général à Braunau, quand ce ministre l'exhorta de ne pas faire légèrement le pas qu'elle voulait risquer, car elle lui répondit qu'elle était lasse de se laisser gouverner, et qu'il n'eût pas à se mêler d'affaires où il n'entendait rien.

On avait d'abord critiqué l'inaction de l'archiduc Charles en Italie ; mais on lui rend justice à présent, et on admire sa prudence d'avoir ménagé ses forces pour soutenir l'armée du Danube, dont il avait prévu les revers.

En effet, pour faire des progrès en Italie, il lui aurait fallu deux armées, l'une pour prendre les forteresses, et l'autre pour soutenir les conquêtes.

La défaite de l'armée d'Autriche près d'Ulm, n'a pas été tout-à-fait imprévue ici. Plusieurs généraux l'avaient prédite ; et entr'autres le général Troon à la nouvelle du passage de Bernadotte, dit publiquement et répéta plusieurs fois dans les cercles qu'il fréquentait, qu'on verrait que les Français viendraient à Vienne.

On a ici une étrange manière de se consoler : On prétend que la victoire du 15 octobre n'est point tant due au génie des généraux français qu'au hasard et à la maladresse des Autrichiens, qui ont perdu la tête et fait faute sur faute.

L'archiduc Charles vient de mander, par un courrier, qu'il craignait de ne pouvoir plus couvrir le Tyrol, et il a demandé des renforts.

On a, en conséquence, ordonné aux réserves des troupes des frontières qui étaient demeurées dans leurs cantonnemens, de se porter d'abord à l'armée de l'archiduc, et pareil ordre fut donné aux troupes de l'insurrection qui se trouvent à portée de le joindre.

L'archiduc Palatin s'était proposé, si S. M. I. s'était sauvée en Hongrie, de lui demander carte blanche, de l'engager à renvoyer tous ses ministres autrichiens, et de les remplacer par ceux de la Hongrie : d'abandonner les provinces allemandes à leur sort ; de se concentrer en Hongrie ; de mettre sous les armes 300 mille hommes ; de se

porter avec eux sur les frontières, et de demander la paix à l'Empereur Napoléon. Dans le cas où il l'aurait accordée à des conditions acceptables, le Palatin les aurait fait agréer, bon gré mal gré, à son frère; et dans le cas contraire, il était décidé à sacrifier toute son armée et sa propre personne pour défendre l'honneur de sa nation.

Tout ce beau projet a été renversé par le parti que l'Empereur a pris de se réfugier à Olmutz avec l'Impératrice et avec les ministres étrangers des cours qui sont en relation intime, et de n'envoyer en Hongrie que les enfans.

Ce changement a beaucoup diminué l'enthousiasme que la présence de S. M. I. avait inspiré aux Hongrois dans la dernière diète, et ce zèle qu'on remarque encore en eux n'est pas tant l'effet de leur dévouement pour le souverain que de la crainte qu'on ne touche à leur constitution.

Ils ont des idées si extraordinaires sur leur importance politique dans l'Europe, et sur les obstacles que l'Empereur Napoléon doit rencontrer dans leur constitution, qu'ils s'imaginent que dans ce moment il ne peut avoir d'autres vues que de la détruire, pour pouvoir parvenir au but qu'il s'est proposé.

Ils sont intimement convaincus qu'aussi long-temps qu'elle demeurera intacte, l'Europe, encouragée par leur exemple et par leurs principes, luttera avec succès contre la domination française, et qu'elle sera au contraire asservie, du moment où la constitution de la Hongrie sera ébranlée.

L'Empereur, n'ayant pas agréé l'offre d'une insurrection générale, et ayant préféré une armée de 60 mille hommes, et d'une réserve de 30 mille hommes soldés et équipés par la Hongrie, le palatin paraît n'être plus animé de la même énergie, et la levée va si lentement, que dans six semaines à peine cette armée sera sur pied. Il est même probable que le palatin quitte, si S. M. I., par les nouvelles mesures qu'elle prend, et qui sont aussi mauvaises que les précédentes, est obligée de faire une paix déshonorante. Il semble qu'elle est décidée à continuer la guerre avec les armées de la Russie, et ce qu'elle pourra rassembler de

recrues qui ne veulent ni ne savent se battre ; mais un seul échec détruira ces résolutions.

L'Empereur avait offert à l'archiduc Charles le commandement de l'armée du Danube après la bataille d'Ulm, et il avait ajouté que la Russie et l'Angleterre désiraient qu'il l'acceptât, pour pouvoir négocier en même temps la paix avec l'Empereur Napoléon, et obtenir, sinon de bonnes conditions, du moins le temps de se renforcer par les colonnes russes qui étaient en marche ; mais l'archiduc a répondu qu'il ne comptait pour rien tous les sacrifices qu'il pourrait faire pour conserver des provinces à S. M., mais qu'il ne pouvait se faire à l'idée de négocier pour les céder.

Il semble que l'archiduc Charles jouira à l'avenir de toute la confiance de S. M. I., et le ministre de cabinet même appelle souvent le conseiller intime de Fasbender à des conférences particulières, ce qui fait trembler et enragier ses antagonistes, partisans obscurs des Jésuites, tels que Flot et autres.

On prétend que c'est cette clique qui a porté l'Empereur à faire partir l'archiduc Charles pour l'Italie, bien avant le temps, afin de profiter de son absence pour faire décider la guerre, à l'idée de laquelle l'Empereur avait constamment résisté, tant que l'archiduc a été près de lui.

La cherté est excessive, les magasins sont vides ; on n'a en circulation que du papier, qui perd tous les jours davantage ; si les revers continuent, et que les armées françaises demandent par hasard des contributions en argent, il sera impossible de les payer, et il faudra que l'Empereur ouvre son trésor particulier, qui contient pour le moins 50 millions de florins en ducats.

Le chanoine de Collambach avait dit en plusieurs occasions, que quand même son frère le conseiller d'état n'aurait fait pour l'Autriche que de mettre M. de Mack à la tête de l'armée, ce mérite seul était si grand, que la patrie ne pourrait jamais lui en témoigner assez sa reconnaissance. Mais depuis la bataille d'Ulm il a bien changé de ton, et il est aussi extravagant dans ses critiques qu'il l'était dans ses louanges.

On avait attendu ici, le 5, l'Empereur de Russie, et tous les préparatifs étaient faits à la cour pour le recevoir, quand un courrier arrivé chez le prince de Lichtenstein apprit que S. M. s'étant subitement trouvée indisposée, avait passé la nuit dans son château à Felsberg en Moravie.

On croit que cette maladie n'était qu'un prétexte pour éviter le spectacle de la tristesse qu'il aurait rencontrée sur toutes les figures, au milieu de la fausse allégresse qu'on aurait voulu lui montrer. Il paraît même que la cour n'avait pas été prévenue de ce changement, puisqu'aucun des apprêts pour la réception de S. M. n'avait été contre-mandé.

L'Empereur est parti le 7 pour Presbourg, d'où il doit se rendre à Olmutz; il a déclaré qu'il se mettrait lui-même à la tête de ses troupes, et il a nommé le général Schmith, adjudant-général (1). L'on dit qu'il a pris cette route pour éviter la rencontre de l'armée russe, qui ne cache pas son mécontentement, et accuse même les Autrichiens de l'avoir trahie et vendue.

L'Empereur doit avoir couché à Schlos Hof en partant de Presbourg, et l'on présume qu'il y restera jusqu'à l'arrivée du comte de Giulay, qui doit lui apporter la résolution de l'Empereur des Français.

L'impératrice est partie pour Olmutz dans la nuit du 7 au 8, avec la princesse aînée et son médecin.

Le gouvernement avait mis en réquisition, le 29 octobre, tous les bateaux qui se trouvaient sur le Danube, pour le transport des effets de la cour et des différentes chancelleries, et il était défendu aux bateliers de se charger des effets des particuliers: cependant, le 7, il parut une annonce qui prévenait le public que S. M. avait destiné un bateau sur lequel tous les particuliers pouvaient mettre tous les effets d'or et d'argent et leurs bijoux; qu'elle avait nommé des employés surveillans qui étaient chargés de donner des reçus de tout ce qu'on leur confierait, lesquels effets seraient transportés dans un endroit sûr, et exactement ren-

(1) On a lu dans le vingt-quatrième bulletin, que le général-major Schmith a été tué au combat de Diernstein.

du aux propriétaires quand le danger serait passé. S. M., au reste, répond de tout, excepté les accid ns élémentaires majeurs.

Hier 10, des ordres ont été donnés pour mettre hors d'état de service tous les bateaux qui se trouvent encore sur le Danube, ce qui a été exécuté.

On a sauvé avec précaution toutes les vieilles voitures de la cour ; quant à la bibliothèque, on n'a emporté que quelques livres des plus rares, qu'on a entassés comme on a pu dans des caisses.

De la galerie, on n'a emporté que les pièces les plus précieuses.

En revanche, on n'a pas laissé une feuille de toutes les paperasses de la comptabilité de la guerre.

Le bruit avait couru que le général Lamberti avait été disgracié ; mais cela ne s'est pas confirmé, puisqu'il a accompagné l'Empereur dans sa voiture. Le public, qui ne l'aime pas, avait accueilli avec plaisir la nouvelle qui se répandit de sa chute.

Le général Giulay, qui a été envoyé le 7, à l'Empereur Napoléon, pour lui proposer un armistice, a été renvoyé ; S. M. a répondu que ce n'était point à la tête d'une armée de 200 mille hommes qu'on traitait d'armistice avec une armée qui fuyait ; cependant il lui a donné une lettre pour l'Empereur d'Autriche, dans laquelle on espère qu'il aura fait des propositions de paix.

En revenant du quartier-général, près de St.-Hypolite, le comte de Giulay a rencontré, le 8, à Sighardskirchen, la députation des Etat de l'Autriche et de la ville de Vienne, qui allaient se rendre auprès de S. M. l'Emp. Napoléon, pour lui demander une capitulation.

Cette députation était composée du prince de Sinzendorf, du prélat de Seidenstetten, du comte de Veterani, du baron de Kees, du bourguemestre de la ville, de M. Wohlleben, du général Bourgeois du corps du génie.

On lui montra les articles qu'elle voulait stipuler ; et il en fut frappé.

Il leur fit comprendre qu'ils ne venaient pas pour trai-

ter en vainqueurs, mais en vaincus, et qu'il fallait soigneusement éviter tout ce qui pourrait irriter l'Empereur des Français. Il fit les changemens qu'il crut nécessaires audit projet de capitulation, et il leur conseilla de ne pas l'outrépasser.

La députation renvoya donc le prince de Sinzendorff à ses commettans pour demander d'autres pleins-pouvoirs, et le général Giulay s'interposa auprès de S. M. l'Empereur Napoléon, pour leur obtenir un armistice de trois jours pour prendre les arrangemens nécessaires. Il fut accordé, mais pour quarante-huit heures seulement.

Le général Kienmayer a passé ici dans la nuit du 9 au 10, pour se rendre à Olmutz. Comme il a servi sous les ordres du général Meerfeldt, et qu'on avait dit que ce dernier s'était porté en Stirie pour attaquer la colonne que Bernadotte y avait détachée de son armée pour inquiéter celle de l'Archiduc Charles, et pour le forcer à la retraite; il se peut qu'il ait des rapports très-importans à faire à l'Empereur sur la situation de l'armée de l'Archiduc Charles, qui ne peuvent guères être consolans, malgré toute la bravoure qu'elle montre.

Le prince Amssberg, commandant des gardes du Palais, est nommé commandant de la ville de Vienne *ad interim*, et le prince Jean de Leichtenstein, commandant de l'armée de réserve d'Autriche et de Bohême, qui se trouve sur la rive gauche du Danube. Le vice-président des mines et monnaies, comte de Corbua, est nommé commissaire-général, ayant pour aides les députés des Etats et conseillers auliques, comte de Korinsky et baron de Rillmanusegge.

L'Empereur a autorisé le magistrat de la ville de Vienne, à mettre en circulation pour un million de florins de monnaie en billets de confiance de 12 et 24 fr., qui serait remboursé après la guerre.

Une escadre française vient d'arriver à Ancône. Le consul autrichien en a donné la nouvelle au Gouvernement de Fiume, et celui-ci s'est empressé de le mander à la chancellerie de Hongrie.

De la maison de l'ambassadeur de Russie, le bruit a été répandu que malgré la convention de neutralité, il était arrivé des troupes russes à Naples.

L'Empereur d'Autriche, en partant le 7, pour Olmutz, a fait annoncer son départ au corps diplomatique, en invitant les ministres d'Espagne, d'Angleterre, de Suède, de Russie, du St.-Siège, de Naples, de Hanovre, de Prusse et de Saxe, de l'y suivre, et en leur assurant qu'il avait eu soin de leur fournir les chevaux pour le voyage, et de leur faire préparer des logemens aussi commodes que la localité et la petite étendue de la ville le pourront permettre.

On avait oublié, en faisant ladite invitation, le chargé d'affaires de Hesse-Cassel. M. Loppel; mais le 9, on a réparé la faute, en envoyant chez lui un official de la chancellerie d'état, qui lui fit, au nom de S. M., les offres de bouche qu'elle avait fait faire aux autres élus par écrit, par le comte de Cobentzl. On le pressa même de partir, et il se mit en route le même jour.

En notifiant au ministre de Bade et au chargé d'affaires de Wurtemberg, le départ de l'Empereur, le comte de Cobentzl ajouta, que toute communication et relations officielles avec eux cessant, ils pourraient avoir, quand ils voudraient, leurs passeports pour l'Empire.

Le premier n'en a pas encore tiré parti, mais a préféré de rester ici comme particulier, pour servir de sauvegarde au comte de Seilern, qui a grand'peur des Français et des Bavaois.

Le ministre de Sardaigne, impatienté du retard de la résolution de S. M. l'Empereur, sur la translation de sa résidence, avait demandé des passeports pour la Hongrie, le 6 du courant; c'est pourquoi on les lui délivra avec la note qui exprimait l'invitation de S. M. de la suivre à Olmutz; il a profité de cette invitation.

La consternation qui s'est emparée, depuis la nouvelle de la bataille d'Ulm, de tous ceux qui avaient quelque influence dans les mesures de guerre du Gouvernement, leur a tellement tourné la tête, qu'une personne très-à portée

d'en juger, m'a assuré que si l'on prenait un enfant pour lui demander des conseils sur ce qu'il y avait à faire dans ces conjonctures dangereuses et pressantes, il ne saurait, dans son ignorance, donner de plus mauvais avis que ceux que le conseil de guerre donne à l'Empereur, après s'être bien cassé la tête. Avec ces arrangemens, ne vaudrait-il pas mieux faire la paix telle qu'elle serait.

Le 8, l'Empereur a donné des vacances extraordinaires au conseil aulique de l'Empire, pour trois mois, et la chancellerie d'état a été transférée à Olmutz. Le conseil d'état de l'Autriche a été dissous, et le seul conseiller-d'état, M. de Stahl, a suivi S. M. en faisant le voyage avec le ministre de cabinet.

VINGT-SIXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Znaim, le 27 brumaire an 14.

Le prince Murat, instruit que les généraux russes, immédiatement après la signature de la convention, s'étaient mis en marche avec une portion de leur armée sur Znaim, et que tout indiquait que l'autre partie allait la suivre et nous échapper, leur a fait connaître que l'Empereur n'avait pas ratifié la convention, et qu'en conséquence il allait attaquer. En effet, le prince Murat a fait ses dispositions, a marché à l'ennemi, et l'a attaqué le 25, à quatre heures après midi, ce qui a donné lieu au combat de Juntersdorff, dans lequel la partie de l'armée russe, qui formait l'arrière-garde, a été mise en déroute, a perdu douze pièces de canon, cent voitures de bagages, deux mille prisonniers et deux mille hommes restés sur le champ de bataille. Le maréchal Lannes a fait attaquer l'ennemi de front, et tandis qu'il le faisait tourner par la gauche par la brigade de grenadiers du général Dupas, le maréchal Soult le faisait tourner par la droite par la brigade du général Levasseur de la division Legrand, composée des 3^e et 18^e régimens

de ligne. Le général de division Walther a chargé les Russes avec une brigade de dragons, et a fait trois cents prisonniers.

La brigade de grenadiers du général Laplanche-Mortière s'est distinguée. Sans la nuit, rien n'eût échappé. On s'est battu à l'arme blanche plusieurs fois. Des bataillons de grenadiers russes ont montré de l'intrépidité : le général Oudinot a été blessé ; ses deux aides-de-camp, chefs d'escadron Demangeot et Lamotte, l'ont été à ses côtés. La blessure du général Oudinot l'empêchera de servir pendant une quinzaine de jours. En attendant, l'Empereur voulant donner une preuve de son estime aux grenadiers, a nommé le général Duroc pour les commander.

L'Empereur a porté son quartier-général à Znaim le 26, à trois heures après midi. L'arrière-garde russe a été obligée de laisser ses hôpitaux à Znaim ; où nous avons trouvé des magasins de farine et d'avoine assez considérables. Les Russes se sont retirés sur Brünn, et notre avant-garde les a poursuivis à mi-chemin ; mais l'Empereur instruit que l'Empereur d'Autriche y était, a voulu donner une preuve d'égards pour ce prince, et s'est arrêté la journée du 27.

Ci-joint la capitulation du fort de Keuffstein, pris par les Bavaois.

Le général Baraguay-d'Hilliers a fait une incursion jusqu'à Pilsen en Bohême, et obligé l'ennemi à évacuer ses positions. Il a pris quelques magasins, et rempli le but de sa mission. Les dragons à pied ont traversé avec rapidité les montagnes couvertes de glace et de sapins, qui séparent la Bohême de la Bavière.

On ne se fait pas d'idée de l'horreur que les Russes ont inspirée en Moravie. En faisant leur retraite, ils brûlent les plus beaux villages ; ils assomment les paysans. Aussi les habitans respirent-ils en les voyant s'éloigner. Ils disent : « Nos ennemis sont partis. » Ils ne parlent d'eux qu'en se servant du terme de barbares, qui ont apporté chez eux la désolation. Ceci ne s'applique pas aux officiers, qui sont en général bien différens de leurs soldats, et dont plusieurs sont d'un mérite distingué ; mais l'armée a un ins-

tinct sauvage que nous ne connaissons pas dans nos armées européennes.

Lorsqu'on demande aux habitans de l'Autriche, de la Moravie, de la Bohême, s'ils aiment leur Empereur : nous l'aimions, répondent-ils, mais comment voulez-vous que nous l'aimions encore ? il a fait venir les Russes.

A Vienne, le bruit avait couru que les Russes avaient battu l'armée française, et venaient sur Vienne ; une femme a crié dans la rue : « Les Français sont battus ; voici les Russes ! » L'alarme a été générale ; la crainte et la stupeur ont été dans Vienne. Voilà cependant le résultat des funestes conseils de Cobentzi, de Collorédo et de Lamberti. Aussi ces hommes sont-ils en horreur à la nation, et l'Empereur d'Autriche ne pourra reconquérir la confiance et l'amour de ses sujets, qu'en les sacrifiant à la haine publique ; et un jour plutôt, un jour plus tard, il faudra bien qu'il le fasse.

Capitulation conclue entre la brigade franco-bavaroise commandée par le général-major comte Mezzanelly, et la garnison de la forteresse de Kuffstein.

Art. 1^{er}. Demain à dix heures du matin le château de Kuffstein sera remis à la brigade franco-bavaroise : les postes extérieures et l'entrée du château seront occupés à sept heures par ladite brigade.

II. La garnison de Kuffstein sortira avec tous les honneurs de la guerre et toute son artillerie de campagne, sans néanmoins emporter aucunes munitions.

Accordé ; mais pour garantie réciproque un capitaine des troupes bavaroises sera envoyé au château, et un capitaine de la garnison se rendra dans la ville.

La garnison de la place sortira avec tous les honneurs de la guerre ; elle conservera les armes à feu et les armes blanches, mais la baïonnette sera mise au côté, et les pierres à feu ne seront point à la batterie. La garnison sortira avec deux pièces de trois et deux fourgons sans munitions.

III. Les propriétés particulières seront respectées, et l'on s'engage à les transporter en toute sûreté jusqu'à l'armée autrichienne.

Accordé pour les propriétés appartenant à la garnison. L'on se réserve particulièrement tous les plans et cartes des forts et des environs qui ne seront point enlevés de la place.

IV. La ratification des articles de la capitulation aura lieu aujourd'hui d'après les lois et ordonnances militaires.

Accordé.

Kuffstein, le 10 novembre 1805.

Signés le chef d'escadron *Caloppin*, le colonel du régiment *Preysing Bierenger*, le major-général et brigadier le comte de *Mezzanelly*, le commandant d'artillerie *J. Witzigmann*.

Signés le major baron de *Donnerberg*, le major du 4^e bataillon du régiment de *Klebach* infanterie, Antoine comte de *Kinski*.

Nous garantissons le contenu de la capitulation ci-dessus sur notre honneur, et avons signé :

Kaiser, capitaine ; Antoine comte *Kinski* ; major du 4^e bataillon ; *Jr. Dunkel*, lieutenant d'artillerie ; *Ujhazi*, major du génie et capitaine.

Nota. Les pièces ci-jointes ont été présentées à S. M. à Schoenbrunn, le vendredi 24 brumaire, dans l'audience accordée au général Bruce, envoyé du Grand-Pensionnaire de Hollande.

DISCOURS que le général Bruce a prononcé en remettant à S. M. l'EMPEREUR et ROI, la lettre du Grand-Pensionnaire.

SIRE,

En remettant à V. M. la lettre dont le Grand-Pensionnaire, mon beau-frère, m'a fait l'honneur de me charger, je m'estime heureux d'être auprès de V. M.

l'interprète des sentimens qu'ont excités en lui les étonnans succès que viennent d'obtenir les armes de V. M. Le Grand-Pensionnaire m'a particulièrement chargé, Sire, de vous exposer qu'ayant été à même de voir sous ses yeux la politique astucieuse et perfide de l'Angleterre, il a été moins surpris peut-être que personne, de voir que ce gouvernement ne se reposerait pas sans avoir encore une fois soulevé une partie de l'Europe contre V. M. et ses alliés. Avant son départ de Londres, il savait qu'en rompant le traité d'Amiens, une guerre continentale entraînait pour beaucoup dans le calcul du ministère britannique. L'expérience a prouvé, Sire, que le Grand-Pensionnaire ne s'était point trompé dans son attente, mais il s'est moins trompé encore dans sa conviction que le génie de V. M. saurait se débarrasser des trames ourdies par une tortueuse politique. Le résultat de vos nouveaux exploits, non-seulement justifie, mais surpasse même cette conviction, et V. M. vient encore de donner à l'Europe une preuve éclatante qu'elle sait toujours tromper l'espoir et les projets de ses ennemis, et qu'elle réalise toujours l'espérance de ses alliés.

Le Grand-Pensionnaire, Sire, me charge de vous prier d'agréer ses félicitations sur les résultats glorieux de la campagne la plus miraculeuse qui ait jamais signalé les fastes militaires anciens et modernes. Il vous prie d'agréer ses vœux pour qu'une paix prompte et solide, que V. M. donnera à l'Europe, soit le fruit de ses vastes conceptions, et que V. M., après avoir répandu dans le cœur de ses ennemis la terreur de ses armes, fasse connaître à l'Europe qu'elle sait aussi la maintenir en paix.

Il m'a enfin chargé, Sire, de vous exprimer combien la sollicitude paternelle, qui anime V. M. envers sa patrie, le pénètre de la plus parfaite confiance, qu'à l'époque de cette paix désirée V. M. réserve à la Batavie des destinées que le peuple le plus loyal et le plus fidèle peut attendre du plus puissant et du plus magnanime allié.

Le général-major et gouverneur de la Haye.

Signé, J.-J. BRUCE.

SIRE,

Après tout ce que V. M. avait déjà fait dans la carrière glorieuse qu'elle a parcourue , il paraissait que rien ne devrait plus étonner. Cette idée , Sire , devait m'être particulièrement propre à moi , qui ai été à même de connaître et d'admirer de si près l'étendue de votre génie ; mais , ce que V. M. vient de faire dans la campagne qui , à peine ouverte , paraît être terminée , est encore un nouveau prodige par la conception la plus hardie , par la rapidité dans l'emploi des moyens et par l'éclat du dénouement.

J'éprouve un besoin , Sire , de vous exprimer les sentimens de joie , que vos grands exploits ont excités en moi , comme dans ma patrie ; j'y vois de nouveaux garans que V. M. accomplira le rôle de régulateur des destinées des Nations , et de bienfaiteur de l'humanité en général et de ses alliés en particulier.

Mon beau-frère le général Bruce est chargé d'avoir l'honneur de remettre cette lettre à V. M. ; il sera l'interprète des sentimens d'admiration , de la plus profonde vénération , et du plus sincère attachement à votre personne , et des vœux que je ne cesse de faire , pour que V. M. après avoir forcé ses ennemis à accepter une paix à laquelle V. M. saura imprimer le caractère de la stabilité , jouisse enfin avec son auguste famille du doux spectacle du rétablissement du droit des gens opéré par ses grands travaux , de la liberté de la mer , des bénédictions de l'humanité , de l'amour constant de ses peuples , et de la reconnaissance de ses fidèles alliés.

Je prie V. M. , d'agréer avec bonté l'hommage de mon profond respect.

SIRE,

De Votre majesté le bien humble serviteur,
Le Grand-Pensionnaire de la République Batave,

Signé, R. J. SCHIMMELPENNINCK.

La Haye , ce 1^{er}. novembre.

VINGT-SEPTIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Porlitz, 28 brumaire an 14.

Depuis le combat de Zuntersdorff, l'ennemi a continué sa retraite avec la plus grande précipitation. Le général Sébastiani, avec sa brigade de dragons, l'a poursuivi l'épée dans les reins. Les immenses plaines de la Moravie ont favorisé sa poursuite. Le 27, à la hauteur de Porlitz, il a coupé la retraite à plusieurs corps, et a fait dans la journée deux mille Russes prisonniers de guerre.

Le prince Murat est entré le 27, à trois heures après-midi, à Brünn, capitale de la Moravie, toujours suivant l'ennemi.

L'ennemi a évacué la ville et la citadelle, qui est un très-bon ouvrage, capable de soutenir un siège en règle.

L'Empereur a mis son quartier-général à Porlitz.

Le maréchal Soult, avec son corps d'armée, est à Riemtschitz.

Le maréchal Lannes est en avant de Porlitz.

Les Moraves ont encore plus de haine pour les Russes et d'amitié pour nous que les habitans de l'Autriche. Le pays est superbe et beaucoup plus fertile que l'Autriche. Les Moraves sont étonnés de voir au milieu de leurs immenses plaines les peuples de l'Ukraine, du Kamtschatka, de la Grande-Tartarie, et les Normands, les Gascons, les Bretons et les Bourguignons en venir aux mains et s'égorger, sans cependant que leur pays ait rien de commun, ou qu'il y ait entr'eux aucun intérêt politique immédiat; et ils ont assez de bon sens pour dire, dans leur mauvais bohémien, que le sang humain est devenu une marchandise dans les mains des Anglais. Un gros fermier morave disait dernièrement à un officier français, en parlant de l'Empereur Joseph II, que c'était l'Empereur des paysans, et que s'il avait continué à vivre, il les aurait affranchis des droits féodaux qu'ils paient aux couvens de religieuses.

Nous avons trouvé à Brünn soixante pièces de canon, trois cents milliers de poudre, une grande quantité de bled et de farine, et des magasins d'habillement très-considérables.

L'Empereur d'Allemagne s'est retiré à Olmutz. Nos postes sont à une marche de cette place.

VINGT-HUITIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Brünn, le 30 brumaire an 14.

L'Empereur est entré à Brünn le 29 à dix heures du matin.

Une députation des Etats de Moravie, à la tête de laquelle se trouvait l'évêque, est venue à sa rencontre. L'Empereur est allé visiter les fortifications et a ordonné qu'on armât la citadelle, dans laquelle on a trouvé plus de six mille fusils, une grande quantité de munitions de guerre de toute espèce, et entr'autres quatre cent milliers de poudre.

Les Russes avaient réuni toute leur cavalerie qui formait un corps d'environ six mille hommes, et voulait défendre la jonction des routes de Brünn et d'Olmutz. Le général Walther les contint toute la journée, et par différentes charges les obligea à abandonner du terrain. Le prince Murat fit marcher la division de cuirassiers du général d'Hautpoult et quatre escadrons de la Garde impériale.

Quoique nos chevaux fussent fatigués, l'ennemi fut chargé et mis en déroute. Il laissa plus de deux cents hommes cuirassiers ou dragons d'élite sur le champ de bataille. Cent chevaux sont restés dans nos mains.

Le maréchal Bessières, commandant la Garde impériale, a fait, à la tête des quatre escadrons de la Garde, une brillante charge, qui a dérotté et culbuté l'ennemi. Rien ne contrastait comme le silence de la Garde et des cuirassiers et les hurlemens des Russes.

Cette cavalerie russe est bien montée, bien équipée: elle a montré de l'intrépidité et de la résolution; mais les hommes ne paraissent pas savoir se servir de leurs sabres; et, à cet égard, notre cavalerie a un grand avantage. Nous avons eu quelques hommes tués et une soixantaine de blessés, parmi lesquels se trouvent le colonel Durosnel, du 16^e. de chasseurs, et le colonel Bourdon, du 11^e. de dragons.

L'ennemi s'est retiré de plusieurs lieues.

VINGT-NEUVIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Brünn, le 2 frimaire an 14.

Le maréchal Ney a fait occuper Brixen, après avoir fait beaucoup de prisonniers à l'ennemi. Il a trouvé dans les hôpitaux un grand nombre de malades et blessés autrichiens. Le 26 brumaire il s'est emparé de Clauzen et de Botzen.

Le général Jellachick, qui défendait le Voralberg, était coupé.

Le maréchal Bernadotte occupe Iglau. Ses partis sont entrés en Bohême.

Le général Wreden, commandant les Bavaois, a pris une compagnie d'artillerie autrichienne, cent chevaux de troupe, cinquante cuirassiers et plusieurs officiers.

Il s'est emparé d'un magasin considérable d'avoine et autres grains et d'un grand nombre de charriots attelés, chargés du bagage de plusieurs régimens et officiers autrichiens.

L'adjudant-commandant Maison, a fait prisonniers, sur la route d'Iglau à Brünn, deux cents hommes des dragons de la Tour et des cuirassiers de Hohenlohe. Il a chargé un autre détachement de deux cents hommes et a fait cent cinquante prisonniers.

Des reconnaissances ont été portées jusqu'à Olmutz. La cour a évacué cette place et s'est retirée en Pologne.

La

La saison commence à devenir rigoureuse. L'armée française a pris position. Sa tête est appuyée par la place de Brünn, qui est très-bonne; et qu'on s'occupe à armer et à mettre dans le meilleur état de défense.

HUITIÈME BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Gorizia, le 2 frimaire an 14.

L'armée conserve la position qu'elle a prise sur la rive gauche de l'Isonzo. L'avant-garde, aux ordres du général Espagne, s'est portée sur Vipacco, a repoussé les ennemis jusqu'à Gauz; et dans plusieurs charges, conduites avec vigueur, leur a fait une centaine de prisonniers. La totalité de leur cavalerie s'est retirée par la grande route; une partie considérable de leur infanterie a pris le chemin de la vallée d'Idria, pour gagner celle d'Oberleybach. Cinq compagnies de voltigeurs poursuivent l'ennemi dans cette direction, tandis que nos avant-postes ont déjà poussé des reconnaissances sur les retranchemens de Prevald, et se dirigent vers Leybach.

Le général en chef a fait marcher la division Seras sur Trieste. Les Autrichiens, à notre approche, ont évacué la place, en y abandonnant trois cents blessés. Un corps de troupes les a suivis sur la route de Leybach, et leur a enlevé cinquante hommes.

Deux régimens de dragons, soutenus par de l'infanterie, se sont portés à notre gauche, sur la Chiusa de Pletz, que gardaient les deux régimens d'infanterie *Strasoldo* et *Deligné*, avec quelque cavalerie. Tous les postes ont été abandonnés le lendemain même de l'arrivée de nos troupes. Le général de brigade Lacour, qui les commande, a reçu l'ordre de pénétrer jusqu'à Villach, et de tenter d'ouvrir quelque communication avec la Grande-Armée, dont les mouvemens ont sans doute déterminé la retraite de l'ennemi, qui aura craint de se voir enveloppé. Il a

été aussi dirigé un détachement sur Ponteba-Veneta, où l'ennemi, qui se trouvait en force, n'avait pas osé nous attendre.

Dans ces divers mouvemens, nous avons fait près de quatre cents prisonniers.

Le général en chef a laissé vers Padoue le corps de troupes venant de Naples. Il a joint une des divisions de l'armée, la légion corse et le 2^e. régiment italien. Le lieutenant-général Gouvion-Saint-Cyr qui commande ces forces réunies, observe Chiozza et Brondolo. Il se tient prêt à fondre sur les Russes et les Anglais, s'ils osaient tenter le débarquement dont ils menacent les côtes d'Italie.

NEUVIEME BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Gorizia, le 5 frimaire an 14.

Le général en chef était instruit par divers rapports, spécialement par une lettre du général Vial, ambassadeur de S. M. I. et R. à Berne, qu'un corps de l'armée autrichienne, qui se trouvait coupé par suite des manœuvres de la Grande-Armée, devait descendre des montagnes du Tyrol. Il calcula que cette colonne, dans sa situation, chercherait, soit à traverser la ligne de l'armée pour arriver aux lagunes de Venise, et se réunir aux troupes qui occupent cette place, soit à opérer par Filtro et Belluno, pour se joindre aux débris de l'armée du prince Charles par Leybach. Dans la première hypothèse, la position de l'aile droite qu'il avait laissée pour observer Venise, sous les ordres du lieutenant-général Gouvion-Saint-Cyr, lui répondait que les ennemis ne tenteraient pas impunément le passage; dans la seconde hypothèse, il avait fait occuper les deux Ponteba et la Chiusa-di-Pletz, par plusieurs régimens de cavalerie et d'infanterie, sous les ordres des généraux de brigade Lacour et Lanchantin. Quelque direction que prît la colonne ennemie, la situation de l'armée

sur l'Isonzo permettait de détacher à temps des forces suffisantes pour la couper; et cependant l'avant-garde continuait sa marche sur Leybach.

La colonne, forte d'environ sept mille hommes d'infanterie, et douze cents chevaux, commandée par le prince de Rohan, est venue le 2 frimaire se jeter sur Bassano; elle put aisément enlever le faible détachement de cent cinquante hommes qui formait la garnison, et elle se dirigea sur Castel-Franco.

Aussitôt que le lieutenant-général Saint-Cyr en eut avis, il jugea que le but de l'ennemi était en effet de traverser notre ligne, dont sans doute il ne connaissait pas la force, et il fit des dispositions pour le bien recevoir.

Le général en chef, qui avait tout prévu, était tranquille de ce côté; mais pour ne rien donner au hasard des événemens, il prit des mesures pour faire arriver à marches forcées sur la Piave la division des grenadiers, commandée par le général Partouneaux, deux brigades des divisions Duhesme et Seras, la division des cuirassiers et une brigade de dragons; les grenadiers devant remonter la Piave par il Bosco del Mantello, et tourner la position de Bassano. La division Gardanne, dirigée en même temps sur Venzone, devait renforcer les détachemens envoyés aux deux Ponteba, pour couper toute retraite à l'ennemi, dans le cas où il eût déjà pris la route de Belluno et de la Pieva-di Cadore, pour gagner Vilach et rejoindre le prince Charles à Leybach. Le général en chef avait laissé le reste des troupes sur l'Isonzo, sous le commandement du général Duhesme, et se portait lui-même sur la Piave, pour y diriger les mouvemens qu'il avait ordonnés.

Le lieutenant-général Saint-Cyr manœuvrait pour reconnaître l'ennemi et l'arrêter, il avait formé une colonne tirée des divisions Régnier, Lecchi et Verdier: il était lui-même à Campo San-Pietro avec le régiment polonais commandé par le général Peyri. Le général Régnier à Navale, avait ordre de marcher, le 3 frimaire, à la pointe du jour sur Castel-Franco. L'ennemi arrivé de la veille, et sentant la difficulté de sa position, prévint l'attaque; il se

jeta violemment sur la division Régnier, qui le reçut avec la plus grande vigueur, et l'eut bientôt culbuté; il revint plusieurs fois à la charge, et heurta toujours contre le même écueil.

Pendant ce temps, le lieutenant-général Saint-Cyr fit faire un mouvement au régiment polonais et tourna l'ennemi; ce ne fut alors qu'une déroute jusqu'à Castel-Franco, où nos troupes arrivèrent aussitôt que les Autrichiens. Tout ce qui n'avait pas péri ou qui n'avait pas été pris sur le champ-de-bataille, a demandé à capituler. Six mille hommes d'infanterie et mille chevaux sont restés en notre pouvoir; c'est beaucoup plus que nous ne leur avons opposé de combattans effectifs; mais ils sentirent que, par l'effet nécessaire des dispositions qui les menaçaient de toutes parts, leur perte devenait inévitable. Le général prince de Rohan, commandant le corps, plusieurs colonels et beaucoup d'officiers sont au rang de nos prisonniers; six drapeaux et un étendard, douze pièces de canon, leurs caissons et d'immenses bagages sont aussi le résultat de la victoire. Il a été perdu deux étendards dans la mêlée. Nous n'avons à regretter qu'une centaine d'hommes mis hors de combat. Nous avons retrouvé les prisonniers faits sur nous à Bassano.

Un corps de Croates, qu'on présume avoir fait partie de la colonne, est attendu aux débouchés des montagnes: il est difficile qu'il nous échappe, d'après les mesures déjà prises pour lui faire partager le même sort.

Le lieutenant-général Gouvion Saint-Cyr a déployé une grande habileté dans les manœuvres; il donne lui-même de justes éloges à la bravoure et aux talens du général de division Régnier. Il cite avec honneur les chefs des 10^e et 56^e régimens de ligne, le chef de bataillon Clavel, commandant le bataillon suisse, les chefs de brigade Grabinski et de bataillon Bialowski et Clopski.

Le général de brigade Lacour est à Vilach; il pousse ses avant-postes sur Clagenfurth, et touche au moment de communiquer avec la Grande-Armée.

L'avant-garde aux ordres du général Espagne, fait à

chaque pas de nouveaux prisonniers. Les routes d'Idria et de Leybach sont couvertes de chevaux tués, de caissons rompus, et de milliers de boulets abandonnés.

TRENTIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Austerlitz, le 12 frimaire an 14.

Le 6 frimaire, l'Empereur, en recevant la communication des pleins-pouvoirs de MM. de Stadion et de Giulay, offrit préalablement un armistice, afin d'épargner le sang, si l'on avait effectivement envie de s'arranger et d'en venir à un accommodement définitif.

Mais il fut facile à l'Empereur de s'apercevoir qu'on avait d'autres projets; et comme l'espoir du succès ne pouvait venir à l'ennemi que du côté de l'armée russe, il conjectura aisément que les 2^e et 3^e armées étaient arrivées ou sur le point d'arriver à Olmutz, et que les négociations n'étaient plus qu'une ruse de guerre pour endormir sa vigilance.

Le 7, à neuf heures du matin, une nuée de Cosaques, soutenue par la cavalerie russe, fit plier les avant-postes du prince Murat, cerna Vischau et y prit 50 hommes à pied du 6^e régiment de dragons. Dans la journée, l'Empereur de Russie se rendit à Vischau, et toute l'armée russe prit position derrière cette ville.

L'Empereur avait envoyé son aide-de-camp, le général Savary, pour complimenter l'Empereur de Russie dès qu'il avait su ce prince arrivé à l'armée. Le général Savary revint au moment où l'Empereur faisait la reconnaissance des feux de bivouac ennemis placés à Vischau. Il se loua beaucoup du bon accueil, des grâces et des bons sentimens personnels de l'Empereur de Russie, et même du grand duc Constantin, qui eut pour lui toute espèce de soins et d'attention; mais il lui fut facile de comprendre par la suite des conversations qu'il eut pendant trois jours avec

une trentaine de freluquets, qui, sous différens titres, environnent l'Empereur de Russie, que la présomption, l'imprudencce et l'inconsidération régneraient dans les décisions du cabinet militaire, comme elles avaient régné dans celles du cabinet politique.

Une armée ainsi conduite, ne pouvait tarder à faire des fautes. Le plan de l'Empereur fut dès ce moment de les attendre et d'épier l'instant d'en profiter. Il donna sur-le-champ l'ordre de retraite à son armée, se retira de nuit comme s'il eût essuyé une défaite, prit une bonne position à trois lieues en arrière, fit travailler avec beaucoup d'ostentation à la fortifier et à y établir des batteries.

Il fit proposer une entrevue à l'Empereur de Russie, qui lui envoya son aide-de-camp, le prince Dolgorouki: cet aide-de-camp put remarquer que tout respirait dans la contenance de l'armée française, la réserve et la timidité. Le placement des grandes-gardes, les fortifications que l'on faisait en toute hâte, tout laissait voir à l'officier russe un armée à demi-battue.

Contre l'usage de l'Empereur qui ne reçoit jamais avec tant de circonspection les parlementaires à son quartier-général, il se rendit lui-même à ses avant-postes. Après les premiers complimens, l'officier russe voulut entamer des questions politiques. Il tranchait sur tout avec une impertinence difficile à imaginer : il était dans l'ignorance la plus absolue des intérêts de l'Europe, et de la situation du Continent. C'était, en un mot, un jeune trompette de l'Angleterre. Il parlait à l'Empereur comme il parle aux officiers russes, que depuis long-temps il indigne par sa hauteur et ses mauvais procédés. L'Empereur contient toute son indignation, et ce jeune homme qui a pris une véritable influence sur l'Empereur Alexandre, retourna plein de l'idée que l'armée française était à la veille de sa perte. On se convaincra de tout ce qu'a dû souffrir l'Empereur, quand on saura que sur la fin de la conversation, il lui proposa de céder la Belgique et de mettre la couronne de fer sur la tête des plus implacables ennemis de la France. Toutes ces différentes démarches remplirent leur effet. Les

jeunes têtes qui dirigent les affaires russes , se livrèrent sans mesure à leur présomption naturelle. Il n'était plus question de battre l'armée française , mais de la tourner et de la prendre : elle n'avait tant fait que par la lâcheté des Autrichiens. On assure que plusieurs vieux généraux autrichiens qui avaient fait des campagnes contre l'Empereur , prévinrent le conseil que ce n'était pas avec cette confiance qu'il fallait marcher contre une armée qui comptait tant de vieux soldats et d'officiers du premier mérite. Ils disaient qu'ils avaient vu l'Empereur réduit à une poignée de monde , dans les circonstances les plus difficiles , ressaisir la victoire par des opérations rapides et imprévues , et détruire les armées les plus nombreuses ; que cependant ici on n'avait obtenu aucun avantage ; qu'au contraire , toutes les affaires d'arrière-garde de la première armée russe avaient été en faveur de l'armée française ; mais à cela cette jeunesse présomptueuse opposait la bravoure de 80 mille Russes , l'enthousiasme que leur inspirait la présence de leur Empereur , le corps d'élite de la garde impériale de Russie , et ce qu'ils n'osaient probablement pas dire , leur talent dont ils étaient étonnés que les Autrichiens voulussent méconnaître la puissance.

Le 10 , l'Empereur , du haut de son bivouac , aperçut , avec une indicible joie , l'armée russe commençant , à deux portées de canon de ses avant-postes , un mouvement de flanc pour tourner sa droite. Il vit alors jusqu'à quel point la présomption et l'ignorance de l'art de la guerre avaient égaré les conseils de cette brave armée. Il dit plusieurs fois : « Avant demain au soir cette armée est à moi. » Cependant le sentiment de l'ennemi était bien différent : il se présentait devant nos grandes gardes à portée de pistolet : il défilait par une marche de flanc sur une ligne de quatre lieues , en prolongeant l'armée française , qui paraissait ne pas oser sortir de sa position : il n'avait qu'une crainte , c'était que l'armée française ne lui échappât. On fit tout pour confirmer l'ennemi dans cette idée. Le prince Murat fit avancer un petit corps de cavalerie dans la plaine ; mais tout d'un coup il parut étonné des forces immenses de l'ennemi , et

rentra à la hâte. Ainsi, tout tendait à confirmer le général russe dans l'opération mal calculée qu'il avait arrêtée. L'Empereur fit mettre à l'ordre la proclamation ci jointe. Le soir, il voulut visiter à pied et incognito tous les bivouacs; mais à peine eut-il fait quelques pas qu'il fut reconnu. Il serait impossible de peindre l'enthousiasme des soldats en le voyant. Des fanaux de paille furent mis en un instant au haut de milliers de perches, et 80 mille hommes se présentèrent au-devant de l'Empereur en le saluant par des acclamations; les uns pour fêter l'anniversaire de son couronnement; les autres disant que l'armée donnerait le lendemain son bouquet à l'Empereur. Un des plus vieux grenadiers s'approcha de lui et lui dit: « Sire, tu n'auras pas » besoin de l'exposer. Je te promets, au nom des grenadiers de l'armée, que tu n'auras à combattre que des » yeux, et que nous t'amènerons demain les drapeaux et » l'artillerie de l'armée russe pour célébrer l'anniversaire de » ton couronnement. »

L'Empereur dit en entrant dans son bivouac, qui consistait en une mauvaise cabane de paille sans toit, que lui avaient faite les grenadiers: « Voilà la plus belle soirée de » ma vie; mais je regrette de penser que je perdrai bon » nombre de ces braves gens. Je sens, au mal que cela » me fait, qu'ils sont véritablement mes enfans; et, en » vérité, je me reproche quelquefois ce sentiment; car je » crains qu'il ne finisse par me rendre inhabile à faire la » la guerre. » Si l'ennemi eût pu voir ce spectacle, il eût été épouvanté. Mais l'insensé continuait toujours son mouvement, et courait à grands pas à sa perte.

L'Empereur fit sur-le-champ toutes ses dispositions de bataille. Il fit parler le maréchal Davoust en toute hâte, pour se rendre au couvent de Raygern; il devait, avec une de ses divisions et une division de dragons, y contenir l'aîle gauche de l'ennemi, afin qu'au moment donné elle se trouvât toute enveloppée: il donna le commandement de la gauche au maréchal Lannes, de la droite au maréchal Soult, du centre au maréchal Bernadotte, et de toute la cavalerie, qu'il réunit sur un seul point au prince Murat. La gauche

du maréchal Lannes était appuyée au *Santon*, position superbe que l'Empereur avait fait fortifier, et où il avait fait placer dix-huit pièces de canon. Dès la veille il avait confié la garde de cette belle position au dix-septième régiment d'infanterie légère, et certes elle ne pouvait être gardée par de meilleures troupes. La division du général Suchet formait la gauche du maréchal Lannes; celle du général Caffarelli formait sa droite, qui était appuyée sur la cavalerie du prince Murat. Celle-ci avait devant-elle les hussards et chasseurs sous les ordres du général Kellermann, et les divisions de dragons Valther et Beaumont, et en réserve les divisions de cuirassiers des généraux Nansouty et d'Hautpoult, avec vingt-quatre pièces d'artillerie légère.

Le maréchal Bernadotte, c'est-à-dire le centre, avait à sa gauche la division du général Rivaud, appuyée à la droite du prince Murat, et à sa droite la division du général Drouet.

Le maréchal Soult, qui commandait la droite de l'armée, avait à sa gauche la division du général Vandamme, au centre la division du général Saint-Hilaire, à sa droite la division du général Legrand.

Le maréchal Davoust était détaché sur la droite du général Legrand, qui gardait les débouchés des Etangs, et des villages de Sokolnitz et de Celnitz. Il avait avec lui la division Friant et les dragons de la division du général Bourcier. La division du général Gudin devait se mettre de grand matin en marche de Nicolsburg pour contenir le corps ennemi qui aurait pu déborder la droite.

L'Empereur, avec son fidèle compagnon de guerre le maréchal Berthier, son premier aide-de-camp le colonel-général Junot et tout son état-major, se trouvait en réserve avec les dix bataillons de sa garde et les dix bataillons de grenadiers du général Oudinot, dont le général Duroc commandait une partie.

Cette réserve était rangée sur deux lignes, en colonnes par bataillon, à distance de déploiement, ayant dans les intervalles 40 pièces de canon, servies par les canonniers

de la garde. C'est avec cette réserve que l'Empereur avait le projet de se précipiter par-tout où il eût été nécessaire. On peut dire que cette réserve seule valait une armée.

A une heure du matin l'Empereur monta à cheval pour parcourir ses postes, reconnaître les feux des bivouacs de l'ennemi, et se faire rendre compte par les grandes gardes de ce qu'elles avaient pu entendre des mouvemens des Russes. Il apprit qu'ils avaient passé la nuit dans l'ivresse et des cris tumultueux, et qu'un corps d'infanterie russe s'était présenté au village de Sokolnitz, occupé par un régiment de la division du général Legrand, qui reçut ordre de le renforcer.

Le 11 frimaire, le jour parut enfin. Le soleil se leva radieux; et cet anniversaire du couronnement de l'Empereur où allait se passer un des plus beaux faits d'armes du siècle, fut une des plus belles journées de l'automne.

Cette bataille, que les soldats s'obstinent à appeler la journée des Trois-Empereurs, que d'autres appellent la journée de l'Anniversaire, et que l'Empereur a nommé *la bataille d'Austerlitz*, sera à jamais mémorable dans les fastes de la Grande-Nation.

L'Empereur, entouré de tous les maréchaux, attendait, pour donner ses derniers ordres, que l'horison fût bien éclairci. Aux premiers rayons du soleil les ordres furent donnés, et chaque maréchal rejoignit son corps au grand galop.

L'Empereur dit, en passant sur le front de bandière de plusieurs régimens: « Soldats, il faut finir cette campagne » par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos » ennemis; » et aussitôt les chapeaux au bout des bayonnettes, et des cris de *vive l'Empereur!* furent le véritable signal du combat. Un instant après la canonnade se fit entendre à l'extrémité de la droite, que l'avant-garde ennemie avait déjà débordée; mais la rencontre imprévue du maréchal Davoust arrêta l'ennemi tout court, et le combat s'engagea.

Le maréchal Soult s'ébranle au même instant, se dirige sur les hauteurs du village de Pratzen avec les divisions

des généraux Vandamme et Saint-Hilaire, et coupe entièrement la droite de l'ennemi, dont tous les mouvemens devinrent incertains. Surprise par une marche de flanc pendant qu'elle fuyait, se croyant attaquante et se voyant attaquée, elle se regarde comme à demi-battue.

Le prince Murat s'ébranle avec sa cavalerie. La gauche commandée par le maréchal Lannes, marche en échelons par régimens, comme à l'exercice. Une canonnade épouvantable s'engage sur toute la ligne; deux cents pièces de canon et près de deux cents mille hommes faisaient un bruit affreux; c'était un véritable combat de géants. Il n'y avait pas une heure qu'on se battait, et toute la gauche de l'ennemi était coupée. Sa droite se trouvait déjà arrivée à Austerlitz, quartier-général des deux Empereurs, qui durent faire marcher sur-le-champ la garde de l'Empereur de Russie, pour tâcher de rétablir la communication du centre avec la gauche. Un bataillon du 4^e. de ligne fut chargé par la garde impériale russe à cheval, et culbuté; mais l'Empereur n'était pas loin: il s'aperçut de ce mouvement; il ordonna au maréchal Bessières de se porter au secours de sa droite avec ses invincibles, et bientôt les deux gardes furent aux mains.

Le succès ne pouvait être douteux: dans un moment la garde russe fut en déroute. Colonel, artillerie, étendards, tout fut enlevé. Le régiment du grand-duc Constantin fut écrasé. Lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Des hauteurs d'Austerlitz, les deux Empereurs virent la défaite de toute la garde russe. Au même moment le centre de l'armée, commandé par le maréchal Bernadotte, s'avança; trois de ses régimens soutinrent une très-belle charge de cavalerie. La gauche, commandée par le maréchal Lannes, donna trois fois. Toutes les charges furent victorieuses. La division du général Caffarely s'est distinguée. Les divisions de cuirassiers se sont emparées des batteries de l'ennemi. A une heure après-midi la victoire était décidée; elle n'avait pas été un moment douteuse. Pas un homme de la réserve n'avait été nécessaire et

n'avait donné nulle part. La canonnade ne se soutenait plus qu'à notre droite. Le corps de l'ennemi qui avait été cerné et chassé de toutes ses hauteurs, se trouvait dans un bas-fond et acculé à un lac. L'Empereur s'y porta avec vingt pièces de canon. Ce corps fut chassé de position en position, et l'on vit un spectacle horrible, tel qu'on l'avait vu à Aboukir, vingt mille hommes se jetant dans l'eau et se noyant dans les lacs.

Deux colonnes chacune de 4 mille Russes, mettent bas les armes et se rendent prisonnières; tout le parc de l'ennemi est pris. Les résultats de cette journée sont 40 drapeaux russes, parmi lesquels sont les étendards de la garde impériale; un nombre considérable de prisonniers; l'état-major ne les connaît pas encore tous. On avait déjà la note de 20 mille, 12 ou 15 généraux; au moins 15 mille Russes tués, restés sur le champ de bataille. Quoiqu'on n'ait pas encore les rapports, on peut, au premier coup-d'œil, évaluer notre perte à 800 hommes tués et à 15 ou 16 cents blessés. Cela n'étonnera pas les militaires qui savent que ce n'est que dans la déroute qu'on perd des hommes, et nul autre corps que le bataillon du 4^e. n'a été rompu. Parmi les blessés sont le général Saint-Hilaire, qui, blessé au commencement de l'action, est resté toute la journée sur le champ de bataille; il s'est couvert de gloire; les généraux de division Kellermann et Walther, les généraux de brigade Valhubert, Thiébaud, Sébastiani, Compan, et Rapp, aide-de-camp de l'Empereur. C'est ce dernier qui, en chargeant à la tête des grenadiers de la garde, a pris le prince Repnin, commandant les chevaliers de la garde impériale de Russie. Quant aux hommes qui se sont distingués, c'est toute l'armée qui s'est couverte de gloire. Elle a constamment chargé aux cris de *vive l'Empereur!* et l'idée de célébrer si glorieusement l'anniversaire du couronnement animait encore le soldat.

L'armée française, quoique nombreuse et belle, était moins nombreuse que l'armée ennemie, qui était forte de 105 mille hommes, dont 80 mille Russes et 25 mille Au-

Autrichiens. La moitié de cette armée est détruite ; le reste a été mis en déroute complète et la plus grande partie a jeté ses armes.

Cette journée coûtera des larmes de sang à Saint-Petersbourg. Puisse-t-elle y faire rejeter avec indignation l'or de l'Angleterre ; et puisse ce jeune prince, que tant de vertus appelaient à être le père de ses sujets, s'arracher à l'influence de ces trente freluquets que l'Angleterre solde avec art, et dont les impertinences obscurcissent ses intentions, lui font perdre l'amour de ses soldats, et le jettent dans les opérations les plus erronées. La nature, en le douant de si grandes qualités, l'avait appelé à être le consolateur de l'Europe. Des conseils perfides, en le rendant l'auxiliaire de l'Angleterre, le placeront dans l'histoire au rang des hommes qui, en perpétuant la guerre sur le Continent, auront consolidé la tyrannie britannique sur les mers et fait le malheur de notre génération. Si la France ne peut arriver à la paix qu'aux conditions que l'aide-de-camp Dolgorouki a proposées à l'Empereur, et que M. de Novozilzof avait été chargé de porter, la Russie ne les obtiendrait pas, quand même son armée serait campée sur les hauteurs de Montmartre.

Dans une relation plus détaillée de cette bataille, l'état-major fera connaître ce que chaque corps, chaque officier, chaque général ont fait pour illustrer le nom Français et donner un témoignage de leur amour à leur Empereur.

Le 12, à la pointe du jour, le prince Jean de Lichtenstein, commandant l'armée autrichienne, est venu trouver l'Empereur à son quartier-général, établi dans une grange. Il en a eu une longue audience. Cependant nous poursuivons nos succès. L'ennemi s'est retiré sur le chemin d'Austerlitz à Godding. Dans cette retraite il prête le flanc ; l'armée française est déjà sur ses derrières et le suit l'épée dans les reins.

Jamais champ de bataille ne fut plus horrible. Du milieu de lacs immenses on entend encore les cris de milliers d'hommes qu'on ne peut secourir. Il faudra trois jours pour que tous les blessés ennemis soient évacués sur

Briinn. Le cœur saigne. Puisse tant de sang versé, puissent tant de malheurs retomber enfin sur les perfides insulaires qui en sont la cause ! puissent les lâches oligarques de Londres porter la peine de tant de maux !

Au bivouac, le 10 frimaire.

Soldats,

L'armée Russe se présente devant vous pour venger l'armée Autrichienne d'Ulm. Ce sont ces mêmes bataillons que vous avez battus à Hollabrunn, et que depuis vous avez constamment poursuivis jusqu'ici.

Les positions que nous occupons sont formidables, et pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc.

Soldats, je dirigerai moi-même tous vos bataillons ; je me tiendrai loin du feu, si avec votre bravoure accoutumée vous portez le désordre et la confusion dans les rangs ennemis ; mais si la victoire était un moment incertaine, vous verriez votre Empereur s'exposer aux premiers coups : car la victoire ne saurait hésiter, dans cette journée sur-tout où il y va de l'honneur de l'infanterie française, qui importe tant à l'honneur de toute la Nation.

Que sous prétexte d'emmener les blessés on ne dégarnisse pas les rangs, et que chacun soit bien pénétré de cette pensée, qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angleterre, qui sont animés d'une si grande haine contre notre Nation.

Cette victoire finira notre campagne, et nous pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, où nous serons joints par les nouvelles armées qui se forment en France, et alors la paix que je ferai, sera digne de mon peuple, de vous et de moi.

Signé, NAPOLÉON.

Par ordre,

Le major-général de l'armée,
Maréchal BERTHIER.

Austerlitz, le 12 frimaire.

Soldats,

Je suis content de vous ; vous avez , à la journée d'Austerlitz , justifié tout ce que j'attendais de votre intrépidité. Vous avez décoré vos aigles d'une immortelle gloire. Une armée de cent mille hommes commandée par les Empereurs de Russie et d'Autriche , a été en moins de quatre heures ou coupée ou dispersée ; ce qui a échappé à votre fer , s'est noyé dans les lacs.

Quarante drapeaux , les étendards de la garde impériale de Russie , cent vingt pièces de canon , vingt généraux , plus de trente mille prisonniers , sont le résultat de cette journée à jamais célèbre. Cette infanterie tant vanée , et en nombre supérieur , n'a pu résister à votre choc , et désormais vous n'avez plus de rivaux à redouter. Ainsi , en deux mois , cette troisième coalition a été vaincue et dissoute. La paix ne peut plus être éloignée ; mais , comme je l'ai promis à mon peuple , avant de passer le Rhin , je ne ferai qu'une paix qui nous donne des garanties et assure des récompenses à nos alliés.

Soldats , lorsque le Peuple Français plaça sur ma tête la couronne impériale , je me confiai à vous pour la maintenir toujours dans ce haut éclat de gloire qui seul pouvait lui donner du prix à mes yeux. Mais dans le même moment nos ennemis pensaient à la détruire et à l'avilir : et cette couronne de fer conquise par le sang de tant de Français , ils voulaient m'obliger à la placer sur la tête de nos plus cruels ennemis ; projets téméraires et insensés que le jour même de l'anniversaire du couronnement de votre Empereur , vous avez anéantis et confondus. Vous leur avez appris qu'il est plus facile de nous braver , et de nous menacer que de nous vaincre.

Soldats , lorsque tout ce qui est nécessaire pour assurer le bonheur et la prospérité de notre patrie sera accompli , je vous ramènerai en France. Là vous serez l'objet de mes plus tendres sollicitudes. Mon peuple vous reverra

avec joie , et il vous suffira de dire : J'étais à la bataille d'Austerlitz , pour que l'on réponde : Voilà un brave !

Signé , NAPOLÉON.

Circulaire à MM. les Evêques et aux Présidens de Consistoire.

Austerlitz , le 12 frimaire an 14.

M. l'évêque du diocèse de
La victoire éclatante que viennent de remporter nos armes sur les armées combinées d'Autriche et de Russie , commandées par les Empereurs de Russie et d'Autriche , en personne , est une preuve visible de la protection de Dieu , et demande qu'il soit rendu dans toute l'étendue de notre Empire de solennelles actions de grâces.

Nous espérons que des succès aussi marquans que ceux que nous avons obtenus à la journée d'Austerlitz , porteront enfin nos ennemis à éloigner d'eux les conseils perfides de l'Angleterre , seul moyen qui puisse ramener la paix sur le Continent.

Au reçu de la présente , vous voudrez donc bien , selon l'usage , chanter un *Te Deum* , auquel notre intention est que toutes les autorités constituées et notre peuple assistent. Cette lettre n'étant pas à une autre fin , nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Signé , NAPOLÉON.

Par l'Empereur ,

Le Ministre Secrétaire - d'État , H. B. MARET.

TRENTIÈME BULLETIN (*bis.*) DE LA GRANDE-ARMÉE.

Austerlitz , le 12 frimaire an 14.

En ce moment arrive au quartier-général la capitulation envoyée par le maréchal Augereau , du corps d'armée autrichienne ,

trichienne , commandé par le général Jellachic. L'Empereur eût préféré que l'on eût gardé les prisonniers en France, cela eût dû occasionner quelques jours de blocus de plus ; car l'expérience a prouvé que , renvoyés en Autriche , les soldats servent incontinent après.

Le général Wreden , commandant les Bavaurois , a eu différentes affaires en Bohême contre l'archiduc Ferdinand. Il a quelques centaines de prisonniers.

Le prince de Rohan , à la tête d'un corps de six mille hommes , qui avait été coupé par le maréchal Ney et par le maréchal Augereau , s'est jeté sur Trente , a passé la gorge de Bonacio , et tenté de pénétrer à Venise. Il a été battu par le général Saint-Cyr , qui l'a fait prisonnier avec ses six mille hommes (1).

Capitulation de l'Armée Autrichienne , commandée par le Lieutenant-Général Jellachich.

Le général de division Maurice Mathieu , grand officier de la Légion d'honneur , commandant la seconde division du 7^e. corps de la Grande-Armée , autorisé par M. le maréchal d'Empire Augereau , général en chef du 7^e. corps de la Grande Armée ; et M. le général-major Wolffskel , au service de S. M. I. et R. l'Empereur d'Allemagne , autorisé par M. le général Jellachich , commandant en chef le corps d'armée Autrichienne dans le Voralberg , sont convenus des articles suivans :

ART. I^{er}. Le corps d'armée aux ordres de M. le lieutenant-général Jellachich sera prisonnier de guerre sur parole. Ce corps défilera avec tous les honneurs de la guerre ; il mettra bas les armes et sera conduit en Bohême , aux avant-postes de l'armée Autrichienne.

II. Les officiers garderont leurs armes , chevaux et bagages.

(1) On a vu plus haut les détails de cette action. *Note du Rédacteur.*

III. Tous les chevaux de troupes , les armes , toute l'artillerie , toutes les munitions et magasins militaires , tout ce qui n'est pas propriété particulière sera remis à l'armée Française.

IV. L'armée Française prendra possession de tout le Voralberg , de Feldkirch , Rudentz , et de leur territoire jusqu'à Larlemborg.

V. Les trois bataillons du régiment de Beaulieu sont compris dans la présente capitulation , si le 23 brumaire (14 novembre) , à sept heures du soir , ils n'ont pas joint le corps du prince de Rohan , et s'ils sont sur Larlemborg.

VI. Tous les officiers et toutes les troupes du corps d'armée de M. le lieutenant-général Jellachich donneront leur parole d'honneur de ne point servir pendant un an , à compter de la date de la présente capitulation , contre les troupes de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie , ou contre ses alliés.

VII. Les malades qui resteront dans les hôpitaux français , seront traités avec tous les égards et tous les soins prescrits par l'humanité , et seront renvoyés après leur guérison , se trouvant compris dans l'art. VI.

VIII. Le corps d'armée Autrichienne sera conduit en Bohême par la route de Lindau , Tettuang , Biberach , Gunzbourg , Amberg et Retz ; il marchera sur trois colonnes , fera les journées ordinaires de troupes , et sera traité , pour les logemens , vivres et fourrages , comme les régimens français.

IX. Les troupes Autrichiennes seront pendant leur marche , pour leur police et discipline , sous les ordres de leurs officiers , qui seront responsables de tous les dégâts qui pourraient être commis , et elles seront conduites par une escorte française.

X. Un officier d'état-major d'artillerie et de génie , un inspecteur aux revues et un commissaire des guerres prendront possession des arsenaux et magasins de Feldkirch , demain 24 brumaire (15 novembre) à midi , et il y sera envoyé un bataillon.

XI. Le corps d'armée autrichienne défilera après-demain ,

25 brumaire (16 novembre), à huit heures du matin , devant l'armée française , déposera ensuite ses armes , et fera la remise de ses drapeaux.

Fait double à Dornbern , le 23 brumaire an 14 (14 novembre 1805).

Signé , le général de division MAURICE MATHIEU.

Le général-major WOLFFSKEL.

Approuvé par moi maréchal d'Empire.

Signé , AUGEREAU.

JELLACHICH , F. M. L.

TRENTE-UNIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Austerlitz , le 14 frimaire an 14.

L'Empereur est parti hier d'Austerlitz , et est allé à ses avant postes près de Saruschitz , et s'est-là placé à son bivouac. L'Empereur d'Allemagne n'a pas tardé à arriver. Ces deux monarques ont eu une entrevue qui a duré deux heures. L'Empereur d'Allemagne n'a pas dissimulé , tant de sa part que de la part de l'Empereur de Russie , tout le mépris que leur inspirait la conduite de l'Angleterre. « Ce sont des marchands , a-t-il répété , qui mettent en feu le Continent pour s'assurer le commerce du Monde. »

Ces deux Princes sont convenus d'un armistice et des principales conditions de la paix , qui sera négociée et terminée sous peu de jours.

L'Empereur d'Allemagne a fait également connaître à l'Empereur , que l'Empereur de Russie demandait à faire sa paix séparée ; qu'il abandonnait entièrement les affaires de l'Angleterre et n'y prenait plus aucun intérêt.

L'Empereur d'Allemagne répéta plusieurs fois dans la conversation : « Il n'y a point de doute , dans sa querelle avec l'Angleterre , la France a raison. » Il demanda aussi une trêve pour les restes de l'armée Russe. L'Empereur

lui fit observer que l'armée Russe était cernée, que pas un homme ne pouvait échapper ; « mais, ajouta-t-il, je désire faire une chose agréable à l'Empereur Alexandre ; je laisserai passer l'armée Russe, j'arrêterai la marche de mes colonnes ; mais Votre Majesté me promet que l'armée Russe retournera en Russie, évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne et prussienne ». — « C'est l'intention de l'Empereur Alexandre, a répondu l'Empereur d'Allemagne ; je puis vous l'assurer : d'ailleurs, dans la nuit vous pourrez vous en convaincre par vos propres officiers ».

On assure que l'Empereur a dit à l'Empereur d'Allemagne, en le faisant approcher du feu de son bivouac : « Je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois ». L'Empereur d'Allemagne a répondu en riant : « Vous tirez si bon parti de cette habitation, qu'elle doit vous plaire ». C'est du moins ce que l'on croit avoir entendu. La nombreuse suite des deux princes n'était pas assez éloignée, pour qu'elle ne pût entendre plusieurs choses.

L'Empereur a accompagné l'Empereur d'Allemagne à sa voiture, et s'est fait présenter les deux princes de Lichtenstein et le général prince de Schwarzenberg. Après cela il est revenu coucher à Austerlitz.

On recueille tous les renseignemens pour faire une belle description de la bataille d'Austerlitz. Un grand nombre d'ingénieurs lèvent le plan du champ de bataille. La perte des Russes a été immense : les généraux Kutuzow et Buxhowden ont été blessés ; dix ou douze généraux ont été tués ; plusieurs aides-de camp de l'Empereur de Russie et un grand nombre d'officiers de distinction ont été tués. Ce n'est pas cent vingt pièces de canon qu'on a pris, mais cent cinquante. Les colonnes ennemies qui se jetèrent dans les lacs furent favorisées par la glace ; mais la canonnade la rompit, et des colonnes entières se noyèrent. Le soir de la journée et pendant plusieurs heures de la nuit, l'Empereur a parcouru le champ de bataille et fait enlever les blessés : spectacle horrible s'il en fut jamais ! L'Empereur, monté sur des chevaux très-vites, passait avec la rapidité

de l'éclair, et rien n'était plus touchant que de voir ces braves gens le reconnaître sur-le-champ; les uns oubliaient leurs souffrances et disaient : Au moins la victoire est-elle bien assurée? Les autres : je souffre depuis huit heures, et depuis le commencement de la bataille je suis abandonné, mais j'ai bien fait mon devoir. D'autres : Vous devez être content de vos soldats aujourd'hui. A chaque soldat blessé, l'Empereur laissait une garde qui le faisait transporter dans les ambulances. Il est horrible de le dire; quarante-huit heures après la bataille, il y avait encore un grand nombre de Russes qu'on n'avait pu panser. Tous les Français le furent avant la nuit. Au lieu de quarante drapeaux, il y en a jusqu'à cette heure quarante-cinq, et l'on trouve encore les débris de plusieurs.

Rien n'égale la gaité des soldats à leur bivouac. A peine aperçoivent-ils un officier de l'Empereur, qu'ils lui crient : L'Empereur a-t-il été content de nous?

En passant devant le 28^e de ligne, qui a beaucoup de conscrits du Calvados et de la Seine-Inférieure, l'Empereur lui dit, « J'espère que les Normands se distingueront aujourd'hui. » Ils ont tenu parole; les Normands se sont distingués. L'Empereur qui connaît la composition de chaque régiment, a dit à chacun son mot; et ce mot arrivait et parlait au cœur de ceux auxquels il était adressé, et devenait leur mot de ralliement au milieu du feu. Il dit au 57^e : « Souvenez-vous qu'il y a bien des années que je vous ai surnommé *le Terrible*. » Il faudrait nommer tous les régimens de l'armée; il n'en est aucun qui n'ait fait des prodiges de bravoure et d'intrépidité. C'est-là le cas de dire que la mort s'épouvantait et fuyait devant nos rangs, pour s'élançer dans les rangs ennemis; pas un corps n'a fait un mouvement rétrograde. L'Empereur disait : J'ai livré trente batailles comme celle-ci, mais je n'en ai vu aucune où la victoire ait été si décidée, et les destins si peu balancés. La garde à pied de l'Empereur n'a pu donner; elle en pleurait de rage. Comme elle demandait absolument à faire quelque chose : « Réjouissez-vous de ne rien faire, lui dit

l'Empereur : vous devez donner en réserve, tant mieux si l'on n'a pas besoin de vous aujourd'hui.»

Trois colonels de la garde impériale russe sont pris avec le général qui la commandait. Les hussards de cette garde ont fait une charge sur la division Caffarelli. Cette seule charge leur a coûté 300 hommes qui restèrent sur le champ de bataille. La cavalerie française s'est montrée supérieure et a parfaitement fait. A la fin de la bataille, l'Empereur a envoyé le colonel Dallemagne avec deux escadrons de sa garde en partisans, pour parcourir à volonté les environs du champ de bataille, et ramener les fuyards. Il a pris plusieurs drapeaux, 15 pièces de canon, et fait 1500 prisonniers. La garde regrette beaucoup le colonel des chasseurs à cheval Morland, tué d'un coup de mitraille, en chargeant l'artillerie de la garde impériale russe. Cette artillerie fut prise; mais ce brave colonel trouva la mort. Nous n'avons eu aucun général tué. le colonel Mazas, du 14^e de ligne, brave homme, a été tué. Beaucoup de chefs de bataillon ont été blessés. Les voltigeurs ont rivalisé avec les grenadiers. Les 55, 43, 14, 36, 40 et 17^e.....; mais on n'ose nommer aucun corps; ce serait une injustice pour les autres; ils ont tous fait l'impossible. Il n'y avait pas un officier, pas un général, pas un soldat qui ne fût décidé à vaincre ou à périr.

Il ne faut point faire un trait qui honore l'ennemi : le commandant de l'artillerie de la garde impériale russe venait de perdre ses pièces; il rencontra l'Empereur : Sire, lui dit-il, faites-moi fusiller, je viens de perdre mes pièces. « Jeune homme, lui répondit l'Empereur, j'apprécie vos larmes; mais on peut être battu par mon armée et avoir encore des titres à la gloire. »

Nos avant-postes sont arrivés à Olmütz; l'Impératrice et toute sa cour s'en sont sauvés en toute hâte.

Le colonel Corbineau, écuyer de l'Empereur, commandant le 5^e régiment de chasseurs, a eu quatre chevaux tués; au cinquième il a été blessé lui-même, après avoir enlevé un drapeau. Le prince Murat se loue beaucoup des belles manœuvres du général Kellermann, des belles char-

ges des généraux Nansouty et d'Hautpoult, et enfin de tous les généraux ; mais il ne sait qui nommer, parce qu'il faudrait les nommer tous.

Les soldats du train ont mérité les éloges de l'armée. L'artillerie a fait un mal épouvantable à l'ennemi. Quand on en a rendu compte à l'Empereur, il a dit : Ces succès me font plaisir, car je n'oublie pas que c'est dans ce corps que j'ai commencé ma carrière militaire. »

L'aide-de-camp de l'Empereur, le général Savary, avait accompagné l'Empereur d'Allemagne après l'entrevue, pour savoir si l'Empereur de Russie adhérait à la capitulation. Il a trouvé les débris de l'armée russe sans artillerie ni bagages et dans un épouvantable désordre ; il était minuit ; le général Meerfeld avait été repoussé de Godding par le maréchal Davoust ; l'armée russe était cernée ; pas un homme ne pouvait s'échapper. Le prince Czartorinski introduisit le général Savary près de l'Empereur. Dites à votre maître, lui cria ce prince, que je m'en vais ; qu'il a fait hier des miracles ; que cette journée a accru mon admiration pour lui ; que c'est un prédestiné du ciel ; qu'il faut à mon armée cent ans pour égaler la sienne. Mais puis-je me retirer avec sûreté ? Oui, Sire, lui dit le général Savary, si V. M. ratifie ce que les deux Empereurs de France et d'Allemagne ont arrêté dans leur entrevue. — Eh qu'est ce ? — Que l'armée de V. M. se retirera chez elle par les journées d'étape qui seront réglées par l'Empereur, et qu'elle évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne. A cette condition, j'ai l'ordre de l'Empereur de me rendre à nos avant-postes qui vous ont déjà tourné, et d'y donner ses ordres pour protéger votre retraite, l'Empereur voulant respecter l'ami du Premier Consul. — Quelle garantie faut-il pour cela ? — Sire, votre parole. — Je vous la donne. — Cet aide-de-camp partit sur-le-champ au grand galop, se rendit auprès du maréchal Davoust, auquel il donna l'ordre de cesser tout mouvement et de rester tranquille. Puisse cette générosité de l'Empereur des Français ne pas être aussitôt oubliée en Russie que le beau procédé de l'Empereur qui renvoya

six mille hommes à l'Empereur Paul avec tant de grace et de marques d'estime pour lui. Le général Savary avait causé une heure avec l'Empereur de Russie, et l'avait trouvé tel que doit être un homme de cœur et de sens, quelques revers d'ailleurs qu'il ait éprouvés. Ce monarque lui demanda des détails sur la journée. Vous étiez inférieurs à moi, lui dit-il, et cependant vous étiez supérieurs sur tous les points d'attaque. Sire, répondit le général Savary, c'est l'art de la guerre et le fruit de quinze ans de gloire; c'est la quarantième bataille que donne l'Empereur. — Cela est vrai; c'est un grand homme de guerre. Pour moi, c'est la première fois que je vois le feu. Je n'ai jamais eu la prétention de me mesurer avec lui. — Sire, quand vous aurez de l'expérience, vous le surpasserez peut-être. — Je m'en vais donc dans ma capitale. J'étais venu au secours de l'Empereur d'Allemagne; il m'a fait dire qu'il est content. Je le suis aussi.

A son entrevue avec l'Empereur d'Allemagne, l'Empereur lui a dit : « M. et M^{me} Colloredo, MM. Paget et Rasumowski ne font qu'un avec votre ministre Cobentzl : voilà les vraies causes de la guerre, et si V. M. continue à se livrer à ces intrigans, elle ruinera toutes ses affaires et s'aliénera le cœur de ses sujets, elle cependant qui a tant de qualités pour être heureuse et aimée ! »

Un major autrichien s'étant présenté aux avant-postes, porteur de dépêches de M. de Cobentzl pour M. de Stadion à Vienne, l'Empereur a dit : « Je ne veux rien de commun avec cet homme qui s'est vendu à l'Angleterre pour payer ses dettes et qui a ruiné son maître et sa nation, en suivant les conseils de sa sœur et de madame Colloredo. »

L'Empereur fait le plus grand cas du prince Jean de Lichtenstein : il a dit plusieurs fois : « Comment, lorsqu'on a des hommes d'aussi grande distinction, laisse-t-on mener ses affaires par des sots et des intrigans ? » Effectivement le prince de Lichtenstein est un des hommes les plus distingués, non-seulement par ses talens militaires, mais encore par ses qualités et ses connaissances.

On assure que l'Empereur a dit, après sa conférence avec l'Empereur d'Allemagne : « Cet homme me fait faire une faute, car j'aurais pu suivre ma victoire, et prendre toute l'armée russe et autrichienne ; mais enfin quelques larmes de moins seront versées. »

TRENTE-DEUXIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Austerlitz, le 15 frimaire an 14.

Le général Friant, à la bataille d'Austerlitz, a eu quatre chevaux tués sous lui. Les colonels Conroux et Demoustier se sont faits remarquer. Les traits de courage sont si nombreux, qu'à mesure que le rapport en est fait à l'Empereur, il dit : « Il me faut toute ma puissance pour ré- » compenser dignement tous ces braves gens. »

Les Russes, en combattant, ont l'habitude de mettre leurs havres-sacs bas. Comme toute l'armée russe a été mise en déroute, nos soldats ont pris tous des havres-sacs. On a pris aussi une grande partie de ses bagages, et les soldats y ont trouvé beaucoup d'argent.

Le général Bertrand, qui avait été détaché après la bataille avec un escadron de la garde, a ramassé un grand nombre de prisonniers, 19 pièces de canon et beaucoup de voitures remplies d'effets. Le nombre de pièces de canon prises jusqu'à cette heure, se monte à 170.

L'Empereur a témoigné quelque mécontentement de ce qu'on lui eût envoyé des plénipotentiaires la veille de la bataille, et qu'on eût ainsi prostitué le caractère diplomatique. Cela est digne de M. Cobentzl, que toute la nation regarde comme un des principaux auteurs de tous ses malheurs.

Le prince Jean de Lichtenstein est venu trouver l'Empereur au château d'Austerlitz. L'Empereur lui a accordé une conférence de plusieurs heures. On remarque que l'Empereur cause volontiers avec cet officier-général. Ce

prince a conclu, avec le maréchal Berthier, un armistice de la teneur suivante :

M. de Talleyrand se rend à Nicolsburg, où les négociations vont s'ouvrir.

Armistice conclu entre LL. MM. II. de France et d'Autriche.

S. M. l'Empereur des Français et S. M. l'Empereur d'Allemagne, voulant arriver à des négociations définitives pour mettre fin à la guerre qui désole les deux Etats, sont convenus au préalable, de commencer par un armistice ; lequel aura lieu jusqu'à la conclusion de la paix définitive ou jusqu'à la rupture des négociations ; et dans ce cas, l'armistice ne devra cesser que quinze jours après cette rupture ; et la cessation de l'armistice sera notifiée aux plénipotentiaires des deux puissances, et au quartier-général des deux armées.

Les conditions de l'armistice sont :

ART. I^{er}. La ligne des deux armées sera en Moravie, le cercle d'Iglau, le cercle de Znaïm, le cercle de Brünn, la partie du cercle d'Olmütz sur la rive droite de la petite rivière de Trezeboska en avant de Prosnitz jusqu'à l'endroit où elle se jette dans la Marck, et la rive droite de la Marck jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le Danube, y compris cependant Presbourg.

Il ne sera mis néanmoins aucune troupe française ni autrichienne dans un rayon de cinq à six lieues autour de Holitch, à la rive droite de la Marck.

La ligne des deux armées comprendra en outre, dans le territoire à occuper par l'armée française, toute la Basse et Haute-Autriche, le Tyrol, l'Etat de Venise, la Carinthie, la Styrie, la Carniole, le comté de Goritz et l'Istrie ; enfin, dans la Bohême, le cercle de Montabor, et tout ce qui est à l'Est de la route de Tabor à Lintz.

II. L'armée Russe évacuera les Etats d'Autriche, ainsi que la Pologne autrichienne ; savoir : la Moravie et la Hongrie, dans l'espace de quinze jours, et la Gallicie dans

l'espace d'un mois. L'ordre de route de l'armée russe sera tracé, afin qu'on sache toujours où elle se trouve, ainsi que pour éviter tout mal-entendu.

III. Il ne sera fait en Hongrie aucune espèce de levée en masse, ni d'insurrections : et en Bohême, aucune espèce de levée extraordinaire ; aucune armée étrangère ne pourra entrer sur le territoire de la maison d'Autriche.

Des négociateurs se réuniront de part et d'autre à Nicolsburg, pour procéder directement à l'ouverture des négociations, afin de parvenir à rétablir promptement la paix et la bonne harmonie entre les deux Empereurs.

Fait double entre nous soussignés, le maréchal Berthier, ministre de la guerre, major-général de la Grande-Armée, chargé des pleins-pouvoirs de S. M. l'Empereur des Français et roi d'Italie ; et le prince Jean de Lichtenstein, lieutenant-général, chargé des pleins-pouvoirs de S. M. l'Empereur d'Autriche, roi de Hongrie, etc.

A Austerlitz, le 15 frimaire an 14, (6 décembre 1805.)

*Signés, Maréchal BERTHIER, et J. prince
DE LICHTENSTEIN, Lieutenant-Général.*

TRENTE-TROISIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Austerlitz, le 16 frimaire an 14.

Le général en chef Buxhowden a été tué, avec un grand nombre d'autres généraux Russes dont on ignore les noms. Nos soldats ont ramassé une grande quantité de décorations. Le général russe Kutusow a été blessé, et son beau-fils, jeune homme de grand mérite, a été tué.

On a fait compter les cadavres : il en résulte qu'il y a dix-huit mille Russes tués, six cents Autrichiens et neuf cents Français, Nous avons sept mille blessés Russes. Tout compte fait, nous avons trois mille blessés Français. Le général Roger Valhubert est mort des suites de ses blessures. Il a écrit à l'Empereur une heure avant de mourir :

« J'aurais voulu faire plus pour vous ; je meurs dans une heure ; je ne regrette pas la vie , puisque j'ai participé à une victoire qui vous assure un règne heureux. Quand vous penserez aux braves qui vous étaient dévoués , pensez à ma mémoire. Il me suffit de vous dire que j'ai une famille : je n'ai pas besoin de vous la recommander ».

Les généraux Kellermann , Sebastiani et Thiébaud sont hors de danger.

Les généraux Marisy et Demont sont blessés , mais beaucoup moins grièvement.

On sera sans doute bien aise de connaître les différens décrets que l'Empereur a pris successivement en faveur de l'armée ; ils sont ci-joints.

Le corps du général Buxhowden , qui était à la gauche , était de vingt-sept mille hommes ; pas un n'a rejoint l'armée Russe. Il a été plusieurs heures sous la mitraille de 40 pièces de canon , dont une partie servie par l'artillerie de la Garde impériale , et sous la fusillade des divisions des généraux Saint-Hilaire et Friant. Le massacre a été horrible ; la perte des Russes ne peut s'évaluer à moins de quarante-cinq mille hommes , et l'Empereur de Russie ne s'en retournera pas chez lui avec plus de vingt-cinq mille hommes.

Puisse cette leçon profiter à ce jeune prince , et lui faire abandonner le conseil qu'a acheté l'Angleterre ! Puisse-t-il reprendre le véritable rôle qui convient à son pays et à son caractère , et secouer enfin le joug de ces vils oligarques de Londres ! Catherine-la-Grande connaissait bien le génie et les ressources de la Russie , lorsque dans la première coalition elle n'envoya point d'armée , et se contenta de secourir les coalisés par ses conseils et par ses vœux. Mais elle avait l'expérience d'un long règne et du caractère de sa nation. Elle avait réfléchi sur les dangers des coalitions. Cette expérience ne peut être acquise à vingt-quatre ans.

Lorsque Paul , son fils , fit marcher des armées contre la France , il sentit bientôt que les erreurs les plus courtes sont les meilleures ; et après une campagne il retira ses

troupes. Si Woronzow qui est à Londres n'était pas plus Anglais que Russe, il faudrait avoir une bien petite idée de ses talens pour supposer qu'il eût pu penser que soixante, quatre-vingt, cent mille Russes parviendraient à déshonorer la France, à lui faire subir le joug de l'Angleterre, à lui faire abandonner la Belgique, et à forcer l'Empereur à livrer sa couronne de fer à la race dégénérée des rois de Sardaigne.

Les troupes Russes sont braves, mais beaucoup moins braves que les troupes Françaises. Leurs généraux sont d'une inexpérience, et les soldats d'une ignorance et d'une pesanteur qui rendent leurs armées, en vérité, peu redoutables. Et d'ailleurs, en supposant des victoires aux Russes, il eût fallu dépeupler la Russie pour arriver au but insensé que lui avaient prescrit les olygarques de Londres.

La bataille d'Austerlitz a été donnée sur le tombeau du célèbre Kaunitz. Cette circonstance a fait la plus grande impression sur la tête des Viennois. A force de prudence et de bonne conduite, et en la maintenant toujours en bonne harmonie avec la France, il avait porté l'Autriche à un haut degré de prospérité.

Voici les noms des généraux Russes faits prisonniers; beaucoup d'autres sont morts sur le champ de bataille. Il y a en outre quatre ou cinq cents officiers, dont vingt majors ou lieutenans-colonels, et plus de cent capitaines.

Prebizenski ,

Wimpfen ,

Muller Zakoumsky ,

Muller ,

Berg ,

Selechow ,

Strizy ,

Szerliakow ,

Le prince Repnin ,

Le prince Sibersky ,

Adrian ,

Lagonon ,

Salima,
Mezenkow,
Woycikoff.

L'Empereur a mandé à Brünn M. de Talleyrand, qui était à Vienne. Les négociations vont s'ouvrir à Nicolsburg.

M. Maret avait joint à Austerlitz S. M., qui y a signé le travail des ministres et du conseil-d'état.

L'Empereur a couché ce soir à Brünn.

Brünn, le 7 frimaire an 14.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. I^{er}. Il sera levé une contribution de cent millions de francs (argent de France) sur l'Autriche, la Moravie et les autres provinces de la maison d'Autriche occupées par l'armée Française.

II. Cette somme est donnée en gratification à l'armée, conformément à l'état de distribution que nous arrêterons.

III. Le prix de tous les magasins de sel, de tabacs, des fusils, de la poudre et des munitions de guerre qui ne sont pas nécessaires à l'armement de notre armée, et que notre général d'artillerie ne fera point transporter en France, et que nous jugerons devoir être vendus, sera versé dans la caisse de notre armée pour lui être distribuée en gratification.

IV. Sur les premiers fonds qui rentreront de cette distribution, ainsi que sur ceux provenant de la contribution de Souabe, il sera payé trois mois de solde en gratification à tout général, officier et soldat qui a été ou sera blessé dans la présente guerre.

V. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire-d'Etat, Signé, H.-B. MARET.

De notre camp impérial d'Austerlitz,
le 16 frimaire an 14.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE,
avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les veuves des généraux morts à la bataille d'Austerlitz jouiront d'une pension de six mille francs leur vie durant ; les veuves des colonels et des majors, d'une pension de deux mille quatre cents francs ; les veuves des capitaines, d'une pension de douze cents francs ; les veuves des lieutenans et sous-lieutenans, d'une pension de huit cents francs ; les veuves des soldats, d'une pension de deux cents francs.

II. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera mis à l'ordre du jour de l'armée et inséré au Bulletin des lois.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire-d'Etat, Signé, H. B. MARET.

De notre camp impérial d'Austerlitz,
le 16 frimaire an 14.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE,
avons décrété et décrétons ce qui suit.

Art. 1^{er}. Nous adoptons tous les enfans des généraux, officiers et soldats français morts à la bataille d'Austerlitz.

II. Ils seront tous entretenus et élevés à nos frais, les garçons dans notre palais impérial de Rambouillet, et les filles dans notre palais impérial de Saint-Germain. Les garçons seront ensuite placés et les filles mariées par nous.

III. Indépendamment de leurs noms de baptême et de famille, ils auront le droit d'y joindre celui de Napoléon. Notre grand-juge fera remplir à cet égard toutes les formalités voulues par le Code civil.

IV. Notre grand-maréchal du palais et notre intendant-général de la couronne sont chargés, chacun en ce qui

le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera mis à l'ordre du jour de l'armée et inséré au Bulletin des lois.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire-d'Etat, Signé, H.-B. MARET.

TRENTE-QUATRIÈME BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Brünn, le 19 frimaire an 14.

L'Empereur a reçu aujourd'hui M. le prince Repnin, fait prisonnier à la bataille d'Austerlitz à la tête des chevaliers-gardes, dont il était le colonel. S. M. lui a dit qu'elle ne voulait pas priver l'Empereur Alexandre d'aussi braves gens, et qu'il pouvait réunir tous les prisonniers de la garde impériale russe, et retourner avec eux en Russie. S. M. a exprimé le regret que l'Empereur de Russie eût voulu livrer bataille, et a dit que ce Monarque, s'il l'avait cru la veille, aurait épargné le sang et l'honneur de son armée.

M. le prince Jean de Lichtenstein est arrivé hier avec de pleins-pouvoirs. Les conférences entre lui et M. de Talleyrand sont en pleine activité.

Le premier aide-de-camp Junot, que S. M. avait envoyé auprès des Empereurs d'Allemagne et de Russie, a vu à Holitz l'Empereur d'Allemagne, qui l'a reçu avec beaucoup de grâce et de distinction. Il n'a pu continuer sa mission, parce que l'Empereur Alexandre était parti en poste pour Saint-Petersbourg, ainsi que le général Kutuzow.

S. M. a reçu à Brünn M. d'Haugwitz, et a paru très-satisfaite de tout ce que lui a dit ce plénipotentiaire qu'elle a accueilli d'une manière d'autant plus distinguée, qu'il s'est toujours défendu de la dépendance de l'Angleterre, et que c'est à ses conseils qu'on doit attribuer la grande considération et la prospérité dont jouit la Prusse. On ne pour-

rait

rait en dire autant d'un autre ministre qui, né en Hanovre, n'a pas été inaccessible à la pluie d'or. Mais toutes les intrigues ont été et seront impuissantes contre le bon esprit et la haute sagesse du roi de Prusse. Au reste, la Nation Française ne dépend de personne, et cent cinquante mille ennemis de plus n'auraient fait autre chose que de rendre la guerre plus longue. La France et la Prusse, dans ces circonstances, ont eu à se louer de M. le duc de Brunswick, de MM. de Mollendorff, de Knobolsdorff, Lombard, et sur-tout du roi lui-même. Les intrigues anglaises ont souvent paru gagner du terrain; mais comme, en dernière analyse, on ne pouvait arriver à aucun parti sans aborder de front la question, toutes les intrigues ont échoué devant la volonté du roi. En vérité, ceux qui les conduisaient abusaient étrangement de sa confiance : la Prusse peut-elle avoir un ami plus solide et plus désintéressé que la France?

La Russie est la seule puissance en Europe qui puisse faire une guerre de fantaisie : après une bataille perdue ou gagnée, les Russes s'en vont : la France, l'Autriche, la Prusse, au contraire, doivent méditer long-temps les résultats de la guerre : une ou deux batailles sont insuffisantes pour en épuiser toutes les chances.

Les paysans de Moravie tuent les Russes par-tout où ils les rencontrent isolés. Ils en ont déjà massacré une centaine. L'Empereur des Français a donné des ordres pour que des patrouilles de cavalerie parcourent les campagnes et empêchent ces excès. Puisque l'armée ennemie se retire, les Russes qu'elle laisse après elle sont sous la protection du vainqueur. Il est vrai qu'ils ont commis tant de désordres, tant de brigandages, qu'on ne doit pas s'étonner de ces vengeances. Ils maltraitaient les pauvres comme les riches : trois cents coups de bâton leur paraissaient une légère offense. Il n'est point d'attentats qu'ils n'aient commis. Le pillage, l'incendie des villages, le massacre, tels étaient leurs jeux; ils ont même tué des prêtres jusques sur les autels ! Malheur au souverain qui attirera jamais un tel fléau sur son territoire ! La bataille d'Auster-

litz a été une victoire européenne, puisqu'elle a fait tomber le prestige qui semblait s'attacher au nom de ces *barbares*. Ce mot ne peut s'appliquer cependant ni à la cour, ni au plus grand nombre des officiers, ni aux habitans des villes qui sont au contraire civilisés jusqu'à la corruption.

TRENTE-CINQUIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Brünn, le 20 frimaire an 14.

L'armée Russe s'est mise en marche le 17 frimaire, sur trois colonnes, pour retourner en Russie. La première a pris le chemin de Cracovie et Therespol; la seconde, celui de Kaschau, Lemberg et Brody, et la troisième, celui de Ciznau, Watrell et Hussiatin. A la tête de la première est parti l'Empereur de Russie avec son frère le grand-duc Constantin.

Indépendamment de l'artillerie de bataille, un parc entier de cent pièces de canon a été pris aux Russes avec tous leurs caissons.

L'Empereur est allé voir ce parc; il a ordonné que toutes les pièces prises fussent transportées en France. Il est sans exemple que dans une bataille, on ait pris 150 à 160 pièces de canon, toutes ayant fait feu et servi dans l'action.

Le chef d'escadron Chaloppin, aide-de-camp du maréchal Bernadotte, a été tué.

Les colonels Lacour, du 5^e régiment de dragons, Digeon, du 26^e de chasseurs, Bessières du 11^e de chasseurs, frère du maréchal Bessières; Gerard, colonel, aide-de-camp du maréchal Bernadotte; Marès, colonel, aide-de-camp du maréchal Davoust, ont été blessés.

Les chefs de bataillon Perrier, du 36^e régiment d'infanterie de ligne; Guye, du 4^e de ligne; Schwiter, du 57^e de ligne; les chefs d'escadron Grumblot, du 2^e régiment de carabiniers; Didelon, du 9^e de dragons; Bondichon, du

2^e de hussards ; le chef de bataillon du génie Abrissot ; Rabier et Mobillard du 55^e de ligne ; Proffit, du 43^e, et les chefs d'escadron Tréville, du 26^e de chasseurs, et David, du 2^e de hussards, ont été blessés.

Les chefs d'escadron des chasseurs à cheval de la garde impériale Beyermann, Bohin et Thiry, ont été blessés.

Le capitaine Tervé, des chasseurs à cheval de la garde, est mort des suites de ses blessures.

Le capitaine Geist ; les lieutenans Bureau, Barbanegre, Guyot, Fournier, Adet, Bayeux et Renno, des chasseurs à cheval de la garde, et les lieutenans Menager et Rollet, des grenadiers à cheval de la garde, ont été blessés.

DÉPUTATION du Tribunal à S. M. l'Empereur.

MM. les membres du Tribunal, députés auprès de S. M. l'Empereur et Roi, avaient été invités à attendre à Strasbourg, que le quartier impérial fût devenu plus fixe. Après la capitulation de l'armée à Ulm, ils partirent pour Munich, où ils ne purent arriver avant le départ de S. M. La rapidité des progrès de la Grande-Armée, la distance qui se trouva bientôt entre Munich et le quartier-général et la difficulté des communications pour une députation nombreuse, furent autant d'obstacles à la marche des députés, qui néanmoins parvinrent jusqu'à Lintz, capitale de la Haute-Autriche. Ils y apprirent que S. M. les avait destinés à porter en France les trophées de la Grande-Armée, et qu'une lettre qui leur annonçait cette honorable mission, était arrivée à Munich peu de jours après leur départ. Ils retournèrent dans cette ville. Les drapeaux qui avaient été déposés dans la partie du palais électoral que S. M. avait occupée, furent remis avec solennité à la députation, par M. le baron de Deux-Ponts, lieutenant-général de S. A. S. Electorale. MM. les députés, avant de remplir la nouvelle

mission qui leur était confiée, s'acquittèrent de celle qu'ils avaient reçue de leur corps, en adressant à S. M. la lettre et les pièces ci-jointes :

SIRE,

« Le jour même où la Grande-Armée, si digne de son nom et du chef auguste qui le lui a imposé, passait le Rhin, le 4 vendémiaire, une adresse fut votée par le Tribunat pour exprimer ses sentimens et ceux de tous vos fidèles sujets sur l'agression déloyale autant que téméraire de l'Autriche et de la Russie.

» Le corps auquel nous avons l'honneur d'appartenir, ne balança pas à prédire à la France les victoires de son Empereur, et à se rendre garant envers l'Empereur du dévouement des Français.

» Quelque empressement que nous ayions mis à porter à V. M. ces présages inspirés par le zèle le plus pur, ils ont été accomplis et surpassés avant que nous pussions arriver aux pieds de V. M.

» Sire, chaque jour les progrès de votre armée ont ajouté un nouveau délai et donné un nouvel éclat à la mission dont nous avons été chargés par le Tribunat. Impatiens d'offrir à V. M. des félicitations que nos vœux avaient si fidèlement devancées, heureux en même temps d'être contrariés dans notre impatience par la célérité de vos triomphes, nous avons dû, pour remplir un devoir si cher à nos cœurs, essayer de suivre la course de ce char rapide dans lequel vous entraînez la victoire.

» En apprenant à Lintz que V. M. avait bien voulu s'occuper de nous ; qu'Elle avait daigné manifester la plus touchante sollicitude sur les difficultés qui nous empêcheraient de parvenir jusqu'à Elle, nous nous sommes hâtés de revenir ici pour recevoir et exécuter les ordres qu'Elle nous y avait fait adresser par son Ministre Secrétaire-d'Etat.

» Sire, nous éprouvons le besoin d'épancher la recon-

naissance dont ils nous pénètrent. En nous choisissant pour porter en France les trophées de sa gloire, Votre Majesté accorde la récompense la plus douce, la plus honorable aux sentimens dont Elle sait que le Tribunal a été constamment animé pour son auguste personne. Lorsqu'en votre nom, Sire, nous remettrons au Sénat ces fruits brillans de vos victoires, nous osons nous flatter qu'il les recevra avec une satisfaction paternelle, des mains de ceux qui s'efforcent de justifier le suffrage par lequel il les a consacrés au service de l'Etat et de V. M. En inaugurant avec nos collègues les drapeaux dont Elle permet que le lieu de nos séances soit décoré, nous croirons tous entendre de nouveau ces paroles de bienveillance dont Elle a plusieurs fois récompensé notre dévouement.

» Nous ne saurions renoncer sans regret à l'espérance de présenter nous-mêmes à Votre Majesté l'adresse que nous prenons la liberté de mettre sous ses yeux ; mais sa bonté a voulu que ce regret se perdît dans l'enthousiasme de la reconnaissance. Certes, nous devons nous féliciter à jamais de notre mission, puisqu'elle nous procure une faveur si précieuse, puisqu'elle nous a placés plus près que tous les autres citoyens, du théâtre de votre gloire.

» Sire, malgré le bonheur que nous trouverions à laisser un libre cours à notre admiration, nous ne risquerons pas d'atténuer, par des paroles trop faibles, l'impression de tant d'exploits prodigieux. Citer le mois de vendémiaire, et sur-tout le grand nom de Napoléon, c'est parler à l'imagination plus éloquemment qu'on ne pourrait le faire par les récits les plus pompeux. Vous avez épuisé, à force de triomphes, la langue du peuple le plus sensible à la gloire et le plus digne de la célébrer. On ne croit à la possibilité d'atteindre par l'expression à la hauteur de vos actions, qu'au moment où on lit ces proclamations sublimes qui retracent à vos soldats les différentes routes par lesquelles vous les avez conduits à la victoire.

» Sire, nous nous empressons de reprendre le chemin de notre patrie, pour remplir la mission dont V. M. nous a honorés, et pour aller unir l'expression de nos sentimens

à ces transports d'amour et d'allégresse par lesquels la France répond aux miracles de votre génie.

A Munich, le 24 brumaire an 14.

Vos fidèles sujets, le Président et les Membres de la députation du Tribunal.

Fabre (de l'Aude), Président du Tribunal; *Tarrible, Duvidal*, Secrétaires du Tribunal; *Faure, Perrin, J. Albisson, Challan, Pinteville-Cernon, Favard, Arnould, Max. V. Fréville, Jaubert, Carrion-Nisas.*

Extrait du Procès-Verbal des Séances du Tribunal, du 4 vendémiaire de l'an 14.

Présidence de M. Fabre (de l'Aude.)

Le Tribunal, après avoir entendu le rapport d'une commission spéciale, sur la communication qui lui a été faite le 2 de ce mois, d'après les ordres de S. M. l'Empereur et Roi;

Arrête à l'unanimité, qu'il sera fait une adresse à S. M. pour lui exprimer l'indignation que ses fidèles sujets ont éprouvée à la nouvelle des démarches hostiles de l'Autriche et de la Russie; la reconnaissance dont ils ont été pénétrés en apprenant tout ce que S. M. a tenté pour leur éviter les sacrifices inséparables d'une nouvelle guerre, la disposition où ils sont de multiplier les actes de dévouement le plus chaleureux, pour venger le Prince et la Patrie, pour abrégier la guerre par des succès décisifs, et pour mettre l'Empereur en état de dicter à ses ennemis une paix glorieuse et durable.

Le Tribunal charge sa commission de la rédaction de l'adresse, qui sera soumise à son approbation, dans un comité général, qui sera tenu demain à une heure précise.

Elle sera portée à S. M. l'Empereur par une députa-

tion de douze membres, à la tête de laquelle sera M. le président.

Pour extrait conforme,

Les Président et Secrétaires,

FABRE (de l'Aude), *Président,*

TARRIBLE, DUVIDAL, *Secrétaires.*

Extrait du Procès-Verbal des Séances du Tribunal. —

Séance secrète du vendredi 5 vendémiaire an 14.

Le Tribunal étant réuni en comité général, M. Fréville, rapporteur, a la parole : au nom de la commission nommée sur la communication faite le 2 de ce mois, par les ordres de S. M. l'Empereur et Roi, il fait lecture du projet d'adresse qui a obtenu l'assentiment unanime de la commission.

La rédaction en est adoptée.

Pour extrait conforme,

Les Président et Secrétaires,

FABRE (de l'Aude) *Président,*

TARRIBLE, DUVIDAL, *Secrétaires.*

Séance secrète des 9 et 10 vendémiaire an 14.

Le Tribunal s'est réuni en comité général pour la formation de la députation de douze membres votée dans la séance du 4 du présent mois.

Il a été arrêté que la députation serait composée de M. Fabre, président ;

De MM. Tarrible et Duvidal, secrétaires ;

De M. Faure, président de la section de législation ;

De M. Girardin, président de celle de l'intérieur ;

De M. Arnould, président de celle de finances ;

De M. Fréville, rapporteur de la commission ;

Et de cinq membres nommés par le scrutin.

Les suffrages recueillis selon l'ordre de la pluralité, ont désigné MM. Carrion-Nisas, Pinteville-Cernon, Jaubert, Albisson et Challan.

Il a été arrêté de plus que, si l'un des membres de la députation se trouvait dans l'impossibilité absolue de remplir sa mission, il serait remplacé par M. Favard qui, après M. Challan, a obtenu le plus de suffrages.

Le cas prévu étant arrivé, M. Favard nommé dans la séance du 9, a été appelé pour compléter la députation.

Pour extrait conforme,

Les Président et Secrétaires,

FABRE, (de l'Aude, *Président,*

TARRIBLE, DUVIDAL, *Secrétaires.*

ADRESSE du *Tribunat à S. M. l'EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE.*

Paris, le 5 vendémiaire.

SIRE,

Vos fidèles sujets les membres du *Tribunat*, en recevant la communication que vous avez ordonnée en leur faveur, ont éprouvé au même degré, et l'indignation contre les puissances qui vous provoquent, et l'admiration pour la persévérance que vous avez mise à essayer tous les moyens qui pouvaient préserver le Continent des calamités de la guerre. Si elle a été infructueuse pour la paix, cette modération héroïque, elle ne demeure pas stérile; elle assure à Votre Majesté la reconnaissance de ses peuples. Ils bénissent la magnanimité du héros qu'on vit toujours aussi habile à lancer le char de la victoire, que prompt à l'arrêter, dès que l'honneur et l'intérêt national permettaient de prêter l'oreille à la voix de l'humanité.

Votre Majesté avait accompli les préparatifs d'une expédition qui devait punir la violation du traité d'Amiens et affranchir les mers. C'est au moment où les alarmes de l'Angleterre annoncent sa détresse que l'Autriche et la

Russie se montrent, non simplement menaçantes, mais complètement armées. Sire, cette perfidie révèle le mystère d'une longue intelligence entre nos ennemis. Ce n'est pas une guerre nouvelle qu'ils commencent; ils rallument celle qu'ils entreprirent il y a treize ans contre notre indépendance. Sous la foi des traités, ils n'ont jamais prétendu recueillir que les avantages d'une trêve fallacieuse. Vous aviez vaincu les armées, mais non la haine de l'Autriche. Vous vous êtes efforcé d'en douter, Sire, c'était l'incrédulité de votre cœur repoussant la nécessité de nouveaux sacrifices pour vos sujets. D'ailleurs, vous aviez été si généreux! pouviez-vous croire à tant d'ingratitude? Vous êtes si puissant! deviez-vous craindre qu'on osât vous défier?

Mais ce qui provoque la jalouse fureur de nos ennemis, c'est la puissance même de Votre Majesté inséparable de la prospérité de l'Empire. Certes, ils ont de nombreux griefs à alléguer s'ils les comptent par tous ces actes de sagesse, par tous ces traits de bonté qui chaque jour augmentent les ressources de l'Etat et l'enthousiasme du peuple pour votre auguste personne. Il faut que leur haine soit bien aveugle, puisqu'ils ne voient pas qu'une coalition, conduite comme un complot, a déjà pour effet, aura pour résultat infaillible d'accroître cette puissance qu'ils attaquent si imprudemment. En conspirant contre la gloire de l'Empereur et la splendeur de la France, ils resserrent encore les liens de bienveillance et de fidélité, d'amour et d'admiration qui unissent le monarque et la nation dans l'irrésistible alliance de la force et du génie.

Sire, vous n'avez pas vainement invoqué les engagements que votre peuple a contractés avec vous, lorsque vous lui avez consacré votre existence en vous asséant sur le trône. Plus vous lui avez montré de sollicitude pour lui épargner les calamités d'une nouvelle guerre, plus il est disposé à les abrégier par de prompts et grands efforts, plus il est déterminé à vous offrir tous les moyens, toutes les preuves de dévouement qui peuvent vous mettre

en état de dicter à vos ennemis une paix glorieuse et durable.

Sire, à l'instant où le Tribunat vous répond de l'ardeur et de la constance des Français pour la cause du prince et de la patrie, il a la conscience d'exprimer le sentiment national aussi fidèlement qu'à l'époque où il pressa Votre Majesté de placer sur tant de lauriers la couronne impériale.

FABRE, (de l'Aude), *Président*,
TARRIBLE, DUVIDAL, *Secrétaires*.

TRENTE-SIXIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Schœnbrünn, le 23 frimaire an 14.

Ce sera un recueil d'un grand intérêt, que celui des traits de bravoure qui ont illustré la Grande-Armée.

Un carabinier du 10^e régiment d'infanterie légère a le bras gauche emporté par un boulet de canon : *Aide-moi*, dit-il à son camarade, *à ôter mon sac, et cours me venger : je n'ai pas besoin d'autres secours*. Il met ensuite son sac sur son bras droit, et marche seul vers l'ambulance.

Le général Thiébaud, dangereusement blessé, était transporté par quatre prisonniers russes ; six Français blessés l'aperçoivent, chassent les Russes et saisissent le brancard, en disant : *C'est à nous seuls qu'appartient l'honneur de porter un général français blessé*.

Le général Valhubert a la cuisse emportée d'un coup de canon, quatre soldats se présentent pour l'enlever : « *Sou-* venez-vous de l'ordre du jour, leur dit-il d'une voix de tonnerre, et serrez vos rangs. Si vous revenez vainqueurs, on me relèvera après la bataille ; si vous êtes vaincus, je n'attache plus de prix à la vie ».

Ce général est le seul dont on ait à regretter la perte ; tous les autres généraux blessés sont en pleine guérison.

Les bataillons des tirailleurs du Pô, et des tirailleurs corses se sont bravement comportés dans la défense du village de Strolitz. Le colonel Franceschi, avec le 8^e de hussards, s'est fait remarquer par son courage et sa bonne conduite.

On a fait écouler l'eau du lac, sur lequel de nombreux corps susses s'étaient enfuis le jour de la bataille d'Austerlitz, et l'on en a retiré quarante pièces de canon russes, et une grande quantité de cadavres.

L'Empereur est arrivé ici avant-hier 21 à dix heures du soir.

Il a reçu hier la députation des maires de Paris, qui lui ont été présentés par S. A. S. le prince Murat.

M. Dupont, maire du 7^e arrondissement, a prononcé le discours suivant :

Discours prononcé par M. Dupont, en présentant à Sa Majesté l'Adresse des Préfet et Maires de Paris.

SIRE,

Nous apportons aux pieds de V. M. I. et R., une adresse respectueuse qui contient l'expression de la vive reconnaissance du peuple de Paris et de ses magistrats, pour le don précieux que V. M. I. et R. a daigné leur faire des premiers drapeaux et des premiers canons enlevés à l'ennemi au combat de Werlingen.

SIRE, les Parisiens ont été heureux d'apprendre que c'était le prince leur gouverneur, ce guerrier magnanime, cher à Paris par ses vertus personnelles, et par l'honneur de vous appartenir, qui avait ouvert si glorieusement la campagne dans cette fameuse journée !..... Mais, SIRE, nous essayerions en vain de peindre à V. M. les transports de joie, les cris d'allégresse, l'enthousiasme universel que fit éclater votre bonne ville de Paris, quand elle connut cette lettre immortelle dont V. M. I et R. honora, dans

cette occasion , ses préfet et maires , et dans laquelle , après leur avoir adressé ces drapeaux et ces canons comme des trophées de la gloire de leur gouverneur , V. M. , laissant parler son cœur paternel , a tracé ces paroles : « et qu'ils » soient aussi pour ma bonne ville de Paris un gage de » l'amour que lui porte son souverain ». Ah , SIRE ! que ces paroles de V. M. ont été recueillies avec délices ! Elles sont aujourd'hui gravées dans tous les cœurs des Parisiens ; elles passeront dans ceux de leurs enfans , et garantissent à V. M. I. et R. l'amour et la fidélité de votre bonne ville de Paris.

Tel était , SIRE , l'état de Paris , quand nos concitoyens nous ont envoyés vers vous. Alors la campagne venait de s'ouvrir !..... Et , comment arrive-t-il que déjà les armées combinées de vos ennemis soient détruites , que ces bandes , réputées invincibles , aient été terrassées sous les propres yeux de leurs monarques , que leurs places fortes , dans une étendue de plus de trois cents lieues , soient en votre pouvoir , enfin que ce soit aujourd'hui , dans Vienne conquise , que les maires de Paris se trouvent accomplir leur mission ?

Votre génie , SIRE , pouvait seul créer tant de prodiges !

SIRE , placés ici devant V. M. I. et R. qui élève tout ce qui l'approche , qui agrandit toutes les idées ; dans ces lieux que notre présence étonne , mais qui ne peuvent qu'exciter les élans de notre dévouement pour V. M. I. et R. , permettez à nos cœurs français et parisiens d'émettre un vœu digne de la grande cité que nous représentons.

Nous supplions V. M. I. et R. d'accorder à la ville de Paris l'honneur de décerner des aigles d'or à ces braves phalanges qui ont conquis ces drapeaux et ces canons qui désormais orneront sa maison commune. Ces enseignes redoutables , que l'ennemi ne rencontrerait jamais qu'avec effroi , seraient à toujours un double monument et de la gloire qu'ont acquise ces corps valeureux , et de l'esprit national qui attache le soldat français à sa patrie et la patrie à ses défenseurs.

SIRE, que V. M. I. et R. daigne approuver cette pensée, et ce sera pour nos concitoyens une nouvelle preuve de votre bienveillance, qui est le premier objet de leur ambition.

Pour nous, SIRE, que la marche rapide de vos conquêtes a amenés si loin de nos foyers, la mémoire de cette époque nous sera toujours chère ; toujours nous la regarderons comme une époque aussi de gloire pour nous, puisqu'en remplissant la mission honorable qui nous a été confiée, nous avons pu mêler, aux hommages de nos concitoyens, les expressions personnelles de notre amour, de nos respects, de notre fidélité pour votre personne auguste ; et que, les premiers, après une campagne si mémorable, nous avons le bonheur de pouvoir contempler notre monarque.

Qu'il est doux, SIRE, pour des Français, pour des hommes, en vous voyant couvert de lauriers, de penser que la paix a toujours été le premier vœu de votre cœur ; qu'après tant de conquêtes elle est encore le premier prix que vous voulez de vos victoires, et que bientôt nos murs vous verront, l'olivier à la main, rendre une nouvelle vie au commerce, aux arts, à l'industrie.

Puisse le ciel favoriser de si nobles desseins, bénir et prolonger des jours si précieux ! et puisse, pour le bonheur des peuples, V. M. I. et R. être prise pour modèle par tous les rois de la terre.

Les Préfet et Maires de Paris à S. M. l'Empereur et Roi.

SIRE,

Le don que Votre Majesté vient de faire à sa bonne ville de Paris excite dans toutes les classes de citoyens le plus noble enthousiasme, et la lettre qui l'annonçait inspire à tous les cœurs parisiens la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Sire , les vœux de la Capitale avaient accompagné V. M. dans sa marche rapide et glorieuse au sein de l'Allemagne , et comptant d'avance sûr vos triomphes , Paris s'attendait bien à recueillir , avec toute la France , le fruit des nouvelles victoires qui doivent consolider à jamais l'indépendance et le bonheur de l'Empire : mais , Sire , qui de nous aurait osé penser qu'au milieu même des combats , Paris était plus particulièrement présent à votre ressouvenir ; et que , tandis que vos mains victorieuses rassemblaient les premiers trophées de la campagne qui commence , le cœur paternel de V. M. destinait ces trophées à l'illustration de sa Capitale , et s'occupait de récompenser par un si noble prix la fidélité de ses habitans ?

Sire , la nature même de cette faveur , son objet que V. M. a pris soin d'expliquer avec une bonté si touchante ; enfin , les diverses circonstances qui l'accompagnent , la rendent tellement chère et précieuse , qu'il ne serait pas en notre pouvoir d'exprimer tous les sentimens dont elle nous a pénétrés , et V. M. nous pardonnera , sans doute , de rester aujourd'hui dans nos remerciemens au-dessous de la bienveillance extraordinaire qui les commande.

Mais , Sire , le bienfait lui-même y suppléera , et ces drapeaux qui vont être appendus aux voûtes de l'hôtel de ville , ces canons qui vont en orner la façade , attestant à nos derniers neveux et la gloire du héros régénérateur de l'Empire , et l'affection singulière dont il honore sa bonne ville de Paris , publieront en même temps notre reconnaissance jusques dans la postérité la plus reculée.

Daignez , Sire , recevoir par l'organe des magistrats que vous avez chargés d'annoncer vos bienveillantes intentions au peuple de Paris , les nouveaux hommages de dévouement , de respect et d'amour de ce peuple sensible , reconnaissant et pour toujours fidèle ; daignez également , Sire , agréer les mêmes hommages de la part de ces magistrats qui , pleins des mêmes sentimens que le peuple dont ils

sont les organes , osent avec confiance en faire parvenir l'expression jusqu'au pied du trône de V. M.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect,

SIRE,

De Votre Majesté Impériale et Royale,

Les très-soumis et très-fidèles sujets, les Préfet et Maires de votre bonne ville de Paris,

Lecordier, maire du 1^{er} arrondissement ; *Brière*, de *Mondetour*, maire du 2^e ; *J. J. Rousseau*, maire du 3^e ; *Doulen d'Egligny*, maire du 4^e ; *Moreau*, maire du 5^e ; *Bricogne*, maire du 6^e ; *Dupont*, maire du 7^e ; *E. Benard*, maire du 8^e ; *Peron*, maire du 9^e ; *M. Duquesne*, maire du 10^e ; *Carnet de la Bonnardière*, maire du 11^e ; *Collette*, maire du 12^e.

FROCHOT.

S. M. l'Empereur a répondu « qu'il voyait avec plaisir la » députation des maires de Paris ; que , quoiqu'il les reçût » dans le Palais de Marie-Thérèse, le jour où il se retrou- » verait au milieu de son bon peuple de Paris, serait pour » lui un jour de fête ; qu'ils avaient été à portée de voir » les malheurs de la guerre et d'apprendre, par le triste » spectacle , dont leurs regards ont été frappés , que tous » les Français doivent considérer comme salutaire et sa- » crée la loi de la conscription, s'ils ne veulent pas que » quelque jour leurs habitations soient dévastées, et le beau » territoire de la France livré, ainsi que l'Autriche et la » Moravie, aux ravages des barbares ; que, dans leurs » rapports avec la bourgeoisie de Vienne, ils ont pu s'as- » surer qu'elle-même apprécie la justice de notre cause, » et la funeste influence de l'Angleterre et de quelques » hommes corrompus ». Il a ajouté « qu'il veut la paix, » mais une paix qui assure le bien-être du Peuple français, » dont le bonheur, le commerce et l'industrie sont cons- » tamment entravés par l'insatiable avidité de l'Angleterre ». Sa Majesté a ensuite fait connaître aux députés qu'elle

était dans l'intention de faire hommage à la cathédrale de Paris des drapeaux conquis sur les Russes le jour anniversaire de son couronnement, et de leur confier ces trophées pour les porter au cardinal archevêque.

LETTRE de S. M. l'Empereur et Roi, à M. le Cardinal-Archevêque de Paris.

Mon cousin, nous avons pris quarante-cinq drapeaux sur nos ennemis, le jour de l'anniversaire de notre couronnement, de ce jour où le Saint-Père, ses cardinaux et tout le clergé de France firent des prières dans le sanctuaire de Notre-Dame, pour la prospérité de notre règne. Nous avons résolu de déposer lesdits drapeaux dans l'église de Notre-Dame, métropole de notre bonne ville de Paris. Nous avons ordonné, en conséquence, qu'ils vous soient adressés, pour la garde en être confiée à votre chapitre métropolitain. Notre intention est que, tous les ans, audit jour, un office solennel soit chanté dans ladite métropole, en mémoire des braves, morts pour la patrie dans cette grande journée, lequel office sera suivi d'actions de grâces pour la victoire qu'il a plu au Dieu des armées de nous accorder. Cette lettre n'étant pas à une autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde (1).

De notre palais de Brünn, le 20 frimaire an 14.

Signé, NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire-d'État, Signé, H. B. MARET.

(1) On verra à la fin de cet ouvrage la cérémonie de la présentation et réception de ces drapeaux à Notre-Dame. *Note du Rédacteur.*

Nota. La députation du Tribunal, chargée de rapporter les Drapeaux donnés par S. M. l'Empereur, arriva à Paris le 7 frimaire, et sollicita de S. A. I. le prince Joseph, une décision touchant lesdits drapeaux.

La réponse de l'Empereur au prince Joseph fut que huit de ces drapeaux seraient donnés à la Commune de Paris; que huit resteraient au Tribunal, et les cinquante-quatre autres seraient portés au Sénat.

En conséquence, le 9 nivose, il y eut une séance du Tribunal où plusieurs Tribuns prononcèrent des discours que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de donner ici, et où Poë arrêta le programme suivant.

PROGRAMME de la Cérémonie du transport des Drapeaux destinés au Sénat, en conformité de l'ordre de S. M. l'Empereur et Roi.

Le mercredi premier janvier 1806, les membres du Tribunal se réuniront en grand costume dans le lieu ordinaire de leurs séances.

A midi, le Tribunal se mettra en marche pour aller remettre au Sénat les 54 drapeaux destinés à ce corps par S. M. l'Empereur et Roi, et qu'elle a daigné confier à la députation du Tribunal pour les lui porter.

La marche sera ouverte dans l'ordre suivant:

Un groupe de trompettes;

Un escadron de chasseurs à cheval;

Un escadron de dragons à cheval;

Un groupe de musiciens à cheval;

L'état-major de la place de Paris;

Un peloton d'officiers de toutes armes, à cheval, portant les drapeaux pris sur l'ennemi; ce peloton sera entouré de militaires à cheval;

Les huissiers du Tribunal;

Les messagers du Tribunal;

M. le président du Tribunal;

Les voitures de MM. les Tribuns.

Le corps du Tribunal sera escorté par 100 hommes à cheval.

Un corps de gendarmerie à cheval fermera la marche.

Le cortège se rendant au Palais du Sénat, suivra les rues Saint-Honoré, du Roule, le Pont-Neuf, la rue de

Thionville, la rue de l'ancienne Comédie Française, celle des Quatre-Vents et la rue de Tournon.

Après la remise des drapeaux au Sénat, le Tribunal retournera à son Palais, accompagné de son escorte.

CÉRÉMONIE de la translation, du Tribunal au Sénat, des Drapeaux qui lui ont été envoyés par S. M. l'Empereur.

Aujourd'hui, premier janvier 1806 à midi, le Tribunal est sorti en corps de son Palais pour porter au Sénat les drapeaux qu'il a été chargé de lui remettre de la part de S. M. l'Empereur et Roi : il était accompagné du cortège déterminé par le programme qui précède. Des décharges d'artillerie ont annoncé le moment de son départ ; d'autres décharges ont annoncé le moment de son arrivée au Palais du Sénat.

Toutes les maisons des rues que le cortège a traversées, étaient garnies de tapisseries, de tentures et d'ornemens variés. Les habitans de la plupart des maisons avaient pris le soin d'ajouter à ces décorations extérieures des emblèmes, des devises, des chiffres et des guirlandes de lauriers. Par-tout on lisait ces mots : *NAPOLEON, Ulm, Vienne, Austerlitz*. Beaucoup de maisons offraient le buste de S. M. couronné de lauriers. Des allégories ingénieuses, des inscriptions heureusement empruntées au génie de nos grands poètes ont été remarquées.

Le cortège a traversé une double haie de spectateurs étroitement pressés, dont les yeux se fixaient avec un noble orgueil, mêlé d'un sentiment d'attendrissement et de respect, sur les glorieux trophées de la Grande-Armée et sur les vieux guerriers chargés de les porter. Parmi ces vétérans, plusieurs se faisaient remarquer par d'honorables blessures ; le plus grand nombre d'entr'eux décorés de l'aigle de la Légion d'honneur, offraient aux yeux cette décoration, comme un garant de leurs droits à l'honorable fardeau dont ils étaient chargés.

A l'aspect de ces nobles dépouilles , de ces éclatans témoignages de l'héroïsme de l'armée française , les cœurs semblaient s'élever et se réunir dans un sentiment commun d'admiration et de reconnaissance , que ne pouvaient exprimer que bien faiblement les cris élevés du sein de la foule et de toutes les fenêtres : *Vive l'Empereur , vive la Grande-Armée ! Victoire ! Victoire ! Vive l'Empereur !*

Ainsi , dans cette circonstance , les habitans de Paris , de toutes les classes , de tout sexe et de tout âge , ont su faire éclater de la manière la plus vive et la plus unanime leur dévouement et leur reconnaissance pour S. M. et pour ses armées victorieuses.

RÉCEPTION *des Drapeaux au Sénat.*

Extrait des registres du Sénat-Conservateur , du mercredi 1^{er} janvier 1806.

Le Sénat-Conservateur , réuni au nombre de membres prescrit par l'art. XC de l'acte des constitutions , du 22 frimaire an 8 ;

Après avoir , en séance publique , procédé à la réception et à l'inauguration des drapeaux ennemis , au nombre de 54 , apportés aujourd'hui au Sénat par le Tribunat en corps , en vertu des ordres de S. M. l'Empereur et Roi ;

Délibérant sur les propositions qui ont été faites par plusieurs membres , relativement aux moyens de consacrer le souvenir des événemens glorieux qui ont rempli la campagne de deux mois , terminée par la bataille d'Austerlitz ;

Décète ce qui suit :

ART. I^{er}. Le Sénat-Conservateur , au nom du Peuple Français , consacre un monument triomphal à NAPOLÉON-LE-GRAND.

II. Le Sénat en corps ira au-devant de S. M. I. et R. ;

et lui présentera l'hommage de l'admiration, de la reconnaissance et de l'amour du Peuple Français.

Le Sénat, dans la même séance, délibérant sur la proposition d'un de ses membres relative aux moyens de témoigner à S. M. l'Empereur et Roi la reconnaissance du Sénat, pour le gage précieux qu'il reçoit de la bienveillance de Sa Majesté, dans les drapeaux dont elle lui a fait don,

Décète ce qui suit :

ART. I^{er}. La lettre de S. M. l'Empereur et Roi, datée d'Elchingen le 26 vendémiaire an 14, et par laquelle Sa Majesté fait don au Sénat de 40 drapeaux conquis par son armée, sera gravée sur des tables de marbre qui seront placées dans la salle des séances du Sénat.

II. A la suite de cette lettre, sera pareillement gravé ce qui suit :

Les 40 drapeaux, et 14 autres ajoutés aux premiers par Sa Majesté, ont été apportés au Sénat par le Tribunal en corps, et déposés dans cette salle, le mercredi 1^{er} janvier 1806.

Les Président et Secrétaires,

Signé, Joseph BONAPARTE, Président ;

PORCHER, Secrétaire ; CORNUDET, ex-Secrétaire.

Vu et scellé,

Le Chancelier du Sénat, signé, LAPLACE.

DISCOURS prononcé dans la séance publique du Sénat, du 1^{er} janvier 1806, par M. Fabre (de l'Aude), Président du Tribunal.

Le Tribunal a été chargé par S. M. l'Empereur et Roi, d'apporter au Sénat une partie des drapeaux pris sur les ennemis de la France.

Cette mission nous a d'autant plus flattés, qu'en même temps qu'elle est un gage honorable de la bienveillance

de l'Empereur, elle nous met à portée d'offrir dans cette auguste enceinte, le tribut de nos hommages, au premier corps de l'Etat, présidé par un prince que d'éminens services ont rendu si cher à la Nation, et qui justifie si bien la confiance dont S. M. l'honore.

En voyant ces enseignes arrachées aux ennemis de l'Etat, le peuple de Paris s'est livré aux transports de la plus vive allégresse; ses acclamations non interrompues, se sont fait entendre depuis le palais du Tribunat jusqu'à celui du Sénat; c'était le cri de l'enthousiasme, de l'amour et de la reconnaissance pour le triomphateur; sentimens d'autant plus doux à exprimer, que les nombreuses victoires remportées par la Grande-Armée, l'ont été presque sans effusion de sang français.

C'est aux sublimes conceptions de son génie, à un genre de tactique inconnu jusqu'à nos jours, et à la célérité de ses grandes manœuvres, que l'Empereur a dû des succès aussi inouis, et la conquête, en une seule campagne, de vastes Etats sur la maison d'Autriche.

A mesure que les Bulletins de la Grande-Armée annonçaient les progrès rapides de notre Empereur, et sa marche en quelque sorte triomphale, on se demandait comment tant de miracles avaient pu s'opérer, et les récits les plus vrais étaient soupçonnés d'exagération.

Le vainqueur d'Arcole, de Lodi, de Marengo avait déjà effacé la gloire des plus grands capitaines.

Il a plus fait dans la campagne contre la troisième coalition.

Il s'est surpassé lui-même.

Ses ennemis ont été confondus, et le Monde entier est resté frappé d'étonnement et d'admiration.

Combien les Français doivent s'enorgueillir d'être gouvernés par ce chef illustre, dont le génie et la fortune ne connaissent point d'obstacles, et dont les lauriers ont coûté si peu de larmes à l'humanité!

MM. les députés du Sénat ont été, comme ceux du Tribunat, témoins de la reconnaissance des peuples vain-

cus, et de leur empressement à bénir le héros qui a su leur épargner les calamités de la guerre.

Ainsi aucun douloureux souvenir ne peut troubler la joie du Sénat, en recevant les présens du vainqueur; ils vont orner la salle de ses séances, et c'est désormais sous ces auspices qu'il délibérera sur les grands intérêts de l'Etat.

Puisse la considération dont jouissent, à tant de titres, les Pères de la patrie, s'accroître, s'il est possible, de jour en jour, par des témoignages fréquens de confiance et d'affection de la part d'un monarque qui sait apprécier tous les genres de talens; qui les a réunis dans cette auguste assemblée, par des choix aussi dignes de lui, qu'honorables pour ceux qui en ont été l'objet, et dont enfin toutes les pensées tendent à la gloire et au bonheur de la Grande-Nation!

RÉPONSE de S. A. I. Monseigneur le Prince Grand-Electeur.

Le Sénat voit avec une vive émotion ces trophées de la valeur française, ces gages de l'honorable bienveillance de l'Empereur.

Lorsque S. M. les a confiés à des magistrats, si souvent les organes des vœux de la Nation, elle a pressenti que l'armée applaudirait à son choix.

Fidèle à la maxime: « *Rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire,* » l'Empereur n'a pas voulu enlever à aucun des vainqueurs l'avantage de combattre encore.

En exposant à l'admiration publique ces enseignes qui attestent les succès prodigieux de la Grande-Armée, le Tribunal a exercé sur l'opinion l'initiative qui lui est propre. Il a pu se convaincre à son tour que, si nos espérances étaient trompées, nous saurions mériter, par de nouveaux efforts, une paix qui permît à la génération qui s'élève, de jouir du fruit de tant de victoires, et la défendît contre les suggestions sans cesse renaissantes de l'ennemi du Continent.

Déjà cette jeunesse bouillante se précipite en foule dans

tes rangs glorieux de la Grande-Armée : c'est ainsi que le Grand-Peuple répond au cri de victoire de ses enfans : c'est ainsi qu'il applaudit aux propositions pacifiques du héros qui n'a voulu vaincre que pour obtenir une paix durable, seule digne de la prévoyance de son génie, de l'énergie et de la grandeur de la nation.

Le Sénat vous voit avec beaucoup de plaisir dans son sein, Messieurs, et vous invite à assister à sa séance (1).

EXTRAIT des Ordres du jour de l'Armée.

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

Au quartier-général-impérial de Schönbrunn,
le 30 frimaire an 14.

ORDRE DU JOUR.

L'Empereur a vu avec plaisir, dans la revue qu'il a passée, la bonne tenue de la division du général Dupont et de celle du général Gazan. S. M. témoigne son mécontentement à l'état-major-général de l'artillerie, sur ce que l'artillerie de la division Gazan n'était pas complétée. Le général Songis donnera des ordres pour qu'elle le soit sur-le-champ.

L'Empereur passera aujourd'hui, à une heure après-midi, la revue de la division Saint-Hilaire, avec toute son artillerie, sur le terrain où S. M. a vu les divisions Dupont et Gazan.

Le Major-général, Maréchal BERTHIER.

(1) Plusieurs discours ont ensuite été prononcés par des Sénateurs. On ne les a point donnés ici ; les bornes de cet ouvrage ne l'ayant pas permis. *Note du Rédacteur.*

É T A T - M A J O R - G É N É R A L

Au quartier-général-impérial de Schoenbrunn,
le premier nivose an 14.

O R D R E D U J O U R.

Aujourd'hui 1^{er}. nivose, à onze heures du matin, toutes les brigades de caissons de la compagnie Bret, qui se trouvent à Vienne, seront réunies dans l'emplacement où l'Empereur a passé hier la revue des troupes, pour passer sa revue. L'intendant-général de l'armée, le chef de l'entreprise et le commissaire des guerres, chargé de faire les décomptes, s'y trouveront.

Le Major-Général, Maréchal BERTHIER.

É T A T - M A J O R - G É N É R A L

Au quartier-général de Schoenbrunn,
le 2^e nivose an 14.

O R D R E D U J O U R.

L'Empereur a passé avant-hier la revue de la division du général Saint-Hilaire. S. M. a vu avec plaisir les braves régimens qui la composent, et qui ont tant contribué au gain de la bataille d'Austerlitz, dans une aussi honne tenue que s'ils sortaient de leurs quartiers d'hiver.

L'Empereur recommande au général Songis, commandant l'artillerie, de faire distribuer sur-le-champ les armes et toutes les baïonnettes dont les corps peuvent manquer, et qui sont à échanger; S. M. recommande aussi aux généraux de veiller à ce que l'on confectionne promptement les capottes.

L'Empereur a passé hier la revue de la garde et de la division des grenadiers du général Oudinot: il témoigne sa satisfaction sur la bonne tenue de ces troupes. Il a vu

avec peine que le 12^e régiment d'infanterie légère manque de baïonnettes, et que le chef de bataillon, quoiqu'il commande depuis deux mois, ne connaît pas tous les détails de son administration. Un chef de bataillon ne doit pas se donner de repos, qu'il ne soit instruit de tous les détails ; il doit même connaître le nom et le mérite des officiers et des soldats de son bataillon, lorsqu'il y a six mois qu'il le commande.

Quant aux capitaines, ils doivent non-seulement savoir le nom de leurs soldats, mais même le pays d'où ils sont, et tout ce qui les intéresse.

Le Major-général, Maréchal BERTHIER.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Au quartier-général-impérial de Schœnbrünn,
le 4 nivose an 14.

ORDRE DU JOUR.

L'Empereur a passé lundi la revue des divisions des carabiniers et cuirassiers des généraux Nansouty et d'Hautpoul.

S. M., après la revue, a éprouvé une véritable satisfaction de voir en aussi bon état ces braves régimens de cuirassiers, qui lui ont donné tant de preuves de courage dans le courant de la campagne et notamment à la bataille d'Austerlitz.

Mardi, S. M. a passé la revue de la division Vandamme. L'Empereur a chargé le maréchal Soult de faire connaître qu'il a été satisfait de cette division, et de revoir, après la bataille d'Austerlitz, en si bon état et si nombreux, les bataillons qui ont acquis tant de gloire et qui ont tant contribué au succès de cette journée.

Arrivé au premier bataillon du 4^e régiment de ligne, qui avait été entamé à la bataille d'Austerlitz, et y avait

perdu son Aigle, l'Empereur lui dit : « Soldats, qu'avez-vous fait de l'Aigle que je vous avais donnée ? Vous aviez juré qu'elle vous servirait de point de ralliement , et que vous la défendriez au péril de votre vie : comment avez-vous tenu votre promesse ? » Le major a répondu, que le porte-drapeau ayant été tué dans une charge, au moment de la plus forte mêlée, personne ne s'en était aperçu au milieu de la fumée ; que cependant la division avait fait un mouvement à droite ; que le bataillon avait appuyé ce mouvement, et que ce n'était que long-temps après que l'on s'était aperçu de la perte de son Aigle ; que la preuve qu'il avait été réuni, et qu'il n'avait point été rompu, c'est qu'un moment après, il avait culbuté deux bataillons russes, et pris deux drapeaux, dont il faisait hommage à l'Empereur, espérant que cela leur mériterait qu'il leur rendît une autre Aigle. L'Empereur a été un peu incertain ; puis il a dit : « Officiers et soldats, jurez-vous qu'aucun de vous ne s'est aperçu de la perte de son Aigle ; et que si vous vous en étiez aperçus, vous vous seriez précipités pour la reprendre, ou vous auriez péri sur le champ de bataille ? car un soldat qui a perdu son drapeau a tout perdu. » Au même moment mille bras se sont élevés : « Nous le jurons, et nous jurons aussi de défendre l'Aigle que vous nous donnerez, avec la même intrépidité que nous avons mise à prendre les deux drapeaux que nous vous présentons. » — « En ce cas, a dit en souriant l'Empereur, je vous rendrai donc votre Aigle. »

Le major-général rappelle à MM. les maréchaux et généraux, commandant en chef à la bataille d'Austerlitz, la demande qui leur a été faite d'un état, certifié des conseils d'administration, des corps qui servaient sous leurs ordres à cette bataille, vérifié par le sous-inspecteur aux revues, et revêtu de leur *visa*, constatant les veuves et les enfans des officiers et soldats français morts dans cette mémorable journée, afin de les faire jouir, sans délai, des bienfaits des deux décrets du 16 frimaire, insérés dans l'ordre du jour du 17. MM. les colonels doivent sentir combien

il importe d'accélérer l'exécution de ces deux décrets, qui font la fortune, et assurent le bien-être des veuves et des enfans de leurs camarades morts au champ d'honneur.

Le Major-général, Maréchal BERTHIER.

TRENTE-SEPTIEME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Schœnbrünn, le 5 nivose an 14.

Voici la position de l'armée aujourd'hui :

Le maréchal Bernadotte occupe la Bohême ;

Le maréchal Mortier, la Moravie ;

Le maréchal Davoust occupe Presbourg, capitale de la Hongrie ;

Le maréchal Soult occupe Vienne ;

Le maréchal Ney occupe la Carinthie ;

Le général Marmont, la Styrie ;

Le maréchal Masséna, la Carniole ;

Le maréchal Augereau reste en réserve en Souabe.

Le maréchal Masséna, avec l'armée d'Italie, est devenu 8^e corps de la Grande-Armée.

Le prince Eugène a le commandement en chef de toutes les troupes qui sont dans le pays de Venise et dans le royaume d'Italie.

Le général Saint-Cyr marche à grandes journées sur Naples, pour punir la trahison de la reine, et précipiter du trône cette femme criminelle, qui, avec tant d'impudeur, a violé tout ce qui est sacré parmi les hommes. On a voulu intercéder pour elle auprès de l'Empereur ; il a répondu : « Les hostilités dussent-elles recommencer, et la Nation soutenir une guerre de trente ans, une si atroce perfidie ne peut être pardonnée. La reine de Naples a cessé de régner : ce dernier crime a rempli sa destinée ; qu'elle aille à Londres augmenter le nombre des intrigans, et former un comité d'encre sympathique avec Drake, Spencer Smith, Taylor, Wickam : elle pourra y appeler, si elle le juge

convenable, le baron d'Armfeld, MM. de Fersen, d'Antraigues et le moine Morus. »

M. de Talleyrand est à Presbourg, où l'on négocie. Les plénipotentiaires de l'Empereur d'Autriche sont le prince Jean de Lichtenstein et le général Giulay.

Le prince Charles a demandé à voir l'Empereur. S. M. aura demain une entrevue avec ce prince, à la maison de chasse de Stammersdorff, à trois lieues de Vienne.

L'Empereur passe aujourd'hui la revue de la division Legrand, près Laxembourg.

L'Empereur ne prend à Vienne aucun divertissement. Il a reçu fort peu de personnes.

Pendant quelques jours le temps a été assez froid : la journée d'aujourd'hui est fort belle.

L'Empereur a fait une grande quantité de promotions dans l'armée et dans la Légion d'honneur ; mais les grades qu'il a à sa disposition peuvent difficilement récompenser tant de braves.

L'Electeur de Wurtemberg a envoyé à l'Empereur le grand cordon de l'ordre de Wurtemberg, avec trois autres qui ont été donnés au sénateur Harville, premier écuyer de l'Impératrice, au maréchal Kellermann et au général Marmont.

L'Empereur a donné le grand cordon de la Légion d'honneur à l'Electeur, au prince électoral et au prince Paul, ses fils, et à ses frères les princes Eugène-Frédéric-Henri et Guillaume-Frédéric-Philippe ; il a connu ces deux derniers princes à son passage à Louisbourg, et a été bien aise de leur donner une preuve de l'opinion qu'il a conçue de leur mérite.

Les Electeurs de Bavière et de Wurtemberg vont prendre le titre de Roi ; récompense qu'ils ont méritée par l'attachement et l'amitié qu'ils ont montrés à l'Empereur dans toutes ces circonstances.

L'Empereur a témoigné son mécontentement qu'on eût osé faire, à Mayence, une proclamation signée de son nom, et qu'on a remplie de sottises. Elle est datée d'Olmütz, où l'Empereur n'a jamais été ; et ce qu'il y a de plus sur-

prenant, c'est qu'elle a été mise à l'ordre du jour de l'armée de Mayence. Quel que soit l'individu qui en est l'auteur, il sera puni suivant la rigueur des lois. Est-il un plus grand crime dans un Etat civilisé que d'abuser du nom du Souverain ?

L'Empereur d'Autriche est toujours à Holitsch.

Un grand nombre de blessés sont guéris. L'armée est en meilleur état qu'elle n'a jamais été. Le prince Murat rend compte que sa cavalerie a presque doublé depuis la bataille d'Austerlitz. Tous les chevaux qui par suite des marches forcées étaient restés en route, sont rétablis et ont rejoint leur corps. Plus de deux mille pièces de canon sont évacuées de l'arsenal de Vienne sur la France. L'Empereur a ordonné qu'il y aurait une salle au Musée-Napoléon destinée à recevoir les choses curieuses qui ont été recueillies à Vienne.

Il a fait rendre à la Bavière les canons et les drapeaux qui lui ont été pris en 1740. Les Bavarois faisaient alors cause commune avec la France : mais la France était gouvernée par un prêtre pusillanime.

Les peuples d'Italie ont montré beaucoup d'énergie. L'Empereur a dit plusieurs fois : « Pourquoi mes peuples d'Italie ne paraîtraient-ils pas avec gloire sur la scène du Monde ; ils sont pleins d'esprit et de passions : dès-lors il est facile de leur donner les qualités militaires. » Les canonniers italiens de la garde royale se sont couverts de gloire à la bataille d'Austerlitz, et ont mérité l'estime de tous les vieux canonniers français. La garde royale a toujours marché avec la garde impériale, et a été par-tout digne d'elle.

Venise sera réunie au royaume d'Italie.

Les villes de Bologne et de Brescia sont toujours les premières à se distinguer par leur énergie ; aussi l'Empereur, en recevant les adresses de ces villes, a-t-il dit : Je sais que les villes de Bologne et de Brescia *sono miei di cuore.*

L'Empereur a fort approuvé les dispositions du prince Louis pour la défense de la Hollande, la bonne position qu'il a prise à Nimègue, et les mesures qu'il a proposées pour garantir la frontière du Nord.

Paris, le 7 janvier.

PROMOTIONS faites à la suite de cette Campagne,
par S. M. Impériale et Royale.

Grands-Cordons de la Légion d'honneur:

MM. les généraux de division,
Vandamme,
Saint-Hilaire,
Friant,
Legrand.

Grands-Officiers:

MM. les généraux de division,
Belliard,
Bisson,
Caffarelli,
Lery,
Malher,
Nansouty,

Commandans:

MM.

1. Campana, général de brigade;
2. Mossel, général de brigade d'artillerie;
3. Ruffin, général de brigade.

Allain, adjudant-commandant, employé à la 3^e division du 5^e corps de la Grande-Armée.

Arrighi, colonel du 1^{er} régiment de dragons.

Barbanègre, colonel du 48^e régiment d'infanterie.

Barbier, colonel du 2^e régiment de hussards.

Bardet, colonel du 27^e régiment d'infanterie de ligne.

Barois, colonel du 96^e régiment d'infanterie.

Bazancourt, colonel du 4^e rég. d'infanterie légère.

Belfort, colonel du 12^e régiment de cuirassiers.

- Binot, adjudant-commandant.
 Bousson, colonel du 2^e régiment de chasseurs.
 Broc, colonel, du 13^e régiment de dragons.
 Brun, colonel du 69^e régiment d'infanterie.
 Burthe, colonel du 4^e régiment de hussards.
 Carrié, colonel du 22^e régiment de dragons.
 Caulaincourt, colonel du 19^e régiment de dragons.
 Cavaignac, colonel du 10^e régiment de dragons.
 Clément, colonel du 16^e régiment de dragons.
 Corbineau, colonel du 5^e régiment de chasseurs.
 Curial, colonel du 88^e régiment d'infanterie.
 Darricaud, colonel du 32^e rég. d'infanterie de ligne.
 Delorme, colonel du 26^e régiment de dragons.
 Demarçay, colonel d'artillerie.
 Desailly, colonel du 15^e rég. d'infanterie légère.
 Dijon, colonel du 26^e régiment de chasseurs.
 Doumère, colonel du 9^e régiment de cuirassiers.
 Duhamel, adjudant-commandant, employé à la première division du 6^e corps d'armée.
 Edigoffen, colonel du 28^e rég. d'infanterie de ligne.
 Fiteau, colonel du 3^e régiment de dragons.
 Fontaine, adjudant-commandant.
 Fouler, colonel du 11^e régiment de cuirassiers.
 Girard, adjudant-commandant de la réserve de la cavalerie de la Grande-Armée.
 Guiton, colonel du premier régiment de cuirassiers.
 Jarry, adjudant-command. de la division de grenad.
 Lafond-Blaniac, colonel du 14^e rég. de dragons.
 La Jonquière, colonel du 76^e rég. d'infanterie.
 Lataye, colonel du 10^e régiment de cuirassiers.
 La Cour, colonel du 5^e régiment de dragons.
 La Martinière, colonel du 50^e rég. d'infanterie.
 Houdart-Lamotte, colonel du 36^e rég. d'infanterie.
 Latriille, colonel du 46^e régiment d'infanterie.
 Lefebvre, colonel du 18^e régiment de dragons.
 Le Marois, adjudant-commandant.
 Lhuillier, colonel du 75^e régiment d'infanterie.
 Marx, colonel du 7^e régiment de hussards.

Maucune, colonel du 39^e régiment d'infanterie.
 Maupetit, colonel du 9^e régiment de dragons.
 Meunier, colonel du 9^e rég. d'infanterie légère.
 Morel, colonel du 25^e régiment d'infanterie légère.
 Morin, colonel du 2^e régiment de carabiniers.
 Nicolas, colonel du 61^e régiment d'infanterie.
 Noirot, colonel du 5^e régiment de cuirassiers.
 Pouget, colonel du 26^e rég. d'infanterie légère.
 Pouzet, colonel du 10^e rég. d'infanterie légère.
 Préval, colonel du 3^e régiment de cuirassiers.
 Privé, colonel du 2^e régiment de dragons.
 Ravier, colonel du 18^e rég. d'infanterie de ligne.
 Rey, colonel du 57^e régiment d'infanterie.
 Reynaud, colonel du 20^e rég. de dragons.
 Rigau, colonel du 25^e rég. de dragons.
 Rouvillois, colonel du premier rég. de hussards.
 Saint-Raymond, colonel du 33^e rég. d'infanterie.
 Schobert, colonel du 3^e rég. d'infanterie de ligne.
 Schwartz, colonel du 5^e rég. de hussards.
 Taupin, colonel du 103^e régiment d'infanterie.
 Tereyre, colonel du 27^e régiment de dragons.
 Valtere, colonel du 30^e régiment d'infanterie.
 Boerner, adjudant-commandant.
 Le Camus, adjudant-commandant.
 Lomet, adjudant-commandant.

Officiers.

MM.

Cuny, colonel d'artillerie de la division Legrand.
 Bigaré, major du 4^e régiment de ligne.
 Henriot, major du 100^e *idem*
 Nourri, major d'artillerie au 5^e rég. à cheval.
 Bailly-Monthion, chef d'escadron employé à l'état-
 major.
 Baltus, chef d'escadron d'artillerie au 5^e régiment à
 cheval.
 Blanc, chef de bataillon au 14^e régiment d'infanterie
 de ligne.

Bœuf,

- Bœuf, commandant du bataillon d'élite du 3^e rég. d'infanterie légère.
- Borelly, chef d'escadron de l'état-major.
- Cassignac, commandant le bataillon d'élite du 2⁸e d'infanterie légère.
- Courtot, chef du bataillon d'élite du 8¹e d'infanterie.
- Darcantel, commandant le bataillon d'élite du 2^e d'infanterie légère.
- Dugay, chef du bataillon d'élite du 2⁸e de ligne.
- Esnard, chef de bataillon à l'état-major de la division Suchet.
- Fontenay, chef de bataillon d'artillerie au 4^e corps d'armée.
- Fruhard, chef de bataillon d'artillerie au 5^e corps d'armée.
- Gault, chef d'escadron, aide-de-camp du maréchal Bernadotte.
- Gruyère, chef de bataillon du 4³e régiment.
- Girardin, chef d'escadron, aide-de-camp du ministre de la guerre.
- Hulot, commandant les tirailleurs du Pô.
- Jacquemin, chef d'escadron du 5^e rég. de cuirassiers.
- Legros, chef de bataillon au 46^e de ligne.
- Maucombe, chef d'escadron, aide-de-camp du général Walter.
- Ornano, commandant le bataill. des chasseurs corses.
- Oudot, commandant le bataillon d'élite du 12^e d'infanterie légère.
- Pellegrin, chef d'escadron d'artillerie.
- Perrier, chef de bataillon du 36^e de ligne.
- Polard, chef de bataillon d'élite du 15^e régiment d'infanterie légère.
- Regeau, chef de bataillon du 9^e régiment d'infanterie légère.
- Renard, chef du bataillon d'élite du 13^e d'infanterie de ligne.
- Revest, chef de bataillon attaché à l'état-major du général Vandamme.

Royer, chef du bataillon d'élite du 9^e régiment de ligne.

Saint-Loup, chef de bataillon d'artillerie de la division du général Gazan.

Barry, capitaine au 57^e régiment de ligne.

Gerrain, capitaine au bataillon d'élite du 28^e d'infanterie légère.

Pigeau, capitaine au bataillon d'élite du 3^e d'infanterie légère.

Arcambal, commissaire-ordonnateur du 4^e corps d'armée.

Fririon, inspecteur aux revues du grand état-major.

Lambert, inspecteur aux revues du 4^e corps de la Grande-Armée.

Mathieu Faviers, inspecteur aux revues, commissaire-ordonnateur en chef de la réserve.

Coste, premier médecin de l'armée.

Teharié, sous-inspecteur aux revues, chef de la seconde division au ministère de la guerre.

PROCLAMATION de S. M. I. NAPOLEON, à l'Armée.

Vienne, le 29 décembre.

Soldats,

« La paix entre moi et l'Empereur d'Autriche est signée. Vous avez, dans cette arrière-saison, fait deux campagnes; vous avez rempli tout ce que j'attendais de vous. Je vais partir pour me rendre dans ma capitale. J'ai accordé de l'avancement et des récompenses à ceux qui se sont le plus distingués : je vous tiendrai tout ce que je vous ai promis. Vous avez vu votre Empereur partager avec vous vos périls et vos fatigues; je veux aussi que vous veniez le voir entouré de la grandeur et de la splendeur qui appartiennent au Souverain du premier Peuple de l'Univers. Je donnerai une grande fête aux premiers jours de mai

à Paris; vous y serez tous, et après nous irons où nous appelleront le bonheur de notre Patrie et les intérêts de notre gloire.

» Soldats, pendant ces trois mois qui vous seront nécessaires pour retourner en France, soyez le modèle de toutes les armées: ce ne sont plus des preuves de courage et d'intrépidité que vous êtes appelés à donner, mais d'une sévère discipline. Que mes alliés n'aient pas à se plaindre de votre passage, et en arrivant sur ce territoire sacré, comportez-vous comme des enfans au milieu de leur famille; mon peuple se comportera avec vous comme il le doit envers ses héros et ses défenseurs.

» Soldats, l'idée que je vous verrai tous avant six mois rangés autour de mon palais, sourit à mon cœur, et j'éprouve d'avance les plus tendres émotions: nous célébrerons la mémoire de ceux qui, dans ces deux campagnes, sont morts au champ d'honneur, et le Monde nous verra tous prêts à imiter leur exemple, et à faire encore plus que nous n'avons fait, s'il le faut, contre ceux qui voudraient attaquer notre bonheur, ou qui se laisseraient séduire par l'or corrupteur des éternels ennemis du Continent.»

Schœnbrün, le 6 nivose an 14.

NAPOLEON.

Par ordre de l'Empereur,

Le major-général, maréchal BERTHIER.

PROCLAMATION DE L'EMPEREUR NAPOLEON.

Habitans de la ville Vienne,

« J'ai signé la paix avec l'Empereur d'Autriche. Prêt à partir pour ma capitale, je veux que vous sachiez l'estime que je vous porte, et le contentement que j'ai de votre bonne conduite pendant le temps que vous avez été sous ma loi. Je vous ai donné un exemple inouï jusqu'à pré-

sent dans l'histoire des Nations. Dix mille hommes de votre garde nationale sont restés armés , ont gardé vos portes ; votre arsenal tout entier est demeuré en votre pouvoir : et pendant ce temps-là, je courais les chances les plus hasardeuses de la guerre. Je me suis confié en vos sentimens d'honneur, de bonne foi, de loyauté ; vous avez justifié ma confiance.

» Habitans de Vienne, je sais que vous avez tous blâmé la guerre que des ministres vendus à l'Angleterre ont suscitée sur le Continent. Votre Souverain est éclairé sur les menées de ces ministres corrompus ; il est livré tout entier aux grandes qualités qui le distinguent, et désormais j'espère pour vous et pour le Continent des jours plus heureux.

» Habitans de Vienne, je me suis peu montré parmi vous, non par dédain ou par un vain orgueil ; mais je n'ai pas voulu distraire en vous aucun des sentimens que vous deviez au prince avec qui j'étais dans l'intention de faire une prompte paix. En vous quittant, recevez, comme un présent qui vous prouve mon estime, votre arsenal intact, que les lois de la guerre ont rendu ma propriété : servez-vous-en toujours pour le maintien de l'ordre. Tous les maux que vous avez soufferts, attribuez-les aux malheurs inséparables de la guerre ; et tous les ménagemens que mon armée a apportés dans vos contrées, vous les devez à l'estime que vous avez méritée. »

Schœnbrünn, le 6 nivose an 14.

Signé, NAPOLÉON.

Par ordre de l'Empereur,

Le major-général, maréchal BERTHIER.

D É C R E T S I M P É R I A U X

Contenant les Promotions.

Des décrets rendus par S. M. I. au palais de Schœn-

brünn, le 27 frimaire an 14, contiennent les nominations suivantes :

Le sieur Dahlmann, major, est nommé colonel commandant en second les chasseurs à cheval de la garde, en remplacement du sieur Morland, tué à la bataille d'Austerlitz ;

Le sieur Bourbier, chef d'escadron des chasseurs à cheval de la garde, est nommé colonel du 11^e. de dragons ;

Le sieur Beurmann, chef d'escadron des chasseurs à cheval de la garde, est nommé colonel du 17^e. de dragons ;

Le sieur Lepie, major des grenadiers à cheval de la garde, aura rang de major-colonel de la garde ;

Le sieur Dorsenne, major des grenadiers à pied, et le major Legros, jouiront du même avantage ;

Le sieur Guyot, chef d'escadron, est nommé major dans le régiment des chasseurs à cheval de la garde ;

Le sieur Chastel, major du 24^e. régiment de dragons, est nommé major en second des grenadiers à cheval de la garde ;

Les sieurs Daumesnil, Francy et Cavroy, capitaines des chasseurs à cheval de la garde, sont nommés chefs d'escadron dans le même corps ;

Le sieur Delaitre, capitaine, est nommé chef d'escadron des Mameloucks de la garde ;

Le sieur Durival, capitaine des grenadiers à cheval de la garde, est nommé chef d'escadron dans la ligne.

Un décret rendu par S. M. I. et R. au palais de Schoenbrünn, le 30 frimaire an 14, nomme généraux de division, les généraux de brigade Demont, Piston et Sébastiani.

Des décrets rendus par S. M. I. au palais de Schoen-

brûnu , le 30 frimaire an 14 , contiennent les nominations suivantes :

Le sieur Savary , major du 7^e. régiment d'infanterie de ligne , est nommé colonel du 14^e. régiment d'infanterie de ligne ;

Le sieur Dalton , adjudant-commandant , est nommé colonel du 59^e. régiment d'infanterie de ligne ;

Le sieur Chauvel , major du 64^e. régiment d'infanterie de ligne , est nommé colonel du même régiment ;

Le sieur Guyardet , major du 4^e. régiment d'infanterie légère , est nommé colonel du 13^e. régiment d'infanterie légère ;

Le sieur Rabié , chef de bataillon au 55^e. régiment d'infanterie , est promu au grade de colonel , et sera nommé à un commandement d'armes de 3^e. classe ;

Le sieur Devillers , chef de bataillon au 10^e. régiment d'infanterie légère , est promu au grade de colonel , et nommé sous-inspecteur aux revues , en remplacement de M. Dautel , décédé ;

Le sieur Berruyer , chef d'escadron au 1^{er}. régiment de dragons , est nommé major au 11^e. régiment de même arme ;

Le sieur Prevost , capitaine au 26^e. régiment de dragons , est nommé à l'emploi de chef d'escadron , vacant au 2^e. régiment de même arme ;

Le sieur Fabre , capitaine du 20^e. régiment de dragons , est nommé chef d'escadron au 17^e. régiment de même arme ;

Le sieur Villien , capitaine au 10^e. régiment d'infanterie légère , est nommé chef de bataillon dans un autre corps ;

Le sieur Chartener , capitaine au 36^e. régiment d'infanterie , est nommé chef de bataillon au 55^e. régiment ;

Le sieur Bienvenu , capitaine au 108^e. régiment d'infanterie de ligne , est nommé chef de bataillon au 11^e. de même arme ;

Le sieur Becker , capitaine au 55^e. régiment d'infanterie de ligne , est nommé chef de bataillon au 12^e. de même arme ;

Le sieur Dodo-Desmaretz, capitaine au 55^e. régiment d'infanterie de ligne, est nommé chef de bataillon au 30^e. de même arme ;

Le sieur Henrion, capitaine au 43^e. régiment d'infanterie de ligne, est nommé chef de bataillon au 61^e. de même arme ;

Le sieur Peugnet, capitaine au 14^e. régiment d'infanterie de ligne, est nommé chef de bataillon au 61^e. de même arme ;

Le sieur Baussin, capitaine au 3^e. régiment d'infanterie de ligne, est nommé chef de bataillon au 59^e. de même arme ;

Le sieur Comminet, capitaine au 13^e. régiment d'infanterie légère, est nommé chef de bataillon au 27^e. de même arme.

Des décrets rendus par S. M. I. au palais de Schoenbrunn, le 3 nivose an 14, contiennent les nominations suivantes :

Les sieurs Cochois, colonel du 1^{er}. régiment de carabiniers ; Yvendorff ; colonel du 2^e. régiment de cuirassiers ; et Belfort, colonel du 12^e. régiment de cuirassiers,

Sont nommés généraux de brigade pour être employés comme commandans d'armes de 3^e. classe.

Les sieurs Conroux, colonel du 17^e. régiment d'infanterie de ligne ;

Dufour, colonel du 21^e. *idem* ;

Legendre, colonel du 40^e. *idem* ;

Raymond-Viviez, colonel du 43^e. *idem* ;

Bonnet-d'Houieres, colonel du 51^e. *idem* ;

Le Dru, colonel du 55^e. *idem* ;

Ritay, colonel du 100^e. *idem* ;

Schramm, colonel du 2^e. d'infanterie légère ;

Vedel, colonel du 17^e. *idem* ;

Wathier, colonel du 4^e. régiment de dragons ;

Pagez, colonel du 12^e. *idem* ;

Montbrun, colonel du 1^{er}. régiment de chasseurs ;
Colbert, colonel du 10^e. *idem* ;
Bessières, colonel du 11^e. *idem* ;
Durosnel, colonel du 16^e. *idem* ;
Latour-Maubourg, colonel du 22^e. *idem* ;
Franceschi, colonel du 8^e. de hussards ;
Guyot, colonel du 9^e. *idem* ;
Beaumont, colonel du 10^e. *idem* ;
Sont nommés généraux de brigade.

Par un décret rendu à Schœnbrünn, le 3 nivose an 14, S. M. I. a nommé généraux de division les généraux de brigade Lemarrois, Rapp, Marchand, Rouyer, Becker, Dupas, Merle, Morand, Heudelet et Sahuc.

Par un décret rendu à Schœnbrünn, le 4 nivose an 14, S. M. I. a nommé général de division le général de brigade Ordenner, commandant les grenadiers à cheval de la garde.

Des décrets rendus par S. M. I. au palais de Schœnbrünn, le 4 nivose an 14, contiennent les nominations suivantes :

Le colonel Dorsenne, major des grenadiers à pied de la garde, est nommé général de brigade ; les colonels du génie Poitevin, Kirgener, Casals et Vallongue sont nommés généraux de brigade, le premier en remplacement du général Clément, décédé, et le second en remplacement du général Vital, admis à la retraite.

Des décrets rendus par S. M. I. au palais de Schœnbrünn, le 5 nivôse, contiennent les nominations suivantes :

Les sieurs Bizot-Coudret, major du génie ; Dode, Gardé, Label, Blein et Liédaut, chefs de bataillon du génie, sont nommés colonels dans cette arme ;

Les sieurs Geoffroy et Micheau, chefs de bataillon du génie, sont nommés majors dans cette arme ;

Le sieur Pezzi, chef de bataillon du génie ligurien, est nommé chef de bataillon du génie français ;

Les sieurs Mayniel, Guardia, Valasi, Baraillon le jeune, Bernard, Le Jeune, Jovain, Firmain-Marie et Prost, capitaines du génie, sont nommés chefs de bataillon dans cette arme.

Des décrets rendus par S. M. I. au Palais de Schœnbrunn, le 6 nivôse an 14, contiennent les nominations suivantes :

Le sieur Lanus, chef de bataillon, aide-de-camp du prince Murat, est nommé colonel du 17^e régiment d'infanterie de ligne ;

Le sieur Decous, adjudant-commandant, est nommé colonel du 21^e régiment de ligne ;

Le sieur Michel, major du 40^e régiment de ligne, est nommé colonel du même régiment ;

Le sieur Lemarois, adjudant-commandant, est nommé colonel du 43^e régiment de ligne ;

Le sieur Baille, major du 51^e régiment de ligne, est nommé colonel du même régiment ;

Le sieur Silbermann, chef de bataillon du 59^e régiment de ligne, est nommé colonel du 55^e ;

Le sieur Guyot, chef de bataillon, aide-de-camp du maréchal Lannes, est nommé colonel du 100^e régiment de ligne ;

Le sieur Brayer, major du 9^e régiment de ligne, est nommé colonel du 2^e d'infanterie légère ;

Le sieur Cabannes, major du 28^e d'infanterie légère, est nommé colonel du 17^e de même arme ;

Le prince Borghèse, chef d'escadron de la garde impériale, est nommé colonel du premier régiment de carabiniers ;

Le sieur Chouard, chef d'escadron au premier régiment de carabiniers, est nommé colonel du 2^e régiment de cuirassiers ;

Le sieur Dornez, major du premier régiment de cui-

rassiers, est nommé colonel du 12^e régiment de même arme ;

Le sieur Exelmans, chef d'escadron, aide-de-camp du prince Murat, est nommé colonel du premier régiment de chasseurs ;

Le sieur Borde-Soult, major du 1^{er} régiment de chasseurs, est nommé colonel du 22^e régiment de même arme ;

Le sieur Suberviès, chef d'escadron, aide-de-camp du maréchal Lannes, est nommé colonel du 10^e régiment de chasseurs ;

Le sieur Laborde, colonel, aide-de-camp du général Junot, est nommé au commandement du 8^e régiment d'hussards ;

Le sieur Barbenegre, chef d'escadron, aide-de-camp du maréchal Bessières, est nommé colonel du 9^e régiment d'hussards ;

Le sieur Jomini, chef de bataillon, employé à l'état-major du 6^e corps d'armée, est nommé adjudant-commandant.

SÉANCE de réception des Drapeaux de Wertingen, à la Préfecture de la Seine.

Le dimanche, 5 janvier 1806, une députation du tribunal, composée de MM. Fabre (de l'Aude), président; Duvidal, Tarrible, secrétaires; Faure, Arnould, Fréville, Carrion-Nisas, Jaubert, Albisson, Cernon, Challand, Favart, s'est rendue à l'Hôtel-de-Ville pour y remettre les drapeaux pris à Wertingen, dont S. M. l'Empereur et Roi avait fait présent à la ville de Paris, et qu'elle avait confiés à la députation du tribunal.

Les principales autorités départementale et municipale étaient réunies dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, au fond de laquelle s'élevait une estrade, occupée par MM. les maires et adjoints, et par MM. du conseil-général, faisant fonctions de conseil municipal. Sur la gauche de cette estrade étaient placés en dépôt les drapeaux russes et au-

trichiens , enlevés aux ennemis à la bataille d'Austerlitz , destinés par Sa Majesté à décorer les vouîtes de la Métropole , et récemment apportés de Vienne par la députation de MM. les maires de Paris.

A midi et demi , l'arrivée du cortège du Tribunat ayant été annoncée , le Conseiller-d'Etat préfet de la Seine , accompagné du secrétaire-général et de MM. les maires et adjoints , ainsi que des membres du conseil-général faisant fonctions de conseil municipal , est descendu jusqu'au bas du grand escalier de l'Hôtel-de-Ville , pour recevoir la députation. Les drapeaux , précédés d'une musique militaire , sont entrés dans la grande salle aux cris mille fois répétés de *vive l'Empereur ! vive la Grande-Armée !*

Tout le monde ayant pris place , M. le président du Tribunat a prononcé le discours suivant :

Monsieur le préfet et Messieurs ,

« Nous apportons à la commune de Paris , huit drapeaux que S. M. l'Empereur et Roi lui a annoncés par sa lettre du 18 vendémiaire dernier , datée du quartier-général à Augsbourg.

» Ce sont les mêmes qui ont été pris sur les ennemis de la France , au combat de Wertingen , où le prince gouverneur de Paris s'est couvert de tant de gloire ; où , à la tête d'une poignée de braves , il défait douze bataillons de grenadiers , l'élite de l'armée autrichienne , et enleva toute leur artillerie.

» Au don de ces drapeaux , l'Empereur a daigné joindre celui de deux pièces de canon pour rester à l'Hôtel-de-Ville.

» Nous desirons , porte la lettre de Sa Majesté , que notre bonne ville de Paris voye dans ce ressouvenir et dans ce cadeau l'amour que nous lui portons.

» Ils lui seront d'autant plus chers , que c'est son gouverneur qui commandait nos troupes à Wertingen ».

« Ainsi , Messieurs , les premiers présens de l'Empereur vous ont été destinés ; il a voulu que la Capitale de son

Empire fût bien convaincue qu'elle avait toujours été présente à sa pensée, et qu'elle était l'objet de sa constante affection.

» En retraçant les expressions touchantes de S. M., et la manière délicate avec laquelle elle fait rejaillir sur la ville de Paris une partie de la gloire acquise par son gouverneur, ne devrais-je pas rappeler tout ce que cette intéressante et fidèle commune a montré de dévouement, d'amour et de reconnaissance ?

» Ne devrais-je pas encore rendre un hommage public à l'administrateur qui la dirige, à ce magistrat aussi distingué par son excellent esprit que par ses lumières ?

» Mais je craindrais, d'un côté, d'affaiblir des sentimens que M. le préfet et MM. les maires ont déjà si bien exprimés à S. M. ; et de l'autre, d'allarmer la modestie d'un fonctionnaire, dont chacun sait que la conduite est au-dessus de tous les éloges.

» C'est à cette réciprocité de confiance, d'amour et de dévouement entre le monarque et les sujets, qu'est due l'harmonie qui règne dans tous leurs rapports. C'est par elle que l'autorité prend un caractère entièrement paternel, et que l'obéissance devient plus facile et plus prompte.

» Et combien les liens qui unissent le Grand-Napoléon à ses fidèles sujets doivent leur paraître sacrés !

» Que n'a-t-il pas fait pour leur gloire et pour leur bonheur ?

» A peine eut-il pris les rênes du Gouvernement, que la France changea subitement de face ; à une épouvantable anarchie, succéda le règne paisible des lois ; à de honteux revers, les victoires les plus éclatantes ; à l'irrégion, le culte antique de nos pères.

» De quelle illustration ne vient-il pas encore de couvrir le nom français, et quel service n'a-t-il pas rendu, je ne dis point à la France, mais à l'Europe entière, en détruisant ou repoussant dans leurs sauvages contrées les barbares du Nord ?

» La ville de Paris a senti le prix de tant de bienfaits ; elle a fait éclater la première son enthousiasme et sa re-

connaissance pour le vainqueur ; qu'elle soit aussi la première à recueillir les fruits de la victoire , et que ces trophées appendus aux voutes de cette enceinte , en attestant l'amour de l'Empereur pour sa bonne ville de Paris , deviennent les garans de la fidélité qu'elle lui a jurée. »

RÉPONSE de M. le Conseiller-d'Etat , Préfet de la Seine.

M. le Président , Messieurs ,

« A l'aspect des trophées que vous apportez à la commune de Paris , de la part de Sa Majesté l'Empereur et Roi , nous éprouvons , comme Français , toutes les jouissances que le sentiment de l'honneur national peut procurer ; et , comme Parisiens , toutes les émotions que peut produire la reconnaissance la plus vive et la plus respectueuse.

» Lorsque , dans son inépuisable bonté pour la ville de Paris ; Sa Majesté lui destina ces trophées , nous osâmes les nommer prémices des victoires qui attendaient la Grande-Armée , prémices d'autant plus glorieuses pour la cité , que leur conquête ajoutait un nouveau lustre à la renommée du prince gouverneur de cette capitale , de ce prince qui , à tant d'autres titres , nous est déjà si cher.

» Aujourd'hui , Messieurs , lorsque ces mêmes trophées nous sont remis par vos mains , je veux dire par les députés de l'un des premiers corps de l'Etat , de ce corps organe légitime de la volonté publique , et qu'à mon tour , je voudrais que la distance qui nous sépare me permît de louer , soit dans la personne de son honorable chef , soit dans celles de chacun de ses membres ; aujourd'hui , dis-je , que toutes les espérances annoncées par cet auguste présent ont été si glorieusement surpassées , l'histoire elle-même , pour qui ces trophées sont déjà vieux , nous les montre , non pas seulement comme ayant été pour la France un gage de victoires , mais l'heureux présage des succès d'une campagne dont il n'était pas donné à l'imagination humaine de prévoir les miracles , d'une campagne unique dans les annales du Monde , comme le génie qui en conçut le plan

et en dirigea les opérations, d'une campagne enfin dont tous les prodiges sont rendus bien plus sensibles encore par le spectacle que ce lieu lui-même nous présente, qu'ils ne le seraient par aucun discours.

» En effet, Messieurs, l'Europe entière le sait, trois mois se sont à peine écoulés depuis la conquête de ces drapeaux, fruits de la première victoire de la Grande-Armée, à la journée fameuse de Wertingen ; à peine on a pu préparer leur inauguration dans cette enceinte ; et lorsqu'ils y arrivent, ils la trouvent dépositaire de ces autres drapeaux innombrables, fruits de la dernière victoire de cette même armée, et signes trop certains de la destruction totale de leurs alliés à la journée d'Austerlitz, c'est-à-dire que, par un rapport de circonstances qu'on dirait s'efforcer de concourir entre elles pour rendre également merveilleux tous les événemens dont nous sommes les témoins, ce même lieu réunit à-la-fois dans cet heureux jour et le commencement et la fin de la campagne la plus glorieuse dont les hommes aient à garder le souvenir, et la première et la dernière victoire qui l'ont illustrée, et les trophées qui l'ont ouverte et ceux qui l'ont fermée.

» Oh ! combien ces trophées doivent s'étonner du lieu qui les rassemble ! Les voilà donc enfin ces dépouilles de l'ennemi vaincu, ces drapeaux qui devaient n'entrer dans Paris que pour y porter la désolation et la honte, et pour annoncer à la capitale de l'Empire français les vengeances de l'Angleterre ! les voilà, ils sont arrivés en effet dans cette capitale ! mais, ô vains projets d'une coalition insensée ! Ils y sont arrivés, non pour annoncer les triomphes de François ou d'Alexandre, mais pour attester de nouveau et la gloire de Napoléon-le-Grand toujours victorieux, et la valeur de son armée toujours invincible ; non pour jeter la désolation et la honte dans la cité, mais ceux-là pour y être consacrés solennellement en actions de grâces au Dieu des armées ; ceux-ci pour devenir en ce lieu même un monument éternel de l'affection et de l'amour de notre auguste Empereur pour sa bonne ville de Paris.

» Peuples vaincus, ne vous étonnez plus de vos défaites ;

le cœur de Napoléon est aussi une portion de son génie ; il vient de vous révéler son secret , en daignant nous parler *de son affection et de son amour*. Cette affection et cet amour , voilà tout-à-la-fois pour des Français et le moyen et le prix de la victoire ; voilà ce qui les fait accourir , se ranger avec orgueil sous les drapeaux du souverain qu'ils chérissent ; voilà ce qui , d'un jour de combat faisant pour eux un jour de fête , exalte leur courage et multiplie leur valeur sur le champ des batailles ; voilà enfin ce qui les rend invincibles ; car l'armée toute entière est composée d'hommes nés pour éprouver ces nobles sentimens , et pour s'y livrer en héros.

» Et ne croyez pas en effet que ces armées si formidables qui vous ont vaincus tant de fois , ne croyez pas qu'elles soient formées de mercenaires indifférens à la patrie ou étrangers à ses intérêts. Ce sont nos fils , nos frères , nos parens , nos amis , qui les composent ; c'est de toute notre jeunesse qu'elles se recrutent , de cette jeunesse qu'on voit envier dans les rangs où à peine elle arrive , la gloire acquise par ses aînés , et s'y rendre bientôt fameuse en moins de temps qu'ailleurs il n'en faudrait pour apprendre les premiers rudimens du métier de la guerre ; de cette jeunesse qui chaque jour vient solliciter auprès de nous la faveur de se ranger sous ses drapeaux avant l'âge où elle y est appelée par la loi , souvent même avant l'âge où la loi permet de l'y recevoir ; de cette jeunesse enfin tellement née pour la gloire militaire , qu'elle a brigué , comme une prérogative de son âge , l'honneur d'assister à cette cérémonie , et qu'on la voit en effet composer la plus grande partie du public présent à cette assemblée.

» Braves jeunes gens , vous avez eu raison de le croire , cette cérémonie ne pouvait pas vous être étrangère , et dans l'intérêt que vous avez mis à y paraître , nous aussi nous savons présager la part que vous auriez un jour à la conquête de trophées nouveaux , si la paix qui vient d'être annoncée , laissait encore à la France des ennemis à combattre , ou si cette paix venait à être troublée ; mais puisse-t-elle plutôt être le gage d'une paix universelle et à jamais

durable, qui garantisse à nous , à vous et à ceux qui naîtront de vous , toutes les prospérités qu'il est permis d'attendre de cette combinaison admirable , qui a mis le plus grand génie des siècles à la tête du meilleur des peuples , le génie le plus fécond en bienfaits , à la tête du peuple le plus sensible et le plus reconnaissant ! »

Nota. M. Briere de Mondétour , l'un des maires de Paris , et plusieurs autres , ont ensuite prononcé des discours que les bornes de notre Ouvrage ne nous permettent pas de rapporter ici en entier. On a proposé d'élever sur la place de la Commune un monument qui atteste les hauts-faits et les bienfaits de Napoléon , et la reconnaissance des Magistrats et du Peuple de Paris ; l'érection d'un arc de triomphe à la porte par laquelle le conquérant de l'Allemagne rentrera dans la capitale ; de frapper une médaille qui rappelle ces grands événemens ; le don d'Aigles d'or à chaque corps de l'armée Française. Ces diverses propositions ont été adoptées , et il y a eu le même jour à l'hôtel de la Commune , un banquet , où ont été invités les chefs des autorités civiles , militaires et ecclésiastiques.

Extrait des registres du Sénat-Conservateur , du 1^{er} janvier 1806.

Le Sénat-Conservateur , réuni au nombre de membres prescrit par l'article XC de l'acte des constitutions , du 22 frimaire an 8 ;

Après avoir , en séance publique , procédé à la réception et à l'inauguration des drapeaux ennemis , au nombre de 54 , apportés aujourd'hui au Sénat par le Tribunat en corps , en vertu des ordres de S. M. l'Empereur et Roi ;

Délibérant sur les propositions qui ont été faites par plusieurs membres , relativement aux moyens de consacrer le souvenir des événemens glorieux qui ont rempli la campagne de deux mois , terminée par la bataille d'Austerlitz ;

Décrète ce qui suit :

Art. I^{er}. Le Sénat-Conservateur , au nom du Peuple Français ,

Français , consacre un monument triomphal à Napoléon-le-Grand.

II. Le Sénat en corps ira au-devant de Sa Majesté Impériale et Royale , et lui présentera l'hommage de l'admiration , de la reconnaissance et de l'amour du Peuple Français.

Le Sénat , dans la même séance , délibérant sur la proposition d'un de ses membres relative aux moyens de témoigner à S. M. l'Empereur et Roi la reconnaissance du Sénat , pour le gage précieux qu'il reçoit de la bienveillance de Sa Majesté , dans les drapeaux dont elle lui a fait don ,

Décète ce qui suit :

Art. I^{er}. La lettre de S. M. l'Empereur et Roi , datée d'Elchingen , le 26 vendémiaire an 14 , et par laquelle Sa Majesté fait don au Sénat de quarante drapeaux conquis par son armée , sera gravée sur des tables de marbre qui seront placées dans la salle des séances du Sénat.

II. A la suite de cette lettre , sera pareillement gravé ce qui suit :

« Les 40 drapeaux , et 14 autres ajoutés aux premiers par Sa Majesté , ont été apportés au Sénat par le Tribunat en corps , et déposés dans cette salle , le mercredi 1^{er} janvier 1806. »

La séance est terminée par la délibération suivante :

Le Sénat , après avoir , sur la proposition d'un de ses membres , signalé , par des acclamations et des vœux solennels pour la conservation de l'Empereur et pour la prospérité de l'Empire , l'époque mémorable de la séance publique de ce jour , qui est aussi celle du renouvellement de l'année ,

Arrête que le procès-verbal de cette séance sera transmis , par un message , à S. M. l'Empereur et Roi ;

Qu'il sera pareillement transmis au Corps législatif , lors de sa rentrée , et au Tribunat ;

Enfin , que le même procès-verbal sera imprimé et distribué.

Les Président et Secrétaires ,

Signé , Joseph BONAPARTE , Président ;

PORCHER , Secrétaire ; CORNUDET , ex-Secrétaire.

Vu et scellé ,

Le Chancelier du Sénat , signé , LAPLACE.

*Extrait du procès-verbal des Séances du Tribunal , du 9
nivoise an 14.*

Le Tribunal , exerçant le droit qui lui est accordé par l'article XXXIX des constitutions de l'Empire ;

Considérant que des gages éternels de la reconnaissance nationale , sont dûs à un Monarque qui fait la gloire et le bonheur de son Peuple , et dont la vie offre un tissu d'actions héroïques ;

Qu'il n'est pas d'expressions qui puissent peindre l'étendue et la rapidité des prodiges opérés par Napoléon et les Armées Françaises , sur-tout dans cette campagne à jamais mémorable , terminée si glorieusement par la victoire d'Austerlitz ;

Que tant de sujets d'admiration et de gratitude doivent être transmis à la postérité , par des monumens où tout rappelle de si précieux souvenirs ,

Emet le vœu :

1°. Que sur une des principales places de la capitale , il soit érigé une colonne surmontée de la statue de l'Empereur. Cette colonne portera pour inscription : A NAPOLÉON-LE-GRAND , *la Patrie reconnaissante.* La place recevra le nom de NAPOLÉON-LE-GRAND.

2°. Qu'il soit élevé un édifice où soient réunis les chefs-d'œuvres des arts destinés à consacrer la gloire de Napoléon et des Armées Françaises ;

Que dans ce monument soit déposée , avec l'appareil le plus pompeux , pour y rester pendant la paix , l'épée

que l'Empereur portait à Austerlitz, et qu'elle en soit retirée avec la même pompe, si la guerre impose la nécessité d'en faire usage; que dans ce même lieu soient distribués les grands prix que S. M. doit donner de sa propre main aux productions du génie et de l'industrie nationale (1); qu'il soit également destiné aux actes solennels de la Légion d'honneur et de l'instruction publique;

3°. Que chaque année l'anniversaire de la naissance de Napoléon soit célébré par une fête nationale dont l'éclat soit digne d'un Monarque si cher à son Peuple.

Collationné par nous Président et Secrétaire du Tribunal.

Paris, le 9 nivose an 14.

FABRE (de l'Aude), *Président*;

GILLET (de Seine-et-Oise), CHALLAN, *ex-Secrétaires*.

Extrait du procès-verbal des Séances du Tribunal, du 9 nivose an 14.

Le Tribunal, pénétré d'une sensibilité respectueuse pour le don qui lui a été fait par S. M. l'Empereur et Roi, de huit drapeaux pris sur les ennemis de la France, voulant perpétuer le souvenir du bienfait et de la reconnaissance;

Arrête qu'il sera frappé une médaille en mémoire de l'inauguration de ces drapeaux dans la salle de ses séances.

Collationné par nous Président et Secrétaires.

FABBE (de l'Aude), *Président*;

GILLET (de Seine-et-Oise), CHALLAN, *ex-Secrétaires*.

(1) Décret impérial du 24 fructidor an 12.

ADRESSE de remerciement du Tribunal à S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.

SIRE,

Vos fidèles sujets les membres du Tribunal supplient V. M. de recevoir avec bonté l'expression de leur reconnaissance pour le don qu'elle a daigné leur faire d'une partie des drapeaux conquis par la Grande-Armée. Ce gage mémorable de votre bienveillance leur est d'autant plus précieux, qu'il leur a fourni l'occasion de célébrer les hauts faits des guerriers qui ont vaincu sous vos ordres, et les prodiges par lesquels vous avez encore une fois étonné l'Univers.

SIRE, depuis long-temps le Tribunal se glorifie de son dévouement à votre auguste personne; il s'enorgueillit aujourd'hui d'une marque d'estime qui l'autorise à penser qu'il a rempli ses devoirs envers la patrie et envers V. M. C'est la récompense la plus honorable de son zèle; elle est un encouragement aux efforts qu'il ne cessera de faire pour en mériter de nouvelles.

Le Tribunal a arrêté qu'une médaille perpétuerait le souvenir du bienfait et de la reconnaissance.

Arrêté en séance secrète, le 9 nivose an 14.

Les Présidens et Secrétaires du Tribunal,

Signé, FABRE (de l'Aude), *Président*;
TARRIBLE, DUVIDAL, *Secrétaires*.

DISCOURS de S. A. S. Monseigneur le Prince Archi-Chancelier de l'Empire, au Sénat-Conservateur, le 14 janvier 1806.

MESSIEURS,

« Si le Prince Grand-Electeur était encore parmi nous, vous auriez reçu de ses mains la communication que S. M. l'Empereur et Roi m'ordonne de vous faire.

» La lettre que S. M. adresse au Sénat , et que je lui apporte , a pour objet de vous instruire de deux transactions importantes.

» L'une est le mariage du prince Eugène avec la princesse Auguste , fille de S. M. le Roi de Bavière.

» L'autre est le traité de paix avec l'Empereur d'Autriche , conclu à Presbourg le 5 nivose (26 décembre 1805), et ratifié le lendemain au palais de Schœnbrünn , près Vienne.

» En vous donnant connaissance des articles qui le composent , S. M. satisfait tout-à-la-fois au besoin qu'elle éprouve de communiquer avec vous sur tous les grands intérêts de l'Etat , et au désir d'accélérer la publication de cet acte , dont nos lois constitutionnelles ont voulu que vous fussiez instruits les premiers.

» Vous apercevrez , Messieurs , dans l'établissement du prince Eugène , un nouveau témoignage de la tendresse de S. M. , pour celui qui justifie si bien le beau titre qu'elle lui a conféré , en le nommant l'enfant de son adoption. Heureux prince , qui , appelé si jeune à l'administration d'un grand Etat , a su se rendre égal à cette tâche difficile , se montre de jour en jour plus digne d'imiter les glorieux exemples dont son enfance a été nourrie , et conservera la tradition de bonté dont son auguste mère lui a transmis l'héritage.

» Ce mariage manifeste aussi combien l'Empereur apprécie la loyauté de l'antique maison de Bavière , dont l'attachement pour la France ne s'est jamais démenti dans toutes les époques de notre monarchie ; et combien S. M. est touchée du courage et du dévouement , dont la Nation Bavaoise et son illustre chef viennent de lui donner des preuves au péril de leurs plus grands intérêts.

Quant au traité de paix , chacune des conditions qu'il renferme , offre de nouveaux sujets d'admirer la magnanimité de Napoléon-le-Grand , qui , forcé de prendre les armes , n'a cherché d'autre fruit de ses victoires , que la gloire de fonder le repos de l'Europe , en honorant la fidélité de ses alliés.

» Votre juste impatience compte avec regret les momens ,

jusqu'à celui qui nous rendra la présence de notre Monarque. Croyez, Messieurs, qu'il ressent aussi le désir d'être rendu à l'amour de ses peuples ; mais le tableau des heureux qu'il a faits, était une jouissance trop digne de son cœur, pour qu'il pût leur refuser un dernier regard, qui accroît leur bonheur, et qui en assure la durée.

» Je remets, Messieurs, entre les mains de M. le président la lettre de S. M. l'Empereur et Roi, une expédition du traité de paix ratifié, et je demande acte de cette remise.

LETTRE de S. M. l'Empereur au Sénat.

SÉNATEURS,

« La paix a été conclue à Presbourg et ratifiée à Vienne entre moi et l'Empereur d'Autriche. Je voulais dans une séance solennelle, vous en faire connaître moi-même les conditions ; mais ayant depuis long-temps arrêté, avec le roi de Bavière, le mariage de mon fils le prince Eugène avec la princesse Auguste sa fille, et me trouvant à Munich au moment où la célébration dudit mariage devait avoir lieu, je n'ai pu résister au plaisir d'unir moi-même les jeunes époux, qui sont tous deux le modèle de leur sexe. Je suis d'ailleurs bien-aise de donner à la maison royale de Bavière, et à ce brave peuple Bavaois, qui, dans cette circonstance, m'a rendu tant de services et montré tant d'amitié, et dont les ancêtres furent constamment unis de politique et de cœur à la France, cette preuve de ma considération et de mon estime particulière.

» Le mariage aura lieu le 15 janvier. Mon arrivée au milieu de mon peuple sera donc retardée de quelques jours. Ces jours paraîtront longs à mon cœur ; mais, après avoir été sans cesse livré aux devoirs d'un soldat, j'éprouve un tendre délasement à m'occuper des détails et des devoirs d'un père de famille. Mais ne voulant point retarder davantage la publication du traité de paix, j'ai ordonné, en conséquence de nos statuts constitutionnels, qu'il vous fût

communiqué sans délai , pour être publié comme loi de l'Empire.

» Donné à Munich , le 6 janvier 1806. »

Signé , NAPOLÉON.

Par l'Empereur ,

Le Ministre Secrétaire-d'Etat , signé , H. B. MARET.

COPIE DU TRAITÉ DE PAIX.

NAPOLÉON , PAR LA GRACE DE DIEU ET PAR LES CONSTITUTIONS , EMPEREUR DES FRANÇAIS , ROI D'ITALIE , ayant vu et examiné le traité conclu , arrêté et signé à Presbourg le 26 décembre 1805 (5 nivose an 14) , par notre ministre des relations extérieures , en vertu des pleins-pouvoirs que nous lui avons conférés à cet effet , avec MM. le prince de Liechtenstein et le comte de Giulay , ministres plénipotentiaires de S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche , également munis de pleins-pouvoirs , duquel traité la teneur suit :

S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche , et S. M. l'Empereur des Français , Roi d'Italie , également animés du désir de mettre fin aux calamités de la guerre , ont résolu de procéder , sans délai , à la conclusion d'un traité de paix définitif , et ont , en conséquence , nommé pour plénipotentiaires ; savoir :

S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche , M. le prince Jean de Liechtenstein , prince du St.-Empire romain , grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse , chambellan , lieutenant-général des armées de Sa dite Majesté l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche , et propriétaire d'un régiment d'hussards ; et M. le comte Ignaz de Gyulai , commandeur de l'ordre militaire de Marie-Thérèse , chambellan de Sa dite Majesté l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche , lieutenant-général de ses armées , et propriétaire d'un régiment d'infanterie ;

Et S. M. l'Empereur des Français , Roi d'Italie , M. Charles-Maurice Talleyrand Périgord , grand-chambellan , ministre des relations extérieures de Sa dite Majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie , grand-cordon de la

Légion d'honneur, chevalier des ordres de l'Aigle-Rouge et Noir, de Prusse;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles suivans :

ART. I^{er}. Il y aura, à compter de ce jour, paix et amitié entre S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, leurs héritiers et successeurs, leurs Etats et sujets respectifs, à perpétuité.

II. La France continuera de posséder en toute propriété et souveraineté, les duchés, principautés, seigneuries et territoires au-delà des Alpes, qui étaient, antérieurement au présent traité, réunis et incorporés à l'Empire français, ou régis par les lois et les administrations françaises.

III. Sa M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, pour lui, ses héritiers et successeurs, reconnaît les dispositions faites par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, relativement aux principautés de Lucques et de Piombino.

IV. Sa M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche renonce, tant pour lui que ses héritiers et successeurs, à la partie des Etats de la république de Venise, à lui cédée par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, laquelle sera réunie à perpétuité au royaume d'Italie.

V. S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnaît S. M. l'Empereur des Français comme Roi d'Italie. Mais il est convenu que, conformément à la déclaration faite par S. M. l'Empereur des Français, au moment où il a pris la couronne d'Italie, aussitôt que les puissances nommées dans cette déclaration auront rempli les conditions qui s'y trouvent exprimées, les couronnes de France et d'Italie seront séparées à perpétuité, et ne pourront plus, dans aucun cas, être réunies sur la même tête. S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche s'engage à reconnaître, lors de la séparation, le successeur que S. M. l'Empereur des Français se sera donné comme Roi d'Italie.

VI. Le présent traité de paix est déclaré commun à leurs

Altesses Sérénissimes les Electeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, et à la République Batave, alliées de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, dans la présente guerre.

VII. Les Electeurs de Bavière et de Wurtemberg ayant pris le titre de Roi, sans néanmoins cesser d'appartenir à la confédération germanique, S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche les reconnaît en cette qualité.

VIII. S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, que pour les princes de sa maison, leurs héritiers et successeurs respectifs, renonce aux principautés, seigneuries, domaines et territoires ci-après désignés :

Cède et abandonne à S. M. le Roi de Bavière, le margraviat de Burgaw et ses dépendances, la principauté d'Eichstadt, la partie du territoire de Passau appartenant à S. A. R. l'Electeur de Salzbourg, et située entre la Bohême, l'Autriche, le Danube et l'Inn; le comté de Tyrol, y compris les principautés de Brixen et de Trente; les sept seigneuries du Voralberg avec leurs enclaves; le comté de Hohenems, le comté de Königsegg-Rothenfels, les seigneuries de Tetuang et Argen, et la ville et territoire de Lindau;

A S. M. le Roi de Wurtemberg les cinq villes dites du Danube; savoir : Ehingen, Munderkingen, Redlingen, Mengen et Sulgaw, avec leurs dépendances, le haut et bas comté de Hohenberg, le landgraviat de Nellenbourg et la préfecture d'Altoff, avec leurs dépendances (la ville de Constance exceptée), la partie du Brisgaw faisant enclave dans les possessions wurtembergeoises et située à l'est d'une ligne tirée du Schlegelberg jusqu'à la Molbach, et les villes et territoires de Willingen et Brentingen.

A S. A. S. l'Electeur de Bade, le Brisgaw (à l'exception de l'enclave et des portions séparées si-dessus désignées), l'Ortenaw et leurs dépendances, la ville de Constance et la commanderie de Meinau.

Les principautés, seigneuries, domaines et territoires susdits seront possédés respectivement par Leurs Majestés les Rois de Bavière et de Wurtemberg, et par S. A. S.

l'Electeur de Bade, soit en suzeraineté, soit en toute propriété et souveraineté, de la même manière, aux mêmes titres, droits et prérogatives que les possédaient S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, ou les princes de sa maison, et non autrement.

IX. S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnoît les dettes contractées par la maison d'Autriche au profit des particuliers et des établissemens publics du pays, faisant actuellement partie intégrante de l'Empire Français; et il est convenu que sadite Majesté restera libre de toute obligation par rapport à toutes dettes quelconques que la maison d'Autriche aurait contractées, à raison de la possession, et hypothéquées sur le sol des pays auxquels elle renonce par le présent traité.

X. Les pays de Saltzbourg et de Berchtolsgaden appartenant à S. A. R. et E. l'Archiduc Ferdinand, seront incorporés à l'Empire d'Autriche, et S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche les possédera en toute propriété et souveraineté, mais à titre de duché seulement.

XI. S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, s'engage à obtenir, en faveur de S. A. R. l'Archiduc Ferdinand, Electeur de Saltzbourg, la cession, par S. M. le Roi de Bavière, de la principauté de Wurzburg, telle qu'elle a été donnée à sadite Majesté par le recès de la députation de l'Empire Germanique, du 25 février 1803 (6 ventose an 11).

Le titre électoral de S. A. R. sera transféré sur cette principauté, que S. A. R. possédera en toute propriété et souveraineté de la même manière et aux mêmes conditions qu'elle possédait l'Electorat de Saltzbourg.

Et quant aux dettes, il est convenu que le nouveau possesseur n'aura à sa charge que les dettes résultant d'emprunts formellement consentis par les états du pays ou des dépenses faites pour l'administration effective du pays.

XII. La dignité de grand-maître de l'ordre Teutonique, les droits, domaines et revenus qui, antérieurement à la présente guerre, dépendaient de Mergentheim, chef-lieu de l'ordre, les autres droits, domaines et revenus qui se

trouveront attachés à la grande-maîtrise , à l'époque de l'échange des ratifications du présent traité, ainsi que les domaines et revenus dont , à cette même époque , ledit ordre se trouvera en possession , deviendront héréditaires dans la personne et la descendance directe et masculine , par ordre de primogéniture de celui des princes de la maison impériale qui sera désigné par S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche.

S. M. l'Empereur Napoléon promet ses bons offices pour faire obtenir , le plutôt possible , à S. A. R. l'Archiduc Ferdinand , une indemnité pleine et entière en Allemagne.

XIII. S. M. le Roi de Bavière pourra occuper la ville d'Augsbourg et son territoire , les réunir à ses Etats et les posséder en toute propriété et souveraineté. Pourra également S. M. le Roi de Wurtemberg occuper , réunir à ses Etats et posséder en toute propriété et souveraineté le comté de Bondorff , et S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche s'engage à n'y mettre aucune opposition.

XIV. Leurs Majestés les Rois de Bavière et de Wurtemberg et son Altesse sérénissime l'électeur de Bade jouiront , sur les territoires à eux cédés , comme aussi sur leurs anciens Etats , de la plénitude de la souveraineté et de tous les droits qui en dérivent et qui leur ont été garantis par S. M. l'Empereur des Français , Roi d'Italie , ainsi et de la même manière qu'en jouissent S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche et S. M. le Roi de Prusse sur les Etats allemands. S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche , soit comme chef de l'Empire , soit comme co-Etat , s'engage à ne mettre aucun obstacle à l'exécution des actes qu'ils auraient faits ou pourraient faire en conséquence.

XV. Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche , tant pour lui , ses héritiers et successeurs , que pour les princes de sa maison , leurs héritiers et successeurs , renonce à tous droits , soit de souveraineté , soit de suzeraineté , à toutes prétentions quelconques , actuelles ou éventuelles , sur tous les Etats , sans exception , de leurs Majestés les Rois de Bavière et de Wurtemberg , et de

S. A. S. l'électeur de Bade, et généralement sur tous les Etats, domaines et territoires compris dans les cercles de Bavière, de Franconie et de Souabe, ainsi qu'à tout titre pris desdits domaines et territoires; et réciproquement toutes prétentions actuelles ou éventuelles desdits Etats à la charge de la maison d'Autriche ou de ses princes, sont et demeureront éteintes à perpétuité: néanmoins les renonciations contenues au présent article ne concernent point les propriétés qui sont par l'article XI, ou seront, en vertu de l'art. XII ci-dessus, concédées à LL. AA. RR. les archiducs désignés dans lesdits articles.

XVI. Les titres domaniaux et archives, les plans et cartes des différens pays, villes et forteresses, cédés par le présent traité, seront remis dans l'espace de trois mois, à dater de l'échange des ratifications, aux puissances qui en auront acquis la propriété.

XVII. Sa Majesté l'Empereur Napoléon, garantit l'intégrité de l'Empire d'Autriche dans l'état où il sera en conséquence du présent traité de paix, de même que l'intégrité des possessions des princes de la maison d'Autriche, désignés dans les articles XI et XII.

XVIII. Les hautes parties contractantes reconnaissent l'indépendance de la République Helvétique, régie par l'acte de médiation, de même que l'indépendance de la République Batave.

XIX. Les prisonniers de guerre faits par la France et ses alliés sur l'Autriche, et par l'Autriche sur la France et ses alliés, et qui n'ont pas été restitués, le seront dans quarante jours, à dater de l'échange des ratifications du présent traité.

XX. Toutes les communications et relations commerciales seront rétablies dans les deux pays comme elles étaient avant la guerre.

XXI. S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, conserveront entr'eux le même cérémonial, quant au rang et aux autres étiquettes, que celui qui a été observé avant la présente guerre.

XXII. Dans les cinq jours qui suivront l'échange des ratifications du présent traité , la ville de Presbourg et ses environs , à la distance de six lieues , seront évacués.

Dix jours après ledit échange , les troupes françaises et alliées de la France auront évacué la Moravie , la Bohême , le Viertel-Unter-Viennner-Wald , le Wiertel-Unter-Manhartsberg , la Hongrie et toute la Styrie.

Dans les dix jours suivans , elles évacueront le Viertel-Ober-Wiennner-Wald et le Viertel-Ober-Manhartsberg.

Enfin dans le délai de deux mois , à compter de l'échange des ratifications , les troupes françaises et alliées de la France auront évacué la totalité des Etats héréditaires de S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche , à l'exception de la place de Braunau , laquelle restera pendant un mois de plus à la disposition de S. M. l'Empereur des Français , Roi d'Italie , comme lieu de dépôt pour les malades et pour l'artillerie.

Il ne sera , pendant ledit mois , fait aux habitans aucune réquisition de quelque nature que ce soit.

Mais il est convenu que jusqu'à l'expiration dudit mois , il ne pourra être stationné , ni introduit aucun corps quelconque de troupes autrichiennes dans un arrondissement de six lieues autour de ladite place de Braunau.

Il est pareillement convenu que chacun des lieux qui devront être évacués successivement par les troupes françaises dans les délais susmentionnés , ne pourra être occupé par les troupes autrichiennes que quarante-huit heures après l'évacuation.

Il est aussi convenu que les magasins laissés par l'armée française dans les lieux qu'elle devra successivement évacuer , resteront à sa disposition , et qu'il sera fait par les hautes parties contractantes un arrangement relatif à toutes les contributions quelconques de guerre précédemment imposées sur les divers Etats héréditaires occupés par l'armée française ; arrangement en conséquence duquel la levée desdites contributions cessera entièrement , à compter du jour de l'échange des ratifications.

L'armée française tirera son entretien et ses subsistances

de ses propres magasins établis sur les routes qu'elle doit suivre.

XXIII. Immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, des commissaires seront nommés de part et d'autre, pour remettre et recevoir, au nom des souverains respectifs, toutes les parties du territoire vénitien, non occupées par les troupes de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie.

La ville de Venise, les lagunes et les possessions de terre ferme seront remises dans le délai de quinze jours; l'Istrie et la Dalmatie vénitiennes, les Bouches du Cattaro, les îles vénitiennes de l'Adriatique, et toutes les places et forts qu'elles renferment, dans le délai de six semaines, à compter de l'échange des ratifications.

Les commissaires respectifs veilleront à ce que la séparation de l'artillerie ayant appartenu à la république de Venise et de l'artillerie autrichienne, soit exactement faite, la première devant rester en totalité au royaume d'Italie. Ils détermineront, d'un commun accord, l'espèce et la nature des objets qui, appartenant à S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, devront en conséquence rester à sa disposition. Ils conviendront, soit de la vente au royaume d'Italie de l'artillerie impériale et des objets susmentionnés, soit de leur échange contre une quantité équivalente d'artillerie ou d'objets de même ou d'autre nature qui seraient laissés par l'armée française dans les Etats héréditaires.

Il sera donné toute facilité et toute assistance aux troupes autrichiennes et aux administrations civiles et militaires, pour retourner dans les Etats d'Autriche par les voies les plus convenables et les plus sûres, ainsi que pour le transport de l'artillerie impériale, des magasins de terre et de mer, et autres objets qui n'auraient pas été compris dans les stipulations, soit de vente, soit d'échange qui pourront être faits.

XXIV. Les ratifications du présent traité seront échangées dans l'espace de huit jours, ou plutôt si faire se peut.

Fait et signé à Presbourg , le 26 décembre 1805 (5 nivôse an 14.)

Signé, JEAN, prince de Liechtenstein. Signé, Ch. Maur. TALLEYRAND.

(L. S.)

(L. S.)

Signé, IGNAZ, comte de Gyulai.

(L. S.)

Avons approuvé et approuvons le traité ci-dessus, en tous et chacun des articles qui y sont contenus, déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé, et promettons qu'il sera inviolablement observé.

En foi de quoi, nous avons donné les présentes, signées de notre main, contre-signées et scellées de notre sceau impérial.

Au palais de Schoenbrunn, les 6 nivôse an 14 (27 décembre 1805.)

Signé, NAPOLÉON.

Le Ministre des relations extérieures, signé, Ch. Maur. TALLEYRAND. Par l'Empereur, Le Ministre Secrétaire-d'Etat, Signé, H.-B. MARET.

Certifié conforme,

Le Ministre Secrétaire-d'Etat, signé, H. B. MARET.

Délibération du Sénat.

Le Sénat, après avoir entendu M. François (de Neufchâteau, président : MM. Boissy et Chaptal, a délibéré de faire une adresse de remerciement à S. M. l'Empereur et Roi, une adresse de félicitation à S. M. l'Impératrice et Reine ; il a délibéré aussi que M. le président écrirait à S. A. S. Mgr. le prince Eugene, vice-roi d'Italie et archichancelier d'Etat, pour le féliciter sur son mariage.

C O N V E N T I O N

*Pour l'exécution des dispositions de l'article XXIII du
Traité de Paix.*

Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche et Sa Majesté l'Empereur des Français Roi d'Italie, voulant, conformément à l'article XXIII du traité de paix, déterminer, d'un commun accord, l'espèce et la nature des objets qui, appartenant à S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche dans le pays vénitien, devront en conséquence rester à sa disposition, comme artillerie, munitions et objets de marine, et qui pourront être vendus au royaume d'Italie, ou échangés contre une quantité d'artillerie, munitions et autres objets qui seraient laissés par l'armée française dans les Etats héréditaires, ont en conséquence nommé pour commissaires, savoir:

S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, M. le prince de Liechtenstein, lieutenant-général,

Et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, M. le maréchal Berthier.

Lesquels sont convenus des articles suivans:

Art. I^{er}. Conformément à l'art. XXIII du traité de paix, il sera dressé, à dater de ce jour, un état de l'artillerie et des munitions autrichiennes dont l'armée française est en possession, soit à Brünn, soit dans la place de Vienne.

A cet effet, le comte de Kollovrath et M. le général Andréossy, commissaires de leurs souverains respectifs, feront dresser l'État desdits objets.

II. M. le comte de Bellegarde, nommé par l'Empereur d'Allemagne commissaire pour la remise des pays, forts, places du pays vénitien cédés à l'armée française, et le général de division Lauriston, nommé commissaire par S. M. l'Empereur et Roi Napoléon pour prendre possession des susdits pays.

Veilleront à ce que la séparation de l'artillerie qui a appartenu à la République de Venise et de l'artillerie autrichienne,

chienne, soit exactement faite, la première devant rester en totalité au royaume d'Italie; détermineront d'un commun accord l'espèce et la nature des objets qui, appartenant à l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, devront en conséquence rester à sa disposition.

III. Quand les états ci-dessus seront dressés, M. le général comte de Kollovrath, et M. le général Andréossy, sont autorisés à convenir de l'échange desdits objets d'artillerie autrichienne appartenant dans les États de Venise à S. M. l'Empereur d'Allemagne, pièce pour pièce, objet pour objet, contre une quantité équivalente d'artillerie ou d'objets de même nature qui seraient laissés par l'armée Française dans les États héréditaires, conformément aux états qui seront dressés.

IV. Comme il y a dans les arsenaux de Venise plusieurs objets de marine, les susdits commissaires sont autorisés à en faire échange contre l'artillerie et les munitions laissées par l'armée Française dans les États héréditaires; les susdits commissaires régleront entre eux la valeur des objets, afin de déterminer l'échange.

V. Le surplus de l'artillerie et des munitions autrichiennes, et d'autres objets quelconques qui resteraient dans les États de Venise, et qui ne seraient pas échangés, pourront être achetés pour le royaume d'Italie, conformément au prix qui en sera fixé par MM. de Bellegarde et Lauriston.

VI. En conséquence des dispositions ci-dessus, à dater de demain 4 janvier 1806, toute évacuation d'artillerie et de munitions autrichiennes appartenantes à l'armée Française soit à Brünn, soit à Vienne, cessera, et les États qui en seront dressés, remis aux commissaires respectifs pour servir à l'échange.

Signé Jean prince de LIECHTENSTEIN.

Signé le maréchal BERTHIER.

Pour ampliation,

Le ministre de la guerre, major-général de l'armée,

Maréchal BERTHIER.

PRÉSENTATION des Drapeaux pris à la bataille d'Austerlitz, et envoyés par S. M. l'Empereur Napoléon à l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris.

Dimanche, 19 janvier 1806, MM. les maires de Paris et tout le corps municipal, ayant à leur tête M. le conseiller-d'état, préfet de la Seine, sont arrivés à onze heures du matin à Notre-Dame, avec les drapeaux que S. M. l'Empereur et Roi envoie à S. Em. Mgr. le cardinal-archevêque, pour être déposés dans l'église métropolitaine de Paris, et la garde en être confiée au chapitre.

Une députation des chanoines a reçu le cortège à la grande-porte de l'église; S. Em. Mgr. le cardinal-archevêque s'est avancé à sa rencontre jusqu'à l'entrée du chœur, l'a conduit devant les marches du sanctuaire, où M. Brière de Mondetour, un des maires députés vers S. M., adressant la parole à S. Em. et au chapitre au nom de la députation, a dit :

Mgr. et MM. du Chapitre métropolitain,

« Nous venons vous apporter cinquante drapeaux pris sur nos ennemis à la bataille d'Austerlitz. La députation des maires de Paris, qui fut dans Vienne conquise, présenter à S. M. l'Empereur et Roi les hommages de la capitale, reçut de S. M. cette honorable commission.

» Nous avons l'honneur de vous remettre, pour être déposées aux archives du chapitre métropolitain, les pièces officielles, signées et paraphées des membres de la députation, qui constatent le nombre et l'identité de ces trophées.

» S. M. s'est rappelée, dans les champs d'Austerlitz et dans le moment où le Dieu des armées lui accordait la victoire la plus utile et la plus complète qu'elle ait jamais remportée, qu'un an auparavant et à pareil jour, le souverain pontife, ses cardinaux et tout le clergé de France appelaient par des prières, dans ce sanctuaire même, les

bénédictions du Ciel sur son règne. Ne soyons point étonnés qu'elle ait pris à l'instant même la résolution de déposer en action de grâces, dans cette même métropole, tous les trophées de cette grande victoire. Ces sentimens de gratitude étaient dignes, en effet, du monarque qui, dans ce même sanctuaire encore, rappela toute une nation égarée à l'antique et sainte religion de ses pères.

» Qui de nous n'a pas conservé le souvenir de cette belle et mémorable journée ? Fut-il un spectacle plus touchant que celui de Napoléon relevant de ses mains triomphantes les autels que le délire avait renversés, gagnant sur l'impiété cette autre victoire si importante pour la morale de son peuple, ramenant sous ces voûtes ces dignes confesseurs de la foi (1), et nous assurant le retour de toutes les vertus chrétiennes, en plaçant à la tête de l'Eglise de Paris un prélat éprouvé par un siècle de vertus.

» S. M. monseigneur et messieurs, en vous adressant aujourd'hui les drapeaux d'Austerlitz, en les confiant à la garde du chapitre métropolitain, manifeste les mêmes sentimens qui l'animaient alors. Elle veut mettre dans tout son jour son attachement pour notre sainte religion, l'estime et la considération dont elle honore les ministres des autels, et la protection spéciale qu'elle accorde à l'église de Paris.

» Le corps municipal a considéré la mission donnée dans cette circonstance à ses députés, comme une nouvelle preuve de la bienveillance que S. M. porte à sa bonne ville de Paris. Les témoignages de sa gratitude éclatent dans l'empressement que chacun d'eux a mis à cette touchante cérémonie.

» Hâtons nous d'accomplir le vœu d'un héros. Que les murs de ce temple se parent de ces nombreux trophées; que ces voûtes retentissent de nos actions de grâces; que nos voix s'élèvent vers le Très-Haut et lui portent ces

(1) MM. les chanoines.

chants sacrés inspirés à nos pères dans leurs saintes allégresses, lorsqu'ils avaient à célébrer les bienfaits des cieux et la gratitude des peuples. Quelle occasion commanda jamais mieux ces sentimens, ces mouvemens de l'âme? Pouvons-nous assez louer, assez bénir la divine Providence d'avoir donné à ce siècle un appui aussi ferme contre les désordres des mœurs et des opinions; d'avoir proposé un modèle aussi grand aux héros des générations futures, et de nous avoir nous-mêmes placés sous les lois d'un monarque si généreux, qu'on peut dire de lui après quarante batailles gagnées, qu'il excelle encore plus dans les qualités d'un prince pacifique, que dans les talens d'un grand guerrier! »

Son Em. Mgr. le cardinal-archevêque a répondu à M. Brière de Mondétour en ces termes :

Messieurs les maires et membres du corps municipal de Paris,

« Les drapeaux que vous apportez dans ce temple, de la part de S. M. l'Empereur et Roi, renouvellent en nous la joie que nous eûmes en apprenant la victoire signalée dont ils vont immortaliser le souvenir. Je ne crains pas même de dire que notre allégresse redouble à l'aspect de ces glorieuses dépouilles; parce que l'hommage que vous en faites au Seigneur de la part de S. M. nous découvre dans notre auguste monarque des sentimens religieux, qui sont pour tous les Français de nouveaux motifs d'admiration et d'amour. Suspendus à la voûte de notre basilique, ces drapeaux attesteront à nos derniers neveux les efforts de l'Europe armée contre nous, les hauts-faits de nos braves, la protection du ciel sur la France, les succès prodigieux de notre invincible Empereur et l'hommage qu'il fait à Dieu de ses exploits et de ses victoires.

» M. le conseiller-d'état, MM. les maires et membres du corps municipal de Paris, la satisfaction et la reconnaissance dont mon chapitre et moi sommes pénétrés pour

l'insigne faveur que nous recevons de S. M. augmentent sensiblement par le choix qu'elle a fait de vous pour remettre en nos mains le dépôt précieux qu'elle nous confie. Dans cet heureux choix, on voit reluire la haute sagesse qui fait opérer tous les jours à notre Empereur de si grandes choses.

» S. M. a voulu que ces dépouilles, qui nous annoncent la fin de la guerre, fussent apportées par les magistrats établis pour maintenir parmi son peuple l'ordre, le calme et la paix. Elle a voulu que le don qu'elle fait à l'église métropolitaine de Paris, fût présenté par les chefs qui gouvernent de plus près, et avec une paternelle sollicitude, les habitans de cette capitale.

» Ainsi, S. M. me donne la consolation de voir le peuple confié à mes soins, représenté autour de moi par ses magistrats, et me fournit l'occasion bien précieuse de vous manifester, Messieurs, et, par vous, de faire connaître à mes diocésains mon affection pour eux, et le désir que j'ai de les voir marcher constamment dans les sentiers de la religion et de la vertu.

» Dites donc aux habitans de cette grande cité, que ce n'est point en vain que mon ministère pastoral et mes longues années me permettent de les appeler mes enfans; que le Seigneur, en me confiant le soin de leur salut, m'a donné pour eux des entrailles vraiment paternelles.

» Dites-leur que je les aime; mais d'un amour véritable, et dans cet ordre de choses qui demeure éternellement; que je ne cesse de prier le Seigneur de les faire prospérer en toutes choses; mais que je demande principalement pour eux la grace, la miséricorde et la paix en N. S. J. C.

» M. le conseiller-d'état qui administrez avec tant de sagesse le département, et vous MM. les maires et membres du corps municipal, qui secondez si bien le premier magistrat dans ses vues et dans ses travaux pour la prospérité publique, recevez mes actions de grâces, celles du clergé et des fidèles de mon diocèse, pour le zèle que vous mettez à faire fleurir la religion, et à lui rendre son heureuse influence. En attendant une récompense qui ne doit

pas finir, goûtez la satisfaction bien douce pour des cœurs sensibles, pour des sujets fidèles, pour des chrétiens, de travailler au bonheur des peuples, de remplir les intentions religieuses du Prince qui nous gouverne, d'employer l'autorité dont vous êtes revêtus pour la gloire de Dieu, de qui vient essentiellement toute autorité, et qui n'a créé les sujets, les souverains des Empires, l'univers entier, que pour le faire servir à sa gloire.

» Réunis aujourd'hui dans le temple, nous allons rendre des actions de grâces au Seigneur de la paix intérieure qu'il maintient dans cet Empire, de la gloire dont il le fait briller au-dehors, du haut rang qu'il lui donne au-dessus des autres Empires, et lui demander de nous conserver long-temps le héros dont la sagesse, la valeur et le génie nous font jouir de tous ces bienfaits. »

Aussi-tôt après, les drapeaux ont été déposés en trophées sur deux piédestaux, placés de chaque côté à l'entrée du sanctuaire. Monseigneur le cardinal-archevêque est monté sur son trône, et l'*Exaudiat* a été chanté en faux-bourdon. Il a été suivi d'une messe solennelle en musique. Après l'évangile, M. Jalabert, vicaire-général, a prononcé un discours relatif à cette cérémonie.

ADRESSE du Sénat à Sa Majesté Impériale et Royale
Napoléon, du 15 janvier 1806.

S I E E,

« Le message par lequel Votre Majesté donne connaissance au Sénat du traité de paix qu'elle venait de conclure avec l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, et la communication qu'elle a bien voulu lui donner du mariage de S. A. S. le prince Eugène avec la princesse Auguste de Bavière, ont fait succéder aux transports d'admiration qui remplissaient nos ames depuis trois mois, les senti-

mens de la plus vive et de la plus respectueuse reconnaissance.

» Combien ce traité de paix porte l’empreinte de la grandeur d’âme et de la sagesse qui caractérisent toutes les actions de Votre Majesté ! On ne dirait plus que c’est ce guerrier terrible qui fait déposer à ses pieds par 60,000 hommes leurs armes et leurs drapeaux ; qui détruit ou dissipe en quelques jours des armées formidables : c’est aujourd’hui l’ami de la paix , le législateur profond , le conquérant modéré , le politique éclairé qui stipule pour l’intérêt général ; qui n’a voulu vaincre et profiter de l’ascendant de la victoire que pour asseoir la paix du Continent sur les bases de la justice , les seules qui soient durables : c’est le héros tout-puissant qui n’use de ses conquêtes sur les peuples nombreux de l’Allemagne que pour étouffer ces germes de dissensions éternelles qu’on fomentait avec un art perfide entre les Etats de ce vaste Empire.

» Quel spectacle pour les Nations ! Les peuples vaincus saluent Napoléon comme un libérateur ; et l’Allemagne se glorifie de lui devoir une paix inaltérable , qu’il a cimentée par ses victoires. Sans doute l’histoire nous montre plusieurs conquérans dignes de l’estime de leurs ennemis ; mais , Sire , avant Votre Majesté , nul n’en a mérité la reconnaissance et les bénédictions.

» Après avoir donné la paix au Continent , Votre Majesté nous apprend elle-même , qu’elle se délasse , pour quelques instans , des fatigues de la guerre , dans les charmes du bonheur domestique.

» SIRE , tous les enfans de la grande famille partagent avec Votre Majesté ces douces jouissances : le prince qui en est l’objet principal est cher à la Nation ; et le Sénat a vu avec attendrissement qu’en l’unissant à la fille du roi de Bavière , Votre Majesté marquait du même sceau le bonheur du fils et celui de son auguste mère , et payait en même-temps à l’antique maison alliée de la France , le prix de son dévouement et de sa constante et courageuse fidélité.

» SIRE , aujourd’hui le Sénat n’a plus qu’un vœu à

former ; et ce vœu est celui de toute la France , pressée par le besoin de recevoir dans son sein le père de la patrie. La Nation toute entière se porte au-devant de Votre Majesté , et soupire après le moment fortuné où il lui sera permis de témoigner à son auguste personne sa reconnaissance et son amour. »

Les Président et Secrétaires,

FRANÇOIS (de Neufchâteau), *Président.*

Joseph CORNUDET, PORCHER , *Secrétaires.*

Vu et scellé ,

Le Chancelier du Sénat, signé, LAPLACE.

F I N.

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DES Villes, Rivières et autres lieux où se sont passées les Actions principales de la Campagne de l'an 14 (1805).

A

AALEN, petite ville de Souabe, ci-devant impériale, et maintenant au duc de Wurtemberg, sur la rivière de Kocher : elle tire son nom de *aal* qui, en allemand, signifie anguille, parce qu'on y en pêche beaucoup. Le corps d'armée du maréchal Soult, parti d'Heilbronn, a passé par cette ville.

ADIGE (l'), rivière d'Italie, qui prend sa source dans le Tyrol, traverse la ville de Trente, passe à Vérone, et va se jeter dans le Golfe, à 36 milles de Venise. Avant la campagne de l'an 14, elle servait de limites entre le royaume d'Italie et les provinces ci-devant Vénitienues, cédées à l'Autriche. Le 26 vendémiaire an 14, le général Masséna la passa de vive force, sur le pont du vieux château de Vérone, après avoir fait sauter le mur que les autrichiens avaient construit au milieu de ce pont.

AICHA, petite ville d'Allemagne sur la rivière de Par, dans la Haute-Bavière, à 80 milles de Munich. Le maréchal Soult y arriva le premier, poursuivant les Autrichiens ; et le maréchal Davoust y vint le 17 vendémiaire, à la tête de ses trois divisions.

AICHSTETT, ville d'Allemagne en Franconie, à 81 milles de Ratisbonne, et 385 de Vienne. Le corps d'armée du général Bernadotte et

les Bavaois y arrivèrent le 10 vendémiaire.

ALBECK, petite ville de Souabe dans le territoire d'Ulm, à 9 milles de cette dernière ville ; elle appartient à l'Electeur de Bavière, et est devenue fameuse dans cette guerre, par la belle défense de la division Dupont, qui, forte de 6,000 braves, et cernée par 25,000 Autrichiens, fit face à tout, et prit 1,500 hommes à l'ennemi.

AMBERG, jolie ville d'Allemagne avec château. Elle était capitale du Haut-Palatinat de Bavière, sur la rivière de Wils, à 53 milles de Nuremberg, 50 de Ratisbonne, 84 lieues de Vienne ; elle a environ 10,000 habitans.

AMSTETTEN, village près de Vienne, sur les hauteurs duquel le prince Murat livra aux Russes un combat où ils laissèrent 400 morts et 1,500 prisonniers.

ASTEN, village autrichien près Enns, où la brigade du général Milhaud livra combat aux Autrichiens et aux Russes, et leur fit 200 prisonniers.

AUGSBOURG, l'une des six villes libres et impériales d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, sur les frontières de la Bavière, entre le Werlach et le Leck. On y compte 36,000 habitans, et beaucoup de manufactures ; elle est à 29 lieues de Nuremberg, 30 de Stuttgart, et 89 de Vienne.

Le maréchal Soult s'est porté le 16 vendémiaire sur cette ville, à la tête des divisions Vandamme et Legrand.

AUSTERLITZ, petite ville de Moravie, à 20 milles de Brünn, qui a donné son nom à la fameuse bataille du 11 frimaire au 14, entre les Russes et les Autrichiens, d'une part, et les Français de l'autre. Nous n'entrerons pas dans d'autres détails, et nous renvoyons aux Bulletins pour cet objet.

B

BASSANO, petite ville d'Italie, sur la Brenta, appartenant à l'Autriche, à 59 milles de Vicence. Le prince de Rohan, cherchant à effectuer sa retraite sur Venise, s'en empara le 2 frimaire au 14, et fut bientôt pris lui-même avec son corps d'armée.

BIBERACH, ville autrefois libre et impériale, et maintenant au Margrave de Bade, à 35 milles d'Ulm et 26 de Memmingen; elle fut occupée par le maréchal Soult le 25 vend. au 14, pour couper la retraite de l'Archiduc Ferdinand.

BRENTA (la), rivière d'Italie qui prend sa source près de Trente, et se jette dans le golfe de Venise, vis-à-vis cette ville. L'armée française, commandée par le maréchal Masséna, la passa à gué, en brumaire au 14, près de Saint-Pierre *in gu*, en face de l'ennemi, qui fut contraint de se retirer.

BRÜNN, seconde ville de la Moravie, est grande et bien bâtie; elle a environ 14,000 habitans et est très-commerçante. Le château de Spilberg, qui est situé sur une hauteur de la ville, en fait la principale défense. Le roi de Prusse en leva le siège en 1742: le prince Murat y entra le 27 brum. au 14, poursuivant l'ennemi qui évacua la ville et la citadelle. On y trouva des magasins d'artillerie et des munitions de guerre et de bouche, très-considérables. L'Empereur Napoléon y fit son entrée le 29, et y reçut la députation des Etats de

la Moravie. C'est près de cette ville que s'est livrée la mémorable bataille d'Austerlitz.

BURGAU, ville de Souabe, à 30 milles d'Ulm, 37 d'Augsbourg; elle est sur la Mindel. Elle fut occupée par la réserve du prince Murat.

C

CALDIERO, village italien dans le pays Vicentin, dépendant de l'Autriche, dans lequel le prince Charles avait fait construire de très-fortes redoutes. Ce village fut pris le 8 brumaire, après une bataille sanglante où les Autrichiens eurent beaucoup de monde tué, et perdirent 3,500 prisonniers.

CASTEL-FRANCO, petite ville située dans le Trevisan, à 26 milles de Treviso, appartenant à l'Empereur. C'est dans ce lieu que la colonne du prince de Rohan, poursuivie par le corps du général Saint-Cyr, capitula le 3 frimaire.

CELNITZ, village de la Moravie, près Brünn: les débouchés de ce village furent gardés par le général Legrand et les troupes sous ses ordres, à la bataille d'Austerlitz.

CITTADELLA, petite ville dépendant de l'Autriche, dans le pays vénitien, où nous enlevâmes les postes autrichiens en l'an 14.

CHIUSA DE PLETZ (la), bourg du Frioul, à 20 milles d'Udine. Dans les premiers jours de frimaire deux régimens ennemis en furent délogés par nos troupes.

D

DANUBE (le) est le plus grand et le plus considérable des fleuves de l'Europe; il prend sa source dans la Forêt-Noire, passe dans la Souabe, la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie, la Moldavie, et se jette par cinq bouchés dans la Mer-Noire, après avoir reçu 120 rivières navigables. Son cours est d'environ 370 milles. Les Français passèrent le Danube vers Donawerth, le 30 prairial au 8, et dans cette campagne, il a été passé

par la Grande-Armée, sur plusieurs points.

DIERNSTEIN, petite ville de la Basse-Autriche sur le Danube, à 7 milles de Stein, peu de distance de Vienne. Elle est devenue célèbre par le combat à jamais mémorable, qu'y livra le général Mortier, le 20 brumaire an 14, à la tête de 4,000 braves, à toute l'armée russe; il parvint à mettre en déroute tous les corps qui lui furent opposés, et ayant été enveloppé, il se fit jour au travers de l'armée ennemie, après avoir laissé plus de 4,000 Russes morts sur le champ de bataille, et fait 1,500 prisonniers.

DONAWERTH, ville forte de la Haute-Bavière, frontière de Souabe sur le Danube, à 40 milles d'Augsbourg, 90 de Munich, elle a un pont sur le Danube, qui a été pris par la division du général Vandamme; le 14 vendémiaire an 14: il était défendu par le régiment de Colloredo qui a eu quelques hommes tués et quelques prisonniers.

E

ELCHINGEN, bourg et abbaye de Souabe, sur le Danube, à 10 milles d'Ulm et de Guntzbourg, cédé en indemnité à l'Electeur de Bavière. Il est célèbre dans cette guerre, par le combat livré par le maréchal Ney, le 22 vendémiaire an 14, aux Autrichiens qui lui disputaient cette position avec 16,000 hommes. L'ennemi fut partout culbuté; perdit beaucoup de monde, et on lui fit 3,000 prisonniers. C'est dans cette abbaye que l'Emp. Napoléon tint son quartier-général pendant les négociations pour la reddition d'Ulm; et c'est là où fut signée, le 27 vendémiaire an 14, la capitulation fixant le jour de l'évacuation d'Ulm par les Autrichiens.

ENNS (P), rivière de la Haute-Autriche, qui vient des montagnes de Saltzbourg et se jette dans le Danube à Ens. Le général Marmont fut chargé, dans la campagne de l'an 14, de tourner cette rivie-

re. Le prince Murat la passa le 13 brumaire pour poursuivre l'ennemi.

ENS, ville de la Haute-Autriche, au confluent du Danube et de l'Enns, à 20 milles de Lintz, 154 de Vienne. Le général Walter l'a occupée dans la dernière campagne.

ETTLINGER, ville de Souabe au margraviat de Bade, sur la rivière d'Albe, à 15 milles de Rastadt. L'Empereur Napoléon, après avoir passé le Rhin à Kehl, le 9 vendémiaire an 14, alla coucher dans cette ville, où il reçut l'Electeur et les princes de Bade.

F

FELDKIRCH, petite ville du Tyrol, dans les seigneuries du Voralberg, sur l'Ill qui se jette dans le Rhin. Les Français la prirent en messidor an 8; elle a été cédée dans la campagne de l'an 14, à la septième division de la Grande-Armée commandée par le maréchal Augereau, par le feld-maréchal L. Jellachich, à la capitulation de Dornberr, le 23 brumaire.

FORET-NOIRE (la), grande forêt d'Allemagne, dans la Souabe; elle s'étend du Nord au Sud, entre l'Ortenau, le Brisgaw, partie du duché de Wurtemberg et de la principauté de Furstenberg, et vers la source du Danube jusqu'au Rhin, au-dessus de Bâle. Les Autrichiens, dans la campagne de l'an 14, s'étaient avancés jusqu'aux débouchés de cette Forêt, pour empêcher les Français d'y pénétrer; mais ils furent trompés par les manœuvres savantes de S. M. Napoléon, qui pénétra en Allemagne sur d'autres points.

FURTH, gros bourg de Franco-nie, dans la principauté d'Anspach, à 22 milles de cette dernière ville et 12 de Nuremberg. Le prince Murat livra entre ce bourg et Nuremberg, le 29 vendémiaire an 14, combat au prince Ferdinand, qui fuyait vers Nuremberg avec partie

du parc d'artillerie et environ 1,000 chevaux. Toute l'artillerie et les bagages furent pris par les Français dans cette affaire.

G

GODDING, petite ville de Moravie près de la rivière de Marsh, à 83 milles de Vienne, près des frontières de la Hongrie. Le maréchal Davoust, après la bataille d'Austerlitz, repoussa le corps autrichien du général Meerfeld, et s'empara de cette ville, ce qui acheva de cerner entièrement l'armée russe.

GORIZIA, ville du Frioul, capitale du comté de son nom, sur l'Isonzo, à 6 milles de Gradisca, 35 de Frieste. Les Français prirent cette ville en l'an 5; et dans cette dernière campagne, elle a été prise par l'armée aux ordres du général Masséna.

GRADISCA, petite place forte du Frioul, appartenant à l'Autriche, sur la rivière de l'Isonzo; capitale du comté de son nom, à 6 milles de Gorizia, et 38 de Trieste. L'avant-garde de l'armée d'Italie, aux ordres du général Espagne, y entra le 24 brumaire an 14, après une faible résistance de l'ennemi.

GUNTZBOURG, petite ville de Souabe, dans le marquisat de Burgau, à 13 milles de cette ville, 21 d'Ulm, au confluent de la Guntz et du Danube, où le général Malher, à la tête de sa division, battit le prince Ferdinand accouru en personne pour défendre cette position. Le colonel Lacuée, du 59^e régiment, y fut tué à la tête de son corps qui emporta le pont et prit les pièces de canon de l'ennemi qui y perdit 2,500 tués et 1,200 prisonniers.

H

HALL, petite ville du Tyrol Autrichien sur l'Inn, à 10 milles d'Innsbruck, et 62 de Brixen. Le maréchal Ney, chargé de s'emparer du Tyrol, y entra le 16 brumaire,

et y prit de très-grands et riches magasins.

HOLLABRUNN, petite ville de la Basse-Autriche, à 30 milles de Vienne, où les corps du prince Murat et du maréchal Lannes rencontrèrent l'armée russe, le 24 brumaire, et la firent charger par la cavalerie: l'armée russe abandonna le terrain, laissant entre nos mains cent voitures d'équipages attelées. C'est dans cette ville que fut signée, le 24 brumaire an 14, par M. de Wintzingerode, aide-de-camp de l'Empereur de Russie, et le général de division Belliard, chef de l'état-major général, la capitulation proposée par l'armée russe, et que l'Empereur Napoléon ne put approuver, M. de Wintzingerode n'ayant pas justifié des pouvoirs de son Souverain.

I

IGLAU, ville considérable de Moravie, sur l'Igla, vers les frontières de la Bohême, à 75 milles de Brünn et 120 d'Olmütz. On y compte 10,000 habitans. C'est sur la route de cette ville à Brünn, que l'adjudant commandant Maison prit 200 hommes des dragons de Latour et des cuirassiers de Hohenlohe, plus 150 hommes d'un autre détachement.

INGOLSTADT, belle ville de la Haute-Bavière, sur le Danube, à 15 milles de Neubourg, 52 de Ratisbonne, 70 de Munich, et 84 lieues de Vienne; elle était autrefois très forte, et fut cédée en l'an 9 aux Français, comme gage de la paix. Dans la campagne de l'an 14, en vendémiaire, le corps d'armée du maréchal Bernadotte, et l'armée bavarroise, commandée par les généraux Deroi et Wreden, y prirent position.

INN (l'), rivière d'Allemagne, qui prend sa source dans la partie orientale du pays des Grisons, et se jette dans le Danube, entre Passaw et Instadt. Elle sépare, dans presque toute sa longueur le cercle d'Autriche de celui de Ba-

vière, d'après les pays cédés à l'Archiduc, ci-devant Grand-Duc, et qui font partie du cercle d'Autriche. C'est aux environs de cette rivière qu'était campée l'armée autrichienne se préparant à entrer dans les Etats de Bavière, pendant les négociations qui eurent lieu, au commencement de cette guerre, entre l'Autriche et la Bavière. C'est aussi sur les bords de cette rivière que la première armée russe vint prendre position pour s'opposer à notre passage. Les premiers bataillons français et bava-rois l'ont passée le 6 brumaire, après une vive canonnade qui força l'ennemi à abandonner sa rive droite.

INSPRUCK, belle ville, capitale du Tyrol allemand, sur l'Inn, à 90 milles de Munich, 63 de Brixen, 122 de Saltzbourg, 84 lieues de Vienne. On y compte 9 à 10,000 âmes. Le maréchal Ney, chargé de s'emparer du Tyrol, dans la campagne de l'an 14, entra dans cette ville le 16 brumaire, et y trouva un arsenal rempli d'une artillerie considérable, 16,000 fusils et une immense quantité de poudre.

ISER (l'), rivière d'Allemagne, qui prend sa source aux confins du Tyrol et de la Bavière, passe par Munich et Landshut, et se jette dans le Danube à 30 milles de Straubin. L'armée française l'a passée dans le commencement de brumaire an 14, pour se porter sur l'Inn.

K

KREMS, petite ville de la Basse-Autriche, sur le Danube, à 22 milles de Saint-Polten, 58 de Vienne. Les Russes craignant d'être coupés par le général Mortier, repassèrent le Danube sur le pont de cette ville, qui est très-beau, et qu'ils coupèrent après leur passage.

KUFFSTEIN, petite et jolie ville du Tyrol allemand, sur l'Inn, aux frontières de Bavière, à 62 milles d'Inspruck, 72 de Munich, et 6 de Saltzbourg. Le château de

cette ville, assiégé par une brigade franco-bavaroise, commandée par le général-major comte de Mezzanelly, capitula le 10 novembre dernier, entre les mains de ce général.

L

LAMBACH, petite ville d'Autriche, où les Français eurent la première affaire avec huit bataillons russes, qu'ils mirent en déroute, et auxquels ils firent une centaine de prisonniers. On leur prit deux pièces de canon : on trouva dans cette ville des magasins considérables de sel. Les Russes avaient dévasté la ville et tous les environs. L'Empereur Napoléon y établit son quartier-général le 11 brumaire.

LANDSBERG, jolie petite ville de Bavière sur le Lech, à 36 milles d'Augsbourg, 50 de Munich. Le maréchal Soult s'y porta le 19 vendémiaire an 14, et y trouva le régiment de cuirassiers du prince Ferdinand avec 6 pièces de canon ; il le fit charger par le 26^e de chasseurs, qui lui fit 120 prisonniers, lui prit plusieurs officiers, deux pièces de canon, et le mit en déroute complète.

LANGENAU, lieu où le prince Murat, étant à la poursuite du prince Ferdinand qui s'échappait d'Ulm, rencontra la division ennemie du général Werneck, à qui il fit 3000 prisonniers, dont un officier-général, et lui enleva deux drapeaux.

LECH (le), rivière d'Allemagne, qui prend sa source au pays des Grisons, arrose les frontières de la Bavière et de la Souabe, et va se décharger dans le Danube. Le prince Murat se porta, le 18 vendémiaire, sur cette rivière avec la division de dragons du général Walter qui chargea l'ennemi et s'empara du pont.

LEOBEN, ville d'Allemagne, dans la Haute-Styrie, sur la Muehr, fameuse par les préliminaires de paix qui y furent signés entre le général Bonaparte et l'Archiduc

Charles , en 1797. Le général Marmont s'en est emparé dans la campagne de l'an 14 , et y a fait une centaine de cavaliers prisonniers.

LINTZ , ville d'Allemagne , capitale de la Haute-Autriche , sur le Danube , vers le confluent de la rivière de la Traun , à 40 lieues de Vienne , 18 de Passau. Les Français prirent cette ville en l'an 9 : le général Milhaud y entra , le 10 brumaire dernier , avec la réserve de cavalerie aux ordres du prince Murat : le général Lannes y arriva le 12. On y trouva des magasins considérables et beaucoup de malades autrichiens et russes dans les hôpitaux. Le quartier-général de l'Empereur Napoléon s'y établit le 14 brumaire : l'Electeur de Bavière et le prince électoral y arrivèrent le 16 , et le lieutenant-général comte de Giulay , envoyé par l'Empereur d'Autriche , y eut une très-longue conférence avec l'Empereur Napoléon.

LOIBEN , village de l'Autriche , près Diernstein , dont le général Mortier s'empara dans le fameux combat livré près de cette dernière ville , malgré la supériorité des Russes qui avaient là toute leur armée.

LOUISBOURG , ville de Souabe au duché de Wurtemberg , à 14 milles de Stuttgart : c'est la seconde résidence du prince. L'Empereur Napoléon ayant passé le Rhin , le 9 vendémiaire , à Kehl , se rendit le lendemain dans cette ville , au palais de l'Electeur , où il logea.

M

MARIENZELL , couvent de Bénédictins , dans la Basse-Autriche , à 38 milles de Vienne. Près de ce lieu , le corps du général Davoust rencontra , le 17 brumaire an 14 , le corps du général Meerfeldt qui marchait sur Neustadt , pour couvrir Vienne ; il le fit attaquer par le général de brigade Heudelet , commandant son avant-garde , qui le mit en déroute , le poursuivit l'espace de cinq lieues , lui prit

trois drapeaux , 16 pièces de canon , et lui fit 4000 prisonniers , parmi lesquels deux colonels et cinq majors.

MEMMINGEN , belle et forte ville de la Souabe , dans l'Algow , à 45 milles d'Ulm , dans une belle plaine , près de l'Iller ; elle compte 8000 habitans , et fut prise par les Français , le 21 floréal an 8. Dans la campagne de l'an 14 , le maréchal Soult arriva devant cette ville le 21 vendémiaire , cerna la place , qui se rendit après quelques pourparlers. On y prit neuf bataillons , plusieurs officiers - généraux , 10 pièces de canon , beaucoup de bagages et des munitions de toute espèce.

MICHEL (Saint) , bourg du pays Vénitien , près Véronne , où les Autrichiens , après avoir été forcés par l'armée du maréchal Masséna , d'abandonner Véronnette , le 7 brumaire , opposèrent à nos troupes une vigoureuse résistance , mais d'où ils furent chassés avec grande perte , ainsi que du bourg de Saint-Martin , qui n'en est pas éloigné.

MOLCK , abbaye célèbre , l'une des plus belles de l'Europe ; elle est dans une position forte , et domine le Danube. Elle a été bâtie par l'Empereur Commode ; c'était un des principaux postes des Romains , qui l'appelaient *la Maison de Fer*. Elle est près de *St. Polten* ou Saint-Hyppolite , dans les environs de Vienne. Dans la campagne de l'an 14 , le prince Murat y établit son quartier-général , le 16 brumaire : peu de jours après l'Empereur Napoléon vint lui-même s'y loger.

MONTAGNES-NOIRES. Elles touchent à la Forêt-Noire , et c'est d'elles que sort le Danube. Les ennemis nous attendaient à ces passages , dans la campagne de l'an 14 ; mais les savantes dispositions de l'Empereur Napoléon , et ses marches extraordinaires ont évité à l'armée française tous ces obstacles.

MUHLDOUF , ville de la Basse-Bavière , sur l'Inn ; elle appartient

naît autrefois à l'archevêque de Saltzbourg, et est fameuse par une bataille qui s'y livra en 1322. Dans la campagne de l'an 14, le maréchal Davoust y arriva le 5 brumaire, et y attaqua l'ennemi qui défendait la rive droite de l'Inn, après avoir rompu le pont. Les Autrichiens furent repoussés; le pont fut rétabli, et le 6, une grande partie du corps de ce maréchal passa la rivière pour se mettre à la poursuite de l'ennemi. Le quartier-général impérial français fut établi dans cette ville le 7.

MUNICH, belle et considérable ville d'Allemagne, capitale de toute la Bavière, sur l'Isar, à 54 milles d'Augsbourg, 102 de Ratisbonne, et 78 lieues de Vienne. C'est la résidence ordinaire de l'Electeur, maintenant Roi; elle compte 40,000 habitans. Le palais est un des plus grands et des plus magnifiques de l'Europe. Les Français la prirent le 10 prairial an 8. L'Electeur fut obligé de l'abandonner en l'an 14, et les Autrichiens s'en emparèrent et y mirent de fortes contributions; mais le maréchal Bernadotte y entra le 20 vendémiaire, et y fit 800 prisonniers. L'Empereur Napoléon y arriva le 2 brumaire, au milieu des fêtes et des illuminations, et y reçut les ministres, le corps diplomatique et tous les personnages importans de la cour. L'Electeur y vint bientôt après et y fut reçu par le peuple avec enthousiasme. C'est dans cette ville qu'a eu lieu le mariage du prince Eugène, fils adoptif de l'Empereur Napoléon, avec la princesse Anguste, fille du Roi de Bavière, le 14 janvier 1806.

N

NERESHEIM, abbaye de Souabe, appartenant au prince de la Tour et Taxis; à 40 milles d'Ulm, où le Prince Murat, poursuivant le prince Ferdinand, se porta le 25 vendémiaire an 14. Il fit charger l'ennemi par la division de dragons

du général Klein; lui prit un officier-général, deux drapeaux et 1,000 hommes; le prince Ferdinand n'eut que le temps de monter à cheval pour se sauver, avec sept de ses généraux. On trouva leur diner servi.

NEUSTARK, fort du Tyrol dont le général Ney s'est emparé dans le courant de la campagne de l'an 14, et où il prit de l'artillerie et des munitions.

NICOLSBURG, ville de Moravie, dans le cercle de Brünn, et à 45 milles de cette ville, aux frontières d'Autriche. C'est dans cette ville que les plénipotentiaires autrichiens et français, chargés de traiter de la paix qui vient de se conclure entre la France et l'Autriche, se sont réunis.

NUREMBERG, ville libre et impériale d'Allemagne, capitale de la Franconie, sur la Preignitz qui la traverse, à 24 lieues de Ratisbonne, 28 d'Augsbourg, 60 de Strasbourg, et 100 de Vienne. On y compte 50,000 habitans. Dans ses environs, entre Furth et cette ville, le prince Murat livra combat aux troupes qui accompagnaient le prince Ferdinand dans sa fuite; il y prit le reste du parc d'artillerie de ce prince et tous ses bagages, fut coucher lui-même à Nuremberg le 29 vendémiaire, et s'y reposa toute la journée du 30.

O

OLMUTZ, grande et forte ville d'Allemagne, capitale du marquisat de Moravie, sur la Morava, à 48 lieues de Cracovie, 50 de Vienne, 50 de Prague; elle est fort commerçante et peuplée de 11,000 âmes. C'est dans cette ville, qu'obligé de quitter Vienne, l'Empereur d'Allemagne se retira avec sa famille. Dans la campagne de l'an 14 nos troupes s'en approchèrent de très-près; des reconnaissances furent même portées jusques-là, et obligèrent la cour d'Autriche d'abandonner cette place.

P

PALMA-NOVA, ville forte d'Italie, dans le Frioul, à 11 milles de Gradisca, 16 d'Udine, 25 lieues de Venise, et appartenant à l'Autriche. L'armée du prince Charles qui aurait pu tenir dans cette ville avec avantage contre l'armée française, en l'an 14, l'abandonna sans la défendre, et nous y primes de grands magasins.

PIAVE (la), rivière d'Italie, traversant les pays Vénitiens, qui prend sa source dans le Cadourin, aux frontières de l'évêché de Brixen, et se jette dans le golfe de Venise, à 15 milles de cette ville. Dans la campagne de l'an 14, l'armée française en Italie la passa sans aucune résistance de la part de l'ennemi.

PIERRE IN GU (Saint), village du pays Vénitien, où les ennemis dans la campagne de l'an 14, voulurent opposer de la résistance aux troupes commandées par le maréchal Masséna. Il fut enlevé après un combat où nous primes 600 hommes et une pièce de canon.

POLTEN (Saint, ou Saint-Hypolite), petite ville de la Basse-Autriche, sur le Trasen, à 52 milles de Vienne. Les Français et les Bavares la prirent en 1741. Il y a une riche abbaye. On s'attendait à voir, dans la campagne de l'an 14, l'armée russe tenir sur les montagnes qui environnent cette ville; mais soit la crainte d'être tournés par le corps du maréchal Davoust, qui les avait débordés, soit qu'ils se crussent trop faibles pour hasarder une bataille, ils se refusèrent à toutes les tentatives qu'on fit pour la leur livrer; le quartier-général impérial français s'établit dans cette ville le 22 brumaire.

PORLITZ, village de la Moravie, à la hauteur duquel le général Sébastiani, avec sa brigade de dragons, coupa la retraite à plusieurs corps russes, et leur fit 2,000 prisonniers, le 27 brumaire an 14.

L'Empereur Napoléon y établit son quartier-général le 28.

PRAETZEN, village de la Moravie, sur les hauteurs duquel le maréchal Soult avec les divisions des généraux Vandamme et Saint-Hilaire, coupa entièrement l'aile droite de l'armée ennemie à la bataille d'Austerlitz, ce qui contribua beaucoup au gain de cette fameuse bataille.

PRESBOURG, ville capitale de la Haute-Hongrie, près de l'Autriche, sur le Danube, à 75 milles de Vienne, 35 lieues de Bade et 90 de Belgrade; on y compte environ 36,000 âmes. Dans la campagne de l'an 14, nos patrouilles allèrent jusques dans cette ville sans éprouver aucune résistance, les Hongrois n'ayant fait aucune tentative pour repousser l'armée française. Elle fut occupée pendant les négociations de paix par le corps du maréchal Davoust. C'est dans cette ville qu'a été signé, le 26 décembre 1805, 5 nivose an 14, le traité de paix qui met fin à la glorieuse campagne de l'an 14, par MM. de Giulay et de Stadion de la part de la maison d'Autriche, et M. de Talleyrand, de la part de la France.

S

SALTBOURG, grande et forte ville d'Allemagne, capitale de l'ancien archevêché de son nom, sur la Saltz, qui la partage en deux parties, est bâtie sur l'emplacement de Jurava, ruinée par Attila en 448. Elle est à 28 lieues de Munich, 54 de Venise, et 68 de Vienne. C'est dans son château que naquit Charlemagne. Les Français y entrèrent le 24 frimaire an 9. Sa population est de 25,000 âmes. Cette ville et son archevêché avaient été donnés au Grand-Duc de Toscane pour une portion de ses indemnités, par le traité de Lunéville, et faisait depuis ce temps partie du cercle d'Autriche. Elle vient, par le traité de Presbourg, d'être définitivement réunie à l'Empire

pire d'Autriche, moyennant des indemnités à l'Archiduc qui en était souverain, avec le titre d'électeur, titre qui lui a été conservé et transporté sur la principauté de Vurtzbourg, qu'il possédera en toute propriété et souveraineté, et aux mêmes conditions qu'il possédait l'électorat de Saltzbourg.

Dans la campagne de l'an 14, le maréchal Bernadotte entra dans cette ville le 8 brumaire à 10 heures du matin, sans éprouver de résistance. L'électeur en était parti depuis plusieurs jours. Un corps de 6 mille hommes qui y était, s'en était retiré précipitamment la veille.

SARUSCHITZ, village de la Moravie, près Austerlitz, près duquel l'Empereur Napoléon reçut à son bivouac l'Empereur d'Autriche, le surlendemain de la bataille d'Austerlitz, 13 brumaire, et eut avec lui une très-longue conférence qui détermina la paix entre les deux puissances d'Autriche et de France.

SCHARNITZ, passage et fort important du Tyrol, vers les frontières de la Bavière, sur l'Iser, à 18 milles d'Insruck. Le maréchal Ney, chargé de s'emparer du Tyrol en l'an 14, prit ce fort de vive force, et y trouva de grands magasins d'artillerie et de munitions.

SCHÖNBRUNN, beau château de plaisance de S. M. l'Empereur d'Allemagne, dans la Basse-Autriche, à 4 milles de Vienne; commencé par l'Empereur Joseph Ier, et achevé par l'impératrice Reine de Hongrie. Ce château est devenu fameux dans la campagne de l'an 14, par la résidence qu'y a faite S. M. Impériale et Royale Napoléon, qui y établit son quartier-général le 23 brumaire. Dans le cabinet où travaillait l'Empereur Napoléon, se trouve la statue en marbre de l'impératrice Marie-Thérèse qui a fini sa construction, et son portrait est presque dans tous les appartemens. Schönbrunn est un palais dont l'extérieur ne laisse pas que d'être im-

posant. Les ornemens intérieurs et les ameublemens sont d'un très-bon goût; les jardins sur-tout, offrent ce que la nature et l'art réunis peuvent produire de plus agréable et de plus varié. Des allées d'une grande étendue, de magnifiques statues de marbre, des eaux jaillissantes, des canaux, des bassins, des fontaines, des pyramides, d'épais bosquets, des solitudes délicieuses, une ménagerie où l'on conserve des animaux étrangers, sur une petite éminence qui fait face au château, une jolie colonnade qui supporte une terrasse d'où l'on découvre une partie de Vienne et les environs d'Helzendorf, jusqu'aux montagnes de Bader. Mais, tous ces avantages ne sont pas encore ce qui distingue le plus ce beau séjour, c'est par-dessus tout, l'établissement qu'il renferme dans son sein, connu sous le nom de Jardin Hollandais. La botanique ne peut nulle part se glorifier d'un plus digne monument; nulle part il n'existe d'aussi belles serres: on en compte quatorze grandes, sans parler des petites. Les premières, qui ressemblent à de vastes galeries éclairées du côté du midi par un immense chassis de verre, contiennent les plantes les plus singulières et les plus précieuses des trois parties du Monde, étrangères à notre Europe, et servent en même temps d'asyle aux oiseaux de ces climats, les plus rares, et du plumage le plus agréablement mélangé. L'œil les suit errans en liberté le long de ces galeries, ou les considère à loisir perchés sur les mêmes arbres dont ils eussent recherché l'abri dans d'autres climats; et le bonheur dont ils jouissent dans ces lieux, leur permettant de se livrer sans contrainte à tous leurs penchans, grand nombre d'espèces s'y reproduisent et s'y sont perpétuées. Enfin, soi-même on se croit transporté dans quelqu'endroit écarté de l'Afrique ou des Indes.... Le directeur de ce musée botanique est M. Boose, aux voyages et aux

soins duquel il est infiniment redevable.

SOKOLNITZ, village aux environs d'Austerlitz. Le général Le-grand fut chargé, à la bataille d'Austerlitz, de garder les débouchés de ce village et de celui de Celnitz, qui devenaient très-importans pour le sort de cette journée.

STOCKEREAU, lieu dont le général Lannes, dans la campagne de l'an 14, s'est emparé, et où il a trouvé des magasins immenses d'habillement.

STEYER, petite ville de la Haute-Autriche, au confluent du Steyer et de l'Enns, à 36 milles de Lintz et 150 de Vienne. Les Français la prirent à la fin de frimaire de l'an 9, et quelque temps après il y fut conclu un armistice entre l'Autriche et la France. Dans la campagne de l'an 14, le maréchal Davoust s'en empara le 13 brumaire, et y fit 200 prisonniers. L'ennemi paraissait vouloir s'y défendre : on passa l'Enns en cet endroit ; et le général Davoust eut particulièrement à se louer en cette occasion, du général Heudelet, commandant son avant-garde.

STUTTGARD, ville de Souabe, capitale des états de Wurtemberg, résidence ordinaire du duc : elle est située sur un petit ruisseau, près du Necker, à 66 milles d'Ulm, 128 d'Augsbourg, 44 lieues de Ratisbonne et 115 de Vienne. On y compte 18,000 habitans. Cette ville est maintenant capitale du royaume de Wurtemberg, ce duché ayant été, d'après le traité de Presbourg, érigé en royaume, en faveur du duc actuellement régnant.

T

TRAUN (la), rivière de la Haute-Autriche, qui prend sa source vers les frontières du pays de Saltzbourg et se jette dans le Danube à 13 milles de Lintz. Dans la campagne de l'an 14, les Autrichiens laissèrent à Ebersberg quelques centaines d'hommes pour re-

tarder le passage de cette rivière ; mais les dragons du général Walter se jetèrent dans des bateaux, attaquèrent la ville avec impétuosité, et s'emparèrent du pont.

TROTELFINGEN, lieu où fut signée, le 27 vendémiaire an 14, la capitulation du corps autrichien commandé par le général Werneck, qui avait été cerné par le prince Murat ; capitulation qui nous laissa une quantité immense de prisonniers, plusieurs officiers-généraux, et beaucoup d'artillerie et de bagages.

U

UDINE, ville du ci-devant Frioul vénitien dépendant de l'Autriche, sur la rivière et le canal de la Roja, près de l'Isonzo, à 45 milles de Gorizia, 85 de Venise. Elle est de médiocre grandeur : elle fait maintenant partie du royaume d'Italie, d'après le traité de paix de Presbourg. Dans la campagne de l'an 14 les Autrichiens l'abandonnèrent aux Français commandés par le maréchal Masséna, qui y trouvèrent de grands magasins.

ULM, ville forte de Souabe, ci-devant libre et impériale, et appartenant maintenant au Roi de Bavière ; capitale des états de ce prince en Souabe, située sur la rive gauche du Danube, là où ce fleuve reçoit le Lauter et l'Iller ; à 120 milles de Munich, 62 d'Augsbourg, 66 de Stuttgart, et 105 lieues de Vienne. Les Français firent démolir en partie les fortifications de cette place, lorsqu'elle leur fut cédée en l'an 9, pour gage de la paix, après leur victoire sur les Autrichiens à Hohenlinden. On y compte environ 15,000 habitans. C'est dans cette ville que fut entièrement cernée, pendant la campagne de l'an 14, l'armée autrichienne commandée par le général Mack ; et c'est-là que fut signée le 25 vendémiaire, la fameuse capitulation de cette armée. L'Empereur Napoléon s'y porta de sa personne, et vit défilér devant lui cette armée au nombre de 30,000

hommes qui mirent bas les armes, et laissèrent entre les mains de l'armée française 60 pièces de canon et 40 drapeaux dont S. M. fit présent au Sénat. Dix-huit officiers-généraux, parmi lesquels le général en chef Mack, furent faits prisonniers et renvoyés sur parole. Les approches de cette ville avaient donné lieu à une quantité de combats partiels pour lesquels on peut consulter les bulletins.

V

VÉRONE, grande et ancienne ville du royaume d'Italie, sur l'Adige, qui sépare le faubourg de Véronnette, appartenant à l'Empereur; à 52 milles de Mantoue, et 32 lieues de Milan. C'est la patrie de beaucoup de grands hommes. On y compte 50,000 habitans, y compris ceux du faubourg qui est situé de l'autre côté de l'Adige. Dans la campagne de l'an 14, le maréchal Masséna, commandant l'armée française, attaqua le pont du Vieux-Château, le 26 vendémiaire, s'en empara, passa l'Adige, et força, par suite de cette attaque, l'ennemi à évacuer Véronnette. Depuis le traité de Presbourg, Véronnette, ainsi que tous le pays vénitien, font partie du royaume d'Italie.

VICENCE, grande ville d'Italie, capitale du Vicentin, entre deux montagnes, sur une vaste plaine traversée par la Brenta, à 58 milles de Venise; c'est la patrie de l'architecte Palladio, dont les ouvrages font son principal ornement. Les Français y entrèrent le 18 nivose an 9, après plusieurs combats. Dans la campagne de l'an 14, l'ennemi ayant fait murer les portes de cette ville, fut sommé par les Français de l'évacuer, et sur son refus, on dirigea du canon et des obusiers contre les portes; il fut forcé de l'abandonner, en y laissant 1000 blessés; on lui fit dans la journée 800 prisonniers.

VIENNE. Ville capitale de toute la monarchie autrichienne, résidence des Empereurs depuis trois

siècles. Elle est située sur la rivière de Vienne et un bras du Danube, à 275 lieues de Constantinople, 17 de Presbourg, 95 de Venise, 185 de Rome, 225 de Paris, 320 de Londres, 400 de Madrid, 119 de Berlin; 205 d'Amsterdam. Les Turcs l'assiégèrent en 1529 et 1683 avec une armée de 200,000 hommes; mais ils furent obligés d'en lever le siège après avoir été complètement défaits. Dans la campagne de l'an 14 les habitans de Vienne ne firent aucune résistance à l'armée française. Ils envoyèrent au-devant de l'Empereur Napoléon une députation des différens corps de la ville pour lui demander sa protection, qui leur fut accordée d'une manière particulière; puis, pendant tout le temps qu'y restèrent les troupes françaises, la garde bourgeoise de la ville fit concurrence le service avec elles, et que S. M. I. Napoléon leur laissa la totalité de leur arsenal. Il établit provisoirement un gouverneur et un intendant général de l'Autriche. Ce fut là aussi qu'il ratifia le traité de paix conclu à Presbourg. L'importance de cette ville nous engage à donner une notice étendue touchant son commerce, sa population, sa situation, etc.

Vienne est située sur le Danube et coupée par ce fleuve, mais l'avantage de cette position est acheté par quelques inconvéniens. Lorsque les ruisseaux qui descendent des montagnes s'enflent subitement par la fonte des neiges et des glaces, ils font déborder le fleuve, qui inonde quelquefois une partie des faubourgs jusqu'à une grande hauteur. On doit dire que lorsque cet accident arrive, la police prend les plus sûres précautions pour en empêcher les fâcheux résultats et venir au secours des familles qui éprouvent des pertes.

Vienne est l'une des moins belles capitales de l'Europe. Aucune décoration extérieure n'y arrête les regards; les rues, qui se croisent çà là de la manière la plus irrégulière, ne sont ni nivelées ni

alignées ; elles sont sales, bordées de trottoirs qui, se trouvant de niveau avec les pavés ; ne servent qu'à les rendre glissants. Dans plusieurs d'entr'elles, l'affluence n'est guère moins grande que dans celles qui avoisinent le Pont-Neuf, à Paris, et le coup-d'œil qu'elles offrent est beaucoup plus bigarré. Turcs, Raitzes, Polonais, Hongrois, Croates, Cosaques, Kalmouks, s'y mêlent sans se confondre, avec la tourbe épaisse des naturels qu'on voit passer avec un flegme et une tranquillité tout-à-fait remarquables. Non loin du centre, il en est une en forme de pont jeté à travers d'une autre rue (nommée *le Fossé-Profond*) ; de sorte que les voitures qui passent dans la première, se trouvent quelquefois précisément au-dessus d'un autre équipage dans la seconde ; spectacle vraiment singulier, qui pique toujours la curiosité du voyageur.

Les places, les théâtres, les temples, tout est barbare à Vienne pour des sens formés dans la patrie des Bernin et des Michel-Ange. Le château, résidence de la cour, n'est qu'un grand quarré sans ordonnance, sans débouché, mais en récompense, l'arsenal est un des plus beaux qu'il y ait ; quatre immenses bâtimens en encadrent la cour : on y arrive entre deux cents pièces de canon, dont il y en a quatre turques, placées au coin du quarré. Tous les ornemens de cette galerie sont des instrumens de guerre, des colonnes cannelées, des colonnes torsées, des aigles figurées sur le plafond, des écussons, des boucliers, des fortifications, des tours, des remparts. Les matériaux sont des lames d'épée, de sabre ; des hampes de lance, des fers de halberde, des poignées, des platines, des canons, des montures de fusil : on ne voit ni boiserie, ni muraille. Tous les princes de la maison d'Autriche y sont représentés armés de toutes pièces, depuis Rodolphe de Hapsbourg, en 1275, jusqu'à Ma-

rie-Thérèse, reine de Hongrie, qui est à cheval. On voit le trophée d'armes de Mathias Corvin, celui de Godefroy de Bouillon ; sa cotte d'armes, son bouclier, et au-dessus, le feutre écarlatte, surmonté d'un petit globe d'or, avec lequel il est entré dans Jérusalem, ne voulant pas, par humilité, porter la couronne royale. Mais ce qui inspire encore plus d'intérêt, ce sont les dépouilles de Gustave-Adolphe, tué à la bataille de Lutzen, en 1632. On ne peut voir, sans attendrissement, cette soubreveste de buffle attachée avec des boutons de fil blanc, percée de part en part ; la moitié de son chapeau noir, sans retroussis, est emportée d'un coup de feu à l'endroit du crâne. Ce simple vêtement est tout ce que les Impériaux purent arracher de ses dépouilles.

La ville étant fortifiée, les habitations sont singulièrement rétrécies. Il est rare qu'une maison entière soit occupée par un seul individu, parce que le second étage du plus grand nombre d'entre elles appartient à l'Empereur, par l'effet d'une concession de la part des habitans, qui achetèrent à ce prix la faveur de posséder leur souverain au milieu d'eux. Ces seconds étages sont donnés, par la cour, à ses employés et ses commensaux ; cela fait partie de leur traitement, et devient une augmentation réelle de revenu pour le fisc.

La seule promenade qu'on trouve dans la ville, en ne comptant pas celle du bastion, qui n'est fréquentée que dans l'été, c'est le Graben ; elle s'étend le long des trottoirs d'une place qui n'a de commun avec la place de Saint-Marc, que de rassembler les désœuvrés, les gens de la police, et des légions de ces malheureuses créatures qui ne font d'autre métier que l'infâme trafic de leurs charmes.

Le total de la population de Vienne s'élevait, en 1795, à 231,105 habitans, dont 1231 ecclésiastiques, 3253 nobles, 4256

fonctionnaires publics , ou gens vivant noblement , et 7353 bourgeois ou chefs de corporation.

Il y a à Vienne une Académie des arts partagée en sept classes ; dont chacune a un professeur particulier. Il y en a un pour les objets relatifs aux fabriques ; les autres professeurs sont pour la peinture d'histoire , pour celle du paysage , pour la sculpture , l'architecture , la sculpture en métaux et la gravure en cuivre. Chaque classe compte un grand nombre d'écoliers. Le professeur en paysage fait l'été , chaque semaine , une excursion dans les environs de la ville avec ses élèves , pour les exercer à peindre d'après nature : plusieurs de ces professeurs jouissent d'une juste célébrité. La galerie du prince de Liechtenstein et celle du Belvédér sont superbes.

La musique y est très-cultivée ; et cela doit être dans un pays plein de souvenirs d'un Gluck , d'un Mozart , et qui possède encore un Haydn et tant d'autres illustres compositeurs ; le goût de ce bel art est répandu jusques dans les classes inférieures ; on s'y applique tant , que souvent les étrangers en sont fatigués ; il y a nombre de cercles où l'on ne s'assemble jamais sans donner un concert.

Le théâtre allemand de Vienne a toujours joui d'une grande réputation ; il a été pendant longtemps le meilleur de l'Allemagne. Aujourd'hui il n'est guère occupé que par des drames ou des farces bien rarement dignes d'être cités. On n'y connaît point ce genre de comédies qui abondent sur le théâtre français. La tragédie y est à-peu-près nulle.

On y trouve une grande université , une superbe bibliothèque. Cette bibliothèque est un des monumens les plus estimés pour l'architecture et la décoration intérieure ; l'or , le bronze et le marbre y brillent de toutes parts. On y voit un bas-relief antique , découvert aux environs d'Ephèse ,

d'un dessin très-précieux , représentant le combat de Thésée contre les Amazones , plusieurs têtes également antiques , notamment celle de Pyrrhus , et des vases étrusques , dont Winkelman fait grand cas. Mais ce que cette bibliothèque possède essentiellement de plus remarquable , c'est 1°. une collection de plus de 6000 volumes , de livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1500 ; 2°. la fameuse carte connue sous le titre d'*Itinerarium Peutingerium* , indiquant sur une bande longue et étroite toutes les routes militaires , et les communications de Rome aux Gaules , d'une part , et de l'autre à la Calabre ; 3°. les livres mexicains apportés par Cortez , et laissés à Vienne par Charles-Quint ; 4°. un manuscrit de Dioscoride du huitième siècle ; 5°. un autre manuscrit sur vélin pourpre , appelé *Purpureus Codex* ; 6°. un nombre considérable de livres en langues arabe , turque et persanne , produits de l'imprimerie qu'Ibrahim-Effendi avait établie à Constantinople ; 7°. et enfin , ce qu'on y trouve sans contredit de plus complet , c'est la partie du droit public. Le nobiliaire de toute l'Europe s'y trouve comme dans les archives naturelles. Elle a pour bibliothécaire le baron de Swieten , fils du célèbre Médecin de ce nom. Son goût particulier pour les estampes en a singulièrement augmenté la superbe collection formée par le prince Eugène , mais peut-être (et il en convient lui-même) au détriment des livres.

Les Viennois sont en général bons et simples dans leurs manières ; si l'on remarque quelquefois en eux une politesse un peu étudiée , une sorte d'affectation à prodiguer les titres et les égards , qui semblent contraster avec leur maintien et leurs manières un peu brusques , on doit l'attribuer à l'influence de la cour , dont tout le monde cherche à copier le langage , et à celle d'une infinité d'agens diplomatiques résidans dans

cette capitale , où le plus petit prince d'Allemagne a des intérêts à ménager. La politesse est extrême et les manières étudiées dans les hautes classes.

Les femmes sont jolies , douces , et conservent ordinairement leurs charmes jusque dans un âge très-avancé. Elles aiment la parure et les jouissances du luxe ; leur esprit n'est pas sans culture , quoiqu'elles soient restreintes dans le choix de leurs livres : c'est la musique qu'elles cultivent le plus.

Si l'on sort de la cité , on est frappé de la beauté , de la magnificence des nombreux châteaux , parcs et jardins qu'on trouve dans les environs , où l'on remarque l'Augarten et le Prater , et de plus les résidences impériales de Laxembourg et de Schönbrunn.

VISCHAU , ville de la Moravie entre Brünn et Olmutz , dont l'armée française s'était emparée pendant la campagne de l'an 14. Le 7 brumaire , les Russes et les Cosaques la cernèrent et la reprirent. L'empereur de Russie s'y rendit , et plaça toute son armée derrière cette ville , avant sa défaite à Austerlitz.

W

WELS , petite ville de la Haute-Autriche , près de la rivière de la Traun , à 25 milles de Lintz , 38 lieues de Vienne. Dans la campagne de l'an 14 , le maréchal Soult occupa cette ville le 11 brumaire. L'empereur d'Autriche s'y était transporté quelques jours avant , et s'était convaincu par ses propres yeux du sort de son armée de Bavière , et des ravages affreux que les Russes avaient fait dans cette ville et dans celles environnant.

WERTINGEN , ville de Bavière entre Ulm et Aushourg. Elle est devenue célèbre par le combat fameux qu'y livra le prince Murat aux Autrichiens , dans la campagne de l'an 14 , et qui fut le premier de cette campagne. Il enveloppa une division de douze bataillons de grenadiers Autrichiens , soute-

nus par quatre escadrons de cuirassiers , et après un engagement de deux heures , fit tout ce corps prisonnier , et lui prit drapeaux , canons et bagages. Ces bataillons venaient du Tyrol au secours de l'armée autrichienne de Bavière. On fit à ce combat quatre mille soldats prisonniers , sans y comprendre beaucoup d'officiers supérieurs et d'officiers.

WEYER , petite ville de la Haute-Autriche sur l'Enns , à 57 milles de Lintz. Le général Marmont , se dirigeant sur Léoben , rencontra dans cette ville le régiment de Giulay qu'il fit charger , et lui fit 400 prisonniers.

WURTZBOURG , grande et belle ville de Franconie , capitale de l'évêché de son nom , agréablement située sur le Mein , à 99 milles de Francfort , 115 de Stutgard , et 115 lieues de Vienne. Les Français la prirent avec sa citadelle le 7 thermidor an 4. Ils entrèrent encore dans cette place en frimaire an 9. Elle fut donnée comme otage de l'armistice dans la même année. Cette ville compte 21,000 habitans. D'après le règlement des indemnités germaniques , l'électeur de Bavière possédait Wurtzbourg avant la campagne de l'an 14. Par le traité de Presbourg cette ville a été garantie en toute propriété et souveraineté à l'électeur de Salzbourg l'archiduc Ferdinand.

Z

ZNAYM , ville de Moravie , aux frontières d'Autriche , sur la Taya , à 70 milles de Vienne , 61 de Brünn et 125 d'Olmutz ; les Suédois la prirent en 1645. Le prince Murat , instruit que les généraux Russes , après la convention d'Hollabrunn , qui n'avait point été approuvée par l'empereur Napoléon , s'étaient mis en marche avec une portion de leur armée sur cette ville , leur fit connaître la non ratification de l'empereur , les attaqua , leur prit 12 pièces de canon , 100 voitures de bagages , 2000 prisonniers , et leur tua 2000 hommes. L'Em-

pereur Napoléon porta de suite son quartier-général à Znaym. L'armée russe y laissa ses hôpitaux , et nous y trouvâmes des magasins de farine et d'avoine assez considérables.

ZUSMERSHAUSEN, village sur la route d'Ulm à Augsbourg, dont le prince Murat s'empara dans la

campagne de l'an 14 pour intercepter cette route. C'est dans ce lieu qu'après le combat de Wertingen, Sa Majesté Impériale Napoléon passa en revue les dragons et la division de grenadiers d'Oudinot, et leur témoigna sa satisfaction de leur conduite à ce combat.

FIN DU DICTIONNAIRE.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

21 JANUARY 1914

R
T
Rap
C
Rap
Dés
Ra
t
Exp
l
Mo
C
S
Pro
Dis
Pro
C
Dis
Dés
P
Ra
l
s
Piè
d
N
P
d
à
N.
C
N.
N.
d
N.
C

T A B L E

DES MATIÈRES.

R A P P O R T du Ministre de l'Intérieur, sur les Gardes-Nationales.	Page 2
Rapport de M. Regnaud (de Saint-Jean d'Angély,) au Conseil d'Etat, sur la Garde-Nationale,	6
Rapport du Ministre de la Guerre, à l'Empereur,	7
Décret Impérial, touchant les militaires retirés du service,	8
Rapport de M. Daru, Conseiller d'Etat, sur la Conscription de 1806,	9
Exposé de la conduite réciproque de la France & de l'Autriche, etc,	12
Motifs du Sénatus-Consulte, sur la levée de 80,000 Conscrits, présenté au Sénat, par M. Regnaud, (de Saint-Jean d'Angély,)	23
Projet du Sénatus-Consulte relatif à cette levée,	29
Discours de M. de Ségur, Conseiller d'Etat, au Sénat,	29
Projet de Sénatus-Consulte, relatif à la réorganisation des Gardes-Nationales,	33
Discours de S. M. l'Empereur et Roi, au Sénat,	34
Décret du Sénat, relatif aux remerciemens à faire à l'Empereur,	36
Rapport fait au Sénat, par son Président, S. Ex. M. François (de Neufchâteau,) au nom de la commission spéciale,	37
Pièces faisant suite à l'Exposé de la conduite réciproque de la France et de l'Autriche etc.,	45
N.º 1.º. Etat approximatif des saisies faites sur la Bavière par l'Autriche, en vertu du droit d'épave. — Aperçu de la valeur des biens et fonds dont la Cour de Vienne à ordonné la saisie, en vertu du droit d'épave,	<i>Ibid.</i>
N.º 2. Note du Ministre des Relations Extérieures à M. le Comte de Cobentzl, en date du 5 thermidor an 13,	47
N.º 3. Lettre du même au même, en date du 17 thermidor,	51
N.º 4. Déclaration de la Cour de Vienne, portant offre de sa médiation,	59
N.º 5. Note du Ministre des Relations Extérieures à M. le Comte de Cobentzl, remise le 25 thermidor au 13,	61

N ^o . 6. Note remise à M. le Comte de Cobentzl, le 27 thermidor,	Pag. 65
N ^o . 7. Note présentée à la Diète de Ratisbonne, par M. Bacher, le 24 fructidor,	69
N ^o . 8. Note du Cabinet de Vienne, remise au Ministre des Relations Extérieures, par M. de Cobentzl, le 25 fructidor,	74
Copie de la déclaration remise par M. le Comte de Rasoumowsky, Ambassadeur de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies,	80
N ^o . 9. Lettre du Ministre des Relations Extérieures à M. de Cobentzl, en lui envoyant un mémoire en réponse à la note remise le 25 fructidor an 13,	83
Mémoire faisant partie de la pièce précédente,	84
Observations marginales, en forme Pamphlétaire, faites à la note de la Cour de Vienne,	86
Extrait d'une dépêche du Ministre des Relations Extérieures à M. Otto, Ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur des Français et Roi, à la Cour de Munich,	99
Discours de l'Orateur du Conseil d'État à la séance secrète du Tribunal, le 2 vendémiaire an 14	100
Réponse du Président du Tribunal,	103
Discours de M. Fréville, rapporteur de la commission du Tribunal,	104
Dicours de M. Jaubert, (de la Gironde) Tribun,	114
Discours de M. Albisson, Tribun,	123
Discours de M. Delaistre, Tribun,	125
Discours de M. Carrion-Nizas, Tribun,	131
Lettre du Ministre des Cultes à MM. les Archevêques et Evêques français, à l'occasion de la guerre,	146
Lettre du Grand-Juge Ministre de la Justice, à MM. les Procureurs-généraux Impériaux près les Cours de Justice Criminelle.	148
Lettres du Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets de Départemens,	150
Lettre du Ministre des Finances aux chefs des Administrations placées dans ses attributions,	153
Lettre du Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre, à MM. les Ordonnateurs et Commissaires des Guerres,	154
Premier Bulletin de la Grande-Armée,	155
Traduction d'une proclamation du Lieutenant - Général Deroi, commandant les troupes Bavaeroises,	157
Proclamation de l'Empereur des Français à l'armée Bavaeroise,	158

Second Bulletin de la Grande-Armée,	Pag. 159
Exposé historique des motifs qui ont déterminé la conduite de S. A. l'Electeur Palatin de Bavière,	160
Coup-d'œil sur les possessions de l'Autriche en Souabe, et sur ses projets d'agrandissement dans cette contrée,	169
Troisième Bulletin de la Grande-Armée,	171
Quatrième Bulletin de la Grande-Armée	174
Cinquième Bulletin de la Grande-Armée,	175
Lettre de S. M. l'Empereur et Roi aux Archevêques et Evêques,	177
Cinquième Bulletin de la Grande-Armée,	178
Sixième Bulletin de la Grande-Armée,	181
Capitulation de la ville d'Ulm,	185
Etat des Régimens enfermés dans la ville d'Ulm,	188
Septième Bulletin de la Grande-Armée,	<i>Ibid.</i>
Capitulation additionnelle sur la Reddition d'Ulm,	190
Discours de S. A. I. le Prince Joseph, au Sénat, touchant l'envoi des quarante drapeaux fait par S. M. Impériale,	191
Message de S. M. l'Empereur et Roi au Sénat,	192
Adresse du Sénat à S. M. l'Empereur,	193
Huitième Bulletin de la Grande-Armée,	194
Capitulation du général Werneck,	195
Capitulation du Commandant de l'escorte des grands bagages de l'armée Autrichienne,	196
Neuvième Bulletin de la Grande-Armée,	198
Proclamation de S. M. l'Empereur à son Armée, en date d'Elchingen, le 29 vendémiaire an 14,	200
Décret Impérial qui ordonne que le mois de vendémiaire de l'an 14, sera compté pour une campagne à tous les individus composant l'armée,	201
Décret Impérial qui ordonne que toutes les contributions levées en Autriche seront au profit de l'Armée,	202
Premier Bulletin de l'Armée d'Italie,	<i>Ibid.</i>
Dixième Bulletin de la Grande-Armée,	203
Exposé de la conduite de l'Electeur de Wurtemberg,	205
Onzième Bulletin de la Grande-Armée,	208
Douzième Bulletin de la Grande-Armée,	209
Etat des officiers autrichiens faits prisonniers aux affaires de Elchingen, Wertingen, Memmingen, Ulm, etc.	211
Capitulation de la garnison de Memmingen	212
Traduction d'une Proclamation de l'Electeur de Bavière, aux Bavarois,	213
Lettre du Maréchal de l'Empire Massena, Général en Chef de l'Armée d'Italie, à M. le Maréchal de l'Em-	

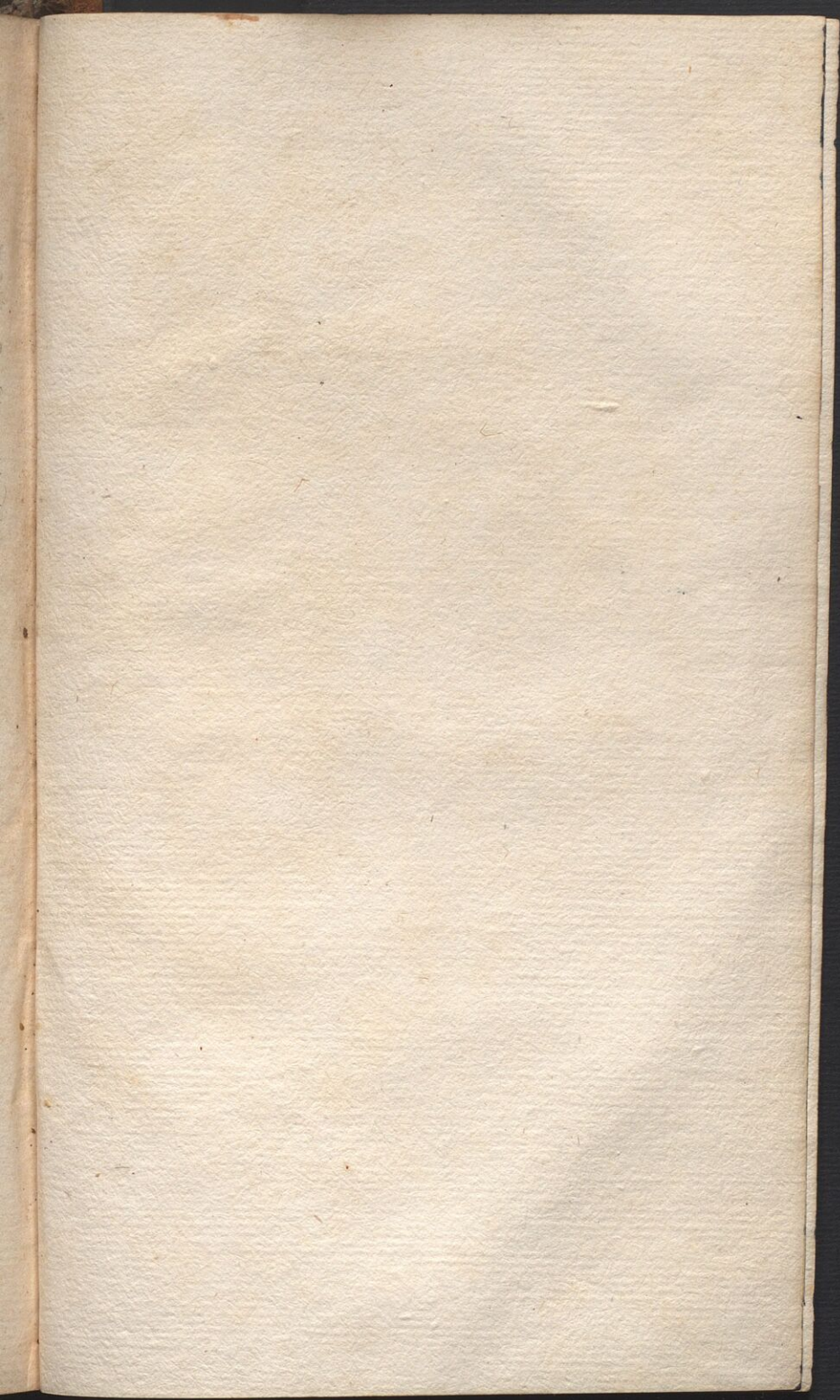
pire Berthier , Ministre de la Guerre ,	Pag. 215
Treizième Bulletin de la Grande - Armée ,	217
Deuxième Bulletin de l'Armée d'Italie ,	218
Quatorzième Bulletin de la Grande-Armée ,	219
Quinzième Bulletin de la Grande-Armée ,	220
Troisième Bulletin de l'Armée d'Italie ,	223
Quatrième Bulletin de l'Armée d'Italie ,	224
Capitulation du Général Hillinger , commandant un corps de troupes Autrichiennes ,	225
Seizième Bulletin de la Grande - Armée ,	226
Dix-septième Bulletin de la Grande - Armée ,	228
Cinquième Bulletin de l'Armée d'Italie ,	229
Dix-huitième Bulletin de la Grande - Armée ,	230
Dix-neuvième Bulletin de la Grande - Armée ,	232
Vingtième Bulletin de la Grande - Armée ,	233
Présentation de l'adresse du Sénat à S. M. l'Empereur à Lintz ,	234
Discours de M. Monge , Sénateur , à S. M. l'Empereur ,	235
Vingt-unième Bulletin de la Grande - Armée ,	236
Différentes Lettres et Circulaires extraites du journal de Paris , et du Moniteur , interceptées par les avant-postes de la Grande-Armée , et faisant connoître l'esprit public et la situation de l'Autriche ,	238
Sixième Bulletin de l'Armée d'Italie ,	245
Vingt-deuxième Bulletin de la Grande-Armée ,	247
Proclamations publiées à Vienne par ordre du Gouver- nement Autrichien ,	249
Vingt-troisième Bulletin de la Grande - Armée ,	251
Relevé de l'inventaire général des bouches à feu et armes trouvées au grand Arsenal de Vienne ,	254
Etat des pièces de Canon qui étaient parquées sur la rive gauche du Danube ,	256
Ordre du jour de l'Etat Major-Général de l'Armée Française , en date de Vienne , le 23 brumaire an 14 , <i>Ibid.</i>	257
Vingt-quatrième Bulletin de la Grande - Armée ,	257
Décret de S. M. l'Empereur Napoléon , sur le Gouver- nement et l'Administration de l'Autriche ,	260
Vingt-cinquième Bulletin de la Grande-Armée ,	262
Capitulation proposée par l'Armée Russe ,	264
Lettre du Général Comte de Palffy , au Maréchal Davoust ,	265
Réponse du Maréchal Davoust , au Général Comte de Palffy ,	266
Septième Bulletin de l'Armée d'Italie ,	267
Lettre en date de Vienne , le 11 novembre 1805 , sur la situation des affaires de l'Autriche ,	268
Vingt-sixième Bulletin de la Grande-Armée ,	280

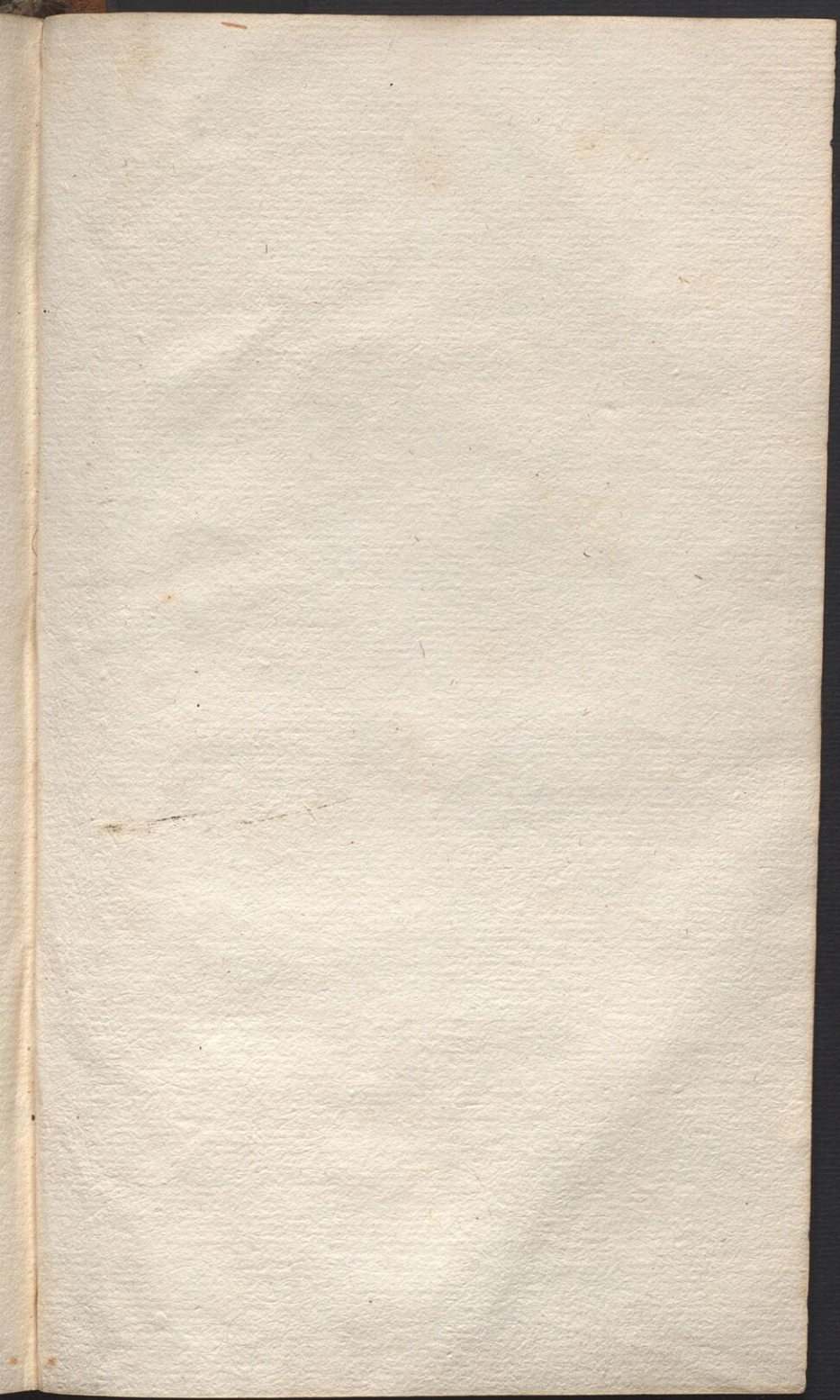
Capitulation de la Forteresse de Kuffstein, rendue aux troupes Bavauroises,	Pag. 282
Discours du Général Bruce, en remettant à S. M. l'Empereur NAPOLÉON la lettre du Grand-Pensionnaire de la République Batave,	283
Lettre du Grand-Pensionnaire à S. M. I.	285
Vingt-septième Bulletin de la Grande-Armée,	286
Vingt-huitième Bulletin de la Grande-Armée,	287
Vingt-neuvième Bulletin de la Grande-Armée,	288
Huitième Bulletin de l'Armée d'Italie,	289
Neuvième Bulletin de l'Armée d'Italie,	290
Trentième Bulletin de la Grande-Armée,	293
Proclamation de S. M. I. Napoléon à ses soldats, la veille de livrer la Bataille d'Austerlitz, de son Bivouac, le 10 frimaire,	302
Proclamation de S. M. I. Napoléon, à ses soldats, en date, d'Austerlitz, le 12 frimaire, lendemain de cette Bataille,	303
Circulaire à MM. les Evêques et aux Présidens de Consistoire,	304
Trentième Bulletin (<i>bis</i>) de la Grande-Armée,	<i>Ibid.</i>
Capitulation de l'Armée Autrichienne, commandée par le Lieutenant-Général Jellachich,	305
Trente-unième Bulletin de la Grande-Armée,	307
Trente-deuxième Bulletin de la Grande-Armée,	313
Armistice conclu entre LL. MM. II. de France et d'Autriche, en date d'Austerlitz, le 15 frimaire an 14,	314
Trente-troisième Bulletin de la Grande-Armée,	315
Décret Impérial, en date de Brünn, le 7 frimaire, qui ordonne la levée d'une contribution de cent millions, et la donne en gratification à l'Armée,	318
Décret Impérial en date d'Austerlitz, le 16 frimaire, qui accorde des pensions aux veuves des militaires français tués à la bataille d'Austerlitz,	319
Décret Impérial, en date d'Austerlitz, le 16 frimaire, relatif à l'adoption par S. M. l'Empereur, des enfans de tous les militaires tués à la bataille d'Austerlitz,	<i>Ibid.</i>
Trente-quatrième Bulletin de la Grande-Armée,	320
Trente-cinquième Bulletin de la Grande-Armée,	322
Députation du Tribunal à S. M. l'Empereur,	323
Lettre de la députation du Tribunal, à S. M. l'Empereur,	324
Extrait du Procès-verbal des séances du Tribunal, du 4 vendémiaire de l'an 14,	326
Séance secrète du Tribunal, du vendredi 5 brumaire an 14,	327
Séances secrettes des 9 et 10 vendémiaire an 14,	<i>Ibid.</i>

Adresse du Tribunat à S. M. l'Empereur,	Pag. 328
Trente-sixième Bulletin de la Grande-Armée,	330
Discours prononcé par M. Dupont, en présentant à S. M. l'adresse des Préfet et Maires de Paris,	331
Adresse des Préfet et Maires de Paris à S. M. l'Empereur et Roi,	333
Réponse de S. M. l'Empereur à la députation des Maires de Paris,	335
Lettre de S. M. l'Empereur et Roi à M. le Cardinal-Archevêque de Paris, lui annonçant l'envoi à l'église Métropolitaine de Notre-Dame, des Drapeaux pris à la Bataille d'Austerlitz,	336
Programme de la Cérémonie du transport des Drapeaux destinés au Sénat, en conformité de l'ordre de S. M. l'Empereur et Roi,	337
Cérémonie de cette translation,	338
Réception au Sénat desdits Drapeaux,	339
Discours prononcé dans la Séance publique du Sénat, pour la réception des Drapeaux, le 1 ^{er} janvier 1806, par M. Fabre (de l'Aude), Président du Tribunat,	340
Réponse de S. A. I. Monseigneur le Prince Grand-Électeur,	342
Extrait des Ordres du jour de l'Armée,	343
Trente-septième Bulletin de la Grande-Armée.	347
Promotions dans la Légion-d'honneur, faites par S. M. Impériale et Royale, à la suite de cette Campagne,	350
Proclamation de l'Empereur Napoléon, à l'Armée, en date de Vienne, le 29 décembre 1805,	354
Proclamation de l'Empereur Napoléon, aux Habitans de Vienne, de même date,	355
Décrets Impériaux en date de Schoenbrunn, le 27 et le 30 frimaire les 3, 4, 5, et 6, nivôse an 14, contenant des Promotions,	356
Séance de réception des drapeaux de Wertingen, à la Préfecture de la Seine, le 5 janvier 1806,	362
Discours du Président du Tribunat à la Commune de Paris, dans cette cérémonie,	363
Réponse de M. le Conseiller-d'Etat, Préfet de la Seine,	365
Décret du Sénat-Conservateur, qui ordonne que la Lettre de S. M. Impériale, par laquelle elle fait don au Sénat de 40 drapeaux, sera gravée sur des Tables de Marbre qui seront placées dans la Salle de ses Séances,	368
Extrait du procès-verbal des Séances du Tribunat, du 9 nivôse an 14,	370
Autre Extrait de la même Séance,	371

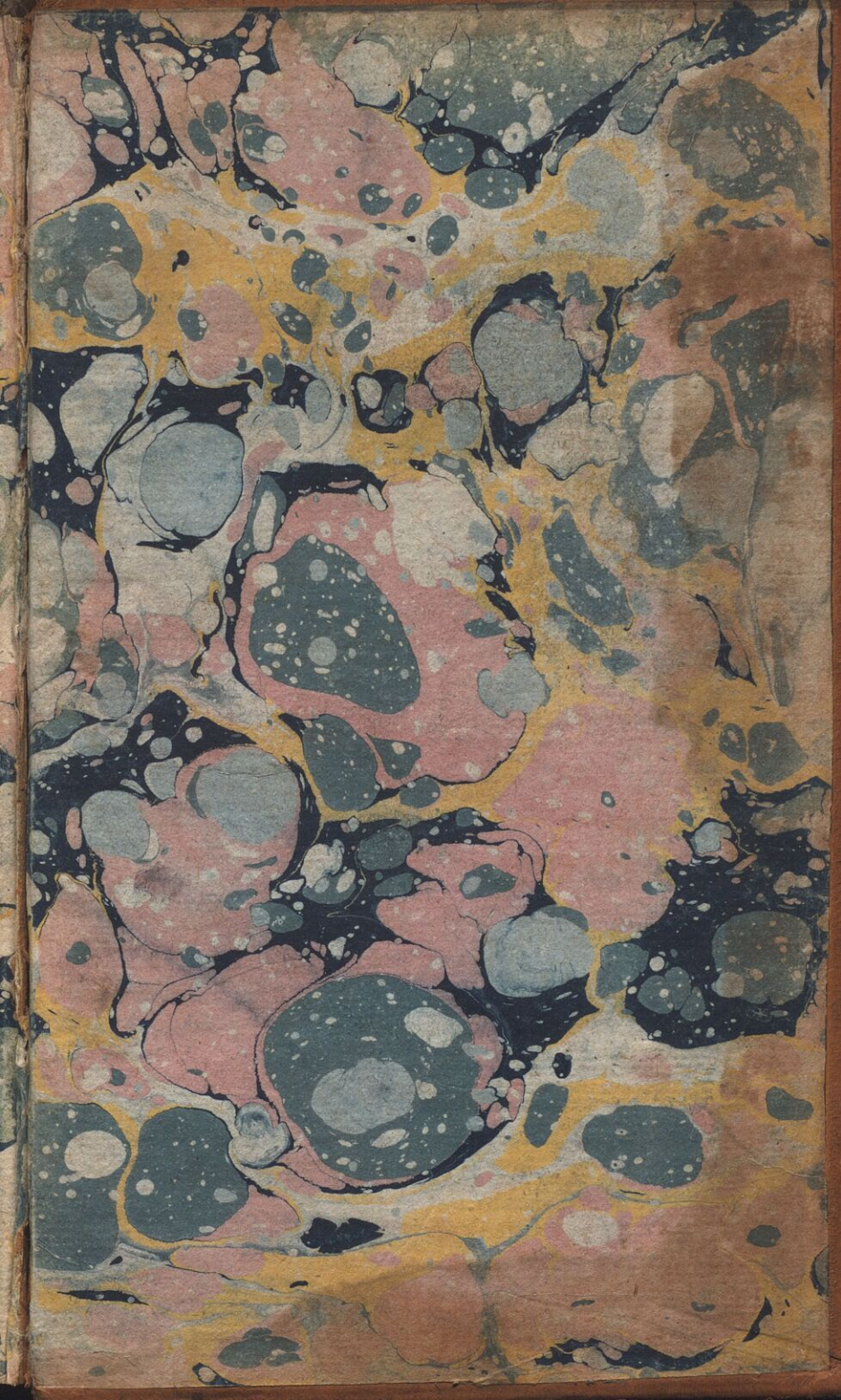
Adresse de remerciement du Tribunal à S. M. l'Empereur, pour les drapeaux qu'elle a bien voulu lui donner,	Pag. 372
Discours de S. A. S. Monseigneur le Prince Archichancelier, de l'Empire, au Sénat - Conservateur, le 14 janvier 1806,	Ibid.
Lettre de S. M. l'Empereur au Sénat,	374
Copie du traité de Paix entre la France et l'Autriche,	375
Délibération du Sénat au sujet de la communication du Traité de Paix, etc.	383
Convention pour l'exécution de l'article XXIII du Traité de Paix,	384
Présentation des Drapeaux pris à la bataille d'Austerlitz et envoyés par S. M. l'Empereur Napoléon, à l'Eglise Métropolitaine de Notre-Dame de Paris,	386
Discours de M. Brière de Mondétour, l'un des Maires de Paris, à S. Em. et au Chapitre,	Ibid.
Réponse de S. Em. Monseigneur le Cardinal Archevêque,	388
Adresse du Sénat à S. M. I. et R. Napoléon, relativement au Traité de Paix,	390
Dictionnaire Géographique des Villes, Rivières et autres lieux où se sont passées les Actions principales de la Campagne de l'an 14,	393

Fin de la Table des Matières.









MUSE

MUSEO
DONAZIONI